Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14276 – 5 F

JEUDI 20 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La fermeté américaine face aux tergiversations de Bagdad

• M. Bush satisfait de la solidarité des Douze
• Les Soviétiques autorisés à quitter l'Irak

Le président américain George Bush s'est félicité de la « solidarité » manifestée par la Communauté européenne, qui a refusé, mardi 18 décembre, une proposition de l'Irak d'engager avec elle un dialogue indépendamment de celui prévu, en principe, entre Bagdad et Washington. D'autre part, les quelque 2 300 experts soviétiques retenus en Irak ont finalement été autorisés à regagner leur pays.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Jusqu'au 3 janvier, date limite fixée par M. George Bush pour une double rencontre Irak-Etats-Unis, le rendez-vous projeté entre M. Gianni de Michelis, ministre italien des affaires étrangères et président en exercice de la CEE et M. Tarek Aziz, son collègue irakien, ne pourra avoir lieu que dans les conditions fixées préalablement, c'est-à-dire au retour de ce dernier de Washington après qu'il se sera entretenu avec le président américain.

Passée cette date, en cas de faillite de la tentative de dialogue entre Irak et les Etats-Unis, les Douze pays membres de la Communauté européenne se reverront afin de réévaluer la situation et d'éventuellement décider d'une démarche commune auprès des autorités de Bagdad. Telle est la position que les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis mardi 18 décembre à Bruxelles, ont décidé d'adopter.

« Il s'agissait cette fois-ci de préserver la cohésion occidentale : cela a été fait. Le 4 janvier ou les jours suivants, ce qu'il faudra le cas échéant sauvegarder, c'est la cohésion communautaire », a fort bien résumé un haut fonctionnaire bruxellois.

Les Douze ont donc été unanimes pour estimer préférable de ne pas interférer dans la partie de bras de fer que se livrent, à propos des rencontres Bush-Tarek Aziz et Saddam Hussein-Baker, l'Irak et les Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite et l'article de NICOLE POPE page 4

Un rapport accablant

LA brutalité du régime irakien, de longue date, n'est plus à démontrer. Dictateur zélé, le président Saddam Hussein fonde sa survie politique, depuis onze ans, sur une impitoyable violence d'Etat dont nul n'est à l'abri, des grands courtisans aux plus humbles sujets. Pour s'en tenir à l'un des pires épisodes de cette répression au quotidien, chacun garde en mémoire la douloureuse image de ces bébés kurdes irakiens saisis par la mort chimique que leur avait envoyée l'aviation de leur propre pays.

On n'a pas oublié non plus l'exécution « pour espionnage » en mars, après une parodie de procès, de Farzad Bazoft, ce journaliste de l'« Observer » qui avait eu le tort de vouloir enquêter sur le grand dessein nucléaire de M. Saddam Hussein.

Le comportement de l'armée irakienne au Koweït, qu'elle occupe depuis le 2 août, n'a donc – hélas – rien pour surprendre. Des bribes de témoignages, fournis au fil des mois par des Koweïtiens exilés ou par d'anciens otages, donnaient une première image – très éclatée – des atrocités commises dans l'émirat par les soldats de Bagdad. Le rapport publié mercredi 19 décembre par Amnesty international en dresse un inventaire accablant.

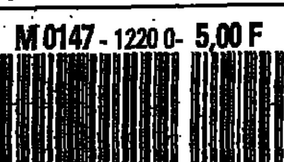
RÉDIGÉ après une longue et minutieuse enquête auprès de nombreux témoins directs, ce document-réquisitoire établit que les troupes irakiennes ont « torturé et tué des centaines de personnes » et « fait plusieurs milliers de prisonniers ». Il recense trente-huit types de sévices utilisés par l'armée d'occupation : chocs électriques, tortures sexuelles, mutilations et viols. Confirmant certaines craintes, le rapport dit avoir recueilli « des preuves suffisantes » du « meurtre de plus de trois cents bébés prématurés par des soldats irakiens » qui les avaient sortis de leurs couveuses.

« La forme la plus commune d'exécution sommaire, ajoute Amnesty, est d'amener la victime devant son domicile, de demander à sa famille de l'identifier et de l'assassiner d'une balle dans la tête. » Soucieuse d'éviter de nouvelles atrocités, l'organisation humanitaire demande à Bagdad d'autoriser, conformément aux conventions de Genève, la visite dans l'émirat d'une délégation de la Croix-Rouge internationale.

A cette occasion, Amnesty rappelle, à bon droit, qu'elle a longtemps prêché dans le désert à propos de l'Irak, en regrettant que « la communauté des nations n'ait pas trouvé bon, jusqu'à l'invasion du Koweït, de tenter sérieusement de mettre un terme aux abus » du régime de Bagdad que dénonçaient avec constance les organisations non gouvernementales.

Ainsi l'Irak est-il, sans que personne y trouve à redire, représenté à la commission des droits de l'homme de l'ONU par M. Barzan Takriki, demi-frère de M. Saddam Hussein et ancien patron des services de renseignement. L'immense complaisance dont la dictature irakienne a pu bénéficier jusqu'à un passé récent justifie encore moins qu'on lui assure aujourd'hui l'impunité.

M 0147 - 1220 0- 5,00 F



Les prévisions de l'INSEE pour 1991

Croissance ralentie et chômage aggravé

Le ralentissement de l'économie mondiale affecte la France. L'INSEE prévoit, pour le premier semestre de 1991, un reflux de la croissance et une hausse du chômage, l'inflation et le déficit extérieur restant limités. La croissance passerait, en rythme annuel, à 2 % (contre 2,6 % en 1990). Aux Etats-Unis, les autorités monétaires ont réduit, mercredi, le taux d'escompte affaiblissant le dollar et le franc au profit du mark.



Lire page 19 - section C les articles d'ALAIN LEBAUBE et d'ALAIN VERNHOLES

La boîte de Pandore du président Mobutu

La promesse du chef de l'Etat zaïrois d'instaurer le multipartisme attise les espoirs de la population et sonne le réveil de l'opposition

KINSHASA

de notre envoyée spéciale

Est-ce vraiment l'exécution de Nicolae Ceausescu – à laquelle le maréchal Mobutu, grand ami du dictateur roumain, avait assisté par cassette-vidéo interposée – qui est à l'origine des violents soubresauts politiques que connaît aujourd'hui le Zaïre ? Fortement ébranlé par les images du « décembre roumain » (qui n'ont jamais été diffusées par la télévision nationale), le chef de l'Etat décidait, début 1990, de lancer une grande *« consultation populaire »*, afin de déceler les ferments d'un éventuel mécontentement chez ses concitoyens. Le numéro un zaïrois n'a pas été déçu...

Parmi la multitude des « mémorandums » adressés, en mars, à la présidence, celui des fonctionnaires du département des affaires étrangères dénonce, sans ambages, le *« régime monocratique et dictatorial »* du Mouvement pour la révolution (MPR), le parti unique au pouvoir, le *« culte de la personnalité »* qui entoure le chef du *« Parti-Etat »* et la présence massive des ressortissants de la région de l'équateur – dont est natif le président Mobutu – à tous les postes-clés, notamment au sein des forces armées zaïroises (*« 46 % des officiers généraux »*), des missions diplomatiques (*« 34 % des ambassadeurs »*) et des sociétés d'Etat (*« 30 % des présidents délégués généraux »*).

Ce document réclame le rapatriement des capitaux placés à l'étranger par les *« dignitaires du régime »* et l'émargement au budget de l'Etat de *« toutes les recettes minières »*.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 8

Dialogue de sourds au PCF

La volonté d'ouverture affichée par M. Marchais au vingt-septième congrès du PCF n'a pas convaincu M. Fiterman, qui a accepté, cependant, de réintégrer la commission de la résolution. M. Le Pors a proposé, mercredi 19 décembre, l'abandon du centralisme démocratique.

Lire page 9 les articles d'OLIVIER BIFFAUD et ALAIN ROLLAT

Un manifeste pour l'orthographe

Une vingtaine d'écrivains, philosophes, romanciers et linguistes ont lancé, mardi 18 décembre, un appel en faveur de la défense de la langue française et annoncé leur adhésion à un mouvement de protestation contre la réforme de l'orthographe.

Lire page 14 - section B l'article de RAPHAËLLE RÉROLLE

La mort de Paul Tortelier

Le violoncelliste a été frappé d'une crise cardiaque mardi 18 décembre, à l'âge de soixante-seize ans

C'était un musicien engagé, dans tous les sens du terme. Prônant bien fort l'idée que l'art doit se mettre au service de l'humanité. Pacifiste militant. L'un des premiers artistes occidentaux à avoir joué en Chine. Professeur honoraire, depuis 1980, au Conservatoire de Pékin.

Prolongeant ainsi une tradition héritée de Pablo Casals, qui l'avait invité à Prades dès 1950, Paul Tortelier, n'était pas seulement le plus célèbre violoncelliste français de sa génération, il composait à l'occasion. Auteur d'un *Hymne à la paix* sur la mélodie de *l'Hymne à la joie*, il venait d'écrire, à la demande de l'Abbé Pierre, de nouvelles paroles pour *la Marseillaise*.

Fondateur du Mouvement Beethoven (dont la profession de foi était que la musique ne cesse d'être en relation avec les valeurs humaines), il avait, en 1969, démissionné de son poste de professeur au Conservatoire supérieur de musique de Paris, afin de s'opposer à ce que les élèves *« soient traités comme des tâcherons »*. En 1983, il avait pris position dans nos colonnes pour une réhabilitation de l'enseignement musical à l'école. *« Musique, science de la paix »*, écrivait-il.

Engagé, Paul Tortelier l'était aussi, plus que personne, dans son jeu.

ANNE REY

Lire la suite page 15 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE

Dessin publié dans *The Economist*

Maroc

Détenu numéro 19559

par Abraham Serfaty

JE voudrais apporter quelques précisions sur ce que la propagande gouvernementale marocaine qualifie de *« privilèges »* dont je bénéficie ainsi que mes sept (et non pas six) compagnons, dernier carré en effet des militants progressistes condamnés au procès de Casablanca de 1977. Si notre sort, et celui des sept autres prisonniers politiques qui vivent avec nous dans ce quartier, est en effet nettement meilleur que la situation d'inexorable érosion physique que vivent les centaines de détenus politiques marocains recensés dans les prisons officielles du Maroc – et que dire des bagnes secrets ! – il reste que :

– sauf trois d'entre nous qui disposons depuis la sortie de nos camarades le 7 mai 1989 de « chambrées » mieux aérées (après quinze années d'incarcération), les cellules ici sont des caves de 2,30 m x 1,50 m avec des murs épais de 50 cm, et disposant comme seule aération d'une lucarne de 55 x 35 cm, et ce dans l'humidité extrême de cette prison centrale de Kénitra, située dans une boucle de l'oued Sebou.

Cela est si difficile...

– La qualité de la nourriture oblige nos familles à nous fournir 60 % de nos besoins alimentaires élémentaires ; cette proportion monte à 90 % pour les produits d'hygiène et à 100 % pour l'habillement.

– La survie en prison après tant d'années implique aussi de pouvoir disposer de livres et de documentation – sans parler de l'impossible échange d'idées avec d'autres chercheurs que la terreur policière éloigne – pour mener à bien des études et travaux de recherche ; cela est de fait si difficile dans nos conditions que, le plus souvent, il nous faut renoncer à cette recherche ou la voir s'effilocher par fragments au long des années.

– Notre correspondance est soumise soit aux détournements des policiers installés à la poste centrale de Kénitra, soit aux blocages des responsables de l'administration pénitentiaire, eux-mêmes tellement asservis par l'étouffement de toute vie libre au Maroc, ou directement terrorisés par le moindre inspecteur de police, qu'ils ne peuvent comprendre ce qu'est une correspondance d'hommes libres.

Cette semaine encore, j'ai dû arrêter toute correspondance devant le harcèlement imbécile de ces responsables pour entraver ma correspondance avec ma propre épouse.

– Mais je ne puis pas ne pas évoquer le fait fondamental : quels que soient les *« privilèges »* que notre lutte de longues années a pu arracher, ils n'effacent pas la réalité de l'univers carcéral, de la « vie » tellement et toujours identique à elle-même qu'elle devient absence même de vie, du temps lui-même dont la perception s'efface après tant d'années, de la disparition, parfois jusque dans nos mémoires, de tout ce que chantait Eluard, qui constitue ce bien précieux nommé LIBERTÉ.

Cela dit, il nous reste l'honneur, bien qui, en ce Maroc de 1990, est devenu si difficile à préserver.

► Abraham Serfaty est détenu à la prison centrale de Kénitra (Maroc).

Liban

Après le général Aoun

par Samir Geagea

DEPUIS des siècles, un lien particulier unit les chrétiens du Liban et le peuple français. Ce lien, nous y sommes aussi attachés qu'à notre terre. Si l'incompréhension ou la lassitude à l'égard de notre cause viennent pervertir les relations de la France et du Liban, nous en souffrons.

Depuis 1986, grâce aux Forces libanaises, à la résistance chrétienne, pas un conflit n'avait endeuillé le réduit chrétien. Au Liban, la sécurité et la tranquillité régnaient dans la seule région libre de toute occupation étrangère. En même temps que nous renforcions la discipline de nos combattants, nous favorisions l'activité économique et développions une structure d'aide aux plus démunis. Patiemment, nous consolidions nos positions, politiques et militaires, attendant que la conjoncture nationale et internationale se révélât propice à un règlement du conflit libanais.

Le 22 septembre 1988, Amine Gemayel, président sortant, nommait le général Michel Aoun premier ministre intérimaire. Conformément à la Constitution, Michel Aoun devait organiser dans les meilleurs délais l'élection d'un nouveau président de la République par la Chambre des députés.

Faisant fi de sa mission, il préféra user de la démagogie, abuser des médias, pour essayer de s'imposer de manière définitive et seul sur la scène politique. Jouant des frustrations d'un peuple accablé par quinze années de guerre, il se posa en homme fort, décidé à ramener la paix au Liban et leur fierté aux Libanais. La résistance chrétienne ne pouvait que souscrire à un tel programme. Encore eût-il fallu que le général Aoun se donnât les moyens de le réaliser !

En mars 1989, il déclenchait la « guerre de libération » contre les Syriens. Avec une force plus de dix fois inférieure en nombre, il entrait en conflit avec une armée de 400 000 hommes. Nous, résistance chrétienne, l'avons soutenu de toutes nos forces. Comme nos compatriotes, nous avons cru qu'il disposait de l'appui externe, arabe et international nécessaire pour atteindre le but politique de cette guerre. Hélas, six mois plus tard, il n'en était rien, il acceptait un cessez-le-feu humiliant après avoir laissé la région chrétienne meurtrie par l'artillerie syrienne. L'échec de son entreprise donna naissance à l'accord de Taëf.

Un pays décentralisé

Alors que le 5 novembre 1989, les députés élisaient un nouveau président de la République, Michel Aoun se prétendit seul détenteur de la légalité au Liban. Enfin, en janvier 1990, il nous déclarait la guerre. La guerre contre ses alliés chrétiens ! Plus qu'une erreur, c'était un crime...

Dans ce conflit, l'on vit des familles déchirées : des hommes enrôlés dans l'armée tirèrent contre leurs frères militants de la résistance chrétienne. Certes, nous aurions pu baisser les armes, accepter le diktat du général Aoun, dans le seul but d'éviter le bain de sang. Mais pouvions-nous livrer le sort des chrétiens du Liban à un potentat irresponsable ?

Les récents événements nous donnent raison. En reconnaissant le président Hraoui, en rendant le palais de Baabda quand on l'en sommait, Michel Aoun aurait évité la chute des deux Metn.

Aujourd'hui, nous, résistance chrétienne, acceptons les accords de Taëf et une Constitution amendée, qui ouvrent le chemin à l'entente nationale et au retrait des forces étrangères. Nous n'estimons pas sans défaut cette nouvelle Constitution. Mais, négociable, elle nous permettra de nous asseoir autour d'une table pour tenter de définir un cadre politique fiable et acceptable par toutes les communautés du pays.

Par le passé, une frustration trop grande de la composante musulmane devait générer l'insatisfaction continue des musulmans et l'asservissement de l'Etat. S'il convient d'accepter aujourd'hui un remède à cette frustration musulmane, il ne faut pas lui substituer un excès plus grave : la domination de la composante chrétienne par la composante musulmane ou, pis, par une force étrangère quelle qu'elle soit. Nous ne pourrions pas accepter un rôle de citoyens de deuxième zone, de « dhimmis ». Nous sommes partenaires essentiels dans l'histoire et l'avenir du Liban.

Nous pensons que la neutralité, en matière de politique étrangère, et la décentralisation offriraient aux diverses communautés libanaises les meilleures chances de cohabitation pacifique et de pluralisme politique. La décentralisation et non pas le « séparatisme ». Nous insistons : si notre société est pluraliste, elle demeure indivisible tant que ses différentes composantes veulent vivre ensemble. En dépit de quinze années d'affrontements, druzes, chrétiens et musulmans de diverses obédiences demeurent complémentaires.

Reste à définir les différents aspects de ce système pluraliste en ce qui concerne l'exercice de l'autorité, la répartition des responsabilités entre le pouvoir central et les autorités régionales. Tout cela peut et doit être discuté par toutes les parties concernées.

Quant à la dissolution des milices et des unités militaires de la résistance chrétienne, nous en reconnaissons la nécessité absolue en faveur d'un Etat où elles participeraient à parts égales pour appliquer son plan de gouvernement. Le calendrier de cette « transformation » des milices vers l'Etat est primordial. Car comment envisager la disparition des groupes armés tant que l'insécurité prévaut ? Tant que chaque communauté ne se voit pas participant au gouvernement, avec ses caractéristiques protégées ?

La concertation, l'entente nationale et la sécurité pour tous doivent précéder la dissolution des factions armées. Seule la participation réelle au gouvernement peut créer le climat politique nécessaire à cette transformation.

Avec la chute du général Aoun, nous refermons une parenthèse douloureuse de notre histoire. Le général nous lègue un camp chrétien divisé, affaibli, appauvri. La cassure de l'appareil de l'armée nationale qui était présente dans la partie du réduit chrétien jadis contrôlé par Aoun a favorisé le crime, le pillage et l'insécurité qui ont régné en maîtres pendant quelques semaines dans ce secteur. Dernière victime de cette situation avec sa famille, Dany Chamoun est mort d'avoir voulu le rapprochement des ennemis d'hier avec le gouvernement légal du président Hraoui.

Nous savons que l'opinion française, éprise de liberté et de justice, soutient notre combat pour l'avenir des Libanais en général, et des chrétiens du Liban. Il ne s'agit pas seulement de défendre une terre et une communauté mais aussi un art de vivre, une philosophie, des valeurs que nous partageons avec les Français. En dépit des difficultés dans lesquelles nous nous débattons, nous espérons de tout notre cœur que le pays des droits de l'homme ne nous abandonnera pas.

► Samir Geagea est commandant en chef des Forces libanaises.

BIBLIOGRAPHIE

Un nazi à Damas

ALOÏS BRUNNER,
de Didier Epelbaum,
préface de Serge Klarsfeld,
Calmann-Lévy, 358 p, 130 F.

Après Eichmann, Müller, Mengele et Barbie, maintenant morts ou survivants, impunis ou condamnés, Aloïs Brunner, soixante-dix-huit ans, est le criminel nazi aujourd'hui le plus recherché. Il se trouve en Syrie depuis 1954 – ou s'y trouvait encore tout récemment. Au cours des dernières années, pas moins de cinq demandes d'extradition ont été adressées au gouvernement de Damas, par la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Allemagne de l'Est, Israël et même l'Autriche de M. Kurt Waldheim, personnellement inquiété pour sa collaboration avec le IIIe Reich. Toujours la même réponse : « introuvable ».

Officiellement, Aloïs Brunner – alias Aloïs Schmaldienst, Ali Mohammed ou Georg Fischer – n'existe pas aux yeux des autorités syriennes. Et pourtant cet ancien officier SS, deux fois condamné à mort par contumace en 1954 par les tribunaux permanents des forces armées à Paris et à Marseille, devenu homme d'affaires, trafiquant d'armes et expert en « sécurité intérieure » pour le compte de divers pays arabes, est installé depuis trente-six ans en Syrie. Il a été repéré, il n'y a pas si longtemps, à son domicile très protégé du numéro 7 de la rue Georges-Haddad à Damas, dans le quartier chic des ambassades et des résidences de la nomenklatura du régime du président Assad. On a pu l'y joindre par téléphone. Il occupe parfois un autre appartement, plus discret, dans la capitale syrienne, ou se retire dans un village proche de Lattaquié, fief du clan Assad au pouvoir depuis près de vingt ans.

La minutieuse biographie réalisée par Didier Epelbaum nous montre, jusqu'à la nausée, le sinistre labeur de ce petit fonctionnaire de la mort qui, soucieux de faire oublier un aspect peu « aryen », est rapidement monté en grade à force d'application, avec un tel génie de la bureaucratie qu'il est passé, en l'espace de quelques mois, du rôle d'exécutant zélé à celui de criminel de guerre fort apprécié de ses chefs.

Au début de la deuxième guerre mondiale, cet Autrichien fut si efficace à Vienne pour regrouper et déporter les juifs qui y étaient encore qu'Eichmann fit appel à lui, fin 1942, pour achever une tâche étrangement incomplète à cette époque : le « nettoyage » de Berlin.

Avec des résultats quasi inespérés par ses supérieurs, il rassembla la communauté juive de Salonique pour convoyer, en un temps record, la majeure partie d'entre elle vers les camps de la mort. Puis il vint enfin exercer ses talents en France et y mettre en œuvre sa méthode presque infaillible, fondée sur une administration besogneuse, la terreur et la collaboration contrainte des juifs eux-mêmes. De juin 1943 à la libération de Paris, en août 1944, il fut le brutal *Führer* de Drancy et le véritable patron de la déportation en France. Durant cette période, 28 885 juifs prendront, grâce à lui, le chemin de la « solution finale ».

Si ce n'est qu'il a perdu un œil et cinq doigts, après avoir été victime de deux attentats en Syrie, Brunner n'a pas changé. Lui ne renie rien. *« Non, je n'ai pas mauvaise conscience d'avoir débarrassé de cette pourriture »*, disait-il en 1985, à Damas, dans une interview accordée à l'hebdomadaire allemand *Bunte*. Un seul regret : *« On a dû laisser le travail à moitié terminé. »*.

Alors que l'on reparle de la « paix syriennne » au Liban et que le régime de Damas tente de se refaire un semblant de virginité, à la faveur de son engagement dans la coalition contre l'Irak, ce rappel n'est pas inutile.

FRANCIS CORNU

COURRIER

Antiracisme dans le métro

Mardi 4 décembre dans l'après-midi. Je prends le métro gare de l'Est, direction Ivry. Au moment même où je monte dans le wagon, une peau de banane voltige et vient atterrir presque dans la figure d'une voyageuse assise et paraissant la soixantaine.

Indignation de la dame, et bruyante exclamation de rigolade en provenance d'un groupe de jeunes Français d'origine visiblement maghrébine. Constatation établie, je le précise, par un antiraciste, membre de la LICRA depuis quelque cinquante années et fils d'émigrés roumains.

Devant les véhémentes protestations de la dame en direction du « lanceur » qui rit très fort en se pavanant, ce dernier, énervé, et tout en mâchonnant et postillonnant sa banane, fait mine de se diriger vers la voyageuse en vitupérant des injures tutoyantes plus obscènes les unes que les autres, sans omettre de la traiter de « raciste » ! Dans le wagon aux trois quarts plein, plusieurs hommes assez jeunes sont debout ou assis. Personne n'intervient, ne serait-ce que verbalement. Alors j'éclate, sans souci de mes bientôt soixante-dix-sept printemps et d'un récent triple pontage cardiaque, et interpelle, à la fois, les voyageurs et les jeunes « beurs ».

« C'est grâce à vous et à votre comportement que Le Pen progresse et progressera encore ! »

« Le Pen, je l'emmerde », s'exclame le jeune lanceur.

Je continue alors en direction des Français « de souche », dont certains n'ont même pas interrompu la lecture de leur journal, pour leur exprimer ma rancœur. Seule la dame agressée réagit et me félicite pour l'attitude que j'ai adoptée.

A la station Opéra, le groupe de jeunes Français « intégrables » descend. La dame me remercie à nouveau et m'assure qu'elle n'est pas lepéniste et ne le deviendra pas pour autant ; mais force est de constater que, grâce à des scènes de ce genre, que les voyageurs de la RATP et des trains de banlieue ne comptent plus, on imagine trop facilement, hélas ! les prochains scores progressifs du Front national !

RAYMOND LIPA
Rosny-sous-Bois

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

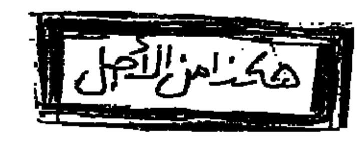
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



URSS : le débat sur la réforme de l'Union

« Il m'était facile de devenir dictateur mais j'ai fait un autre choix »

affirme M. Gorbatchev

Alors que les interventions, souvent soporifiques, se poursuivent à la tribune du Congrès des députés du peuple, les couloirs du palais des congrès commencent à s'agiter. Mercredi après-midi 18 décembre, c'est M. Gorbatchev qui fut la vedette de cette effervescence. Pas par hasard bien sûr, mais parce qu'il voulait donner quelques précisions sur sa proposition faite la veille d'organiser un référendum national sur la réforme de l'Union.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ce sont en fait deux référendums que M. Gorbatchev a en tête. Le second, déjà évoqué à plusieurs reprises, portera sur le statut de la propriété de la terre. M. Gorbatchev est en effet opposé à la propriété privée, comme beaucoup de Soviétiques, dont le rapport à la terre est dominé par une histoire enracinée dans le servage et qui n'a rien à voir avec celle des pays européens. Il lui préfère l'idée de baux à vie, même transmissibles par héritage.

L'issue d'un tel référendum, au moins en Russie, n'est pas évidente si l'on garde en mémoire les débats très vifs qui ont eu lieu au Parlement de Russie à ce sujet et à l'issue desquels les députés n'ont pas pu s'entendre pour mentionner dans le projet de nouvelle Constitution le droit restrictif à la propriété privée de la terre qu'ils avaient pourtant approuvé quelques jours auparavant.

« Procédure de divorce »

Parlant des deux référendums envisagés, M. Gorbatchev a souhaité qu'ils aient lieu *« cet hiver »*. Théoriquement c'est possible puisque, aux termes du projet de loi sur l'organisation de référendum que le Congrès du peuple devrait adopter dans les prochains jours, il suffit d'un délai de deux à six mois à partir du moment où le Soviet suprême ou le Congrès donne son accord à une telle consultation.

Si le Congrès du peuple approuve la suggestion de M. Gorbatchev, les référendums pourraient donc avoir lieu entre la fin février et la fin juin 1991. Des surprises sont cependant toujours possibles, vu les mœurs parlementaires soviétiques, parfaitement imprévisibles.

D'après les explications de M. Gorbatchev et celles de M. Nichanov, le président du Conseil des nationalités, le référendum sur l'Union ne porterait pas sur le projet de nouveau traité, qui risque fort d'être encore retardé, mais sur une question du genre : *« Approuvez-vous ou non une union d'Etats fédérés ? »* Les réponses seraient décomptées par République. Les Républiques où le « non » l'emporterait pourraient alors, selon M. Gorbatchev, *« entreprendre la procédure de divorce »* qui est prévue pour durer cinq ans, pendant lesquels les dirigeants du centre n'ont pas caché qu'ils chercheraient à obtenir des compensations financières, voire des modifications territoriales.

M. Nichanov y a fait allusion en affirmant que *« si une partie de la population d'une République ne veut pas quitter l'Union, nous devrons décider que faire dans ce cas »*. M. Gorbatchev aussi, lorsqu'il a déclaré : *« Dans la mesure où le problème de la sécession est soulevé, la question des frontières à l'intérieur de l'URSS et à l'intérieur de la République concernée se posera aussi. Ce sera très difficile à régler. Il peut y avoir un quitte ou double sans merci. Nous ne devons pas permettre que cela se produise. »*

Les deux hommes faisaient allusion à la bombe à retardement dont dispose Moscou dans cette affaire : les minorités ethniques que contient chaque République, à commencer par la minorité russe, souvent composée d'une majorité de militaires d'active ou retraités, comme dans les pays baltes. C'est bien pourquoi les leaders nationalistes baltes qui veulent encore entendre parler d'un référendum exigent d'abord que les militaires et leurs familles stationnés sur leur territoire n'y participent pas.

D'autres, plus radicaux, évoquent l'annexion de leur République en 1940 et affirment qu'un référendum ne pourrait porter que sur l'adhésion ou non à l'URSS, et pas sur la sortie de l'Union, puisqu'ils estiment n'avoir jamais voulu y entrer.

Le chemin parcouru en cinq ans

En cas de divorce, a encore ajouté M. Gorbatchev, *« nous devrons agir d'une manière calme »* ; *« peut-être restera-t-il quelque chose en commun. Mais aujourd'hui seule la perspective d'une union d'Etats souverains peut donner satisfaction au peuple. D'autres politiciens veulent pousser l'idée de la souveraineté jusqu'à l'absurde ; ils préconisent le souveraineté des villes, des districts, des villages (...). Le pouvoir se disloque, le marché aussi, des duchés surgissent, et une centaine de dictatures risquent de succéder à une seule. Nous voudrions éviter pour une fois dans l'histoire de notre pays que des flots de sang soient versés, les divisions entre blancs, rouges, noirs et bleus (...). Le processus que nous vivons a pris une centaine d'années dans les pays à tradition démocratique. Nous avons quand même parcouru beaucoup de chemin en cinq ans. »*

Profiter de la confusion

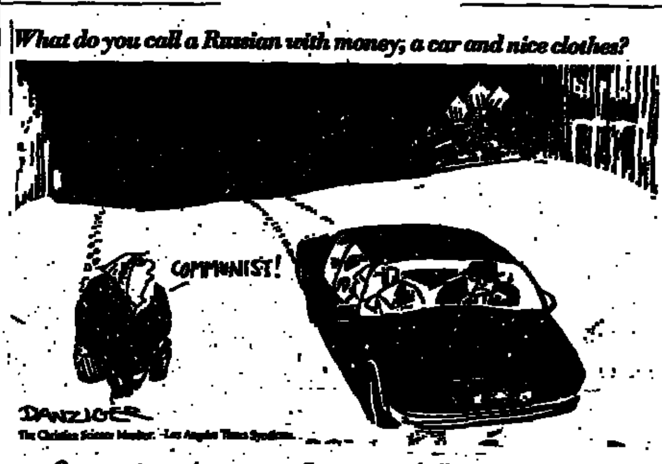
M. Gorbatchev s'est également défendu d'être à la recherche d'un pouvoir dictatorial : *« Quand je n'étais que secrétaire général du parti*, a-t-il dit, *il m'était facile de devenir dictateur, mais j'ai fait un autre choix, celui de la voie démocratique. Aujourd'hui, les vieilles structures ont montré leur insuffisance, d'où l'idée de l'institution présidentielle pour sauver la démocratie (...) Personnellement, je pense que nous séparer est impossible maintenant. Et une fois la Fédération renouvelée, personne ne voudra partir. »* Peut-être, mais le temps s'accélère ; la journée de mardi a été marquée par le départ du Congrès des députés nationalistes moldaves, qui ont voulu ainsi protester contre la présence dans la salle des députés gagaouzes et russophones originaires des deux régions de Moldavie qui veulent être rattachées à l'URSS.

Dire que les propositions de M. Gorbatchev soulèvent quelque enthousiasme serait erroné, car l'heure nulle part n'est à l'enthousiasme ; partout l'inquiétude, le désenchantement, voire l'abattement. Le président soviétique entend bien profiter de la confusion et de l'absence de toute solution de rechange pour tirer encore une fois son épingle du jeu.

L'analyse du scrutin de lundi matin au cours duquel les députés ont refusé que son éventuelle destitution soit inscrite à l'ordre du jour du Congrès est instructive : très peu de membres du groupe conservateur Soyouz (Union), et du groupe réformateur (interrégional) ont voté en faveur de cette suggestion.

Preuve, s'il en fallait une, que M. Gorbatchev a toutes les chances de remporter par défaut une épreuve marathon qui va durer au moins jusqu'au 27 décembre.

JACQUES AMALRIC



« Comment appelez-vous un Russe avec de l'argent, une voiture et de beaux vêtements ? »
(*International Herald Tribune* du 19 décembre)

POLOGNE : en conflit avec M. Lech Walesa

M. Olszewski a renoncé à former un gouvernement

Comme prévu, l'orientation économique du premier gouvernement du président Walesa et, plus particulièrement, le rôle réservé au chef de l'équipe économique du gouvernement sortant, M. Leszek Balcerowicz, ont constitué le premier casse-tête du président élu : l'homme auquel il avait confié le soin de tenter de former un gouvernement, l'avocat Jan Olszewski, a jeté l'éponge mardi 18 décembre, après deux semaines d'efforts.

Dans un communiqué, M. Olszewski, personnalité respectée de l'ancienne opposition polonaise, a indiqué qu'il renonçait à former un gouvernement *« en raison de divergences importantes avec le président élu »* qui, a-t-il révélé, l'avait chargé dès le 2 décembre, soit avant le second tour de l'élection présidentielle, *« d'engager des consultations sur le programme et la constitution du nouveau gouvernement de la République »*.

Trois points de divergence

Ces divergences, nous indiquait-on mercredi matin de très bonnes sources, portent sur trois points principaux :

– L'autonomie du premier ministre dans le processus de formation du gouvernement. M. Walesa avait donné carte blanche à M. Olszewski et à M. Zdzislaw Najder, le président du comité civique avec lequel il travaillait en étroite collaboration, pour composer une équipe. En fait, parallèlement, M. Walesa a poursuivi des consultations de son côté, soit lui-même, en téléphonant directement par exemple à M. Balcerowicz, soit par l'intermédiaire d'autres personnalités.

– Les corrections à apporter à la politique économique. M. Olszewski estimait qu'il fallait clairement montrer à l'électorat que le nouveau gouvernement tiendrait compte de son verdict contre la politique du gouvernement Mazowiecki, en modifiant certains aspects du programme Balcerowicz.

– M. Walesa souhaite maintenir en fonctions, et aux mêmes postes, non seulement M. Balcerowicz et son équipe économique, mais aussi plusieurs ministres politiques du gouvernement sortant. M. Balcerowicz aurait ainsi fait accepter à M. Walesa une liste de dix ministres du cabinet précédent, dont celui des affaires étrangères, M. Krzysztof Skubiszewski, et celui du commerce extérieur, M. Marcin Swiecicki. Or M. Olszewski était d'accord pour garder M. Balcerowicz au gouvernement, mais il lui destinait un ministère moins en vue, comme celui des finances, plutôt que le poste de vice-premier ministre qu'il occupait jusqu'à présent, et cela afin de ménager l'opinion publique.

A quatre jours de la cérémonie d'investiture, prévue samedi 22 décembre, M. Walesa se trouve donc confronté à une première crise, lui qui avait annoncé un peu prématurément le soir de son élection qu'il nommerait son premier ministre deux ou trois jours plus tard. Ce retard n'a pour l'instant rien de dramatique, car rien ne l'oblige à nommer un premier ministre alors qu'il n'est même pas lui-même officiellement entré en fonctions, et il a d'autres candidats sous la main – on reparle à Varsovie de MM. Jan Krzysztof Bilecki et Jacek Merkel de Gdansk, ou encore du président du Sénat M. Andrzej Stelmachowski, et même de M. Balcerowicz. Mais le différend rencontré avec M. Olszewski montre que M. Walesa entend bien utiliser à fond tous ses pouvoirs présidentiels, quitte à empiéter sur ceux du premier ministre.

Il confirme également que, en dépit du « vote de protestation » de l'électorat polonais au premier tour des présidentielles, le 25 novembre, le président Walesa est convaincu que la même ligne rigoureuse doit être poursuivie dans la transition vers l'économie de marché.

SYLVIE KAUFFMANN

L'épiscopat publie une lettre pastorale sur l'antisémitisme

Les évêques polonais *« déplorent les cas d'antisémitisme en Pologne »*, mais dénoncent comme *« injustes et profondément blessantes »* les accusations d' *« antisémitisme polonais »*, dans une lettre pastorale qui doit être lue le 20 janvier dans toutes les églises, a rapporté mardi 18 décembre l'agence PAP.

Un extrait de cette lettre, condamnant le fait que *« certains groupes politiques exploitent des slogans antisémites afin d'atteindre leurs objectifs politiques »*, avait été rendu public entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Dans leur lettre, les évêques affirment *« avoir conscience du fait que le souvenir des peines et des injustices commises par les gouvernements communistes d'après-guerre, auxquels participaient des gens d'origine juive, est toujours vivant »*. Mais *« la source d'inspiration de leur activité n'était certainement pas leur origine ou la religion, mais l'idéologie communiste, dont ils ont été à leur tour les victimes »*.

Les évêques déclarent également *« ressentir comme injuste et profondément blessant le fait que beaucoup parlent d'un antisémitisme polonais comme d'une forme particulièrement dangereuse d'antisémitisme, ainsi que le fait de lier les camps de concentration, non avec leurs vrais auteurs, mais avec les Polonais vivant dans une Pologne occupée par les Allemands »*. Parallèlement à l'extermination des Juifs, *« les Polonais, en tant que nation, ont été parmi les premiers à être victimes de la même idéologie raciste et meurtrière du nazisme hitlérien »*. – (AFP).

ALBANIE

Les catholiques sortent des catacombes

Après vingt trois ans de clandestinité, les catholiques albanais sortent des catacombes et se réunissent par milliers pour des messes en plein air au cimetière de Shkoder (nord-ouest) où les fidèles mettaient, mardi 18 décembre, la dernière main à la crèche de Noël.

La vieille chapelle du cimetière, rénovée depuis un mois par les paroissiens, est devenue le haut lieu de la renaissance du catholicisme en Albanie, sous la direction du Père Simon Jubani, 63 ans, dont 26 passés dans les prisons et les camps. *« Notre première messe officielle a été célébrée le 4 novembre en présence de 5 000 personnes. Près de 50 000 ont assisté à la seconde, la semaine suivante »*, a déclaré le Père Jubani dans un français à peine hésitant. *« Depuis ma libération en avril 1989, j'ai secrètement célébré de nombreux mariages et baptisé en moyenne dix enfants par jour »*, poursuit le prêtre qui a baptisé plusieurs centaines de personnes depuis l'annonce officielle faite le 8 novembre par le président Ramiz Alia de la possibilité d'ouvrir les lieux de culte, tous fermés en 1967.

Surveillance policière

« L'année dernière, nous étions cinquante dans ma maison pour la messe de minuit ; je célèbre la messe de mémoire sans même avoir de Bible. Celle que j'avais m'a été confisquée en prison en 1967. Nous sommes vraiment l'Église des catacombes », ajoute le Père Jubani.

Les catholiques (10 % des 3,2 millions d'Albanais, contre 70 % de musulmans et 20 % d'orthodoxes) sont essentiellement regroupés dans le nord du pays. *« Sur les trente-deux prêtres que compte l'Albanie, la moitié sont actifs, les autres ont peur. De nombreux jeunes voudraient devenir prêtre, mais l'évêque Mikoll Trohsani, seul habilité à ordonner des prêtres, n'ose pas le faire »*, déclare le Père Jubani. Très entouré par les catholiques de la ville qui semblent lui vouer une véritable vénération, ce dernier estime faire encore l'objet d'une surveillance policière de tous les instants. *« Ma maison est surveillée et écoutée, on ne m'autorise pas à avoir le téléphone et mon courrier est intercepté »*, dit-il.

A l'entrée de la chapelle, un autel en bois décoré d'une image pieuse en piteux état. *« Les fidèles ont amené ce qu'ils avaient caché pendant des années : des crucifix, une statue de Notre-Dame de Lourdes, des santons pour la crèche de Noël... Mais je n'ai pas encore d'habits sacerdotaux »*, explique le Père Joseph Simoni, soixante deux ans. Lui aussi a retrouvé la liberté il y a peu de temps. Il a été libéré en 1988 après douze ans de détention pour *« liens avec le Vatican »*.

« Tout ce que nous avons réussi à faire, nous le devons au Père Jubani », affirme un jeune homme, élevé secrètement dans la foi catholique par sa mère. La réputation du Père Jubani a gagné tout le pays, depuis que Radio Tirana l'a interviewé la semaine dernière, un événement dans ce pays où toute expression religieuse était officiellement bannie jusqu'à un passé récent. – (AFP.)

YOUGOSLAVIE

L'organisation d'un référendum en Slovénie est critiquée par les autorités fédérales

BELGRADE

de notre correspondante

Alors que le Parlement de Slovénie a officiellement fixé au 23 décembre la tenue d'un référendum sur l'indépendance de cette République (*le Monde* du 8 décembre), la présidence collégiale de Yougoslavie a, mardi 18 décembre, condamné cette initiative, déclarant que *« le référendum équivalait à la sécession de la Slovénie et qu'il s'agissait d'un acte anticonstitutionnel »*.

Tout en soulignant qu'elle ne remet pas en question *« le droit des peuples à l'autodétermination et à la sécession »*, la présidence juge que la Slovénie tente d'imposer *« une décision unilatérale »*, qui ne tient pas compte des intérêts des autres peuples yougoslaves. Elle considère, par conséquent, que la Slovénie refuse *de facto* le débat démocratique sur la réforme constitutionnelle que les autorités fédérales avait proposé après la tenue d'élections libres dans les six Républiques de la Fédération.

S'opposant à *« toute activité unilatérale qui porte atteinte à l'ordre constitutionnel et à l'intégrité du pays »*, la présidence demande au gouvernement et au Parlement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour défendre les intérêts de la Yougoslavie.

Les dirigeants slovènes, qui avaient rappelé à plusieurs reprises que *« le référendum ne signifiait pas la séparation immédiate de la Slovénie, mais seulement l'affirmation de sa souveraineté et de son indépendance »*, ont déclaré, mardi 18 décembre, que la présidence fédérale s'était permis *« une interprétation arbitraire »* et qu'elle s'était ainsi montrée *« incapable de résoudre démocratiquement la crise institutionnelle yougoslave »*.

FLORENCE HARTMANN

LA CRISE DU GOLFE

Avant une négociation sur le Koweït

M. Saddam Hussein exige une « solution complète » du problème palestinien

De retour de Bagdad, l'archevêque de Jérusalem, Mgr Hilarion Capucci, a déclaré, mardi 18 décembre à Rome, qu'*« à une table de négociations, tout peut être discuté »*. Selon lui, *« la situation à Bagdad est en train de changer »*, et il a ajouté : *« Je rentre à Rome plus tranquille. »* Mais le président irakien a lui-même donné une autre impression.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le président Saddam Hussein a durci sa position et fait monter la tension d'un cran supplémentaire en déclarant, lors d'une interview accordée à la chaîne nationale de télévision turque TRT, qu'il ne pourrait pas y avoir de négociations sur la question du Koweït avant *« une solution complète »* du problème palestinien.

« Ceux qui veulent montrer qu'ils respectent les lois internationales et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies devraient résoudre ce problème, qui est bloqué depuis vingt-trois ans, et se conformer eux-mêmes, sans équivoque, à ces mêmes lois et résolutions du Conseil de sécurité », a déclaré le président irakien. M. Saddam Hussein n'a pas catégoriquement refusé d'aborder le sujet du Koweït, mais il a refusé toute négociation avant une solution globale de la question palestinienne, ajoutant que l'Irak pourrait ensuite *« faire des sacrifices comme d'autres en ont déjà fait »*.

Avec ces nouvelles déclarations intransigeantes, qui seront sans aucun doute sévèrement critiquées par la Maison Blanche, le président Saddam Hussein semble avoir voué à l'échec les efforts diplomatiques de dernière minute pour éviter un conflit armé. *« Nous n'irons pas* [à Washington] *pour recevoir les ordres de l'Amérique. Si Bush a seulement l'intention de nous répéter les résolutions des Nations unies, nous n'avons pas besoin d'y aller. Nous les avons déjà lues, et nous les avons rejetées »*, a déclaré le président irakien, lors de l'entrevue de cinquante-cinq minutes, qui devait être diffusée mercredi 19 décembre.

Le président Hussein avait également un message pour le peuple turc : *« Disons oui à la paix et non à la guerre. »* Prenant soin de ne pas critiquer le gouvernement turc pour sa prise de position très claire en faveur du camp occidental, le président Hussein s'est montré conciliant, espérant convaincre la Turquie qu'il n'était pas trop tard pour faire marche arrière.

NICOLE POPE

Les experts soviétiques sont autorisés à quitter l'Irak

« L'Irak autorise les experts soviétiques travaillant dans le pays à partir s'ils le désirent quelle que soit la date d'échéance de leurs contrats », a déclaré, mardi 18 décembre, M. Hussein Kamel Hassan, ministre irakien de l'industrie et du pétrole, à un émissaire soviétique, M. Vladimir Mordvinov, venu spécialement à Bagdad pour régler l'épineux problème du sort des ressortissants soviétiques bloqués en Irak. Le sous-secrétaire soviétique au ministère du commerce extérieur a estimé que *« le départ de certains experts soviétiques pour une période temporaire n'affecterait pas les relations entre les deux pays »*.

Bagdad avait annoncé le 4 décembre que tous les ressortissants d'URSS pourraient partir à condition que le gouvernement soviétique porte la responsabilité de la rupture des contrats. Après une dure polémique entre Bagdad et Moscou, le ministère soviétique des affaires étrangères a fait savoir lundi que Moscou était prêt à indemniser l'Irak pour résoudre ce différend (*Le Monde* du 19 décembre). – *(Reuter.)*

Le président Chadli va poursuivre en Europe sa mission « exploratoire »

Le président algérien Chadli Bendjedid reprendra d'une *« façon imminente »*, en se rendant dans des pays européens et arabes, sa mission d' *« exploration »* sur la crise du Golfe, a annoncé, mardi 18 décembre, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Sid Ahmed Ghozali, au retour d'une tournée du président Chadli dans neuf pays du Proche-Orient et du Maghreb.

M. Ghozali a d'autre part exprimé sa *« conviction »* que le vote, par Washington, d'une résolution au Conseil de sécurité faisant référence à une conférence internationale sur le problème palestinien pourrait être compris par l'Irak comme l'amorce d'une solution globale des problèmes de la région – dans l'esprit des déclarations de M. Saddam Hussein du 12 août dernier – et pousser le numéro un irakien à faire éventuellement des concessions sur le Koweït. Il a indiqué avoir acquis cette *« conviction »* au cours des discussions entre délégations algérienne et irakienne, lors de la visite du président Chadli à Bagdad.

Le ministre n'a pas donné la date de cette prochaine tournée, pas plus que le nom des pays concernés. Mais, selon une source informée, M. Chadli Bendjedid se rendrait notamment à Paris et à Rome. Il pourrait ensuite visiter l'Arabie saoudite qui, a insisté M. Ghozali, ne figurait pas dans le programme de la première tournée du chef de l'Etat algérien.

M. Ghozali a souligné qu'en élargissant ainsi son *« champ d'exploration »* à l'Europe, l'Algérie estimait que *« tous ceux qui peuvent apporter quelque chose »* à une solution pacifique à la crise du Golfe ne l'ont pas encore fait. Il a estimé que les Européens pouvaient encore peser sur les Etats-Unis et l'Irak et a renouvelé son inquiétude au sujet d'une éventuelle guerre. Insistant sur la volonté, selon lui, de dialogue des dirigeants irakiens, il a souligné que l'Irak *« ne veut pas aller à sa propre destruction »* et que s'il *« est déterminé à s'acquitter un prix* [pour sa politique dans le Golfe], *celui-ci ne sera pas illimité »*. M. Ghozali a indiqué que, outre les pertes en vies humaines et les destructions physiques, une guerre aurait des *« conséquences écologiques désastreuses »* pour l'ensemble de la région. – *(AFP.)*

Le soutien à la force multinationale

Le Japon va accroître sa contribution financière

Le Japon s'est enfin décidé à fournir une aide humanitaire à l'URSS ainsi qu'à augmenter sa contribution au soutien à la force multinationale déployée dans le Golfe (Le Monde du 19 décembre).

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement nippon a annoncé, mardi 18 décembre, que l'aide à l'URSS atteindrait cent millions de dollars, sous forme de prêts de l'Exim Bank. Il lui fournira par ailleurs une aide alimentaire et en médicaments supérieure à celle prévue, d'un montant d'un milliard de yens. Un porte-parole officiel a précisé que cette décision ne constituait en rien un changement de la politique à l'égard de l'URSS, basée sur le principe du lien entre l'aide économique et la solution du contentieux territorial avec Moscou.

Le même jour, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a annoncé qu'en réponse à une demande américaine, le Japon s'apprêtait à augmenter de 300 millions de dollars sa contribution à la force multinationale dans le Golfe (au total 4 milliards de dollars). Cette nouvelle aide sera constituée de véhicules, d'ordinateurs et d'équipements médicaux. Des entreprises japonaises fourniront en outre 10 000 *« baladeurs »* destinés à distraire les soldats déployés dans le Golfe.

En réponse aux accusations de Washington contre le Japon et l'Allemagne de n'avoir versé qu'un cinquième des sommes auxquelles tous deux s'étaient engagés, le porte-parole a fourni le montant déjà déboursé. Le Japon a déjà payé 600 millions de dollars (en versement au Fonds pour la paix et en contribution à l'affrètement de moyens de transport) sur les deux milliards prévus. Sur ce total, un milliard a été débloqué sur le fonds de réserve prévu au budget de 1990 et l'autre est inscrit dans le collectif budgétaire.

En ce qui concerne les deux autres milliards, destinés aux pays de la région du conflit, 950 millions ont été déjà fournis à l'Egypte, à la Turquie et à la Jordanie. L'utilisation du reste sera décidée en fonction de l'évolution de la situation et en accord avec la Banque mondiale. Pour les réfugiés, le Japon a d'autre part versé deux millions de dollars à la Croix-Rouge et 22 millions aux Nations unies.

Ph. P.

Plus de 270 000 militaires américains déjà déployés dans la région

« Plus de deux cent soixante-dix mille » militaires américains se trouvent actuellement dans la région du Golfe, dix mille d'entre eux étant arrivés au cours de la semaine dernière, a annoncé, mardi 18 décembre, le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams.

Selon des responsables du Pentagone, qui ont requis l'anonymat, le rythme d'arrivée des seuls marines venant renforcer les effectifs de ce corps déjà sur place (quarante-cinq mille hommes) est d'un millier de soldats par jour. De plus, les éléments précurseurs du septième corps, qui regroupe deux divisions blindées basées en Allemagne et la 1re division d'infanterie mécanisée, sont arrivés en Arabie saoudite. Certaines unités ont reçu leur matériel, notamment des chars M-1-A1 capables de combattre dans un environnement NBC (nucléaire, bactériologique et chimique).

Par ailleurs, le renforcement des troupes égyptiennes en Arabie saoudite, annoncé récemment par le président Moubarak, consistera en l'envoi d'une division blindée, soit environ quinze mille hommes, dont les premiers éléments ont quitté Le Caire mardi matin pour l'Arabie. Les effectifs égyptiens déjà déployés dans ce pays sont estimés à environ vingt mille hommes. – *(AFP.)*

M. Bush satisfait de la solidarité des Douze

Suite de la première page

« Nous ne voulons pas marcher sur les plates-bandes américaines et risquer de gêner l'initiative prise par MM. Bush et Baker », a commenté, mardi soir, devant les journalistes, M. Roland Dumas. Le ministre français a observé qu'en tout état de cause la démarche européenne, si elle avait lieu, ne pourrait pas être différente de celle effectuée par les Américains. *« Les phrases doivent être claires, complémentaires. Il n'y aura pas de contradiction dans les termes, peut-être de la part des Européens un éclairage particulier »*, a-t-il indiqué. Ce message à délivrer par les Etats-Unis comme par la Communauté, M. Dumas l'a résumé ainsi : 1) les résolutions du Conseil de sécurité doivent recevoir une pleine application ; 2) si l'Irak se décide à agir de la sorte, il peut être assuré qu'une voie pacifique sera ouverte ; 3) dans le cas contraire, les risques de conflit deviendront considérables.

Le débat entre les Douze a surtout porté sur ce qui se passerait dans le cas où le dialogue américano-irakien ne serait pas engagé. M. Dumas, soulignant *« qu'il serait très important alors de se concerter »*, a proposé que les ministres décident par avance que dans cette hypothèse ils se retrouveraient le 4 janvier à Bruxelles. D'autres Etats membres ont estimé qu'il n'y avait pas lieu de se précipiter (la résolution 678 donne jusqu'au 15 janvier à l'Irak pour retirer ses troupes du Koweït). Il a été finalement décidé de laisser à M. Jacques Poos, le président en exercice luxembourgeois, l'initiative d'arrêter la date de la réunion.

Certains Etats membres tels que le Royaume-Uni ou les Pays-Bas se sont montrés réservés à l'idée d'une initiative communautaire qui ne se placerait pas très exactement dans le sillage de ce que font les Etats-Unis. M. Van Den Brooke, le ministre néerlandais, a ainsi beaucoup insisté sur la nécessité de ne rien entreprendre qui puisse être interprété comme une fêlure au sein de la coalition occidentale. Telle ne fut pas du tout l'opinion de M. Dumas ni de ses collègues italien et espagnol. *« La France est engagée militairement à la frontière irako-koweïto-saoudienne et elle vient même d'augmenter ses effectifs. Il a toujours été entendu que ses troupes n'obéiront qu'à la seule décision du président de la République. Il n'est pas concevable que les hostilités soient déclenchées sans qu'un ultime rappel soit adressé à Saddam Hussein »*, a-t-il déclaré. Si la tension continue à monter dans le Golfe, la cohésion de ces mêmes Douze, qui viennent de s'engager à Rome dans l'élaboration d'une politique étrangère et de sécurité commune, risque d'être mise à l'épreuve.

PHILIPPE LEMAITRE

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

L'ancien maire de New-York et le « zélote stupide »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comme il est grand, chauve et assez peu discret, l'ancien maire de New-York, M. Ed Koch, était sans doute une cible idéale : il a reçu une pierre sur la tête, mardi 18 décembre, alors qu'il déambulait dans la vieille ville de Jérusalem.

Les ruelles étaient vides, encore un peu plus qu'à l'habitude, à la suite d'un mot d'ordre de grève générale particulièrement suivi, décrété par le mouvement islamiste Hamas. Le projectile a vraisemblablement été lancé depuis les toits. M. Koch se promenait sans aucune escorte, sinon la compagnie de son ami Teddy Kollek, le maire de Jérusalem. Le projectile a entaillé le crâne de M. Koch, qui, raconte un témoin, se serait tourné vers M. Kollek pour lui lancer : *« Mon cher, j'imagine que cela vous était destiné. »*

M. Koch a refusé de se faire soigner, d'avertir la police ou de porter plainte. L'ancien maire de la « Grosse Pomme », une ville qui bat régulièrement les records de criminalité, a expliqué qu'il n'allait tout de même pas se laisser intimider par *« un zélote stupide voulant s'en prendre à un promeneur innocent »*.

Al. Fr.

AMÉRIQUES

COLOMBIE : répondant aux offres de reddition du gouvernement

Un membre du cartel de Medellin s'est livré à la justice

Depuis son entrée en fonctions, en août, le président colombien, M. Cesar Gaviria, a multiplié les concessions aux narcotrafiquants pour les inciter à se rendre. Il vient d'obtenir un premier résultat : un membre d'un clan important du cartel de Medellin, les Ochoa, s'est livré à la justice.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Coup de théâtre, pas tout à fait inattendu. L'un des membres du cartel de Medellin, Fabio Ochoa Vasquez, s'est rendu à la justice colombienne le mardi 18 décembre, près de la ville qui a donné son nom à la mafia des narcotrafiquants. Il a été aussitôt transféré dans une prison qualifiée de « haute sécurité » mais dont le lieu n'a pas été précisé. C'est le premier membre du cartel qui demande à bénéficier du décret gouvernemental 30-30 publié lundi, lequel prévoit la non-extradition et le non-cumul des peines pour les trafiquants qui se rendent. Il ne sera donc pas extradé aux Etats-Unis où il est réclamé par la justice qui l'accuse d'avoir organisé et contrôlé la distribution de cocaïne à Miami. Le président Gaviria s'est aussitôt félicité des *« premiers résultats »* de son décret.

Fabio Ochoa junior, âgé de trente-trois ans, est le membre le plus jeune du clan Ochoa, qui joue un rôle important dans le cartel de Medellin. Il n'est pas considéré comme un personnage important de la mafia et n'est l'objet d'aucune poursuite judiciaire dans son pays. Ce sont ses deux frères aînés, Jorge Luis Ochoa et Juan David Ochoa, qui sont les vrais patrons du clan, dont le patriarche, Fabio Ochoa, grand amateur de chevaux, vit paisiblement à Medellin, où sa résidence a été plusieurs fois perquisitionnée par la police, lui-même n'ayant jamais été arrêté. Son fils aîné, Jorge Luis, dont il dit ignorer les activités, a été appréhendé une fois pour un délit mineur, mais libéré rapidement par un juge, qui a allégué l'*« absence de preuves »*.

La famille Ochoa s'est beaucoup manifestée depuis un mois par l'intermédiaire de ses avocats, mais aussi par des communiqués adressés *« à l'opinion publique colombienne »*, et envoyés au président du comité des droits de l'homme, M. Vasquez Carrizosa, ainsi qu'au procureur général Alfonso Gomez, pour accuser la police de *« violation de domicile »*, d'*« assassinats sommaires »* et d'*« enlèvements »* (à l'encontre d'autres membres de la mafia). Ce n'est donc pas la tête basse que le clan délègue le moins vulnérable des siens pour affronter la justice.

Les exigences des narcos

En publiant le décret 30-30, destiné à obtenir la reddition des narcotrafiquants, le gouvernement avait expliqué qu'il s'agissait de répondre à *« leurs doutes et leurs inquiétudes sur les conditions et les conséquences »* de cette reddition. Le ministre de la justice, M. Jaime Giraldo, avait indiqué que le décret était basé sur les principes de la confession, de la non-extradition et du non-cumul des peines. Il avait également précisé que des prisons de haute sécurité, destinées à protéger les narcos qui se livreraient contre leurs éventuels ennemis, seraient bientôt prêtes. Autant de points sur lesquels le cartel avait obtenu gain de cause, puisqu'il s'agissait là de certaines des revendications transmises récemment au président Gaviria par le groupe de notables ayant servi d'intermédiaires entre les deux parties.

Mais les narcos veulent davantage. Alors que le gouvernement veut les contraindre à confesser leurs crimes et dénoncer leurs complices, ils considèrent, eux, qu'ils ne sont pas coupables, et demandent que le trafic de drogue soit traité comme un délit collectif de caractère spécial, et ne veulent pas être obligés de dénoncer leurs parents ou leurs proches.

En revanche, pour le ministre de la justice, la confession est nécessaire et implique une culpabilité, même *« minime »* ; la confusion des peines et leur éventuelle réduction s'entendent dans le cadre d'une *« collaboration avec la justice »*, autrement dit de *« délations »*. Enfin, le trafic de drogue reste bien un délit criminel pour le gouvernement colombien, qui affirme qu'il poursuivra, si nécessaire, les opérations de police contre les narcos, leurs laboratoires, leurs propriétés et leurs bandes armées. M. Giraldo a aussi précisé que les narcos ayant fait acte de contrition perdraient les bénéfices du décret en cas de *« fausse confession »*, de *« rétractation »* et de *« tentative de fuite »*. Ce dernier détail chiffonne les trafiquants, très soucieux depuis quelques semaines du respect des droits de l'homme en ce qui les concerne.

Hier au banc d'infamie, le cartel de Medellin proclame aujourd'hui bien haut son *« désir de paix »*, se déclare *« innocent »* des massacres du dernier week-end, qui ont fait une vingtaine de morts, et en attribue la responsabilité au cartel de Cali – son rival sur le marché de New-York – qu'il accuse d'avoir opéré *« avec la complicité d'agents de la police nationale pour semer la confusion dans l'opinion »*.

Curieusement, le ministre de la défense, le général Botero, a étayé cette version en désignant lui aussi le cartel de Cali comme responsable de la dernière orgie de sang à Medellin. M. Giraldo a fait, lui, allusion à des *« forces obscures »* voulant saboter les efforts de paix du gouvernement. Le général Maza Marquez, chef du DAS – la sécurité colombienne, ennemie jurée du cartel de Medellin, – arbore de son côté la mine amère d'un homme qui a risqué sa vie pour une issue douteuse.

La nouvelle stratégie du gouvernement a été plutôt bien accueillie par une opinion qui estime avoir payé déjà très cher la lutte contre le trafic de drogue, et qui trouve que celle-ci devrait être menée au niveau international. Mais elle suscite des remous diplomatiques. Certains ambassadeurs ont fait connaître discrètement leur inquiétude. Le représentant des Etats-Unis, M. McNamara, ne cache pas en privé son irritation grandissante. La lutte contre les trafiquants de drogue n'est plus au premier rang des soucis de Washington, accaparé par la crise du Golfe, mais elle pourrait le redevenir : tel est le message que certains diplomates européens tentent de transmettre au gouvernement Gaviria.

MARCEL NIEDERGANG

ÉTATS-UNIS

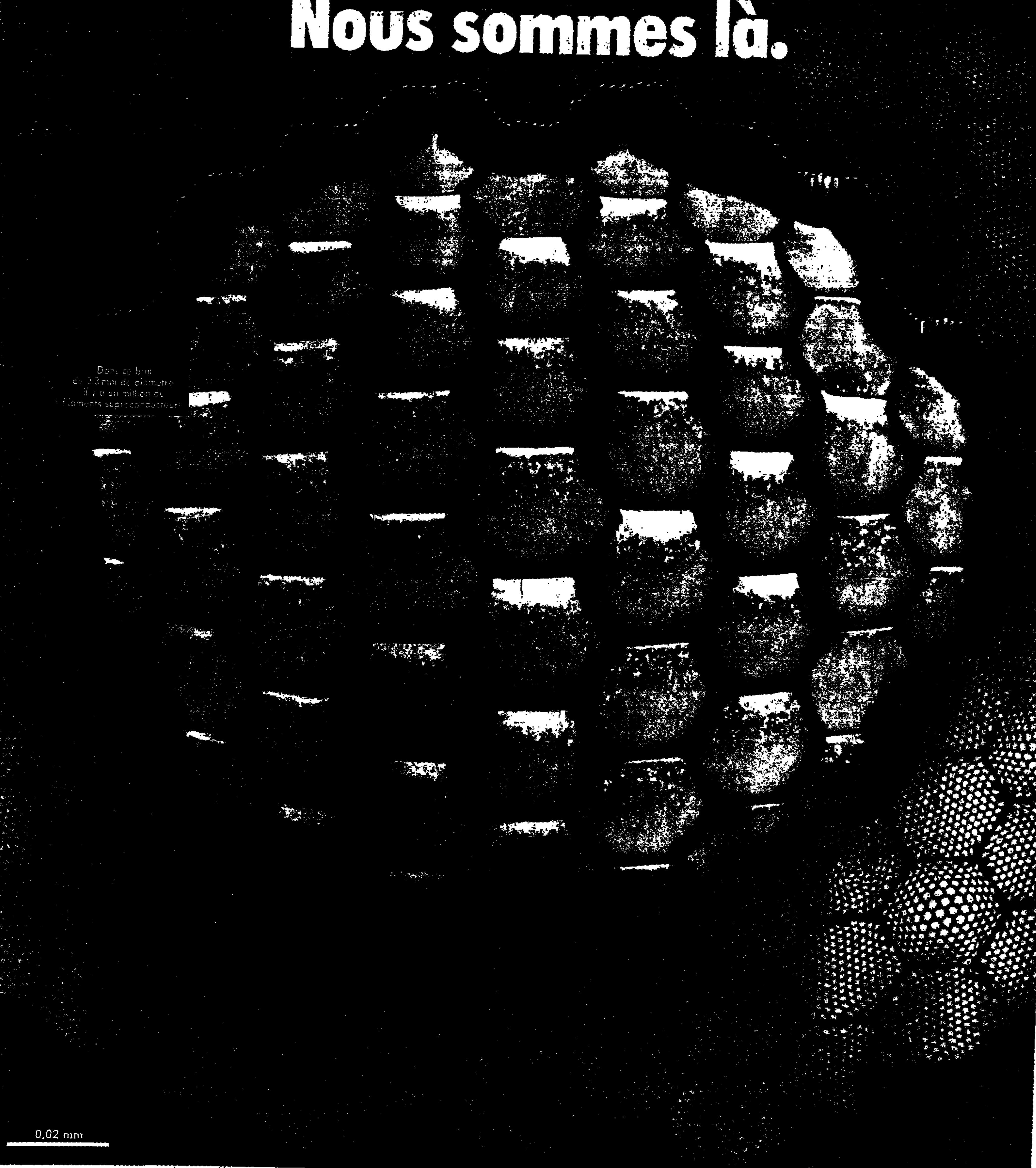
Troisième inculpation d'un Blanc accusé d'un meurtre raciste

Déjà jugé deux fois pour l'un des meurtres les plus dramatiques de l'histoire de la lutte des Noirs américains pour leurs droits civiques, un Blanc de soixante-dix ans, Byron De La Beckwith, a été inculpé mardi 18 décembre à Jackson (Mississippi) à la suite de nouveaux éléments apportés au dossier. Il avait été accusé d'avoir assassiné en 1963 un dirigeant de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, Medgar Evers. Ses deux précédents procès s'étaient terminés par des non-lieux, les deux jurys, entièrement blancs, ne s'étant pas prononcés sur sa culpabilité.

Medgar Evers avait été tué alors qu'il rentrait chez lui à Jackson. Le lendemain, un fusil à lunette télescopique était découvert dans une haie voisine. Il portait les empreintes digitales de Beckwith, membre du Conseil des citoyens blancs de la ville. Evers avait trente-huit ans. C'était un ancien combattant de la seconde guerre mondiale. Il a été enterré au cimetière national d'Arlington à Washington, et son nom est inscrit sur le monument érigé l'an dernier à Atlanta (Géorgie) pour commémorer le souvenir de cinquante tués de la lutte pour les droits civiques. – *(AFP.)*

□ **HAITI : le chef d'une délégation de parlementaires français juge le scrutin « honnête ».** – *« La démocratie haïtienne a fait un grand pas »*, a déclaré, mardi 18 décembre, à Port-au-Prince, M. Michel Coffineau, député (PS), vice-président de l'Assemblée nationale, à propos des élections générales en Haïti. M. Coffineau, qui dirigeait une délégation de sept parlementaires français venus assister à ces élections, estime que le scrutin a été *« honnête »*. Il a relevé le *« sérieux »* et la *« compétence »* des responsables des bureaux de vote, soulignant que lorsque les électeurs devaient faire appel à eux, par suite de problèmes d'incompréhension du mode de scrutin, *« leur volonté n'avait jamais été trahie »*. Il a qualifié d'*« incontestable »* le résultat en faveur du Père Jean-Bertrand Aristide, estimant qu'il faut, cependant, attendre les chiffres définitifs du Conseil électoral provisoire. – *(AFP.)*

Le 1er janvier 1991 Nous sommes là.



Le 1er janvier 1991, nous sommes là. A vrai dire, cela fait longtemps que nous préparons l'avenir par nos investissements en recherche et développement. En 1989, ils ont représenté 11 milliards de francs. Et les résultats sont là : notre TGV détient le record mondial de vitesse sur rail, à plus de 500 km/h. En matière d'énergie, nous avons mis au point Arabelle, la turbine la plus puissante du monde. Nous sommes à la pointe de la recherche en supraconductivité, en intelligence artificielle et en communications optiques.

Nos charges utiles et nos accumulateurs alcalins équipent de nombreux satellites. Dans le domaine des systèmes de communication, nous avons conçu le Minitel, et nos centraux téléphoniques numériques sont les plus répandus à travers le monde. A force de préparer le futur, nous avons peut-être omis de nous faire mieux connaître dans le présent. Aussi, à partir du 1er janvier 1991, nous aurons un nom à la hauteur de notre technologie : CGE deviendra Alcatel Alsthom.

ALCATEL
ALSTHOM

Alcatel Alsthom 54, rue La Boétie 75008 Paris

HDM - CGE ALSTHOM

ASIE

JAPON : selon des documents allemands

L'armée nipponne a massacré des dizaines de milliers de civils chinois lors du « sac de Nankin » en 1937

Que s'est-il réellement passé à Nankin entre décembre 1937 et janvier 1938 lorsque les troupes japonaises investirent la ville ? Connue comme le « sac de Nankin », la prise de la capitale chinoise de l'époque est l'un des tabous de l'histoire du Japon.

TOKYO

de notre correspondant

Minimisé par les manuels scolaires nippons, le massacre, qui, selon les estimations du tribunal de Tokyo (pendant de celui de Nuremberg), aurait fait 42 000 victimes, est l'objet sur l'archipel de polémiques continues. Il est même nié par la droite.

Des documents conservés dans les archives est-allemandes et que vient de publier l'agence de presse japonaise Kyodo contiennent les récits de diplomates allemands témoins des événements. Ils confirment de manière irréfutable qu'il y a bien eu massacre. Dans un rapport daté du 15 janvier 1938 sont notamment décrites des scènes de viols, de tueries sans discrimination et d'autres atrocités commises par l'armée impériale. Les diplomates précisent que les troupes du Kouomintang (gouvernement nationaliste chinois) abandonnèrent la ville, laissant la population civile à la merci des aggresseurs.

Selon le professeur Akira Fujiwara, de l'université de Hitotsubashi à Tokyo, ces 191 pages tapées à la machine donnent d'*« importants éclaircissements »* sur les événements. *« Ces documents officiels conservés par un Etat qui était alors l'allié du Japon* (en vertu du Pacte anti-Komintern de 1936) *montrent que ce massacre a bel et bien eu lieu. »*

La plupart des rapports sont signés d'un certain Rozen, diplomate à Nankin. Celui-ci quitta la ville le 24 décembre 1937, soit onze jours après l'entrée des troupes nipponnes. Sur le chemin qui le menait aux rives du Yangzi, où il devait prendre un bateau pour Shanghaï, il vit des *« monceaux de cadavres de civils »*. Il retourna à Nankin le 9 janvier. Il écrira dans un rapport en mars : *« Dans la campagne, des corps gisaient çà et là dans les champs et les ruisseaux ; pendant des semaines, on vit des cercueils partout en ville. »*

Une « invention » des Chinois

Parmi les documents figure un rapport du chef du bureau local du parti nazi décrivant également le massacre, notamment des exécutions en masse. Selon les estimations allemandes de l'époque, 30 000 cadavres auraient été dénombrés dans le quartier du port de Hsiakuan.

Ces documents sont publiés quelques jours après que le quotidien *Mainichi* eu rendu publique la confession aux autorités chinoises d'un ancien lieutenant-colonel qui prit part au massacre. Dans sa confession, Ota Toshio estime à plus de 100 000 le nombre des personnes tuées. Il reconnaît notamment avoir ordonné à ses hommes de jeter 19 000 corps dans le Yangzi entre le 16 et le 20 décembre. Les victimes des massacres qui respiraient encore étaient exécutées au sabre avant d'être jetées à l'eau, précise-t-il. Le commandant des troupes qui prirent Nankin a été exécuté après avoir été jugé par le tribunal de Tokyo en 1948.

Ces nouvelles révélations sur l'un des épisodes les plus sombres de l'expansionnisme nippon interviennent un mois après que M. Shintaro Ishibara, membre du Parti conservateur, eut déclaré à *Playboy* que le massacre de Nankin était une *« invention »* des Chinois et un *« mensonge »* destiné à ternir l'image du Japon.

Coauteur du livre *le Japon qui peut dire non* avec le PDG de Sony, M. Ishibara est un politicien qui n'a d'autre influence que médiatique, notamment à l'étranger, où son nationalisme sommaire cadre avec les clichés occidentaux sur le Japon. Ses déclarations n'en témoignent pas moins du refus d'une partie de l'opinion japonaise d'admettre les événements de Nankin, bien que d'éminents et courageux historiens nippons aient confirmé le massacre.

PHILIPPE PONS

□ **PHILIPPINES : condamnations de putschistes.** – Quatre-vingt-un officiers et soldats ont été condamnés, mercredi 19 décembre, par un tribunal militaire à des peines de travaux forcés allant de douze à trente-deux ans pour leur participation à un coup d'Etat manqué en août 1987. Le procès avait commencé en mai 1988. Le coup d'Etat manqué d'août 1987 avait causé la mort de cinquante-trois personnes. Le tribunal n'a pu, en revanche, juger ceux que l'on considère comme les principaux responsables du putsch manqué, notamment l'ex-colonel Gregorio Hosanan, en fuite. – (*AFP*.)

□ **La réunion de Paris sur le Cambodge.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et son homologue indonésien, M. Ali Alatas, ouvriront, vendredi 21 décembre à Paris, une réunion de quarante-huit heures avec les douze membres du CNS (Conseil national suprême du Cambodge). Cette réunion a pour objet de présenter au CNS le plan de paix de l'ONU mis au point le 26 novembre, dans la capitale française, par les Cinq Grands. MM. Alatas et Dumas sont coprésidents de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge.

MONGOLIE : un entretien avec le vice-premier ministre

« Nous subissons le contrecoup brutal de la crise économique soviétique »

nous déclare M. Dorligjav

Le vice premier ministre mongol, M . Dambyn Dorligjav, vient d'effectuer une visite en France en compagnie du ministre d'Etat pour l'environnement et du vice-ministre de la justice. Au cours de leur séjour, ils ont été reçus par MM. Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire.

Il y a quelques mois, M. Dorligjav était encore un opposant. Ce jeune juriste et vétérinaire de trente et un ans, cofondateur de l'Union démocratique mongole le 10 décembre 1989 et l'un des chefs du Parti démocratique qui a succédé à cette dernière, est devenu vice-premier ministre dans le gouvernement issu de l'élection de l'été dernier. Autrefois parti unique, le Parti populaire révolutionnaire (PPRM), qui a remporté la majorité des sièges, a formé, avec l'opposition, une coalition dans laquelle cette dernière dispose du quart des portefeuilles.

Une société « socialiste et humaniste »

M. Dorligjav est venu en France étudier l'économie de marché. *« Auparavant, nos deux pays étaient séparés par une grande barrière idéologique »*, dit-il. *« A cause d'une mauvaise idéologie, on a caché la vérité au peuple. Quand ce dernier a découvert cette vérité – une organisation sanitaire déplorable, des salaires trop bas, un niveau de vie ne correspondant pas aux exigences de notre époque..., – il s'est fâché. »*

D'ailleurs, *« on a beaucoup prêté au marxisme-léninisme pour justifier telle ou telle action »*, ajoute-t-il. Aujourd'hui, l'idéologie, comme la religion, sont devenues affaire personnelle. La « mongolstroïka » paraît irréversible et il n'est pas question de revenir à la dictature du prolétariat – que réclame pourtant un groupuscule néo-communiste – ni à la théocratie lamaïste d'antan.

Membre du PPRM, M. Zambyn Batjargal, écologue et mathématicien, devenu ministre de l'environnement avec le soutien des écologistes locaux, accepte cette critique du passé. Pour lui, le PPRM *« n'est plus marxiste-léniniste mais en faveur d'une société socialiste humaniste. Notre but à tous est le même : seuls les moyens diffèrent. »* A son vice premier ministre, qui affirme qu' *« auparavant on entrait au PPRM pour faire une bonne carrière »*, il réplique : *« Pas tous et pas moi ! »*

« Des relations depuis Gengis Khan »

Pour réussir dans la « voie mongole », en évitant les *« erreurs d'autres pays »* – URSS (crise économique), la Chine (répression politique), – le nouveau gouvernement souhaite obtenir de l'Occident et de la France, *« avec laquelle nous avons des relations depuis Gengis Khan »*, une aide humanitaire et gouvernementale. Mais aussi, des investissements dans des futures zones franches ou dans l'hôtellerie, car M. Dorligjav, malgré l'enthousiasme de son jeune âge, est conscient des difficultés qui l'attendent.

La privatisation, dès 1991, de 30 % d'une économie jusqu'à présent collectivisée, ne sera pas chose facile. Certes, un cadre législatif est mis en place et la privatisation devrait bénéficier à l'ensemble de la population, qui en recevra une part égale, sous forme d'actions. Les paysans posséderont la terre et du bétail ; les ouvriers deviendront *« copropriétaires de leurs entreprises »*.

Mais, reconnaît-il, *« notre peuple, qui n'a aucune expérience, sera choqué et nos cadres devront apprendre à travailler dans ces nouvelles conditions »*, c'est-à-dire, avec, au départ, une très forte inflation, une pénurie de biens de consommation courante et une baisse du pouvoir d'achat.

La situation est d'autant plus délicate que l'ex-bloc soviétique, avec lequel Oulan-Bator effectuait 90 % de ses échanges, *« éprouve bien des difficultés »* : *« Nous subissons le contrecoup brutal de la crise économique soviétique. Les équipements, que nous attendions, n'arrivent plus : nous sommes en rupture d'approvisionnement en pétrole. Le chômage grimpe. »*

PATRICE DE BEER

DIPLOMATIE

La controverse sur l'union économique et monétaire

Mme Elisabeth Guigou prend le parti de M. Jacques Delors

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

« Il ne faut pas se laisser dévier de l'objectif fixé – à onze – par le conseil européen qui s'est tenu en octobre à Rome ; il ne faut pas accepter de mettre en cause la troisième étape du programme d'union économique et monétaire (UEM), celle où la Communauté disposera d'une monnaie unique gérée par une banque centrale commune », a déclaré mardi 18 décembre à Bruxelles, en marge de la réunion du conseil des ministres de la CEE, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes.

Mme Guigou donne ainsi raison à M. Jacques Delors, qui s'était inquiété samedi dernier à Rome, puis lundi dans les colonnes du *Financial Times*, en voyant plusieurs ministres des finances flirter avec l'idée qu'on pourrait s'écarter des orientations fixées en octobre par onze chefs d'Etat et de gouvernement, et continuer à considérer comme une piste méritant d'être explorée le projet d'écu lourd (*hard ecu*) conçu par M. John Major alors qu'il était encore chancelier de l'Echiquier dans le gouvernement de Mme Margaret Thatcher.

« On peut envisager favorablement une diversification du rôle de l'écu, comme le propose M. Pierre Bérégovoy, mais cela ne doit ni nous retarder ni nous distraire de nos objectifs principaux », a ajouté Mme Guigou, convaincue elle aussi que la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire dont les travaux ont débuté samedi à Rome ne s'apparentera en rien à une partie de plaisir. *« On en verra d'autres. Il y aura une guérilla permanente, on trouvera toujours des experts qui essaieront de tirer l'exercice vers le bas. Il faut rester calmes et vigilants. »*

Mme Guigou estime, comme M. Delors, que les dispositions de la première étape du programme UEM – supposée débuter le 1er juillet 1990 – ne sont pas appliquées aujourd'hui de façon satisfaisante. *« Nous devrions avoir une concertation plus étroite sur les politiques des taux d'intérêt, c'est ce que demande M. Bérégovoy aux Allemands »*, a-t-elle souligné.

PHILIPPE LEMAITRE

Après la publication d'un article niant l'Holocauste

La Fondation Simon-Wiesenthal demande au CICR de rompre avec le Croissant-Rouge palestinien

La Fondation Simon-Wiesenthal a réclamé au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) la rupture de ses relations avec le Croissant-Rouge palestinien, à la suite de la publication dans le magazine de cette organisation, *Balsam*, d'un article violemment antisémite qui épouse les thèses révisionnistes niant le génocide des juifs durant la deuxième guerre mondiale.

GENÈVE

de notre correspondante

Dans une lettre au CICR, la Fondation Wiesenthal, dont le siège est à Los Angeles, déclare notamment : *« Nous vous exhortons à condamner cette provocation terrible et à rompre immédiatement toute relation avec la société du Croissant-Rouge palestinien »*.

M. Cornelio Sommarauga, président du CICR, a répondu qu'il comprenait l'indignation suscitée par l'article de *Balsam* et reçu, le 17 décembre, le directeur du Centre européen de la Fondation Wiesenthal, M. Shimon Samuels, qui a insisté pour que *« le CICR annule le statut d'observateur qu'il avait accordé au Croissant-Rouge palestinien »*.

En fait, le CICR n'a pas compétence pour annuler le statut d'une société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, tel qu'il a été reconnu par une session de la Conférence internationale de la Croix-Rouge où le CICR ne dispose que d'une seule voix.

Le statut d'observateur a été octroyé au Croissant-Rouge palestinien par la conférence qui s'est tenue à Istanbul, en 1969. La société israélienne Magen David Adom (Bouclier de David rouge) jouit exactement du même statut.

L'attitude de la Croix-Rouge pendant la guerre

Au CICR où, unanimement, l'article de *Balsam* a été condamné mais où l'on est visiblement ennuyé par les proportions prises par l'incident qu'il a provoqué, le président Sommarauga nous a déclaré : *« La teneur de cet article est inacceptable. Personne ne saurait mettre en doute ma sympathie, mon admiration et ma solidarité envers tous ceux qui veulent garder vivant le souvenir des victimes de l'Holocauste. Le génocide des juifs constitue une faillite de notre civilisation. Il faut le garder en mémoire pour qu'il ne se répète jamais. Cela étant dit, je ne vois pas comment le CICR peut rompre avec une société qu'il n'a pas eu à reconnaître »*.

Le CICR est conscient aujourd'hui des dimensions du génocide des juifs. Ce n'est pas un hasard s'il a ouvert ces dernières années ses archives (1 237 050 documents ayant trait aux « déportations de civils » par les nazis) au Pr Jean-Claude Favez, pour lui permettre de rédiger son ouvrage *Mission impossible*, où est décrit sans complaisance le comportement de la Croix-Rouge internationale envers les juifs à l'époque, avec ce que cela a comporté d'impuissance mais aussi de manque de volonté.

ISABELLE VICHNIAC

Le Japon et la Corée du Nord vont discuter de la normalisation de leurs relations

TOKYO

de notre correspondant

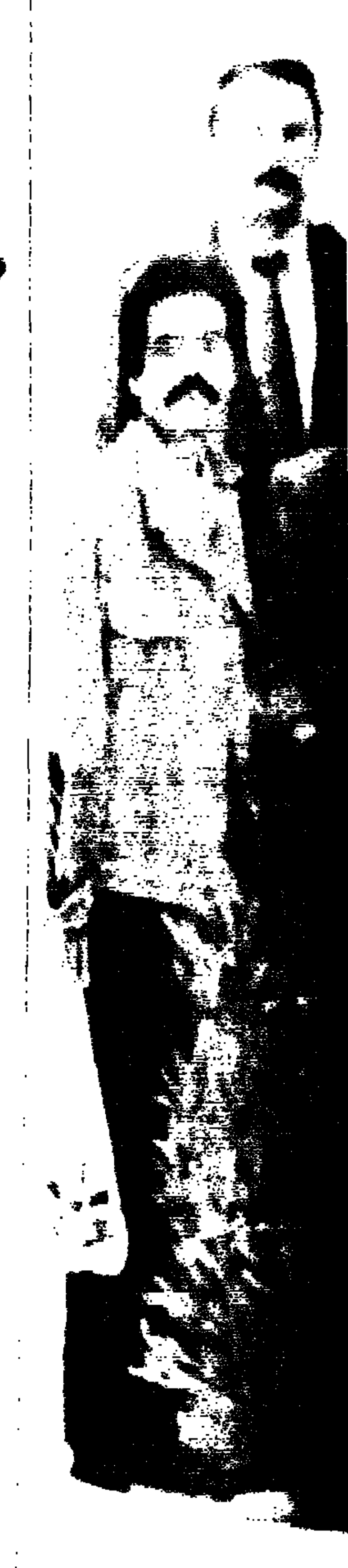
Le Japon et la Corée du Nord ont décidé, lundi 17 décembre à Pékin, d'entamer le mois prochain les négociations en vue de normaliser leurs relations. Ces négociations, qui se dérouleront à Pyongyang, s'annoncent difficiles. Afin de parvenir à un accord sur la simple tenue de la réunion, les deux parties ont dû, en effet, renoncer à inclure dans son ordre du jour les deux questions sur lesquelles achoppent les pourparlers : les Coréens du Nord exigent des Japonais des réparations tant pour la période de colonisation de la péninsule (1910-1945) que pour l'après-guerre.

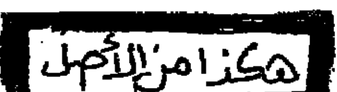
Tokyo, pour sa part, demande à Pyongyang d'autoriser l'Agence de l'énergie atomique à inspecter ses installations nucléaires. A la suite de trois sessions de négociations préliminaires, les deux parties ne semblent guère avoir fait de progrès.

Depuis l'ouverture en septembre dernier de pourparlers à haut niveau entre Pyongyang et Tokyo, le ministère des affaires étrangères japonais ne paraît pas souhaiter que les choses aillent trop vite : Tokyo entend situer la normalisation des relations avec la RPDC (République populaire démocratique de Corée) dans le contexte global de la détente dans la péninsule.

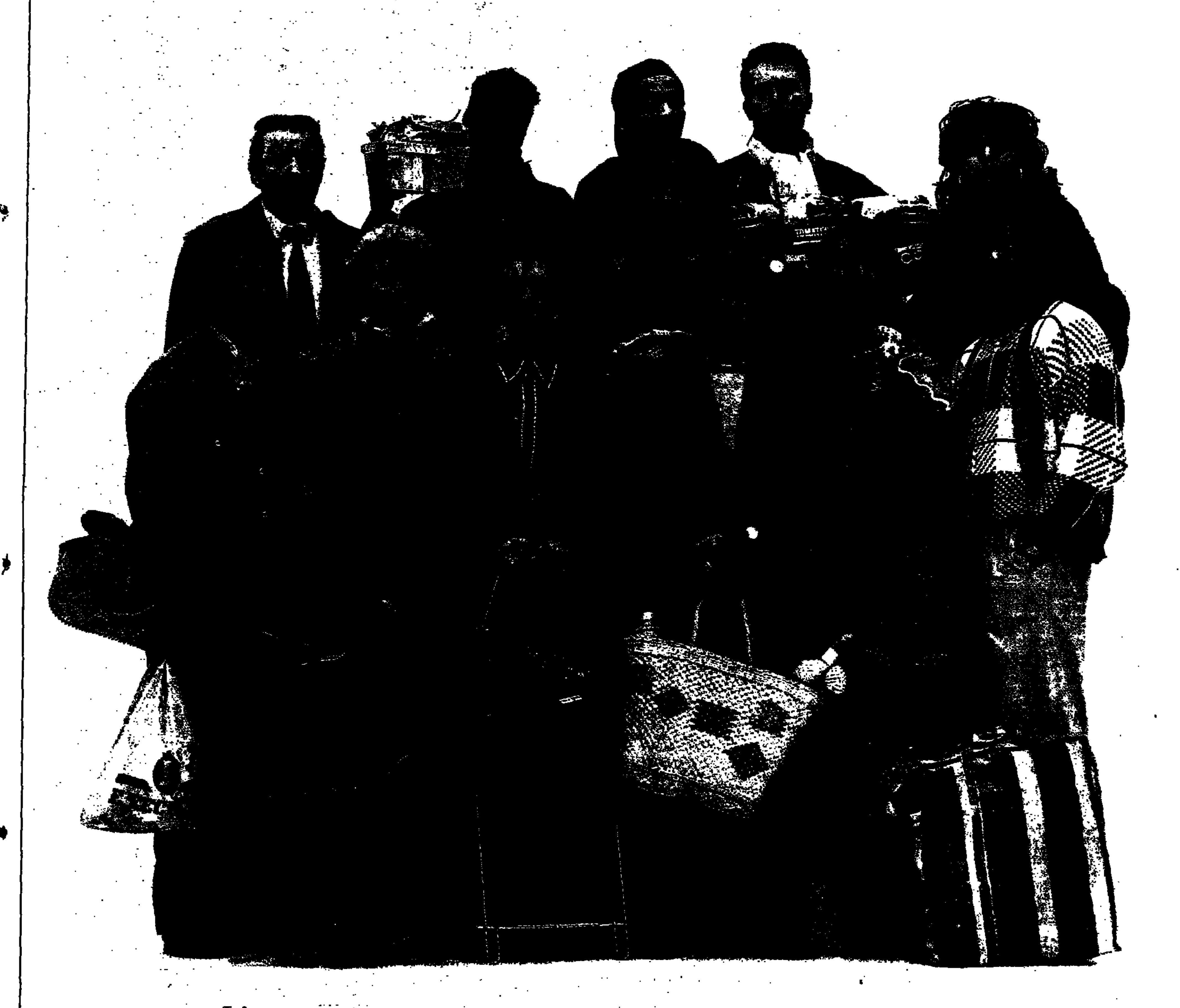
Les Coréens du Nord, en revanche, voudraient parvenir le plus tôt possible à un accord, à la fois pour sortir d'un isolement diplomatique que la déclaration de Moscou signée par le président sud-coréen Roh Tae-woo et M. Gorbachev n'a fait qu'accentuer, et obtenir du Japon une aide économique dont la RPDC a cruellement besoin.

Ph. P.





Commissions d'urbanisme dans les banlieues.
Mais pourquoi donc ceux qui font les courses sont-ils les derniers à qui l'on demande leur avis quand on fait les commissions ?



L'urbanisme technocratique doit mourir à Bron. Pour construire des villes où il fait bon vivre ensemble, pour aménager des espaces commerciaux qui ne soient pas le terrain de chasse des casseurs, les habitants comme les socioprofessionnels doivent être entendus.

Pourquoi s'obstine-t-on à construire des supermarchés sous les immeubles, avec des parkings qui se transforment en aires de jeux, avec des camions manœuvrant devant les jardins publics ? Pourquoi certaines municipalités décident-elles autoritairement de l'emplacement d'un supermarché, sans tenir compte des coûts d'exploitation ? Pourquoi ne pas comprendre aussi que les consommateurs comparent les prix, se déplacent, et abandonnent les magasins de proximité parce qu'ils sont plus chers ?

Le parlement pourrait certainement demander aux commissions d'urbanisme d'être le lieu de cette discussion. Faire en sorte que l'avis des administrations chargées de l'équipement et de la concurrence soit mieux pris en considération ; et donner plus de poids aux représentants des consommateurs, des usagers, des habitants, dont la présence n'est réduite qu'à 2 strapontins sur 21 sièges.

E.LECLERC

AFRIQUE

MAROC : rebondissement de la querelle entre Rabat et Paris

Le ministre de l'intérieur dénonce une « conspiration des pays étrangers »

L'instruction et les procès des « émeutiers de Fès » devraient s'ouvrir jeudi 20 décembre. Quelque deux cents personnes ont déjà été présentées, lundi 17 et mardi 18 décembre, devant le juge du tribunal de la ville, pour interrogatoire. A Rabat, trente-quatre jeunes ont été déférés au parquet, mardi, et inculpés de « troubles de l'ordre public », « coups et blessures », et « atteintes à la propriété de l'Etat et d'autrui ». M. Abdelkrim Ghallab, directeur du quotidien *Al-Alam*, a été cité à comparaître mardi pour répondre de la publication d'informations jugées *« erronées et tendancieuses »* par la magistrature. Le gouvernement, pour expliquer les troubles, brandit désormais le spectre d'une *« conspiration des pays étrangers »*, donnant à penser que c'est la France qui est visée.

RABAT

de notre envoyé spécial

Les sanglantes émeutes qui viennent d'avoir lieu à Fès et à Tanger risquent-elles de raviver la querelle franco-marocaine ? Evoquant ces troubles, lundi 17 décembre, devant le Parlement, M. Driss Basri, le ministre de l'intérieur et de l'information, a en effet soutenu qu'*« il existe une conspiration des pays étrangers et des media publics de ces pays avec certaines parties »*. Et d'ajouter : *« Viendra le moment où nous étalerons cette affaire sur la place publique. »*

Vieux réflexe des autorités marocaines, qui dénoncent la main de l'étranger dès qu'il y a de sérieux désordres. En 1981, le premier ministre avait accusé l'Algérie d'avoir soufflé sur le feu. En 1984, le roi en personne reprochait aux marxistes, aux sionistes et aux khomeinistes confondus d'avoir été des fauteurs de troubles. Aujourd'hui, l'identité des *« comploteurs »* est encore tenue secrète, mais, à écouter ce qui se dit dans les cercles du pouvoir, tout donne à penser que les Français sont les premiers soupçonnés.

Que la presse française ait laissé entendre que la mise en cause d'une certaine manière de gouverner d'Hassan II a nourri l'humeur frondeuse de l'opposition, des syndicats, qui ont maintenu leur appel à la grève générale, et des partis qui leur sont liés, accrédite, dans l'esprit de certaines autorités locales, la thèse d'une tentative de déstabilisation du royaume chérifien.

Vus de Rabat, ces soupçons paraissent étayés par le fait que, le jour même où les media parisiens se faisaient l'écho des émeutes de Fès, des informations puisées aux meilleures sources étaient publiées sur les conditions de détention proprement inhumaines au bagne de Tazmamart (sud-est du pays) de vingt-huit officiers marocains et de trois Français, les frères Bourequat, dont on avait perdu la trace depuis 1973 (*le Monde* daté 16-17 décembre).

Face à cette *« révélation »*, Paris ne pouvait pas demeurer coi. Le Quai d'Orsay vient donc, par la voie diplomatique, de demander à Rabat de lui fournir des éclaircissements sur le sort des frères Bourequat. Soulever la question, c'est mettre dans un embarras extrême les autorités marocaines qui ont toujours entouré de silence l'existence de lieux de détention comme le bagne de Tazmamart où croupissent un nombre indéterminé de personnes classées *« disparues »*.

L'initiative de Paris risque donc de raviver l'irritation de Rabat si tant est qu'elle se soit jamais dissipée. Très soupçonneuses, les autorités marocaines n'en finissent plus de disséquer les moindres faits et gestes de leurs partenaires français pour y lire des attitudes qui leur paraissent inamicales ou hostiles.

On s'inquiète de la prochaine sortie d'un nouveau livre brûlot – après celui de Gilles Perrault *Notre ami le roi*, – écrit par Moulem Diouri, opposant marocain, et édité à Paris par L'Harmattan. Certains officiels marocains attendent de connaître le nom du nouvel ambassadeur de France (1) – qui, selon eux, devrait bientôt arriver à Rabat – pour juger de la tournure des relations entre les deux pays.

Procès d'intention ou pas : aux yeux de Paris, la seule réalité qui compte, c'est l'énorme volume de l'aide économique et financière consentie à Rabat, sous une forme ou sous une autre, sans conditions politiques. Sait-on par exemple que le Maroc « consomme », à lui tout seul, plus de la moitié du budget de la coopération militaire du Quai d'Orsay, que, ainsi, cent soixante officiers et sous-officiers français sont *« incorporés »* dans les Forces armées royales et que deux cent cinquante militaires marocains suivent des stages en France ? C'est dire combien ces deux pays ont, entre eux, des rapports particuliers.

JACQUES DE BARRIN

(1) L'actuel ambassadeur, M. Jean-Bernard Mérimée, pourrait être prochainement nommé représentant de la France auprès des Nations unies, à New-York.

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk juge « inacceptable » la stratégie de l'ANC

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dans son message de fin d'année, le président Frederik De Klerk a répondu avec fermeté à l'ultimatum que vient de lui adresser le Congrès national africain (ANC) lors de sa Conférence consultative (*le Monde* du 18 décembre). Dans une allocution télévisée, mardi 18 décembre, le président a mis au défi les militants de l'ANC de soutenir l'engagement de leur direction politique dans le processus de négociation – plutôt que de retourner à l'ancienne période des confrontations.

M. De Klerk a catégoriquement rejeté le programme d' *« actions de masse »* de l'ANC, considérant qu'il s'agissait d'une stratégie *« antidémocratique, inacceptable »*, comme sont, selon lui, *« inacceptables la violence pour parvenir à un but politique, l'intimidation pour contraindre les uns ou les autres d'agir contre leur volonté, l'incitation à la haine raciale »*. Le chef de l'Etat s'est interrogé sur le refus de l'ANC de prendre en considération les changements intervenus au cours de l'année écoulée, alors que, pour la première fois en trente ans, *« ils ont pu tenir légalement une conférence nationale, à l'intérieur du pays »*.

Le président a dit son étonnement d'entendre les dirigeants de l'ANC parler encore de *« transfert du pouvoir »* – un thème cher à M. Oliver Tambo – alors qu' *« ils se sont engagés dans un processus de négociations »* qui doit aboutir à *« un partage du pouvoir évitant toutes les dominations »*. Le gouvernement n'acceptera jamais que *« l'anarchie »* s'installe dans le pays, ne capitulera pas sous *« les pressions »* et ne reculera devant *« aucun moyen pour assurer la stabilité »*, a prévenu M. De Klerk.

Plus tôt dans la journée, *la Gazette du gouvernement* avait officialisé les textes législatifs amnistiant les exilés politiques et définissant les modalités de leur retour. Près de soixante mille personnes sont concernées par ces mesures. Le gouvernement a publié ces textes, élaborés il y a plusieurs mois, au lendemain de la Conférence consultative de l'ANC dont l'une des résolutions menaçait de suspendre les négociations en cours si tous les obstacles – y compris celui du retour des exilés politiques – n'étaient pas levés d'ici à la fin du mois d'avril.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

SOUDAN : un cri d'alarme de la FAO

La famine menace presque toutes les régions du pays

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) vient de lancer un appel pour l'envoi de plus de 1,3 million de tonnes de denrées alimentaires au Soudan, où la famine menace. La FAO estime que toutes les régions du Soudan seront probablement affectées par les pénuries, à l'exception de l'est du pays, et évalue à cinq millions le nombre des Soudanais du Nord et du Sud qui risquent de mourir de faim au cours de l'année prochaine.

Ce nouveau cri d'alarme, lancé cette fois par une organisation dont l'objectivité et l'impartialité ne sauraient être mises en doute, confirme une fois de plus la gravité de la situation au Soudan (*le Monde* du 20 octobre et du 29 novembre). De l'avis de la plupart des experts des organisations caritatives, le pays se trouve au seuil d'une véritable catastrophe : la famine qui s'annonce sera la plus grave qu'ait jamais connue le Soudan depuis son indépendance en 1956, beaucoup plus meurtrière que celle qui ravagea le pays en 1984-1985.

Pour des raisons politiques et de propagande, le nouveau gouvernement militaire, qui depuis près d'un an et demi préside aux destinées du Soudan, a longtemps nié l'existence d'une telle menace, pour finir par la minimiser et affirmer qu'il était capable à lui seul de faire face à toute éventualité. Il justifie son refus de collaborer avec les instances internationales par le souci de *« préserver sa souveraineté nationale et sa dignité »*. En fait, tout semble indiquer que la junte de Khartoum entend utiliser la dégradation catastrophique de la situation alimentaire comme une arme politique et un moyen de pression afin de resserrer son emprise sur un pays et une population dont le contrôle lui échappe de plus en plus.

C'est ainsi que le gouvernement de Khartoum a imposé de sévères restrictions à l'action des organisations étrangères sous le prétexte fallacieux qu'elles favorisent la guérilla sudiste. Seules les organisations islamiques sont autorisées à agir en toute liberté et d'une manière sélective afin de favoriser les populations musulmanes. Lifeline Sudan, qui acheminait, sous l'égide des Nations unies, des vivres vers le Sud – aussi bien dans les zones se trouvant sous le contrôle gouvernemental que dans celles tenues par les rebelles, – a été forcée d'interrompre son programme d'aide alimentaire.

Les militaires ont contraint des dizaines de milliers de réfugiés sudistes, qui avaient trouvé un refuge précaire dans la ceinture de misère de Khartoum, à regagner leurs foyers. Selon le *New York Times*, plus de 600 000 de ces déshérités ont été forcés de retourner dans la seule province du Bahr-el-Ghazal où sévit une grave disette depuis janvier 1990. En novembre, la situation dans la province du Haut-Nil était jugée *« catastrophique »* par les experts des organisations caritatives. Selon Trevor Page, directeur du programme alimentaire mondial, la moitié de la population de Malakal, la capitale du Haut-Nil, a quitté la ville *« en quête de nourriture »*.

« Les Khmers rouges de l'Afrique »

Plus grave, la mauvaise volonté des dirigeants de Khartoum a lassé les pays donateurs, qui se montrent peu empressés de poursuivre leur action humanitaire. Les Etats-Unis, principaux bailleurs de fonds de Lifeline Sudan, après avoir longtemps fermé les yeux sur les aberrations du régime islamique et son profond mépris des droits de l'homme, ont soudain réalisé – après l'appui accordé par le régime de Khartoum à Bagdad – que les militaires soudanais étaient devenus, pour utiliser l'expression d'un haut fonctionnaire du département d'Etat, les *« Khmers rouges de l'Afrique »*.

La tentation est donc grande à Washington comme ailleurs d'abandonner le Soudan à son triste sort. Une grave et criminelle erreur que dénoncent bon nombre de responsables d'organisations humanitaires qui préconisent la poursuite des opérations de secours, à n'importe quel prix, même en contournant les circuits officiels et en ignorant le gouvernement de Khartoum. Dans la publication mensuelle, *Sudan Democratic Gazette*, qu'il édite à Londres, où il vit en exil depuis l'arrivée au pouvoir de la junte, M. Bona Mawal, l'une des personnalités les plus respectées et indépendantes de l'opposition soudanaise, affirme que la communauté internationale ne devrait pas craindre de violer la souveraineté nationale de l'Etat soudanais. *« Le régime du général Béchir*, estime-t-il, *en restant inactif et en regardant, sans réagir, mourir de faim des millions de ses citoyens, a abandonné son droit à la souveraineté... Si la communauté internationale n'accepte pas son obligation morale d'entreprendre une opération de secours sans tenir compte des réactions possibles du régime du général Béchir, elle pourrait être un jour accusée de complicité dans le génocide de millions de citoyens soudanais. Combien de gens doivent-ils mourir avant que le monde ne réalise la nature insidieuse de la junte islamique fondamentaliste de Khartoum ? »*

JEAN GUEYRAS

□ **TCHAD : un ancien ministre de M. Hissène Habré nommé conseiller du président Déby.** – M. Acheikh Ibn Omar, ancien ministre des relations extérieures dans le gouvernement de M. Hissène Habré, a été nommé conseiller spécial du nouveau président Idriss Déby, a-t-on appris, mardi 18 décembre, à N'Djamena. De même, l'ancien secrétaire d'Etat aux travaux publics, M. Pierre Tokinon, a été nommé directeur du cabinet militaire du président, tandis que M. Madingar Beremadji, ancien secrétaire général à la présidence de M. Hissène Habré, est promu directeur général des finances et matériels. – *(AP.)*

La boîte de Pandore du président Mobutu

Suite de la première page

Favorables à la révision de la Constitution et à l'instauration du pluralisme politique, les fonctionnaires appellent candidement le chef de l'Etat à *« démissionner de toutes ses fonctions »*. Ce brûlot n'a bénéficié, on s'en doute, que d'une publicité assez limitée. Une égale discrétion a entouré la contribution des évêques. Ceux-ci vilipendent un *« système politique hybride »*, qui *« puise dans le libéralisme les avantages qu'offre – à une minorité – la jouissance de la propriété privée, et emprunte par ailleurs au totalitarisme les méthodes de conquête et de maintien au pouvoir »*.

L'anodine *« consultation populaire »*, métamorphosée en boîte de Pandore, a-t-elle surpris le prési dent Mobutu ? Face à ce raz de marée accusateur, il lâche brutalement du lest et, fin avril, donne son feu vert au multipartisme. Cette décision – preuve d'*« habileté »* selon les uns, *« signe qu'il a eu peur »* selon les autres – comporte au moins un avantage tactique : le chef de l'Etat, prenant tout le monde de court, a gardé l'initiative politique.

La population, surtout dans les grandes villes, prend au mot les promesses présidentielles. Désastre économique aidant, des grèves sporadiques éclatent ici et là . L'opposition, toujours dans la clandestinité puisque la Constitution instituant le monopartisme est inchangée, commence timidement à redresser la tête.

Surveillance musclée

C'est alors qu'éclate l'affaire de l'université de Lubumbashi, capitale de la province du Shaba : dans la nuit du 11 au 12 mai, un commando d'hommes armés envahit le campus et sème la terreur parmi les étudiants. L'opposition, relayée par la presse belge, dénonce le *« massacre »* perpétré par les forces de l'ordre. Des rumeurs feront état, à l'époque, de *« plusieurs dizaines »* de victimes, certains « témoins » allant jusqu'à évoquer le chiffre de *« deux cent cinquante tués »*.

La CEE ne proteste que mollement. Mais la Belgique, choquée, exige l'ouverture d'une enquête internationale et suspend le gros de ses crédits, provoquant la fureur du président Mobutu. Cette énième brouille belgo-zaïroise semble, cette fois-ci, sérieuse. Tandis qu'une chape de silence retombe sur le Zaïre, les troupes présidentielles investissent le Shaba.

« Les hommes de la DSP (division spéciale présidentielle) *sont partout : dans les usines, dans les mines, sur les chantiers. C'est pour ça aussi que les gens font la grève – pour que l'armée s'en aille – et pas seulement pour les salaires »*, explique un habitant de Lubumbashi. Celui-ci, comme tous ceux rencontrés fin novembre, préfère garder l'anonymat. Personne – qu'il s'agisse de députés, de religieux ou d'universitaires – ne souhaite être surpris à discuter avec la presse étrangère par *« les types de la sécurité »*, c'est-à-dire les agents du Service national d'intelligence et de protection (SNIP). *« Il faut comprendre notre angoisse : on ne sait plus qui fait appliquer la loi ni quelle loi va être appliquée ! »*

Les *« incidents sérieux »*, selon l'expression de la radio nationale, qui émailleront les manifestations de début décembre, semblent leur avoir donné raison. Les exactions commises par l'armée, les tortures infligées aux « suspects », les « disparitions » de détenus, partiellement signalées par Amnesty international et, depuis juin, par la téméraire Ligue zaïroise des roits de l'homme, expliquent cette prudence tatillonne. *« La nuit dernière, alors que je rentrais à pied à mon hôtel, je me suis fait braquer*, raconte un cheminot, de passage à Lubumbashi. *Qu'est-ce que je pouvais faire ? Je me suis retrouvé en caleçon : c'était cinq militaires, ils étaient tous armés... »*

Ce système de surveillance musclée n'épargne pas les institutions de l'Etat. Ainsi, l'assemblée régionale du Shaba, qui avait, de manière tout à fait officielle, mené enquête sur les *« événements sanglants »* de mai, a vu son rapport confisqué. Non pas à cause du nombre des victimes : la commission n'avait recensé que *« trente-huit cas d'étudiants blessés »*, dénombré qu'un seul mort avéré et dix-neuf *« disparus »*. Cette honnêteté scrupuleuse n'empêche pas les auteurs du rapport de dresser un réquisitoire sévère contre les fonctionnaires, les militaires, notamment coupables d'*« abus de pouvoir »*, de *« participation active à la préparation et à la réalisation de l'agression »* ou de *« non-assistance à personne en danger »*. Pire : ils mettent en lumière, parmi les *« causes lointaines »* des événements, le fait que *« la concentration du pouvoir de décision »* repose, ici, *« entre les mains des originaires d'une même région, l'équateur »*.

Le sommet de la francophonie

Au Zaïre, comme ailleurs en Afrique, l'ouverture au multipartisme peut difficilement se faire en évacuant la question régionale ou tribale. Dans l'ancien Congo belge, vaste comme cinq fois la France et « riche » de quelque trois cents dialectes, l'histoire, depuis ces trente dernières années, n'a pas été avare en bains de sang – singulièrement dans la province du Shaba. *« Ici aussi, on a essayé de nous soudoyer, de nous offrir des postes ou de l'argent. Mais ça n'a pas marché*, affirme un député. *Mobutu a fait son temps, comment l'Occident ne le comprend-il pas ? Il doit partir.*

La colère est d'autant plus vive que la province minière du Shaba fournit l'essentiel des recettes du pays. Or le budget régional pour 1991 n'a été que très faiblement augmenté. L'assemblée régionale y a vu un camouflet. Déjà humiliée par la confiscation de son rapport sur les événements du campus, elle a voté, fin novembre, une *« motion de défiance »*, adressée au vice-premier ministre.

La rébellion qui couve au Shaba n'est pas de bon augure pour le président Mobutu. Les 60 000 à 80 000 soldats de la « gendarmerie » et de l'armée, les quelque 10 000 hommes de la garde civile (entraînés par les Egyptiens) et les 6 000 « gorilles » de la DSP (encadrés par les Israëliens) ne suffiront peut-être pas éternellement à maintenir un semblant d'ordre. Les partis de l'opposition le savent. Les dirigeants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), que préside M. Etienne Tshisekedi, du Parti démocrate et social chrétien (PDSC), conduit par M. Iléo Songo Amba, ou de l'Union fédérale des républicains indépendants (UFERI), menée par M. Kari-I-Bond, dénoncent la *« situation de blocage créée par Mobutu »*, dont le mandat présidentiel ne doit pas s'achever avant décembre 1991.

Pourtant, en cas de « grabuge », la position du chef de l'Etat risque d'être délicate. Lâché par la Belgique – dont près de 13 000 ressortissants continuent à vivre, plutôt bien, au Zaïre, – tancé par les Américains – qui ont officiellement suspendu, en juin, leur aide militaire, – le président Mobutu n'a plus beaucoup d'amis. L'Afrique du Sud, qui dispose, depuis quelques mois, d'une représentation consulaire et commerciale à Kinshasa, se contente d'envoyer des hommes d'affaires. Reste la France, premier bailleur de fonds du Zaïre, mais qu'on imagine mal en train de se lancer dans un *remake* de « la légion saute sur Kolwezi ».

Le prochain sommet de la francophonie, prévu à Kinshasa en novembre 1991, suscite évidemment bien des rumeurs. Cette éventualité, dénoncée par l'opposition comme une *« caution »* donnée au régime, ne semble pas enthousiasmer le prudent Canada. Le président Mobutu le sait, qui a envoyé, au lendemain des manifestations sanglantes de Kinshasa et de Matadi, un émissaire à Ottawa. Dans un camp comme dans l'autre, chacun a désormais conscience que l'« affaire » du sommet francophone est devenue un test politique.

CATHERINE SIMON

Le Canada opposé au « sommet de Kinshasa »

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le Canada a déclenché une véritable offensive diplomatique afin que le prochain sommet de la francophonie, annoncé pour octobre 1991, n'ait pas lieu comme prévu à Kinshasa, capitale du Zaïre, mais plutôt à Genève ou encore à l'île Maurice. A la suite de fuites dans la presse locale, Ottawa, qui aurait souhaité *« éviter tout débat public »* autour de cette délicate question, a été amené à reconnaître, vendredi 14 décembre, l'existence de ces démarches. *« Plusieurs grandes raisons peuvent amener nos partenaires à prendre en considération un autre site »*, a déclaré M. Joseph Clark, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

Parmi ces raisons figure, en premier lieu, le non-respect des droits de l'homme. Lors de son passage à Ottawa, mardi 11 décembre, M. Mushobkwa Kalimba Wa Katana, ministre zaïrois des affaires étrangères, n'a guère convaincu le gouvernement de M. Brian Mulroney lorsqu'il a affirmé qu' *« un seul étudiant était mort »* lors des évènements de l'université de Lubumbashi, en mai. L'opinion publique canadienne, quant à elle, n'a retenu que les rapports d'Amnesty International. Au plus bas dans les sondages, M. Mulroney serait à coup sûr accusé d'appliquer deux poids, deux mesures, s'il ne se montrait pas aussi ferme vis-à-vis des pays d'Afrique francophone qu'il l'a été au sein du Commonwealth vis-à-vis des politiques d'apartheid, de l'Afrique du Sud notamment.

Ottawa trouve également bien élevée l'aide financière que le gouvernement zaïrois demande pour organiser ce sommet (50 millions de dollars), au moment où le Canada est entré en récession.

Pour éviter qu'une crise s'ouvre au sein du « Commonwealth francophone », encore jeune et fragile, Ottawa souhaiterait que le gouvernement zaïrois renonce à organiser cette rencontre de lui-même ou sous l'effet de pressions insistantes. A défaut d'obtenir gain de cause, le Canada, deuxième bailleur de fonds de la francophonie après la France, serait prêt à envisager un boycottage de la réunion.

MARTINE JACOT

□ **ÉTHIOPIE : le port de Massaoua ouvert à l'aide alimentaire.** – Le gouvernement et les rebelles érythréens sont tombés d'accord pour la réouverture du port de Massaoua afin de permettre l'acheminement de l'aide alimentaire aux millions de personnes menacées de famine, a annoncé, mardi 18 décembre à Nairobi (Kenya), le Programme alimentaire mondial (PAM). Depuis sa conquête, en février, par les rebelles du Front de libération du peuple érythréen (EPLF), le port de Massaoua était resté fermé au trafic. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : un Italien et deux Ougandais enlevés par des rebelles.** – Un cameraman de la télévision italienne et deux Ougandais, dont un employé du ministère de l'information, ont été enlevés, lundi 17 décembre, par un groupe de rebelles armés dans le nord de l'Ouganda, a-t-on appris mardi de sources diplomatiques à Kampala. Les ravisseurs seraient membres du mouvement du Saint-Esprit, anciennement dirigé par la prêtresse Alice Lakwena, ou membres du Mouvement démocratique du peuple ougandais (UPDM). – *(AFP.)*

a été tiré à 536 693 exemplaires.

ne pas heurter de front les Etats-Unis

banaise. – *(AFP.)*

Le vingt-septième congrès du Parti communiste français

La volonté d'ouverture affichée par M. Marchais laisse sceptique M. Fiterman

M. Charles Fiterman a accepté, mardi 18 décembre, de reprendre sa place à la commission chargée de rédiger la résolution finale qui exposera le projet du Parti communiste pour les trois ans à venir, mais il n'a pas caché son scepticisme sur la portée réelle des gestes d'ouverture soulignés par M. Georges Marchais dans son rapport introductif au vingt-septième congrès du PCF, réuni à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) jusqu'au 22 décembre. Mercredi matin, M. Anicet Le Pors, ancien ministre, a proposé *« l'abandon du principe du centralisme démocratique »*. Dans un message au secrétaire général du PCF, M. Mikhaïl Gorbatchev réaffirme *« l'attachement inébranlable des millions de communistes soviétiques à l'amitié de leurs camarades français »*. Soulignant que *« les deux partis étaient réunis durant des années de lourdes épreuves ainsi que dans la recherche de voies du progrès social »*, le numéro un du PC soviétique ajoute : *« Nous sommes sûrs que, aujourd'hui aussi, quand des changements historiques se déroulent dans le monde, nous devons collaborer étroitement pour le grand idéal du socialisme correspondant au défi de notre temps. »*

Télévision : les dégâts d'un service public sacrifié

A FR3, le personnel en grève rejette l'ultimatum. Malaise aux « 7 d'or » sur fond de commercialisation à outrance. (Page 18)

l'Humanité

27e Congrès du Parti communiste français

UN NOUVEL ELAN DE LA REFLEXION DE L'ACTIVITE DE L'INFLUENCE COMMUNISTES

Ouvrant hier la discussion, Georges Marchais a souligné que le congrès doit répondre à ce qu'attendent les gens, les forces vives de la nation, afin qu'ils se rassemblent et qu'ils construisent un avenir à leur mesure : une société démocratique, socialiste, dans un monde de justice, de liberté, de paix. (Pages 2 à 17 et l'éditorial de Claude Cabanes)

La « une » de l'Humanité du 19 décembre 1990.

M. Georges Marchais affiche le sourire tranquille du vieil artiste qui vient de faire un sans faute dans son numéro favori. Il s'attarde sur l'estrade monumentale pendant que les derniers délégués quittent la bulle du Palais des Sports de l'île des Vannes, où le vingt-septième congrès du Parti communiste vient de vivre sa première journée de débats en ce mardi soir 18 décembre à Saint-Ouen. Le secrétaire général du PCF donne l'impression de savourer cet instant.

D'abord, il s'est habilement tiré du guêpier où il s'était fourré en invitant les délégués du PC chinois à assister au congrès, alors que, depuis quelques semaines, cette initiative provoquait un tollé parmi les militants, y compris chez certains de ses partisans. Après avoir discrètement quitté la tribune des hôtes étrangers, le matin, quand M. Marchais a condamné, sous les applaudissements, la *« répression meurtrière contre les manifestants de la place Tiananmen »* et *« les procès politiques qui portent préjudice au combat des communistes du monde entier »* (*le Monde* du 19 décembre), la délégation du PC chinois, composée de MM. Xue Ju, membre du comité central, Cui Ziduo, professeur à l'Ecole centrale du parti, Wang Jinsheng, chef-adjoint de bureau, et Lin Hai, n'est pas revenue assister aux travaux de l'après-midi. Cet incident diplomatique sera vite oublié, mais on ne pourra pas dire que le secrétaire général du PCF s'est montré trop complaisant avec ses homologues chinois. S'il est heureux, M. Marchais, ce soir, c'est aussi, et surtout, parce qu'il a pu, sans difficulté aucune, tenir le beau rôle face à son cher faux-frère, M. Charles Fiterman.

Il s'en est donné à cœur joie en entonnant le grand air de la main tendue aux contestataires, comme il l'avait déjà fait à la fin du comité central du mois de juin, une fois isolé le chef de file des « refondateurs ». Mais comment douter de la sincérité de M. Marchais lorsqu'il use de toute sa force de persuasion en vous prenant à témoin de ses gestes de bonne volonté ? Certes, entre lui et l'ancien ministre des transports, la divergence reste totale sur l'analyse de l'évolution du rapport des forces dans le monde. M. Marchais persiste à croire que M. Fiterman se trompe quand il juge que l'entente de l'URSS et des Etats-Unis dans la crise du Golfe, sous l'égide de l'ONU, est de nature à garantir la paix. Pour le reste, le secrétaire général du PCF estime avoir fait plusieurs pas en direction de sa minorité.

Oui, il faut bien reconnaître que l'état-major du PCF a péché par manque de discernement dans sa vision des régimes communistes de l'Est. Derrière les acquis économiques et sociaux, il y avait bien *« une société grevée par la bureaucratie, le conservatisme, les privilèges d'une couche parasitaire, la morgue du personnel dirigeant, la censure et les atteintes aux libertés, la démotivation dans le travail... »* Oui, le PCF s'est aveuglé. M. Marchais renvoie à ce qu'il a dit dans son rapport personnel : *« Etions-nous conscients de la profondeur de la crise de ces sociétés ? Non, et d'ailleurs, à l'exception de la Pologne, nous avons nié qu'elles étaient en crise. Il y a eu chez nous un défaut d'analyse et d'appréciation... Jusqu'au bout nous avons pensé que le socialisme des pays de l'Est pourrait se transformer pour devenir ce qu'il aurait dû être : une société faite pour l'être humain... Peut-être cette attitude de solidarité a-t-elle conduit des Français à douter de la volonté que nous affirmions de construire un socialisme différent ? Mais aujourd'hui, qui pourrait penser que nous aurions le goût du suicide au point de proposer une forme de socialisme qui a si lamentablement échoué en Europe de l'Est ? »*

L'avertissement de M. Goldberg

M. Marchais tient aussi à souligner sa réponse aux militants qui reprochent au parti l'ambiguïté de son discours dès qu'il est question des perspectives de réunification des forces de gauche au niveau national : *« Dès lors que se sera constitué un nouveau rassemblement populaire majoritaire autour d'un projet politique de transformation de la société – autrement dit, dès lors que les électeurs communistes, socialistes et bien d'autres auront clairement exprimé cette volonté, – bien des obstacles qui empêchent le Parti socialiste de revenir à gauche et qui paraissent aujourd'hui infranchissables auront du même coup disparu... »*

Et, par-dessus tout, il veut mettre en valeur *« l'esprit démocratique »* qui souffle désormais, assure-t-il, à l'intérieur du parti. Plus question de considérer *« les contradictions »* comme des *« clivages irrémédiables »* mais, au contraire, comme *« autant d'occasions de s'enrichir réciproquement »*. Là encore le secrétaire général du PCF se cite lui-même : *« Nous avons changé. Nous avons appris à ne plus craindre la diversité des approches et les différences d'opinion entre nous. Nous avons compris qu'elles sont souvent stimulantes et permettent à la réflexion commune de progresser... »* Non, M. Marchais n'est pas, il le dit, en train de faire *« un coup médiatique »*. Il jure qu'il s'agit bien d'en finir avec les séquelles du stalinisme dans le jeu du centralisme démocratique, laminoir de la liberté d'expression : *« Débattons librement, écoutons-nous ! »*

Tout cela fait ricaner, non loin de là, M. Claude Bartolone, le député de la Seine-Saint-Denis, responsable des relations extérieures au secrétariat national, qui conduit la délégation du Parti socialiste. A ses yeux, le secrétaire général du PCF n'a fait qu'*« une compilation de ses meilleurs tubes »*. Le maire communiste de Montreuil, M. Jean-Pierre Brard, autre député de la Seine-Saint-Denis, ne décolère pas. Frappé d'ostracisme par sa fédération, pour avoir ouvertement demandé le remplacement de M. Marchais, et interdit de séjour au sein de la délégation de son département, en compagnie de deux autres parlementaires, MM. Robert Montdargent et François Asensi, il n'accepte pas le coup de semonce lancé par son collègue de Montluçon, M. Pierre Goldberg, député de l'Allier, à l'adresse des maires communistes contestataires. *« J'ai relevé des faits qui m'amènent à regretter que quelques élus communistes aient tendance à se croire au-dessus du parti*, a dit M. Goldberg. *Ils considèrent trop qu'ils tirent leur autorité du seul suffrage universel. Bien sûr qu'aux yeux des gens le fait d'être élu par le vote confère une autorité assez facilement incontestée, encore que de plus en plus la conviction des gens se gagne et se consolide par les actes, dans la réalité vérifiable des faits... L'élu communiste, c'est aussi un militant du parti... On ne se sert pas de l'influence et de l'autorité qu'apporte l'exercice d'un mandat, on ne s'appuie pas sur la confiance ressortant de l'exercice de ce mandat parmi la population pour « tirer » sur son parti... »* Pour M. Brard il s'agit là d'un inadmissible appel à *« l'autocensure »* en dissonance avec les intonations du secrétaire général.

M. Marchais se situe résolument aux antipodes de ces humeurs. Il invite tous les militants communistes à faire *« le pari de l'intelligence contre le conformisme, le pari de la dignité contre le mépris, le pari du courage contre le renoncement... »*

Il note que tous les délégués se retrouvent pour dire que *« le Parti communiste français est plus que jamais communiste »*. Il se plaît à en conclure qu' *« en étant de plus en plus démocratique notre parti est et devient davantage un parti communiste moderne... »*

Il joue sur du velours avec d'autant plus de volupté qu'aucun des douze intervenants de l'après-midi n'a contesté cette vision idyllique des choses qui occulte totalement le bilan calamiteux du proche passé. A quoi bon retourner le couteau dans la plaie si le secrétaire général du PCF pratique l'autohypnose ?

Cinq contre trente-deux

Dans la nuit froide de l'île des Vannes, M. Fiterman marche seul, d'un pas lourd, torturé par les séquelles de son accident de septembre 1989. Il préfère se taire. « Son » Georges Marchais, il le connaît par cœur. Il ne vibre plus sous l'effet de la rengaine des retrouvailles fraternelles à usage externe. Il l'a trop entendue. *Bis repetita placent ?* Pas au PCF. Pour les contestataires, les choses trop vainement répétées ne plaisent plus vraiment.

L'ancien ministre d'Etat n'entend pas se départir de sa circonspection. Il l'a dit à la tribune après le discours de M. Marchais : *« Après mon départ de la commission préparatoire, début novembre, il y a eu une sorte d'esquisse d'ouverture qui ne s'est pas confirmée. Dans les conférences fédérales, il n'y a pas eu d'avancée sur le fond. Les conditions de désignation des délégations me font problème. Le rapport du secrétaire général comporte un effort d'amélioration de l'expression, un ou deux ajustements qui demandent à être regardés de près, mais il ne me paraît pas porteur d'éléments nouveaux significatifs. Dans ces conditions, je crains que la commission des résolutions n'apporte pas de modifications sur le fond ou qu'elle n'apporte que des modifications limitées. »* Ce propos a été ponctué par un silence de chambre mortuaire.

M. Fiterman accepte pourtant de participer à la commission chargée de rédiger la résolution finale du congrès mais sans illusion sur ses possibilités de pouvoir réécrire le texte initial dans le sens de son propre projet. Il le fait pour ne pas être accusé de refus de dialogue. D'autant que le congrès a accepté la condition qu'il a posée : être accompagné, au sein de cette commission, par quatre de ses amis, MM. Jack Ralite, Guy Hermier, Lucien Sève et Roland Favaro.

Ils seront donc cinq contestataires contre trente-deux orthodoxes dans l'autre congrès, le vrai, celui qui se déroule à huis clos, et ne commencera vraiment que mercredi, dans les coulisses de ce grand cocon de béton où Georges Marchais n'en finit pas de donner le change...

OLIVIER BIFFAUD et ALAIN ROLLAT

Faible représentation étrangère

L'internationalisme prolétarien n'est plus ce qu'il était. L'un des traits marquant de ce congrès est la faible représentation étrangère et le peu d'importance qui lui est donnée, alors que le facteur internationaliste a toujours joué un rôle important dans l'histoire du PCF. Jusqu'au vingt-sixième congrès (1987), une présentation spéciale des hôtes étrangers était faite aux congressistes et des *« salutations »* étaient adressées par la direction aux délégations des « partis frères ».

Une simple comparaison de la liste officielle des cent dix délégations présentes, avec celle du précédent congrès (1987), révèle que des PC encore existants, sous cette appellation ou sous une autre, n'ont pas fait le déplacement. C'est le cas des partis d'Afghanistan, de Bolivie, du Chili, du Costa-Rica, de la République dominicaine, du Népal, de Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de Roumanie, de la République de San-Marin, du Sri-Lanka, du Tchad et de la Yougoslavie. En outre, le parti Baas de Syrie est absent. En revanche, le Bangladesh, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, la Jordanie, le Rwanda, la Tanzanie, le Zaïre, la Zambie et le Zimbabwe figurent parmi les pays dont un parti a été nouvellement invité.

Le PC d'Union soviétique est représenté par Mme Galina Semionova, journaliste qui siège au bureau politique et au secrétariat du comité central. En 1987, M. Egor Ligatchev, alors numéro deux du parti soviétique, était à Saint-Ouen. Le PC chinois a envoyé un fonctionnaire, membre du comité central, alors qu'en 1987 son représentant était membre du secrétariat du comité central. Il en est de même pour le PC italien.

O. B.

Combien de délégués ?

Le Parti communiste a le goût du secret. Les contestataires l'ont assez souligné, en réclamant la « glasnost » sur les effectifs détaillés du parti, que la direction garde secrets pour, dit-elle, ne pas renseigner les Renseignements généraux. Le chiffre officiel avancé depuis plusieurs années est de six cent mille adhérents, mais chacun sait qu'il correspond à un mythe. Sont-ils deux fois, trois fois ou quatre fois moins nombreux ? Nul ne le sait vraiment.

Les chiffres semblent représenter un élément de bataille à ce point stratégique qu'il était impossible, mardi 18 décembre, de connaître le nombre exact, ou même approché, de délégués présents au congrès.

Le service de presse du PCF, dont la fonction essentielle est de ne pas renseigner les journalistes, reste évasif. On parle de mille sept cents à deux mille délégués. Pourtant, le calcul est fort simple. Chaque département – il y en a quatre-vingt-seize en France – a envoyé au congrès une délégation, qui a été élue lors des conférences fédérales du parti. Il s'agit, seulement, de faire une addition.

O. B.

□ **Précision.** – Dans nos éditions datées 9-10 décembre, nous avions indiqué que la section du PCF de Montreuil avait examiné une motion sur la présence d'une délégation chinoise au congrès. Outre M. Jean-Pierre Brard, député et maire de la ville, son premier adjoint, M. Raphaël Grégoire, et son prédécesseur à la mairie, M. Marcel Dufriche, s'étaient prononcés contre cette présence. Une erreur nous avait conduit à ranger André Grégoire, prédécesseur de M. Dufriche, parmi ces défenseurs des droits de l'homme. André Grégoire est décédé en 1988. *Le Monde* prie ses enfants de lui pardonner cette erreur.

Le gouvernement engage sa responsabilité sur la loi de finances et sur la santé

M. Michel Rocard a engagé à deux reprises la responsabilité du gouvernement (article 49, alinéa 3 de la Constitution) devant l'Assemblée nationale, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 décembre : d'abord sur le projet portant diverses dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, puis, quelques instants plus tard, sur le projet de loi de finances pour 1991 (en dernière lecture et sans changement par rapport à la précédente). Faute de majorité, M. Rocard avait déjà engagé la responsabilité du gouvernement, en première lecture, sur ces deux textes, qui seront considérés comme adoptés si aucune motion de censure n'est déposée au terme d'un délai de vingt-quatre heures. Les présidents des groupes de l'opposition (UDF, UDC, RPR) envisageaient, mardi, de déposer une motion de censure pour protester contre *« le comportement du gouvernement à l'égard du Parlement »*.

La nouvelle lecture par l'Assemblée nationale du projet de M. Evin concernant la santé et les assurances sociales, après échec de la commission mixte paritaire (Assemblée-Sénat), s'est faite, mardi 18 décembre, dans une ambiance électrique, alors que la session d'automne touche à sa fin. Les députés de l'opposition, notamment du RPR, se sont opposés à une disposition nouvelle introduite dans ce projet « fourre-tout ». Le gouvernement a déposé, en effet, un amendement, annoncé par le ministre de la santé, M. Bruno Durieux dans nos colonnes (*le Monde* du 18 décembre), qui fait passer de 5 % à 7 % le taux de la taxe sur les frais publicitaires et de promotion engagés par les laboratoires pharmaceutiques et qui élargit l'assiette de l'imposition en y réintégrant les frais relatifs à la visite médicale et aux congrès.

« Il semble bien établi que, parmi les causes de la surconsommation de médicaments, figure la surpromotion dont ils font l'objet auprès des médecins prescripteurs. Cette surpromotion – on a parlé de cardiologues envoyés en Chine ; peut-être parlera-t-on, demain, de dermatologues envoyés en Inde ? – représente, en moyenne, 18 % du chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques, alors que la recherche n'en représente que 12 % à 13 % », a expliqué le ministre des affaires sociales et de la solidarité.

Maîtriser durablement les dépenses

« Vous faites un procès excessif à l'industrie pharmaceutique. Nous ne pouvons admettre que vous jetiez l'opprobre sur l'ensemble de cette industrie », a protesté M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire), tandis que M. Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire) a accusé M. Evin de *« remonter l'opinion publique et les malades contres les médecins »*. *« A vous entendre*, a-t-il dit, *les médecins se feraient acheter par les laboratoires. »* Le député RPR a aussi reproché au gouvernement de vouloir *« modifier profondément notre système de distribution des soins »*. *« Vous voulez*, a-t-il affirmé, *tout contrôler, tout fonctionnariser : dites-le donc ! »*

« Débattons sérieusement et évitons les termes excessifs ! Vous nous avez traités de liberticides, vous nous avez accusés de vouloir soumettre les professions de santé à une dictature à la Ceausescu ! Est-ce bien le débat ? Notre ambition est, au contraire, de maîtriser durablement l'évolution des dépenses, tout en préservant un haut niveau de protection sociale, le tout dans le respect de l'exercice libéral de la médecine », a répliqué M. Durieux.

M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a reproché au ministre délégué à la santé d'avoir réservé la primeur de son plan de lutte contre les dépenses excessives *« à un journal du soir »* plutôt qu'aux députés. *« Un journal a donc plus d'importance que le Parlement, dont il faut cependant obtenir le vote ? »*, s'est-il indigné. D'autre part, M. Chamard s'est félicité du fait que le gouvernement ait accepté de faire disparaître deux dispositions, introduites en première lecture, qui alignaient strictement les traitements des fonctionnaires territoriaux sur ceux de l'Etat.

Un amendement du gouvernement modifie les articles du code des communes relatifs à l'assiette du versement de transport en région d'Ile-de-France et hors de cette région, et fixe de nouveaux taux plafonds applicables hors Ile-de-France. C'est ainsi que l'assiette du versement de transport est constituée, désormais, par la totalité des salaires versés aux salariés employés sur le territoire d'une commune ou d'un établissement public compétents en matière de transports urbains ou à l'intérieur de la région Ile-de-France, et non plus par les salaires dans la limite du plafond fixé par le régime général en matière de cotisations de sécurité sociale. *« Ce déplafonnement est assorti d'une baisse concomitante des taux plafonds du versement de transport, afin de garantir la neutralité financière de la mesure pour les employeurs publics et privés concernés »*, a précisé le gouvernement.

Enfin, le gouvernement, suivant le souhait du groupe socialiste, a modifié le dispositif qu'il avait fait adopter en première lecture concernant les stages des internes de spécialités des CHU (*le Monde* daté 9-10 décembre) : les internes de spécialité, prenant leurs fonctions à compter du 1er novembre 1991 exerceront celles-ci durant au moins deux semestres dans les hôpitaux autres qu'un centre hospitalier régional faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire ; les résidents exerceront leurs fonctions durant un semestre dans les services d'un centre hospitalier régional faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire ; les modalités d'application de ces dispositions seront précisées par un décret, qui tiendra compte des exigences de formation de chaque spécialité.

PIERRE SERVENT

□ **La FMF suspend sa participation au plan de maîtrise des dépenses.** – La Fédération des médecins de France (FMF) a annoncé mardi 19 décembre son intention de *« surseoir »* à l'application des contrats d'objectifs locaux de maîtrise de dépenses de santé dans le cadre de la convention médicale. Signataire de la convention d'avril dernier, la FMF entend ainsi protester contre la non-revalorisation de cinq francs des honoraires médicaux au 15 décembre. Cette mesure était inscrite dans le texte conventionnel mais elle n'avait pas été explicitement agréée par le gouvernement.

M. Rocard veut passer « à l'ère industrielle » pour rénover les grands ensembles urbains

L'Assemblée nationale a consacré quatre heures, mardi 18 décembre, à débattre de la « politique de la ville », qui a fait l'objet, au début de la discussion, d'une déclaration du gouvernement faite par M. Michel Rocard. Accompagné par de nombreux membres de son gouvernement, parmi lesquels MM. Louis Besson, Michel Delebarre, Michel Durafour, Claude Evin, Pierre Joxe, Henri Nallet et Jean Poperen, le premier ministre a confirmé que l'un des volets de cette politique, relatif à la redistribution de la dotation globale de fonctionnement aux communes, sera soumis au Parlement lors d'une session extraordinaire prévue au début du mois de février prochain.

Y a-t-il encore quelque chose à dire de nouveau sur la ville ? Quinze jours après les déclarations respectives du président de la République et du premier ministre, à Bron (Rhône), lors des troisièmes assises de Banlieues 89, sur les difficultés des grands ensembles et les remèdes à y apporter, l'Assemblée nationale a paru, une fois encore, mardi 18 décembre, arriver avec un train de retard dans ce débat. Certes, on a utilisé les mots de *« rap »* et de *« tag »*, pour la première fois sans doute dans l'hémicycle, mais n'est-ce pas le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, qui avait convenu, le même jour dans *le Monde*, qu'au cours de cette session les députés avaient *« passé plus de temps sur la fiscalité que sur les crédits pour les banlieues »* ?

M. Rocard n'a pas craint de rappeler que l'on avait surtout retenu, de son discours-programme du 29 juin 1988, *« la rénovation des cages d'escalier »*. Depuis cette époque, a-t-il indiqué, les crédits du Fonds social urbain ont été multipliés par cinq, ceux de la prévention de la délinquance par deux et demi. *« Conformément aux engagements du président de la République*, a-t-il précisé, *les crédits budgétaires sont dégagés, année après année, pour que l'ensemble du patrimoine HLM puisse être réhabilité avant la fin du septennat. »*

Les principes de la politique mise en œuvre depuis plus de deux ans doivent donc rester les mêmes : décentralisation, participation des habitants, conscience de la durée et globalité de l'action à mener contre l'exclusion. Simplement, il faut passer aujourd'hui *« de l'âge de l'artisanat à l'ère industrielle »*, de seize quartiers jugés *« ultra-prioritaires »* à quatre cents secteurs d'habitation réputés parmi *« les plus difficiles »*. *« Au risque d'être brutal »*, le premier ministre explique encore que la lutte contre les ghettos *« ne peut échapper à une remise en cause des conditions d'attribution des logements dans les quartiers d'habitat social »*. A ceux des députés qui l'interrompent, M. Rocard répond sèchement : *« Nous espérions de ce débat un assaut d'intelligence. »* Plus tard : *« Tout a été dit et, occasionnellement, un peu n'importe quoi. »*

Quelles que soient les résistances de ce *« cher et vieux pays, toujours avide de solidarité à condition que le voisin commence »*, la réforme de la dotation globale de fonctionnement, destinée à redistribuer les crédits d'Etat entre les communes les plus riches et les communes les plus pauvres, sera engagée dès la session extraordinaire de la fin janvier et du début février de 1991, et un projet de loi sur la maîtrise foncière et la lutte contre la ségrégation urbaine sera présenté à la prochaine session de printemps.

Les mocassins et les baskets

Intervenant juste après le premier ministre, M. Auroux, a quelque peine, selon sa propre expression, à *« délaisser les mocassins au profit des baskets »*. Le maire de Roanne, président de la Fédération des villes moyennes, estime cependant qu'*« il est urgent qu'on se pose vraiment dans ce pays le problème du coût de la concentration urbaine »*, en termes sociaux, économiques et même politiques. C'est à un tout autre *« examen de conscience »* que se livrent, ensuite, les principaux orateurs de l'opposition. Pour M. Gilles de Robien (UDF, Somme), celui-ci porte d'abord sur la défaillance de l'Etat : *« Materné par l'hôte de l'Elysée qui vous évite de penser mais vous ordonne d'agir, depuis dix ans vous êtes le pouvoir. Et vous avez oublié le pouvoir d'écouter, de comprendre et d'agir. »*

Député de Montfermeil et de Clichy-sous-Bois, comme il se présente lui-même, M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) ironise pareillement sur *« le pharaon et son architecte »* – M. Mitterrand et l'animateur de Banlieues 89, M. Roland Castro – qui se plaisaient à *« discourir, quand la famine sévissait sur le Nil »*. *« La politique de la ville est le plus grand échec de la décennie Mitterrand*, ajoute M. Raoult. *Pour changer la ville, il faut changer de politique. »*

Au nom du groupe communiste, M. Louis Pierna (Seine-Saint-Denis) estime que le gouvernement ne fait que reprendre, en le modifiant quelque peu, *« ce qui existe déjà et qui a fait qu'en dix ans le nombre des quartiers en difficulté a quasiment triplé »*. Pour le député communiste, c'est *« une direction qui permet à l'Etat de se désengager toujours plus de ses responsabilités et de faire gérer localement les conséquences sociales d'une politique nationale qui aggrave les inégalités et les exclusions »*. Cette intervention sera jugée sévèrement par le premier ministre : *« Elle dénote une langue de bois de l'épaisseur du madrier. »* Il est vrai que, dans sa réponse aux députés, après avoir écouté la totalité des intervenants, M. Rocard a cru bon d'affirmer qu'il s'était parfois *« demandé ce qu* [il faisait] *là »*. Un seul orateur a vraiment trouvé grâce à ses yeux, M. Dominique Baudis (app. UDC, Haute-Garonne).

Le maire de Toulouse avait pourtant relevé, au cours du débat, une ambiguïté dans la politique énoncée à Bron au début du mois, *« l'opposition caricaturale entre villes riches et banlieues pauvres »*, et deux impasses : l'une sur les problèmes soulevés par l'immigration, l'autre sur la délinquance et l'insécurité. Mais dans un discours modéré, davantage étayé par des remarques fondées sur son expérience d'élu d'une grande ville que par les incantations habituelles, M. Baudis avait resitué l'urgence des banlieues en évoquant les menaces de violence, d'intolérance et de racisme : *« Il n'y a plus un instant à perdre. »*

JEAN-LOUIS SAUX

Pas de politique de rechange

par Marc Ambroise-Rendu

QUEL que soit le ministre de la ville qui sera finalement désigné, le gouvernement de M. Michel Rocard aura bien du mal à résoudre les multiples problèmes des fameux quatre cents quartiers en difficulté. En revanche, l'opposition, sur ce sujet, ne lui donnera guère de fil à retordre. Quatre heures de débats à l'Assemblée nationale ont suffi au premier ministre pour se débarrasser de ses adversaires. Ceux-ci avaient délégué une dizaine des leurs pour mettre à mal la politique esquissée à Bron, il y a quelques jours, par le chef de l'Etat et que M. Rocard ne pouvait que détailler, une fois de plus, sans y ajouter grand-chose.

Cent trente parlementaires, dont quelques chefs de file, comme MM. Raymond Barre, Pierre Méhaignerie, Michel Giraud ou Jacques Toubon, étaient présents à l'ouverture de la séance. Une douzaine de membres du gouvernement les attendaient de pied ferme. Dans les tribunes bien garnies, on espérait de nobles et intéressantes passes d'armes, mais, hormis deux ou trois maires, comme MM. Dominique Baudis (Toulouse) ou André Rossinot (Nancy), qui ont émis quelques suggestions concrètes fondées sur leur expérience, les orateurs qui ont osé monter à la tribune n'étaient que des « seconds couteaux ». Les chefs de parti n'étaient pas là, ou bien ils se sont éclipsés au fur et à mesure des interventions, à l'instar de la majorité de leurs collègues.

Très vite, il est apparu clairement que l'opposition n'avait aucune politique de rechange à proposer. La maladie des banlieues est à la fois trop ancienne et trop complexe pour être traitée efficacement et rapidement par des remèdes de cheval. Elle ne s'accommode pas de solutions simplistes. Quant à l'accusation, formulée par les orateurs les plus agressifs, selon laquelle l'action menée par les socialistes depuis dix ans serait responsable de tout le mal, elle a été facilement balayée par le premier ministre. Il lui a suffi de rappeler que ni l'appel aux travailleurs étrangers, ni la construction des grands ensembles, ni la sélection à rebours qui s'y est peu à peu opérée ne datent de 1981.

En un mot comme en cent, le débat a montré qu'il n'y a guère d'autre politique possible que celle proposée par le gouvernement. Celle-ci s'articule autour de quelques textes nouveaux et sera faite, surtout, d'une multitude de mesures concrètes, parcellaires, quotidiennes, nécessitant une mobilisation générale : celle des fonctionnaires de l'Etat, des agents des collectivités locales, des responsables d'HLM, des travailleurs sociaux, des chambres de commerce, des élus locaux, etc.

Elle ne portera guère ses fruits avant des mois, voire des années. Et elle ne donnera lieu à aucune manifestation flatteuse. On comprend que l'opposition laisse au gouvernement en place la responsabilité d'une politique aussi laborieuse, et dont on n'est même pas sûr qu'elle soit politiquement payante.





POLITIQUE

nationale

M. Billardon (PS) propose une heure quotidienne de questions télévisées

Les présidents des groupes de l'Assemblée nationale, réunis autour du président M. Laurent Fabius, devaient, mercredi 19 décembre, examiner les propositions de réforme du travail parlementaires avancées par le groupe de travail (PS, RPR, UDF, UDC, PCF) que préside le vice-président de l'Assemblée M. André Billardon (PS). Il propose, notamment, l'institution d'une heure de questions quotidienne, retransmise par la télévision. M. Bernard Pons, président du groupe RPR a déjà jugé que *« tout ce que propose Fabius, c'est du pipeau ! »*

Dans une note d'orientation sur la réforme des méthodes de travail parlementaire, la commission Billardon avance des propositions *« qui doivent être considérées comme un tout »*. Certaines d'entre elles, notamment le passage de deux sessions de six mois, actuellement, à une session annuelle de neuf mois, rejoignent des propositions déjà avancées, sans succès, par M. Fabius. Les présidents des groupes RPR et UDF, MM. Bernard Pons et Charles Millon, y sont hostiles, estimant qu'il s'agirait là d'un changement de République.

Le groupe de travail propose d'améliorer le travail en commission, afin de permettre la distribution de tous les textes et leur renvoi en commission pendant l'intersession, période de semi-somnolence de l'Assemblée. Une remise précoce de rapports concis est également demandée, afin de permettre aux députés d'en pendre connaissance suffisament tôt. Des limitations plus strictes de temps de parole et du nombre d'orateurs (particulièrement pour les motions de procédure) sont proposées pour éviter les débats qui se tranforment en litanies. Le recours aux « procédures abrégées », pour les textes consensuels ou les conventions, pourrait alléger le travail parlementaire. Une procédure dites d'« adoption simplifiée » pourrait être envisagée sans que le droit d'amendement soit mis en cause.

Une autre réforme novatrice est avancée : elle concerne les procédures de contrôle parlementaire. Le rythme des séances de questions au gouvernement pourrait être réaménagé de façon à ce que l'ouverture de chaque séance de l'après-midi (mardi, mercredi, jeudi) se fasse par une heure de questions (modèle anglais). *« Ces séances seraient télévisées, mais la présence de l'ensemble du gouvernement ne serait plus exigée chaque jour. »* La valorisation réelle des commissions d'enquête et de contrôle est, aussi, recommandée. La règle du secret qui prévaut aujourd'hui pourrait être levé en partie. Des auditions publiques pourraient avoir lieu (modèle américain).

Une majorité s'est dégagée au sein du groupe pour que soit menée une étude fine sur l'influence du cumul des mandats sur le travail parlementaire. Enfin, M. Billardon croit beaucoup, pour sa part, aux vertus d'une retransmission télévisuelle beaucoup plus dynamique des travaux de l'Assemblée. Il estime que l'Assemblée pourrait mettre sur pied pour la prochaine session de printemps une régie, suceptible de fournir des images moins ternes que celles qui existent aujourd'hui.

Dans un entretien publié par *le Figaro*, mercredi, M. Millon, président du groupe UDF *« suggère de réhabiliter le pouvoir de contrôle du Parlement »*. Comme M. Pierre Méhaignerie, il propose d'autre part de faire appliquer la règle du vote personnel pour les textes les plus importants. M. Pons souhaite, pour sa part, la voir appliquée pour tous les textes en discussion, afin qu'un seul député ne puisse plus tourner les clefs du système électronique pour plusieurs de ses collègues. Pour améliorer le travail et l'image du Parlement, le président du groupe RPR, après une réunion des députés de son groupe consacrée à ce sujet, a invité le gouvernement *« à respecter l'esprit des Constituants et à n'utiliser qu'exceptionnellement la procédure du « 49-3 » et le vote bloqué »*. Il a émis aussi, au cours d'un point de presse, le souhait que le règlement de l'Assemblée nationale soit *« respecté dans toute sa vérité, y compris par la retenue sur les indemnités »* pour les députés absents.

P. S.

□ **Adoption du troisième plan emploi.** – Le troisième plan pour l'emploi du gouvernement a été adopté (par 298 voix contre 241), mardi 18 décembre, à l'Assemblée nationale, dans le texte préparé par la commission mixte paritaire (CMP) Sénat-Assemblée. L'adoption de ce texte a été rendue possible grâce à la non-participation au vote de la majorité des députés du groupe UDC, dont neuf membres, parmi lesquels M. Raymond Barre, ont approuvé le texte.

□ **Adoption définitive du texte sur le conseiller du salarié.** – L'Assemblée nationale a adopté définitivement, mardi 19 décembre, la proposition de loi socialiste relative au conseiller du salarié. Ce texte instaure un véritable statut pour ces conseillers qui interviennent dans les entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel. Les groupes de droite et du centre s'y sont opposés, les groupes socialiste et communiste ont voté « pour ». –

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs opposent la question préalable au projet de budget

Les sénateurs ont opposé, mardi 18 décembre, en seconde lecture, la question préalable (qui dispose qu'il n'y a pas lieu de délibérer) au projet de loi de finances pour 1991, proposé par M. Michel Charasse. Prenant acte du rejet, à l'Assemblée nationale, des principales dispositions apportées au texte du gouvernement par les sénateurs, M. Roger Chinaud (Rép. et ind., Paris), rapporteur général de la commission des finances, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre la discussion. M. Paul Loridant (PS, Essonne) s'est étonné du *« refus de délibérer »* de la majorité sénatoriale. Il a regretté que *« le Sénat renonce, ainsi, à cette conquête démocratique décisive qu'est le consentement à l'impôt »*.

La motion tendant à opposer la question préalable a été adoptée par 216 voix contre 96, les groupes communiste, socialiste, et certains membres du Rassemblement démocratique et européen votant contre.

G. P.

□ **Adoption du projet de loi sur la magistrature.** – Les sénateurs ont adopté à l'unanimité, mardi 18 décembre, les conclusions de la commission mixte paritaire (Assemblée nationale-Sénat) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (*le Monde* du 6 décembre).

Les divisions de l'opposition

M. Chirac fait donner la garde contre Mme Barzach

Les dissidents du RPR ne doivent s'attendre à aucune complaisance de la part des dirigeants de leur ancien parti. M. Jacques Chirac l'a confirmé, mardi 18 décembre, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale. *« Ce sont eux qui nous ont quittés ; ils s'en vont en nous critiquant ; ça veut dire qu'ils ne sont plus des nôtres »*, a-t-il expliqué, d'après M. Bernard Pons, avant de préciser que son mouvement présentera des candidats lors des trois législatives partielles provoquées par les démissions de Mme Michèle Barzach et de MM. Michel Noir et Jean-Michel Dubernard.

Le maire de Paris ne supporte pas la moindre contestation dans sa ville. Son premier adjoint, M. Jean Tibéri, qui est aussi le patron de la fédération RPR de la capitale, a été chargé de coordonner l'assaut contre l'ancien ministre de la santé. L'UDF parisienne, au nom de la solidarité de la *« majorité municipale »*, a été priée de se montrer obéissante. Le message a déjà été reçu par la fédération du CDS, qui, dans un communiqué, a annoncé son soutien à *« la candidature d'union présentée par le RPR dans le quinzième arrondissement de Paris »*.

Ce rappel à la discipline n'a pas été entendu par M. Patrick Devedjian, qui, s'il n'a démissionné ni du RPR ni de son mandat de député des Hauts-de-Seine, a déclaré, mardi, qu'il était prêt à venir soutenir Mme Barzach *« sur le terrain »*. M. Jean-Louis Dutaret, qui était délégué national du RPR pour les questions communautaires et secrétaire général du courant VIE, fondé par M. Alain Carignon, a aussi annoncé, mardi, sa démission du RPR, en raison de son désaccord avec la ligne du parti sur l'Europe.

D'autre part, le bureau politique du Front national a décidé de présenter M. Bruno Gollnisch, ancien député du Rhône et actuel élu au Parlement européen, dans la circonscription de M. Noir et M. Alain Breuil dans celle de M. Dubernard.

Th. B.







POLITIQUE

Au cours d'un colloque organisé par le club Rassembler à gauche

Dialogue de sourds entre écologistes et socialistes

Le club Rassembler à gauche, présidé par M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, a organisé, mardi 18 décembre, un colloque consacré à l'écologie, auquel participaient deux responsables des Verts, MM. Yves Cochet et Antoine Waechter.

« Nous venons d'entendre deux discours parallèles, qui, mathématiquement, n'ont donc aucune chance de se rencontrer. » Cette réflexion d'un des participants du colloque de Rassembler à gauche sur l'écologie a résumé de manière lapidaire la tonalité des débats. Il s'agissait, pour M. Sarre, soucieux d'éviter la question lancinante des alliances électorales auxquelles se refuse M. Waechter, de *« poser les jalons d'un dialogue »* entre les Verts et les socialistes. En fait d'échanges, c'est surtout le dialogue de sourds qui s'est imposé.

« Si la politique ne peut pas se passer de l'écologie, parce qu'elle raisonne sur le temps long et parce qu'elle propose un autre modèle de développement, l'écologie ne peut pas fonder une politique à elle seule », a déclaré M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, chargé de la préparation du nouveau « projet » du parti. M. Charzat a critiqué *« le fantasme du retour à l'âge d'or »* et *« l'impasse faite sur la production des biens et sur la nécessité de la croissance »*, contenus, en substance, dans le discours d'écologistes dont les revendications sont, selon lui, autant de *« nouveaux champs de manœuvres »* pour les groupes de pression capitalistes (pot catalytique pour les voitures, lessives sans phosphates,etc.).

« L'écologisme est une politique », a rétorqué M. Waechter. *« On ne peut pas réduire l'écologie à l'environnement, à une simple dimension sectorielle, juxtaposable à une politique économique, ou à une politique de défense »*, a ajouté le porte-parole des Verts. *« La crise écologique résulte d'une crise sociale, il faut donc inventer d'autres logiques économiques et sociales. L'écologisme ne peut pas se découper en tranches, il ne se conjugue pas au présent superficiel »*, a-t-il conclu, après avoir défendu une vision totale de la société.

Le désaccord, sur le fond, était manifeste. Les analyses divergentes des récents déboires électoraux des Grünen allemands l'ont encore souligné. M. Waechter a expliqué les revers de ses homologues par leurs accointances avec les partis classiques. *« Leur pensée a été polluée par des références aux idéologies anciennes »*, a-t-il indiqué. M. Charzat y a vu, au contraire, la sanction d'une vision politique trop *« fragmentaire »*, incapable de prendre en compte, par exemple, la donnée nationale.

GILLES PARIS

□ **Socialisme et République : « les pendules à l'heure ».** – Désireux de justifier leurs récentes prises de position à l'Assemblée nationale tant sur la Corse que sur le Golfe ou, encore, sur le problème des retraites, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement expliquent, dans le dernier numéro du bulletin de Socialisme et République : *« Il était temps de mettre quelques pendules à l'heure »*. *« On finissait par croire*, écrivent-ils, *que le seul enjeu de la vie politique était les contorsions de MM. Jean-Pierre Soisson et Michel Durafour (...). Mais les socialistes doivent rappeler qu'ils existent et que sans eux bien des échafaudages s'effondreraient, que leurs voix comptent, que chacune de leurs voix compte. »*

Démocratie directe à Cannes

CANNES

de notre correspondant régional

Dialogue tous azimuts avec la population, développement de la vie associative, campagnes d'information, transformation de la mairie en « maison de verre », référendums d'initiative municipale : au moment où s'accentue le divorce entre les Français et la politique et où l'on débat d'une nouvelle « citoyenneté urbaine », le nouveau maire (PR) de Cannes, M. Michel Mouillot, veut faire de sa ville un laboratoire de démocratie participative. Certaines des initiatives de ce « quadra » – il a quarante-sept ans – constituent une « première » dans le domaine de la gestion locale.

A base de *« clarté »* et de *« transparence »*, selon le maire, la « méthode Mouillot » fait recette. On s'est bousculé, pendant trois jours, du 8 au 10 décembre, au palais des festivals, pour Expoville 90, une manifestation inédite visant à présenter aux Cannois l'ensemble des services municipaux, entreprises et associations participant à une mission de service public dans la ville. Une centaine de stands, répartis sur plus de 10 000 mètres carrés, permettant de faire connaître toutes les facettes de l'administration locale, de dialoguer avec les élus et les fonctionnaires communaux et de découvrir les projets de la municipalité. Tout le monde était sur le pont : des pompiers avec l'un de leurs véhicules, au conservateur de la bibliothèque qui présentait ses livres rares, en passant par les animateurs de l'école de danse accompagnés de leurs élèves en tutus...

Ancien directeur de la régie de publicité de FR3 et spécialiste de marketing, le maire de Cannes a plusieurs longueurs d'avance sur beaucoup d'élus dans ce domaine. La veille, il avait organisé la première « convention » des vingt-quatre comités de quartiers cannois créés aussitôt après son élection, en mars 1989. Une sorte de « show » réunissant près de deux mille personnes où l'on a célébré, sur la musique de *Diva*, les vertus de la convivialité.

S'il n'a, en rien, innové en ce qui concerne ce type d'instances, le maire de Cannes a poussé très loin, en revanche, le jeu du dialogue et de la concertation avec leurs responsables. Chaque comité cannois dispose, ainsi, de délégués qui collaborent directement avec les services de la mairie (ils leur ont adressé, en un an et demi, pas moins de sept mille demandes d'intervention). Le plus difficile, de l'aveu de M. Mouillot, ayant été de faire admettre aux élus de sa majorité cet empiétement sur leurs prérogatives.

Le système Démosthène

Le maire de Cannes se défend de se servir des comités de quartiers comme d'autant de relais électoraux... Il s'est placé en première ligne en annonçant que chaque grand projet d'aménagement ou d'urbanisme fera l'objet d'un référendum d'initiative municipale. Cannes, là encore, va sortir des sentiers battus en utilisant un nouveau système informatique, baptisé Démosthène. Vingt-sept mille foyers – représentant la majeure partie des cinquante mille électeurs inscrits – vont être interrogés par téléphone. *« Si les résultats sont négatifs*, a promis M. Mouillot, *le projet sera abandonné. »* Le premier test, apparemment sans risque, portera sur la restructuration de la gare SNCF et aura lieu en mars 1991.

« Cette démarche, assure-t-il, *est la seule qui puisse empêcher le couvercle de sauter dans les villes. A Cannes comme à Montfermeil... »* A cette différence près que le chaudron social bout moins fort dans la ville du cinéma – qui a aussi ses grands ensembles – qu'en Seine-Saint-Denis. En fait, M. Mouillot, auquel on prête des ambitions politiques qui vont bien au-delà de Cannes, ne serait sans doute pas fâché de donner l'exemple d'une gestion « transparente » opposable au déplorable héritage médeciniste de Nice. Et d'apporter la preuve, du même coup, que l'on peut couper les ailes au Front national en lui retirant sa clientèle de mécontents...

GUY PORTE

DÉFENSE

Sur la base d'Avord (Cher)

L'armée de l'air reçoit son premier avion-radar AWACS

Sur la base d'Avord, nouvellement aménagée, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, devait assister, mercredi 19 décembre, à la cérémonie de réception de son premier avion-radar AWACS par l'armée de l'air. Au total la commande passée à Boeing porte sur quatre appareils. Les trois autres exemplaires seront livrés entre juillet et novembre 1991. En dollars 1987, année de la commande, le contrat représente un engagement de 550 millions de dollars, qui doit être compensé (à hauteur de 130 %) par des achats de la firme américaine à des sociétés aéronautiques en France.

En acquérant quatre avions Boeing-707 surmontés d'un « rotodôme », qui enferme les radars primaire et secondaire ainsi que les moyens de transmission, l'armée de l'air française a voulu combler le « trou » de sa détection aérienne à très basse altitude, lorsque les radars au sol, gênés par la courbure de la terre, deviennent aveugles. Un radar embarqué dans les conditions où il l'est à bord d'un AWACS *(Airborne warning and control system)* est en mesure, dix minutes après le décollage, de déceler toute intrusion jusqu'à 500 kilomètres de distance.

Les Etats-Unis, pour leurs besoins propres, disposent, depuis 1977 de trente-quatre appareils de ce modèle. L'OTAN, en Allemagne, en aligne pour son compte dix-huit, qui sont servis par des équipages multinationaux. L'Arabie saoudite s'en est offert cinq, aujourd'hui en service dans le Golfe.

En 1987, la France et le Royaume-Uni, soucieux d'avoirdes conditions spéciales de leur fournisseur, se sont alliés pour commander respectivement quatre et sept AWACS, grâce à un achat groupé qui les a fait bénéficier, par exemple, des mêmes réacteurs CFM-56 (de General Electric et de la SNECMA) et de diverses améliorations apportées à la détection radar, à la transmission, à la navigation et aux moyens de calcul à bord.

Avec ses quatre appareils, la France prévoit de constituer une escadre de détection aéroportée sur la base d'Avord, qui comprendra quatre cent cinquante personnes (les équipages sont de dix-sept navigants et techniciens par avion). Des aménagements ont été effectués à Avord pour environ 130 millions de francs. C'est à partir de cette base, dans le centre de la France, que les AWACS pourront décoller pour couvrir l'ensemble de l'espace aérien national et, en cas d'une intrusion adverse, donner des ordres d'interception à des Mirage-2000 de défense aérienne répartis à la périphérie.

Un véritable PC volant

Chaque avion, qui reçoit ses instructions du PC de la défense aérienne à Taverny (Val-d'Oise), est capable de tenir l'air pendant dix à onze heures d'affilée, et il peut accomplir des missions intercontinentales (environ 10 000 kilomètres).

La 36e escadre d'Avord, lorsqu'elle sera constituée, aura pour tâches la surveillance et la protection de l'espace aérien français, la couverture aérienne des façades maritimes, la détection au profit des forces d'action extérieure et le recueil éventuel d'avions de retour d'une opération tactique. L'avion-radar se présente, en quelque sorte, comme un vrai PC volant censé diriger des opérations en Centre-Europe ou outre-mer et analyser la menace au profit d'une force navale.

Dans l'éventualité d'opérations combinées en Europe, l'avion français pourra également œuvrer avec le système de défense allié et coopérer avec des forces aériennes de l'OTAN.

En contrepartie de la commande, le constructeur Boeing s'est engagé à acheter à des entreprises françaises, sur une période de huit ans, l'équivalent de 130 % (soit un montant de 730 millions de dollars) de la valeur du contrat. La plus grande partie de cette compensation (à hauteur de 80 % à elle seule) est l'adoption, pour la propulsion des AWACS français et britanniques, des réacteurs CFM-56 coproduits par la SNECMA. Hors moteur, d'autres partenaires industriels ont été associés comme sous-traitants de Boeing, à commencer par la SOGERMA (pour le ravitaillement en vol), Thomson-CSF, Matra, Aérospatiale ou encore UTA-Industries et Alcatel (pour certains systèmes électroniques qui contribuent à la mission).

JACQUES ISNARD

En présence de M. Rocard, le départ mouvementé du navire-école

Bataille navale autour de la « Jeanne »

M. Michel Rocard est venu, mardi 18 décembre à Brest, souhaiter bon vent aux officiers-élèves de l'Ecole navale, qui partaient avec le porte-hélicoptères « Jeanne-d'Arc » pour la traditionnelle campagne de six mois d'école d'application à la mer. Le premier ministre s'est employé à rassurer la marine sur l'importance de son rôle. M. Rocard a rappelé que *« rien ne vient remettre en question le choix (...) d'une stratégie de dissuasion nucléaire autonome »* et que *« la force océanique stratégique est aujourd'hui le pilier de cette politique, qui est la mission prioritaire de la marine »*. Le départ de la « Jeanne-d'Arc » a été marqué par une manifestation de marins-pêcheurs dans la rade militaire.

BREST

de notre envoyé spécial

La grosse masse grise de la *Jeanne-d'Arc*, entravée par une nuée de chalutiers qui, par grappes, se sont amarrés à sa coque, c'est, au choix, le géant Gulliver ligoté par les lilliputiens, ou un gros gibier assailli par une meute de chiens de chasse. Sauf qu'il n'est pas question que l'un des bâtiments les plus symboliques de la marine nationale se laisse dicter sa loi par cette meute résolue, mais fragile. Imagine-t-on que le bâtiment-école, avec à son bord, non seulement les jeunes officiers français, mais aussi des élèves étrangers, puisse retarder le départ de son tour du monde pour une manifestation de marins-pêcheurs? Alors, un peu avant 15 heures, la grosse bête s'ébroue. La sirène mugit les trois coups réglementaires. La *Jeanne* commence à faire machine arrière. Les amarres se tendent, certaines rompent. Les coques grincent, les chalutiers se heurtent, laissent des traînées de peinture sur la coque grise du porte-hélicoptères. Les marins-pêcheurs commencent à balancer injures – *« tu te croyais marin, te v'là CRS! »*, – bras d'honneur, œufs et projectiles divers sur l'équipage en tenue de sortie, aligné réglementairement sur le pont. D'habitude, la marine joue les saint-bernard auprès des pêcheurs. Aujourd'hui, la « Royale » est l'ennemie. Mais les coques de noix ne pèsent pas lourd face à la puissance du porte-hélicoptères qui, maintenant, va de l'avant, met le cap sur la passe et l'accès au large.

Les bateaux de pêche se désamarrent, mais à la sortie de la passe, deux chalutiers s'obstinent, dans une dernière tentative, à barrer la route de la *Jeanne*, qui frôle l'abordage. Puis le bâtiment-école prend de la vitesse, traîne dans son sillage une poussière de chalutiers, de plus en plus éparpillés, qui s'essoufflent à le suivre, finissent par renoncer.

Tout avait commencé en milieu de matinée, avant même l'arrivée du premier ministre, quand des dizaines de chalutiers s'étaient mis à couple, bloquant la passe principale. Lorsque le premier ministre, marin lui aussi pendant ses loisirs, débarque de sa vedette blanche pour souhaiter bon vent aux officiers-élèves rassemblés sur le pont, il leur avoue son *« envie »* et même sa *« jalousie »* à les voir ainsi prendre le large. M. Michel Rocard n'imagine probablement pas que, dans quelques heures, la *Jeanne-d'Arc* devra passer en force et qu'il lui faudra quitter le bord en hélicoptère pour échapper au blocus des pêcheurs...

Pendant que le premier ministre déjeune, les chalutiers débloquent la passe, mais c'est pour entourer la *Jeanne*. Au moment où M. Rocard doit partir, ce sont des dizaines de chalutiers qui enserrent le porte-hélicoptères. Sur les bateaux-pompes appelés à tout hasard, les pompiers ajustent leur casque. Vue du ras de l'eau, la pagaille est impressionnante. Les ouvriers de l'arsenal manifestent leur solidarité avec les pêcheurs en frappant le grilles en cadence. Les hélicoptères tournent sans interruption. Une vedette de la marine, qui tentait de rallier le porte-hélicoptères, reçoit l'ordre de faire demi-tour. Ses marins écarquillent les yeux : *« C'est le huitième départ de la* Jeanne *que je fais, je n'ai jamais vu ça! »*. La vedette du préfet maritime, qui devait venir chercher le premier ministre, restera à bonne distance. La radio crache les ordres : *« ne vous laissez surtout pas accoster par les chalutiers! »*

Pendant ce temps, à Landivisiau, MM. Rocard et Le Pensec reçoivent une délégation. Ils reprochent aux pêcheurs leurs méthodes et rappellent qu'ils connaissent leurs problèmes. Le comble, c'est que les pêcheurs voulaient « soutenir » le gouvernement au conseil des ministres de Bruxelles, mercredi 19 : pour enrayer la raréfaction du poisson, la CEE veut limiter les quotas de pêche, élargir les mailles des filets. Au large, les dernières rotations d'hélicoptères évacuent les officiels et les journalistes bloqués sur le porte-hélicoptères. La *Jeanne*, elle, taille sa route. Le 15 janvier, quand expirera l'ultimatum de l'ONU à l'Irak, le bâtiment-école sera à Rio-mde-Janeiro...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

SOCIÉTÉ/CULTURE

Le rapport annuel de l'UNICEF

Cent millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) publie, jeudi 20 décembre, son rapport annuel sur la situation des enfants dans le monde. Il revient en particulier sur la convention internationale des enfants et le sommet de New-York du 30 septembre dernier. « Ce jour-là, écrit le rapport de l'UNICEF, de grandes promesses ont été faites aux enfants des années 90. Soixante et onze chefs d'Etat et de gouvernement ont pris l'engagement de tenter d'en finir, avec les niveaux actuels de mortalité et de malnutrition, d'ici à l'an 2000 et de protéger le développement physique et mental de tous les enfants du monde. » Quarante mille enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour de malnutrition et de maladies courantes. Cent cinquante millions survivent à ces maladies, mais restent en mauvaise santé et accusent des retards de croissance. Enfin, environ cent millions d'enfants, âgés de six à onze ans, ne sont pas scolarisés.

Parmi les pays accusant les plus forts taux de mortalité d'enfants de moins de cinq ans, on trouve bien évidemment des pays déchirés par de longues guerres, tels que le Mozambique (297 pour mille) l'Afghanistan (296 pour mille). Mais on découvre aussi que le Chili peut, malgré un faible produit national brut par habitant, réduire son taux de mortalité infantile (27 pour mille), et que, en revanche, l'Arabie saoudite, dont le revenu par tête d'habitant est confortable, compte un taux de mortalité de ses enfants de 95 pour mille.

Sur fond de crise sociale et politique dans son pays, le Comité marocain de l'UNICEF montre comment, à travers une action menée dans la province rurale d'Azilal, dans le Haut-Atlas, il est possible d'améliorer le bien-être des enfants et de leurs familles.

Les impatients d'Azilal

AZILAL (Maroc)

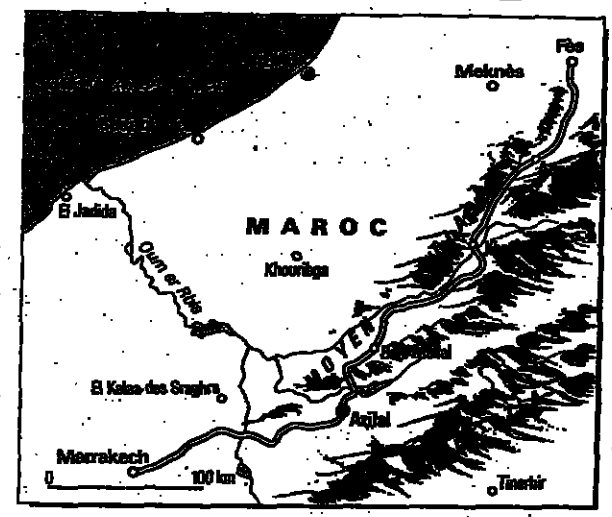
de notre envoyée spéciale

Une ceinture en cuir à la main, le policier charge une trentaine de gamins qui, aussitôt, s'égaillent en un vol de moineaux sur le terrain vague. L'un d'eux escalade un mur, lâchant, pour s'agripper, un caillou destiné aux forces de l'ordre. Avec ces enfants désœuvrés, Azilal n'aura connu, vendredi 14 décembre, jour de la grève générale au Maroc, que quelques escarmouches sans conséquence.

Il faut dire que les 430 000 habitants de la province d'Azilal n'ont guère que la pauvreté à partager. Aucun hôtel de luxe, aucune boutique plus ou moins opulente à saccager. Pas étonnant, dès lors, que les jeunes s'enfuient vers la grande ville, où ils vont grossir les 1 064 bidonvilles officiellement recensés au Maroc, abritant déjà près de 900 000 personnes.

La ville d'Azilal a la couleur de sa terre : rouge. Rouges sont les rues, les maisons, et même le soleil, en cette matinée d'hiver. Ancienne cité de garnison, elle a été construite au gré des ans et de ses habitants. Les années de grand froid, les toits se couvrent de neige, venue rappeler qu'on se trouve dans le Haut-Atlas. 27 000 âmes : ici, on ne parle pas de ville, mais avec humour, de *« bourg rural »*.

Rurale, la province l'est aussi à 90 %. L'ensemble de ses ressources tient en peu de mots : agriculture et élevage. Même pauvre, l'*Azilais* a toujours des amandes à offrir aux visiteurs avec le thé à la menthe. L'amandier aime ce sol souvent rocailleux et



dispute la place aux oliviers. Vallées et coteaux accueillent également des noyers, des pommiers, et même quelques pieds de vigne. Et le fermier cultive l'orge et le blé que les femmes trient à la main avant de les moudre entre les pierres.

Une fille sur quatre à l'école

Mais la province ne profite guère de ses ventes à cause de la déficience de son réseau de distribution. Les agriculteurs, explique en substance M. Salah Allabouch, gouverneur de la région, dépendent d'intermédiaires qui achètent à des prix bas et vendent beaucoup plus cher à la ville.

Azilal pourrait produire plus si elle pouvait irriguer ses terres et si on y amenait l'électricité. Mais alors que la province compte deux importants barrages (un troisième va être inauguré en 1991) qui alimentent en électricité Rabat et Casablanca, elle n'en tire aucun bénéfice. Oubliée du progrès, comme d'autres, elle a subi le choc de la récession, puis des politiques de réajustement.

Alors que le revenu moyen par habitant de l'ensemble du pays est de 5 270 dirhams, celui des habitants de la province ne parvient même pas à à atteindre les 1 700 dirhams. Les chiffres égrenés par le médecin-chef de la province résonnent lourdement. Cette région connaît l'un des plus forts taux de mortalité infantile du pays : 124 pour mille (contre une moyenne nationale de 78 pour mille) ; et un taux global de fécondité élevé : 200 pour mille (moyenne nationale : 141 pour mille). Elle se place dans les provinces jeunes d'un pays dont pourtant 52 % de la population a moins de 20 ans, et 37 % moins de 15 ans.

La taille des familles et le peu de ressources à partager poussent les pères à envoyer leurs fils à l'école. Mais l'éloignement des établissements scolaires et le chômage, qui atteint même ceux qui savent lire et écrire, ne favorisent pas la persévérance. Les taux d'abandon en cours de scolarité sont croissants.

Pour les filles, la situation est pire. Sur 33 010 élèves du primaire, seuls 29 % sont des filles, et ces dernières ne représentent que 27 % des 11 451 élèves du secondaire. Dès l'âge de six ans, la fillette s'occupe avec sa mère du ramassage du bois qui servira à la cuisine et au chauffage. Plus tard, elle ira chercher l'eau potable, gardera les animaux, contribuera aux travaux ménagers et aidera souvent aussi à l'artisanat local, à la tapisserie et à la broderie. En ville, où on l'inscrit plus volontiers à l'école primaire, elle en est vite retirée dès la puberté pour être rapidement mariée.

La lutte contre l'eau insalubre

En collaboration avec l'UNICEF, les responsables de la province ont établi l'an passé un recensement précis des points d'eau potable. *« L'eau représente ici l'un des éléments vitaux pour la santé et la survie des enfants »*, souligne M. Allabouch. Les statistiques montrent en effet que les maladies diarrhéiques dues aux eaux insalubres ou à la contamination des points d'eau arrivent au premier rang des causes de décès des enfants de moins de cinq ans.

Aujourd'hui, les services de la province disposent d'un tableau exhaustif des oueds, sources, puits et citernes. Seuls dix douars (hameaux) sur 1 037 bénéficient de l'eau courante. Si 8 % d'entre eux sont équipés en pompes et citernes, 54 % ne disposent d'aucun équipement. L'UNICEF fournit à la province du matériel pour amener ou stocker l'eau : pompes à main, pompes solaires, éoliennes, canalisations, formation de techniciens... l'installation et l'entretien restant à la charge des collectivités locales et des habitants des douars. Elle cherche à améliorer les conditions d'hygiène et approcher les points d'eau des douars, afin d'alléger la tâche des femmes et faire diminuer le taux de mortalité.

Tout est lié. En assurant la survie des tout-petits, on rassure les mères, qui acceptent plus facilement d'espacer les naissances. Ici, ne pas en avoir d'enfant est une catastrophe. Après avoir travaillé en ville, Jamal est revenu, pour se marier, dans son village natal, un douar accroché au sommet d'une colline auquel on n'accède qu'en Land Rover ou en 4L. *« C'était il y a dix ans, et je n'ai toujours pas d'enfant »*, explique-t-il, suivi d'un long et triste silence que nul n'ose rompre.

Depuis 1982, en même temps que le reste du pays, la province fait de gros efforts pour vacciner les enfants de moins de cinq ans. Le Maroc a restructuré son système de santé en un maillage affiné d'unités de base, dispersées à travers les campagnes et soutenues par des unités mobiles. Les vaccins distribués par l'UNICEF combattent la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio et la rougeole. Le taux des enfants vaccinés contre ces maladies, qui était dans la province de 34 % en 1982, est passé à plus de 80 % pour les moins de cinq ans en 1990.

Aujourd'hui, certaines de ces maladies ont pratiquement disparu (polio, diphtérie). D'autres ont considérablement régressé. Seules certaines formes de tuberculose non couvertes par le BCG sévissent gravement. Le ministère de la santé a décidé d'accroître les fonds destinés à lutter contre ces maladies et à acheter des antibiotiques plus efficaces qui seront délivrés gratuitement aux malades. De même, le ministère de la santé a décidé de lutter, avec l'UNICEF, contre des maladies de carence comme le goître (hyperthyroïdie), dû à un manque d'iode. Il n'est pas rare de trouver dans les douars les plus reculés de la province d'Azilal près de la moitié des enfants souffrant de cette maladie.

Des programmes sont enfin engagés pour aider les petites filles à grignoter leur retard scolaire par rapport à leurs frères et donner un coup de pouce aux femmes pour leur alphabétisation ou leur formation. Ainsi, à Azilal, des processus nouveaux se mettent-ils lentement en marche. Trop lentement, sans doute, pour une jeunesse impatiente et qui doute de son avenir.

CHRISTIANE CHOMBEAU

SCIENCES

Une loterie américaine propose une semaine dans l'espace

Mir au tirage

Une semaine à bord de la station orbitale soviétique Mir : ce sera le gros lot le plus élevé du monde que remportera le gagnant de la loterie organisée par une compagnie américaine, Space Travel Services Corporation. Depuis le lundi 17 décembre, les futurs participants de ce tirage sans précédent disposent même d'une ligne téléphonique, sur laquelle ils peuvent s'inscrire au prix de 3 dollars l'appel.

« Pas besoin d'être pilote, scientifique ou membre du gouvernement. Le boucher, la boulangère, le fabricant de bougies peuvent être tirés au sort. Cela pourrait être votre voisin. Cela pourrait être vous ! », proclame la société privée, créée cette année *« pour faire évoluer l'attitude du public vis-à-vis des vols spatiaux »*. Déclarant que des négociations étaient en cours, les autorités soviétiques, mardi 18 décembre, démentaient toutefois le fait qu'un contrat ferme eût été signé avec la société américaine.

Il y a quelques jours, on apprenait qu'une société américaine de la région de Houston (Texas) était prête à payer plus de 12 millions de dollars (60 millions de francs) à l'URSS pour envoyer un de ses employés dans la station Mir au cours du dernier trimestre 1992. La chaîne de télévision japonaise TBS, qui a payé 12 millions de dollars pour envoyer, le 2 décembre, un de ses journalistes à bord de la station orbitale soviétique, ferait-elle des adeptes ?

Envoyées par les Américains en Libye

Des mouches stériles contre la lucilie bouchère

Une première cargaison de 3,5 millions de lucilies bouchères mâles stériles, arrivée à Tripoli (Libye) le 16 décembre, devait commencer à être relâchée sur une zone de 80 ou 100 kilomètres de rayon, mardi 18 décembre. Stérilisées par irradiation dans une « usine » américano-mexicaine, ces mouches mâles sont destinées à éradiquer de Libye la lucilie bouchère, une mouche d'origine américaine, qui est redoutable pour tous les animaux à sang chaud (homme compris). Signalée en Libye en 1988, elle pourrait infester une bonne partie de l'Eurasie et de l'Afrique *(le Monde du 20 avril et du 3 juillet 1990)*.

Au cours des prochaines semaines, devraient arriver en Libye quatre autres cargaisons de 3,5 millions, puis d'autres encore de 7 millions de mouches mâles stériles. Ces envois ont nécessité une autorisation spéciale du président Bush et du Congrès américain – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

Une campagne du Fonds mondial pour la nature

Le « Panda » part à la défense des plantes menacées

Le prince Philip d'Edimbourg, président du WWF (Fonds mondial pour la nature), et M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, ont inauguré, le 6 décembre, à l'aérogare d'Orly, une campagne en faveur de la sauvegarde des espèces menacées, en particulier des plantes en danger d'extinction. Les fonds recueillis dans les aéroports de Paris par les « points Panda » – un globe terrestre transparent en forme de tirelire – aideront au financement de cette campagne (1).

Le WWF, plus connu sous le signe du panda, s'est longtemps fait une spécialité de défendre la faune sauvage. Il a notamment mené campagne pour le tigre indien, le panda chinois et l'éléphant d'Afrique, parce qu'il était plus facile de mobiliser l'opinion – et les dons – pour la sauvegarde d'un animal – symbole que pour la protection d'un espace fragile.

Mais on ne peut défendre un animal sauvage que si l'on protège aussi son milieu de vie, ce que l'on appelle un biotope. C'est pourquoi le WWF, au fil des ans, a infléchi ses campagnes au profit des espaces naturels menacés, en particulier les zones humides. En France, il consacre tous ses fonds à l'acquisition ou à la gestion de zones naturelles menacées comme les marais de la Brenne (380 000 francs par an), la plaine de la Crau (200 000 francs), la Camargue (100 000 francs pour les Salins de Badon) ou les « pelouses sèches » de Lorraine.

Le WWF s'est aussi lancé dans des opérations lourdes, comme la sauvegarde du marais poitevin, pour lequel il va consacrer annuellement 800 000 francs pendant quinze ans, du val de Saône menacé par le projet de canal Rhin-Rhône de devenir un chenal bétonné et, pour 1 million de francs, celle de la Loire, *« dernier fleuve sauvage d'Europe »*. La plus grande opération du « Panda » aura été cette année l'achat du marais d'Orx, quelque 800 hectares dans les Landes abandonnés par l'agriculture. Les ornithologues espèrent que, grâce à une gestion appropriée de ce marais, les grues cendrées viendront s'y poser sur la route de leur migration vers le Sud. Il en coûtera au total 5 millions de francs au WWF et 9,5 millions au Conservatoire du littoral.

Cet hiver, le WWF se lance dans une nouvelle campagne *« pour la sauvegarde de la diversité biologique »*. Après les animaux, les plantes. En particulier la flore des forêts tropicales, le plus important gisement botanique de la planète. *« On ne dit pas assez que 40 % de nos médicaments viennent des plantes*, explique M. Philippe Poiret, président de WWF-France. *On a toujours besoin du quinquina pour lutter contre le paludisme, du curare pour les greffes d'organe et de la pervenche rose de Madagascar pour combattre la leucémie »*.

ROGER CANS

(1) Les dons sont à adresser à WWF-France, 151 boulevard de la Reine, 78 000 Versailles. Tél : 39-50-75-14.

□ **Deux stations alpines accusées de pollution.** – La station de ski de La Clusaz (Haute-Savoie) rejette dans le cours d'eau qui la baigne une pollution *« de nature à compromettre la santé publique »*. Quant à celle du Grand-Bornand, située dans le même massif, ses effluents mettent le torrent qui la traverse *« dans une situation critique »*. Telles sont les conclusions d'un rapport d'expertise demandé par le parquet d'Annecy, à la suite des procès-verbaux dressés, il y a deux ans, par les gardes-pêche. Explication : les stations d'épuration des deux stations sont incapables de suivre les fluctuations de pollution provoquées par les marées touristiques. Leur fonctionnement est qualifié d'« *aberrant* » par le rapport. Le parquet devait se transporter sur les lieux mercredi 19 décembre.

SOCIÉTÉ

Japon, l'empire du jeu

Courses de chevaux, de hors-bord et de vélos...

Les Japonais sont un peuple de joueurs. Pour le plus grand bénéfice de la pègre

TOKYO

de notre correspondant

Elles étaient une dizaine, dans la suite réservée par Keiko dans un grand hôtel du centre de Tokyo. A leur mise, il s'agissait visiblement de riches commerçantes ou de femmes oisives aisées, entre quarante et cinquante ans. Keiko, plus jeune, la voix rauque des femmes qui fument, était d'une élégance un peu voyante. Femme du chef d'une bande de truands de moyenne importance dans le quartier d'Ikebukuro à Tokyo, elle avait organisé ce soir-là un jeu clandestin comme elle le fait régulièrement.

Autour d'un jeu de cartes japonaises, dont les motifs sont des fleurs (*hanafuda*), la partie devait durer de 6 heures du soir à minuit, menée d'une main très professionnelle par Keiko : en fin de partie, 18 700 000 yens (1) avaient circulé.

10 000 milliards de yens de paris

Bien que la majorité des centaines de parties clandestines organisées chaque soir dans Tokyo soient surtout fréquentée, par les hommes, les Japonaises y prennent aussi une part active. Les jeux clandestins féminins s'organisent en fonction de réseaux de connaissances. Ils gravitent autour d'une femme liée au milieu, le plus souvent épouse ou maîtresse d'un truand. Bien qu'il existe des salles de jeu clandestin – du tripot en sous-sol d'autrefois au club très privé, – beaucoup de jeux d'argent se déroulent dans des hôtels, les changements de lieu les rendant moins repérables par la police.

Les casinos sont interdits. Mais les Japonais, adeptes du travail, n'en sont pas moins aussi un peuple de joueurs. Les Japonaises également. Ces dernières représentent 8 % des dix millions de personnes qui se pressent chaque semaine sur les champs de courses.

Le montant des paris sur les courses de chevaux, de hors-bord, de vélos et autres s'est élevé, en 1989, à quelque 7 750 milliards de yens, soit une augmentation de 13,8 % par rapport à l'année précédente. En 1991, selon l'Institut de recherches Nikko, il atteindra près de 10 000 milliards de yens. Si on tient compte des paris parallèles contrôlés par la pègre, le chiffre devrait être doublé. Selon la police, les jeux clandestins et le *bookmaking* rapportent à la pègre 16,9 % de ses revenus, soit 250 milliards de yens. En réalité, infiniment plus, le montant des paris illégaux étant sans doute égal à celui de la vente légale des tickets...

L'année dernière, les paris mutuels légaux se sont élevés à 2 500 milliards de yens, soit 230 fois plus qu'en 1954 lors de leur création. Les courses de hors-bord et de vélos, qui donnent lieu aussi à des paris, ont un chiffre d'affairesde 1 800 et 1 600 milliards de yens. Quant aux 14 000 salles de *pachinko* (le fameux flipper nippon), indirectement un jeu d'argent par la revente dans des échoppes des marchandises gagnées, leur chiffre d'affaires s'élevait, en 1989, à quelque 13 000 milliards de yens, soit une augmentation de 13 % en un an, soit aussi le montant des ventes d'automobiles l'année précédente.



Dans le Japon moderne, si l'on compte certes quelques grands « flambeurs » que l'on retrouve à Macao ou à Las Vegas (tel l'affairiste Akio Kashiwagi, qui perdit, en mai dernier, 10 millions de dollars à une table de baccara d'Atlantic-City), le jeu, sous ses formes les plus diverses, reste un passe-temps essentiellement populaire. La loterie nationale (*takarakuji*) est sans doute la forme la plus propre, mais aussi la moins profitable, des jeux d'argent.

Des personnages au passé trouble

Cette loterie nationale se développa surtout au lendemain de la défaite de 1945 sous l'occupation américaine. Pendant plus de vingt ans les tickets n'ont coûté que 100 yens (300 aujourd'hui) pour un gros lot de 100 millions. Les bénéfices des cinq loteries du Japon vont aux collectivités locales et à la Banque Dai Ichi Kangyo, qui détient les droits exclusifs sur ces opérations. Trente-deux millions de Japonais achètent des billets de loterie chez quelque dix mille vendeurs.

En revanche, les courses de chevaux et de hors-bord, les deux activités les plus lucratives, sont des bastions du monde interlope. Autorisées par l'occupant américain, elles sont tombées sous la coupe (entièrement pour ce qui concerne les courses de hors-bord et partiellement dans le cas des chevaux) de personnages au passé trouble, dont les Américains avaient besoin lorsqu'il s'est agi, au début de la guerre froide, de faire du Japon l'une des clés de leur stratégie anticommuniste dans le Pacifique.

Après avoir cherché à démocratiser l'archipel, Washington réarmait la droite nippone et allait tirer parti des relations de certains de ses membres avec les milieux les plus interlopes. Arrêtés sous l'inculpation de crimes de guerre pour leur militantisme nationaliste et leurs actions, notamment en Chine, Ryoichi Sasakawa et Yoshio Kodama furent relâchés sans procès, trois ans après leur incarcération.

Les courses de hors-bord, sous la tutelle, très théorique, du ministère des transports, sont organisées par Japan Motorboat Racing Association, contrôlée par M. Sasakawa. Celui-ci s'est-il lancé dans cette activité après avoir lu en prison un article du magazine *Life* comme le veut son hagiographie ou bien – ce qui est plus vraisemblable – sur les conseils des agents américains ? A sa sortie de prison, il disposait en tout cas de fonds importants, d'origine inconnue, et de solides appuis politiques : la loi lui donnant le monopole sur les courses de hors-bord passa à la Chambre basse en 1951, avec la bénédiction des forces d'occupation.

L'association reçoit 4 % des profits sur les paris : soit, en 1989, la coquette somme de 78 milliards de yens. A partir de là, Sasakawa allait constituer un empire, au centre duquel on trouve la Fondation des industries de construction navale qui finance des activités charitables et culturelles. De « nobles » initiatives qui n'ont pas forcément rehaussé la respectabilité de M. Sasakawa – au Japon du moins car, à l'étranger, les bénéficiaires de ses largesses ne sont guère regardants : manipulateur de l'extrême droite, fournisseur autrefois d'hommes de main au camp conservateur, lié à la secte Moon comme à la pègre, ce « patriarche » reste une personnalité intouchable.

Mah-jong et pots-de-vin

Kodama, mort en 1984, fut, à une époque, très lié au monde du turf, dont il tirait de solides profits. Sous la tutelle du ministère de l'agriculture, les courses de chevaux sont « protégées » par des membres du clan de l'ancien premier ministre Tanaka (passé aujourd'hui à M. Takeshita) au sein du Parti libéral-démocrate. Pour beaucoup de municipalités, les courses de chevaux et de hors-bord constituent la plus importante source de revenus, et les milieux politiques conservateurs, comme l'opposition, veillent aux intérêts de l'Association hippique nippone, qui, en retour, les finance.

Parmi les jeux qu'affectionnent les Japonais, il y a enfin le mah-jong, un jeu complexe né en Chine. Populaire parmi les étudiants, les petits employés et le monde ouvrier, le mah-jong se pratique dans quelque 26 000 salles. Le chiffre d'affaires reste important (300 milliards de yens), mais depuis quelques années la location des tables est en baisse (– 2 % par an). Dans les lieux privés, les parties donnent lieu à des mises plus ou moins importantes, servant même parfois de couverture au versement de pots-de-vin. C'est ainsi, dit-on, qu'un homme d'affaires japonais rétribuait les passe-droits que lui obtenait Dewi Sukarno, épouse japonaise de l'ancien président indonésien. C'est aussi, parfois, à la faveur de parties, généralement de dés ou de cartes, que les gangsters règlent un différent ou scellent des alliances. Ces *socho tobaku* (« le jeu des présidents »), abondamment présentés dans les films de yakuza, donnent lieu à tout un cérémonial, lointain succédané des jeux de la cour évoqués dans les premiers textes nippons.

PHILIPPE PONS

(1) 1 franc vaut 26 yens.

Des écrivains refusent la réforme

Les maquis de l'orthographe

Peut-on vivre sans accents circonflexes insolites et sans traits d'union problématiques ? Peut-on vivre sans les épines orthographiques qui font la beauté de cette rose qu'est la langue française ? Des écrivains et des linguistes, parmi lesquels Michel Tournier, Hector Bianciotti, Philippe Sollers, Maurice Rheims, Cavanna et Yves Berger, ont adhéré à un « *mouvement de protestation et de refus* » contre la réforme de l'orthographe.

Mardi 18 décembre, la fronde est devenue publique dans les grands salons feutrés de la Maison de l'Amérique latine, à Paris. Loin des bruits de bottes dans le Golfe et de l'agitation des banlieues, l'Association pour la sauvegarde de la langue française et l'association Le français libre, présidée par le député UDC François Bayrou, ont fusionné et lancé un appel commun pour mieux lutter contre les diktats orthographiques. Et ceux qui verraient un petit parfum d'adultère à cette liaison de la politique et de la littérature se trompent : le but de l'alliance n'est autre qu'une croisade contre « *la procédure autoritaire qui tend à imposer, en prenant les apparences extérieures du droit, une nouvelle orthographe (...) arbitraire et sans justification objective* », dont le seul effet sera de déconsidérer « *la langue écrite et ses règles* ».

Selon les signataires de l'appel, les réformes de ce type se font empiriquement et rien ne sert de mettre en cause les subtilités de la langue dans les difficultés d'apprentissage des jeunes. « *Au lieu de changer la norme, il convient de mieux en enseigner les rudiments* », affirment-ils. Partant du principe que les modifications entérinées par l'Académie française n'ont pas force de loi, ils n'hésiteront pas à saisir le Conseil d'Etat dès qu'un texte officiel paraîtra sur le sujet. En attendant, ils ont décidé de prendre le maquis pour résister, par la plume, à cette atteinte aux droits de la langue.

RAPHAËLLE RÉROLLE

JUSTICE

A Los Angeles

Le procès de Christian Brando a été fixé au 14 janvier

Le procès de Christian Brando, accusé de l'assassinat de Dag Drollet, l'ami de sa demi-sœur Cheyenne, a été fixé au 14 janvier. Selon l'agence Associated Press, Christian Brando a répondu « oui » lorsque M. Robert Thomas, juge au tribunal de Santa-Monica (Californie), lui a demandé, le 11 décembre, si son procès, fixé primitivement au 5 novembre, pouvait être remis au milieu du mois de janvier.

Cette décision du tribunal de Santa-Monica intervient alors qu'on ne sait toujours pas si Cheyenne Brando, qui vit à Tahiti, pourra venir témoigner au procès de son demi-frère, le fils aîné de l'acteur Marlon Brando. Tentatives de suicide ou surdoses de médicaments, elle a été hospitalisée à deux reprises dans un état grave ces dernières semaines. Il y a quelques mois, elle avait été inculpée de complicité d'assassinat par un juge d'instruction de Tahiti, avec interdiction de quitter la Polynésie française.

Cette inculpation avait été prononcée à la demande de la famille de Dag Drollet qui craignait que Cheyenne Brando échappât à la justice américaine après son départ précipité de Los Angeles où son demi-frère venait d'être écroué provisoirement pour assassinat.

L'état psychique de Cheyenne Brando et l'interdiction qui lui est faite jusqu'à présent de quitter Tahiti risquent de compliquer le procès de son demi-frère, à moins que la justice française et la justice américaine s'entendent pour recueillir d'une manière ou d'une autre son témoignage.

Française de Polynésie par sa mère, Cheyenne Brando est le témoin numéro 1 du meurtre de Dag Drollet. Le soir de l'assassinat de celui-ci, elle aurait entendu son demi-frère déclarer qu'il allait « *tuer* » son ami. Elle l'avait ensuite suivi chez une amie de Christian Brando où celui-ci avait pris l'arme du crime. Ensemble, ils étaient revenus au domicile de Marlon Brando, sur les hauteurs de Santa-Monica, où Christian Brando avait tiré sur Dag Drollet (*le Monde* du 6 octobre).

Le témoignage de Cheyenne Brando est essentiel dans la mesure où il pourrait éclairer la justice américaine sur ce qui s'est passé exactement le soir du crime. La famille de Dag Drollet soutient qu'il y a eu préméditation, et dans ce cas Christian Brando risque la réclusion à perpétuité. Les avocats de ce dernier prétendent que la victime est morte par accident au cours d'une bagarre, et dans cette hypothèse Christian Brando encourt quatre ans d'emprisonnement maximum pour homicide involontaire.

B. L. G.

RELIGIONS

Mgr Gourves est nommé évêque coadjuteur de Vannes

Le pape a nommé, mercredi 19 décembre, le Père François-Mathurin Gourves, du diocèse de Quimper, comme évêque-coadjuteur de Vannes, appelé à succéder à Mgr Boussard, âgé de soixante-treize.

[Né le 17 juin 1929 à Plougastel-Daoulas (Finistère). François-Mathurin Gourves a fait ses études au grand séminaire de Quimper, au séminaire français et à l'Université grégorienne de Rome. Ordonné prêtre en 1953, il a été successivement vicaire à Landerneau, aumônier diocésain de la JOC, curé d'une paroisse de Brest, puis vicaire général du diocèse de Quimper, chargé de la mission ouvrière, des questions de migrants, santé et enseignement public.

En 1989, il avait été nommé secrétaire général de la commission sociale de l'épiscopat français.]

FAITS DIVERS

Quatorze trafiquants de drogue interpellés à Paris

Quatorze trafiquants interpellés, trente-huit kilos de drogue (cocaïne et héroïne) saisis : le coup de filet réalisé vendredi 14 décembre par les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) a mis fin, selon les commissaires Bernard Frahi et Emmanuel Farrugia, à « *deux réseaux parfaitement organisés* ». Deux filières totalement indépendantes qui aboutissaient en Italie d'où la drogue devait approvisionner l'Europe. Pris en flagrant délit à la gare de Lyon et dans un appartement du 16ᵉ arrondissement de Paris avec 19 kilos de cocaïne, les cinq Colombiens et les deux Italiens seraient membres du cartel de Cali et de la mafia. Les sept autres trafiquants, quatre Libanais, deux Français et un Chypriote, ont été interpellés dans un grand hôtel parisien en pleine transaction portant sur 19 kilos d'héroïne en provenance de Beyrouth.

□ **Dix-huit mois de prison ferme pour les responsables d'un accident de la route.** – Le chauffeur d'un poids lourd ainsi que le propriétaire du camion à l'origine d'un accident mortel de la circulation survenu, le 3 juillet, sur l'autoroute A7, à la hauteur de Chasse-sur-Rhône (Isère) ont été condamnés, mardi 18 décembre, à dix-huit mois de prison par le tribunal correctionnel de Vienne.

Trois personnes avaient trouvé la mort dans cet accident dont la cause avait été attribuée à la vitesse excessive et au manque d'entretien du véhicule. Les pneumatiques du poids lourd, en particulier, étaient totalement lisses.

SPORTS

Les Jeux olympiques d'hiver de 1992

Albertville ouvre sa billetterie

A quatre cent dix-sept jours de la cérémonie d'ouverture, le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville (COJO) a annoncé, mardi 18 décembre, la mise en vente des billets des Jeux d'Albertville de 1992 (*le Monde* du 18 décembre). Quelque 800 000 billets sont disponibles pour toutes les épreuves qui auront lieu entre le 7 et le 23 février, ainsi que pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

La vente de billets a débuté mardi par les réservations groupées. Deux formules d'achat sont ainsi proposées à des prix variant entre 180 et 1 640 F : les « *JO passes* » comprenant l'acquisition de deux à cinq billets et les « *JO schuss* » comprenant un forfait de ski de six jours et des billets pour des épreuves se déroulant sur le même domaine skiable. Le 15 mars 1991, commencera la mise en vente des billets à l'unité avec des prix s'échelonnant de 60 à 1 000 F pour la place la plus onéreuse en patinage artistique.

Les responsables du COJO ont souligné que 50 % des billets seront réservés au grand public et que 40 % auront un prix inférieur ou égal à 120 F. Les recettes prévisionnelles de la billetterie représentent 122 millions de francs, soit 3,1 % des recettes du COJO. Selon Jean-Claude Killy, l'un des deux directeurs du COJO, ces faibles recettes ne signifient pas que les spectateurs ont peu d'importance. « *Il est crucial que les épreuves se déroulent devant un stade plein*, a-t-il déclaré. *En moyenne, les billets coûtent 120 F, ce n'est pas exagéré.* »

COMMUNICATION

Conflit à FR 3 et déficit d'Antenne 2

L'étau se resserre autour de M. Philippe Guilhaume

Sommé par les grévistes de FR 3 d'ouvrir de véritables négociations ou de démissionner, M. Philippe Guilhaume, PDG d'Antenne 2 et de FR 3, a reçu pendant cinq heures, mardi 18 décembre, les organisations syndicales. Il leur a demandé d'inventorier les points d'accords et de désaccords, et a annoncé mercredi qu'il transmettra ce constat aux pouvoirs publics. M. Guilhaume pourrait, d'autre part, être convoqué, dans les prochains jours, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour s'expliquer sur les crises qui affectent les deux chaînes publiques. A la sortie du conseil des ministres, Mme Tasca a déclaré mercredi : *« Il n'est pas possible de rester dans les contradictions où se met M. Guilhaume. Le CSA doit maintenant examiner la situation. »*

Démission ! Le mot n'est plus tabou. Pour la première fois, l'intersyndicale des journalistes de FR 3 en grève l'a prononcé mardi 18 décembre, sommant le PDG commun d'Antenne 2 et de FR 3 d'ouvrir de *« véritables négociations »* ... ou de partir. Des menaces de circonstance certes, témoignant du désarroi d'organisations syndicales confrontées à une radicalisation de leur « base », mais qui ont ouvert une nouvelle phase de l'impressionnant mouvement qui affecte la troisième chaîne depuis plus de trois semaines (*le Monde* du 19 décembre).

A l'étranger pendant les premiers jours de grève, le super-PDG était resté jusqu'ici en marge du conflit. La direction générale de FR 3 négociait seule face aux syndicats. La rupture intervenue lundi a contraint les organisations syndicales à changer d'interlocuteur et placé M. Guilhaume en première ligne. Il est désormais apostrophé, comme en témoigne la lettre ouverte très dure que lui ont adressée les journalistes en grève de FR 3-Provence-Alpes : *« Avez-vous vraiment compris toute la portée de ce conflit qui secoue notre société depuis le 28 novembre ? Nous en doutons. Trouvez-vous juste que des journalistes s'inquiètent de n'avoir aucun plan de carrière ? Nous en doutons. Etes-vous intéressé par l'information régionale et par tous ces téléspectateurs qui chaque soir attendent « leur » journal télévisé ? Nous en doutons. A vrai dire, M. Guilhaume, nous doutons de vous ! »*

Cinq heures durant, dans la nuit de mardi à mercredi, le super-PDG a donc négocié avec les organisations syndicales, leur demandant d'inventorier les points d'accords et de désaccords pour pouvoir les chiffrer. M. Guilhaume a déjà fait savoir qu'il *« transmettra ce constat aux pouvoirs publics. »* Une façon élégante d'essayer de botter en touche.

Bien épaulé par son conseiller aux affaires sociales, M. Maxime Lefèbvre, le PDG peut espérer encore sortir de cette mauvaise passe grâce à son indéniable habileté tactique et aux relations relativement confiantes nouées avec la CGT lorsqu'il présidait aux destinées de la SFP. Mais que peut-il, cette fois, négocier ? *« Tout accord qui s'inscrirait dans l'enveloppe financière que nous avons fixée, n'appellerait de notre part aucune objection »*, précisait-on mardi soir au ministère de la communication. L'entourage de Mme Catherine Tasca se disait en revanche toujours opposé à toute mesure susceptible de remettre en cause la grille salariale de l'audiovisuel public. Et M. Guilhaume doit naviguer dans une passe fort étroite.

L'ennui, c'est que cette manœuvre délicate doit être négociée au plus mauvais moment pour le super-PDG. Au moment, où il se trouve également directement mis en cause pour les difficultés d'Antenne 2. La suppression brutale des émissions de Claude Sérillon, de Thierry Ardisson, de Philippe Bouvard ou de Frédéric Mitterrand a rencontré un étonnant écho dans le public, encore amplifié par les spectaculaires manifestations auxquelles a donné lieu la cérémonie des « 7 d'or » (*le Monde* du 19 décembre).

C'est l'association des téléspectateurs ANTEA qui estime qu'un service public qui ne'est plus en mesure de diffuser ce genre d'émissions *« n'a plus sa raison d'être »*. C'est Mme Frédérique Bredin, secrétaire national à l'audiovisuel au PS, qui *« regrette profondément que, suite à une insuffisance de moyens, suite aux difficultés de gestion de la chaîne, Philippe Guilhaume ait décidé d'arrêter toutes les émissions emblématiques d'Antenne 2, émissions de qualité, émissions symboles de ce que le service public peut et doit apporter aux téléspectateurs »*.

Le doute des « sages »

Le conseil d'administration d'Antenne 2, qui doit se pencher jeudi sur le déficit de la chaîne publique, s'annonce difficile. Les représentants de l'Etat, dit-on, pourraient ne pas voter le budget 1991. La réunion pourrait bien instruire le procès du PDG commun. Le verdict final, lui, appartient au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Jusqu'ici, l'instance de régulation s'est bien gardée de toute manifestation publique. Mais plusieurs réunions internes ont mis en lumière le doute qui s'est insinué dans l'esprit des « sages ». Une convocation de M. Guilhaume serait une nouvelle étape dans le processus qui menace le PDG commun. Entre le marteau des grévistes et l'enclume du pouvoir, l'espace se resserre.

PIERRE-ANGEL GAY

Un entretien avec Dan Rather

« La concurrence peut menacer la déontologie des journalistes » nous déclare le présentateur du journal télévisé de CBS

Présentateur depuis une décennie du journal du soir de la chaîne américaine CBS, Dan Rather est sans doute le plus connu – et le mieux payé – des journalistes de son pays. A cinquante-neuf ans, il est conforme à sa réputation : un contrôle de tous les instants, une voix grave pour égréner les arguments, un discours efficace qui gomme les aspérités. Venu à Paris recevoir un 7 d'or d'honneur, il s'explique sur son rôle et celui des journalistes dans les conflits, les manipulations possibles, les conséquences de la concurrence et des pressions budgétaires sur la qualité de l'information télévisée.

« Qui a décidé de votre voyage à Bagdad pour interroger M. Saddam Hussein ?

– C'était une décision personnelle. Je voulais le faire, mais je ne pouvais ni ne voulais y aller sans accord de mon producteur et du patron de la division information de CBS. Ce n'est pas une décision collective, mais je ne travaille pas seul, en apesanteur.

– Un présentateur de journal télévisé doit-il se rendre sur les lieux d'un événement ?

– Il n'existe pas de règle générale. Je vais sur place quand ça peut faire la différence, aider à comprendre. Retirez les paillettes, la notoriété et l'argent, et ce métier consiste au fond à aider les gens à comprendre. Si c'est vrai en allant sur le mur de Berlin ou dans le golfe Persique, allons-y. L'erreur est d'y aller juste pour se montrer.

» Dans le cas d'un sommet diplomatique, comme celui d'Helsinki entre Bush et Gorbatchev, déplacer le présentateur du journal télévisé n'a pas vraiment d'utilité : aucun journaliste n'aura davantage d'information qu'un autre.

– Mais le risque n'est-il pas d'être manipulé ?

– Malgré tous vos efforts, vous serez manipulés. Saddam Hussein – comme quasiment tous les leaders du monde... – ne donne d'interviews que s'il en attend un bénéfice. Le tout est d'être très vigilant. Et intègre.

» Le danger est de croire que vous pouvez jouer au diplomate. Je suis journaliste, et le rôle d'un journaliste est d'être un honnête courtier en information, rien de plus, rien de moins. Si je vais voir Saddam Hussein, je ne demande rien à mon gouvernement ou aux services secrets, et ne leur dis rien à mon retour. Je garde mes informations pour mes spectateurs.

» Et puis, si les risques de manipulation sont trop grands, il faut savoir refuser une interview, si prestigieuse soit-elle.

– Mais si une chaîne concurrente passe derrière vous et accepte de faire l'interview ?

– Il faut assumer ce risque si on veut garder son intégrité. Il est plus facile de respecter ce code déontologique quand on a de l'expérience, l'appui de son public et de sa rédaction en chef. Des journalistes plus jeunes, qui cherchent encore à faire leurs preuves, peuvent être tentés d'accepter des opérations discutables. Et il suffit qu'un journaliste ou qu'une chaîne le fasse pour faire baisser le niveau d'exigence collective. Le piège du « tout le monde le fait » existe. Il y a donc un vrai danger que la déontologie soit la principale victime de la rude concurrence que se livrent les télévisions.

– Cette concurrence est aussi économique : l'audience des grandes chaînes est en baisse.

– L'audience totale de la TV n'a pas diminué, mais s'est divisée entre plus de chaînes. Donc, la part de chacun a diminué.

– Quelles conséquences ont les décisions de votre président de chaîne sur CBS News, la division information avec ses mille cinq cents employés et ses 300 millions de dollars de budget annuel ?

– M. Tisch respecte la tradition maison, et n'intervient pas sur le contenu des informations. Mais les décisions du management peuvent avoir des conséquences à long terme. La couverture internationale coûte cher, plus que la couverture nationale. Dans ce contexte de concurrence exacerbée, il y a toujours un comptable pour dire : augmentons les profits en diminuant la couverture internationale. Cette pression budgétaire croissante intervient précisément au mauvais moment. Car les Etats-Unis ont besoin de s'ouvrir plus sur l'extérieur.

» Notre réponse à cette menace sur la quantité et la qualité de l'information internationale est dans la coopération, le partage des coûts : nous travaillons depuis peu avec la chaîne japonaise Tokyo Broadcasting System.



– Qui sont vos concurrents ? Les chaînes européennes jouent-elles dans la même « division » ?

– Ma concurrence est d'abord où est mon audience, aux Etats-Unis. Et d'abord dans les grandes chaînes, ABC et NBC. CNN est aussi un concurrent, mais il est cantonné au câble, donc payant, et loin de nos audiences de masse.

» La concurrence internationale est plus forte depuis cinq ou dix ans, avec plus de chaînes, plus d'équipes sur les gros coups... Fini le temps où on ne trouvait qu'une équipe américaine, et éventuellement une britannique.

– Depuis que votre journal est diffusé à l'étranger, comme en France sur Canal Plus, avez-vous changé son contenu ?

– Depuis le milieu des années 80, CBS essaie de penser mondialement. La classe moyenne américaine reste notre préoccupation constante, mais on n'oublie plus nos auditeurs de Paris ou d'ailleurs.

– Que répondez-vous à ceux qui vous accusent d'avoir tué CBS avec votre goût de l'information-spectacle ?

– Regardez le journal de CBS. L'important est ce qui passe à l'écran, et l'honnêteté. Je ne renie pas l'histoire de CBS. Il est parfois plus facile de critiquer quand on n'est pas dans l'arène.

» A l'approche du vingt et unième siècle, je crois que personne ne peut être bien informé en regardant seulement la télévision. Mais personne ne peut à l'inverse être bien informé sans regarder la télévision.

– Où serez-vous le 15 janvier, à l'expiration du délai fixé à l'Irak par le Conseil de sécurité ?

– A New-York, sans doute... Que me conseillez-vous ? Vaut-il mieux être à l'arrière, avec une meilleure vue d'ensemble, ou sur le front ? Mon opinion varie selon les jours. Mais mon expérience limitée des guerres – Vietnam, Inde, Pakistan – me dicte pourtant d'aller voir, entendre, et sentir par moi-même. Sinon, il est trop facile d'imaginer une guerre seulement comme des hommes et des machines sur un échiquier géant, en ignorant le sang, la boue, la mort.

» Napoléon disait que *« le son du canon est parfois trop assourdi dans la tente du général... »*

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA

CULTURE

MUSIQUES

Mystère, chapitre trois

Le Chœur Trakia, nouvelle génération de voix bulgares

L'ingénieur suisse Marcel Cellier, très attentif à l'évolution des chœurs féminins en Bulgarie dès les années 50, superbes voix « rurales » à peine sorties des villages, puis grands ensembles exportés par le musicien Philip Koutev et la Radio-Télévision bulgare aux environs de 1960, eut une une idée si géniale qu'elle lui fut ravie par ses créatures. En 1975, Cellier regroupe des enregistrements des chorales les plus fameuses, en laissant la part belle au Chœur de la RTVB. Il les baptise du nom générique de « Mystère des voix bulgares ». Joyau polyphonique, l'album – toujours inédit en France (1) – prend sa place au panthéon des musiques dont on parle à voix basse et entre initiés. Tout ce qui ressemble à un ensemble vocal bulgare devient dès lors un « Mystère des » etc. Cellier sort douze ans plus tard un volume 2, et le Chœur de la RTVB, aujourd'hui mal en point, prend à lui tout seul le patronyme (cf. *A Cathedral Concert*, en 1988 chez Phonogram).

Lundi 17 décembre à l'Olympia, le « Mystère des voix bulgares » donc apparaissait sous la forme du Chœur Trakia, découvert à l'occasion du « Mystère » etc., volume 3, sorti en juin dernier (Phonogram, toujours). Les vingt-deux jeunes filles rangées en demi-cercle sur la scène sont impeccables, de stature égale et vêtues du même costume or, noir et rouge. Les compositions travaillées, modernes, de Stefan Moutafishiev, le chef, sont portées par des voix d'une grande pureté. Le son en est malheureusement filtré à l'excès. Et après une demi-heure passée en leur compagnie, on se demande si l'on pourra supporter une telle perfection jusqu'à la fin.

C'est beau. C'est long. On guette un geste à rebrousse-poil, on se prend à regretter la profondeur des bourdons du Chœur de la RTVB, l'ampleur de ses aigus. Au beau milieu d'une phase de relaxation intense, le spectateur – jeune, chic, et connaisseur – se laisse surprendre par *Shope Shope*, tube « Mystère » de l'année, grâce notamment aux bons soins d'Europe 1. Puis, les cinq musiciens qui accompagent la chorale de-ci de-là offrent quelques moments de grâce et d'humour, avec violon, flûte, cornemuse, fifre, ou tambours. Après l'entracte, la vie reprend avec la fin du style « clone ». Les demoiselles du Chœur Trakia s'égaillent en costumes superbement disparates, en duos, en trios, rient de tout et de rien, légères et plus diatoniques que jamais. Puis reprennent leur bel ordre pour mieux entremêler leurs chants.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Le Chœur Trakia, le 20 décembre à Reims.**

(1) Le volume 1, paru en Suisse allemande (disques Cellier), est distribué en Europe par 4 AD. Idem pour le volume 2. Phonogram les a compilés (1 CD n° 838272), puis sorti le volume 3 (1 CD n° 842763).

La mort de Paul Tortelier

Suite de la première page

Pour les petits enfants de l'après-guerre qui l'on entendu au moment même où il entamait une fulgurante carrière, il reste l'incarnation de l'interprète habité par la musique. Jouer le mettait physiquement dans un état second : son visage à la Greco prenait alors une expression d'extase, ses yeux immenses lançaient des flammes, visiblement, il jubilait. Mais engagement physique ne signifiait nullement abandon musical : l'archet était sensuel, certes, mais la sonorité généralement transparente et contrôlée. Dans les *Suites* de Bach pour violoncelle seul, il parvenait presque à un style dépouillé et classique.

La passion étant communicative, comment s'étonner que Paul Tortelier et sa femme également violoncelliste (Maud Martin), avaient eu deux enfants musiciens : Yan-Pascal, violoniste, et Maria de la Pau, pianiste, avec lesquels il se produisait volontiers ? Lui-même tirait déjà l'archet à six ans, avait remporté en 1930 ses prix d'instrument et d'harmonie rue de Madrid, avait joué dans les orchestres de Monte-Carlo, de Boston, puis, dans l'immédiat après-guerre, avait occupé le poste de violoncelle solo à la Société des concerts du Conservatoire. Il avait ensuite complété sa carrière de soliste international par de fréquents concerts de musique de chambre (en trio avec Isaac Stern et Arthur Rubinstein, notamment), et par des activités de chef d'orchestre invité.

Paul Tortelier a composé de nombreuses pièces symphoniques et instrumentales, publié une méthode de violoncelle qui fait autorité et perfectionné la technique de jeu par l'invention d'une pique spéciale qui permet de modifier l'inclinaison de l'instrument ; ses souvenirs sont recueillis dans un *Autoportrait* publié en 1986.

Paul Tortelier est mort à Villarceaux, dans un manoir du Val-d'Oise. Il y donnait, mardi encore, des *master classes* à de jeunes stagiaires que son énergie épuisait (une émission de Jean-Luc Leray et Anne-Marie Reby, enregistrée au cours de ces sessions, devait être diffusée ce mercredi dans l'après-midi dans le cadre des « Salons de musique » de France-Musique). Avec sa disparition, qui suit de près celles d'André Navarra et de Maurice Gendron, le violoncelle français est en deuil.

ANNE REY

□ **Grèves au Théâtre de Paris et dans les Conservatoires de musique.** – Les personnels administratifs et techniques du Théâtre de Paris ont décidé de cesser le travail à partir du 18 décembre pour protester contre le non-paiement de la location de la salle par Paul Lederman, le producteur du spectacle des « Inconnus ». De son côté l'association des professeurs de formation musicale (APMF) a lancé, pour le 19 décembre, un ordre de grève. Cette association est *« alarmée par le projet de décret qui doit être signé prochainement »*. Ce décret – qui ne touche pas les deux Conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon, mais un milliers d'établissements nationaux ou contrôlés par l'Etat – émane du ministère de l'Intérieur. Il est la conséquence des lois de décentralisation : 80 % des enseignements de ces établissements sont désormais devenus des fonctionnaires territoriaux, un statut mal défini, selon l'APMF.

Le Monde

EDUCATION

Les lycées québécois optent pour la rigueur

Grande innovation pédagogique il y a une vingtaine d'années, le système des options dans l'enseignement secondaire est peu à peu remis en cause. Un exemple à méditer, en France, avant la réforme des lycées.

MONTRÉAL

de notre envoyée spéciale

A l'heure où l'étroit corset de l'enseignement secondaire français semble en passe de se desserrer et où le Conseil national des programmes préconise une rénovation pédagogique des lycées fondée sur la création d'enseignements à option, le Québec s'interroge sur la souplesse de son propre système. Depuis vingt-cinq ans, en effet, l'enseignement à la carte et les matières à option font partie du décor des «écoles secondaires» de la Belle Province. Or ce régime commence à se racornir sérieusement, au point de remettre en cause cet enseignement flexible et à géométrie variable

Emmitouflée dans les premières neiges de l'hiver, l'école secondaire Jean-de-Brébeuf est un établissement où se pratique, comme ailleurs, l'enseignement de disciplines à options. Issus d'un quartier modeste de la ville de Québec, ses élèves, âgés de treize à dix-sept ans, sont répartis entre les deux cycles du secondaire qui comporte cinq niveaux différents. Les options ne rentrent pas dans leur champ d'étude avant la troisième secondaire, c'est-à-dire le début du deuxième cycle. Le cadre général en est fourni par le ministère de l'éducation, qui transmet ses lignes directrices aux très puissantes commissions scolaires, confessionnelles et géographiques.

Celles-ci élaborent alors une liste d'options, en tenant compte des impératifs socio-économiques de leur circonscription. Puis les chefs d'établissements choisissent, dans ce catalogue, les matières qui occuperont environ un neuvième du temps en troisième secondaire, un quart en quatrième et un tiers en cinquième et dernière année.

Selon M. Valmont Rousseau, directeur de l'école Jean-de-Brébeuf, la décision d'ouvrir telle ou telle option se fait en concertation étroite avec les parents, les élèves et les professeurs. Il s'agit de respecter des traditions, de s'assurer que les équipes enseignantes sont motivées pour mettre en place un projet et, surtout, d'opter pour des matières utiles aux élèves. *«Nous essayons, par exemple, de nous adapter aux populations défavorisées*, explique M. Rousseau. *En quatrième secondaire, une option technologie permet de retenir les jeunes les plus tentés de décrocher.»*

«Attirer le chaland»

Cette école flexible, où les élèves peuvent parvenir au diplôme d'études secondaires (DES) en capitalisant des unités de formation, a de quoi faire rêver. Pourtant, la réalité n'est pas toujours aussi rose qu'il y paraît. Adopté dans l'enthousiasme au début des années 60, le système des options atteint aujourd'hui des limites qui tiennent d'abord à des difficultés pratiques. *«Officiellement, c'est l'élève qui choisit ses options, mais tout dépend de ce que lui offre l'école»*, souligne ainsi Mme Louise Allaire, vice-doyenne aux études de la faculté des sciences de l'éducation de Montréal.

Or les capacités des établissements en la matière sont directement liées à leur taille. *«Une école, qui compte moins de 200 élèves par niveau, ne peut guère proposer une gamme d'options variées»*, constate M. Paul Vachon, directeur général de l'évaluation et des ressources didactiques au ministère de l'éducation.

Au Québec, où la dénatalité a fait son œuvre, le problème devient crucial, comme l'indique M. Guy d'Anjou, président de la fédération des commissions scolaires catholiques de la province. *«Nous avions*



33 000 élèves en 1970 dans la commission scolaire catholique de Québec, contre seulement 10 000 lors de la dernière rentrée». Comment, dans ces conditions, mettre en place des options d'art dramatique, d'écologie ou de tout autre discipline, pour des groupes qui ne dépassent parfois pas trois ou quatre élèves? Il faut donc souvent se contenter d'un très petit programme, quitte à mettre les bouchées doubles dans une ou deux matières susceptibles d'appâter les élèves. Car en période de chute démographique, les options peuvent devenir une manière d'attirer le chaland, aucune école n'ayant intérêt à se dépeupler.

Autre pierre d'achoppement, la jeunesse des élèves peut être un handicap au moment du choix des options. *«Souvent, ils se déterminent en fonction des copains, de la réputation du prof ou de la somme de travail exigé»*, raconte M. Rousseau. Résultat : des erreurs d'aiguillage, des cursus mal agencés qui conduisent parfois tout droit vers les cours du soir, à l'issue du secondaire. *«Un système comme celui-là ne peut fonctionner sans conseillers d'orientation capables d'éviter les erreurs»*, souligne le sociologue Guy Rocher. Malheureusement, ces personnels ne sont pas toujours assez nombreux, loin de là.

Cette organisation, volontairement très «ouverte» à ses débuts, a donc subi un net rétrécissement depuis la réforme pédagogique de 1981. Bon nombre d'options sont ainsi devenues obligatoires et, selon M. Robert Bisaillon, président du Conseil supérieur de l'éducation, *«la proportion des cours obligatoires représente actuellement 83 % de l'ensemble des programmes au Québec».* Loin du contexte d'innovation pédagogique de leurs débuts, les options sont, peu à peu, devenues la cible de ceux qui considéraient que l'ouverture était allée trop loin et qu'il fallait *«revenir aux matières de base»* que sont le français, l'anglais et les sciences exactes.

Contre la scolarité «cafétéria»

Beaucoup critiquaient ce que l'on appelait, avant 1981, la scolarité *«cafétéria»*, déplorant le manque de culture des élèves formés de cette manière et affirmant, avec M. d'Anjou, qu'il fallait *«mettre l'accent sur la notion d'effort».* Sous-ministre à la planification et au développement pédagogique, M. Jean-Claude Cadieux estime, pour sa part, qu'il était *«nécessaire d'harmoniser un système qui ne rendait pas les fruits qu'on en attendait. Cela n'avait plus de sens que les mathématiques ne soient pas obligatoires».* Ce grand retour des diciplines fondamentales est à l'origine d'un effet pervers dont le système à options, ou ce qu'il en reste, est à la fois le détonateur et la victime. Profitant de la marge de manœuvre qu'offrent les matières «libres», les écoles ont tendance à proposer, à titre d'option, des cours de sciences exactes qui ne font que renforcer la partie obligatoire du programme.

Les mathématiques, notamment, sont les grandes gagnantes de ce détournement imposé par les exigences universitaires. Car la surenchère scientifique est directement liée à la sélection que pratiquent les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), antichambres de l'enseignement supérieur qui forment les élèves en deux ans, à l'issue de la cinquième secondaire (l'équivalent de notre classe de première).

Pour accéder à un bon CEGEP, pas de mystère : les candidats doivent pouvoir présenter un dossier sans failles, c'est-à-dire gonflé de toutes les garanties scientifiques possibles, y compris pour ceux qui veulent se spécialiser en sciences humaines. Plus précisément, un élève qui n'a pas choisi telle ou telle option de mathématiques, de physique ou de chimie renforcées, n'a guère de chances d'entrer dans un CEGEP bien coté. Au grand dam de nombreux élèves et enseignants, ces enseignements qui devaient permettre l'ouverture et la diversification, conduisent en fait à une spécialisation précoce et difficilement réversible autour des *«options gagnantes»*, selon la formule de Robert Bisaillon.

A l'école Paul-Gérin-Lajoie, dans un quartier aisé de Montréal, Jérémy et Sarah sont engagés, malgré eux, dans cette voie de la réussite forcée. Tous deux bons élèves de cinquième secondaire, ils lestent leur curriculum d' *«options gagnantes»* depuis deux ans. Sans joie. *«Même si on est intéressé par les arts, il faut se priver de ce genre d'options pour pouvoir aller au CEGEP»*, observe Sarah qui aurait aimé prendre des cours de théâtre. Et Jérémy d'ajouter qu'il trouve *«frustrant d'aligner des chiffres au lieu d'acquérir une culture générale en sociologie ou en histoire».*

Les enseignants de lettres et de sciences humaines, de leur côté, ne cachent pas leur amertume. *«Nous avons l'impression d'être des parents pauvres»*, soupire M. Paul-André Michaud, professeur de français. Quant à Mme Monique Brunet, directrice de l'école, elle déplore que *«l'éducation doive fonctionner comme un ordinateur, qu'il y ait de moins en moins de place pour l'intuition, la fantaisie».*

Pris dans ce dilemme, le système éducatif québécois semble avoir atteint un seuil critique. Certains craignent que les options ne disparaissent tout à fait, même si M. Cadieux, au ministère, jure ses grands dieux qu'il n'en sera rien. D'autres font remarquer que le blocage actuel tient aussi à la légèreté des emplois du temps (vingt-cinq heures par semaine en théorie et vingt-trois heures et demie dans la pratique), le gouvernement n'ayant pas les moyens de payer plus d'enseignants. *«Il devient difficile de dispenser une formation équilibrée dans un temps aussi court»*, affirme Mme Francine Schoeb, vice-présidente de la fédération des enseignants de la Centrale des enseignants du Québec (CEQ). Ce qui revient à dire que les options ne sont pas, loin de là, des accessoires de luxe, qui pourraient être dévorés sans dommage par les matières obligatoires.

RAPHAËLLE REROLLE

« Révolution tranquille »

MONTRÉAL

de notre correspondante

La «révolution tranquille» des années 60 au Québec a fait souffler un vent de tornade dans le domaine de l'éducation. Avec un système scolaire public et confessionnel *«fragmenté, sous-financé, sous-développé, dépourvu de coordination, peu démocratique, élitiste et sexiste»*, selon le verdict unanime des historiens, la Belle Province avait, il est vrai, bien besoin d'un «grand chambardement». Dans un fouillis de structures et de programmes, deux réseaux autonomes, l'un catholique – de loin le plus important – et l'autre protestant, faisaient la pluie et le beau temps dans les écoles publiques primaires et secondaires, parallèlement à une pléthore d'institutions privées qui avaient le monopole de l'enseignement universitaire.

Pour répondre à l'immense pression exercée par la génération issue du «baby boom» et pour rattraper son retard par rapport au reste du monde industrialisé, le Québec se devait d'agir vite. Peu après son arrivée au pouvoir en 1959, l'équipe du libéral Jean Lesage pare au plus pressé : gratuité de l'enseignement et des manuels scolaires jusqu'à la fin du secondaire, scolarité obligatoire jusqu'à quinze ans (au lieu de quatorze), création d'un régime de bourses et de prêts, augmentation substantielle des crédits à l'éducation.

Le gouvernement Lesage décide aussi de mettre sur pied, en 1961, une commission royale chargée d'étudier l'organisation et le financement de l'enseignement à tous les niveaux. C'est sur la base de ces travaux, présidés par un prélat, Mgr Parent, vice-recteur de l'université Laval à Québec, qu'est remodelé le paysage scolaire de la province : création du ministère de l'éducation, mise en place d'établissements secondaires «polyvalents» intégrant l'enseignement professionnel, harmonisation des cursus en deux cycles de six années pour le primaire et de cinq années pour le secondaire, lui-même divisé en deux cycles de deux et trois ans.

«Nous voulions éviter les discriminations sociales, assurer une égalité des chances et offrir à la diversité des talents un large éventail de possibilités», explique le sociologue Guy Rocher, qui fut l'un des membres de la commission. C'est dans cette optique que le système «modulaire» (cours de français, de mathématiques et de religion ou de morale obligatoires, le reste à options) a été adopté.

Les véritables filières ne devaient apparaître qu'au sein des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), ouverts aux élèves issus de la cinquième année du secondaire. Là, deux types de diplômes seraient décernés : l'un, obtenu au bout de deux années d'études ouvrirait, les portes de l'Université devenue publique ou semi-publique, l'autre, décerné après trois ans, permettrait l'entrée sur le marché du travail.

Royaume des prélats, l'éducation est progressivement devenue une affaire d'Etat, grâce à la commission Parent, dont le dernier rapport a incité le gouvernement québécois à accroître considérablement le financement et donc le contrôle du système scolaire et universitaire.

MARTINE JACOT

L'université de Brest, vent debout

L'agitation étudiante de ces dernières semaines exprime l'inquiétude de l'université de Bretagne occidentale

BREST

de notre correspondant

LA coordination étudiante de l'université de Bretagne occidentale (UBO) s'est sabordée, mercredi 12 décembre, épuisée par trois semaines de discussions et d'agitation tous azimuts. *«On a tout utilisé. On aurait aimé que de Brest parte un mouvement national : on n'était pas suffisamment structurés»*, regrettent les militants de l'UNEF-indépendante et démocratique, animée localement, par des jeunes proches de M. Jean Poperen.

Partis dans l'action immédiatement après les lycéens, les étudiants brestois n'ont pas réussi à faire prendre la mayonnaise. Après deux longues nuits de débats, le noyau dur de la coordination – cinquante à soixante-dix étudiants – a bien occupé les bureaux de la présidence du 19 au 30 novembre, puis organisé une manifestation de 1500 étudiants, le 4 décembre, dans les rues de la ville, ou encore une journée «Fac morte», le 11 décembre. Mais après une ultime réunion, les contestataires ont fini par jeter l'éponge. Pour le syndicat étudiant, moteur de la contestation, *«ce n'est qu'une mi-temps». «Tout ce qu'on a fait jusqu'à présent sera bénéfique»*, se console l'un de ses chefs de file. Un brin cabocharde, forte de son expérience et de ses déboires, la principale organisation étudiante brestoise ne désespère pas de réveiller la masse des étudiants et a lancé, pour le 20 février, un mot d'ordre de grève dans toutes les facs de France. *«Vous allez voir, après les résultats des premiers partiels, il va y avoir un choc»*, promet une étudiante.

Crise de croissance

Pendant tout ce conflit, la coordination s'est sentie bien seule. *«Un mouvement national part de Paris»*, remarque PSA (Pour le socialisme autogestionnaire), l'autre organisation étudiante proche de la CFDT. *«Ce n'est pas pour rien*, ajoute-t-elle, *si ce sont les universités moyennes qui bougent, car elles s'interrogent sur leur devenir»*, au moment où l'on évoque avec insistance, du côté du ministère de l'éducation, la perspective de pôles européens et de nouveaux centres universitaires régionaux.

L'UBO vit effectivement une crise de croissance : onze mille inscrits en 1987-1988, quinze mille cette année et une estimation de vingt-trois mille en 1995. *«Notre objectif est d'en faire une grande université, ce qui nous oblige à piloter dans des conditions difficiles, avec des moyens limités»*, souligne son président, M. Firmin Tuffin.

Si ce dernier concède que l'agitation des semaines passées *«est la traduction d'un malaise latent de la collectivité universitaire française»*, il est cependant sévère : le mouvement n'avait pas, selon lui, de sérieuses motivations locales. *«On a voulu faire croire que nous sommes une université misérable. Ce n'est pas vrai. Chaque étudiant a sa chaise. Nous avons créé cette année treize filières de formations nouvelles. Nous avons d'excellents résultats au CAPES et à l'agrégation et nous allons avoir des propositions de création d'emplois d'enseignants-chercheurs.»*

Le développement de l'université de Brest doit notamment passer par la construction d'un second campus pour accueillir, dans un premier temps, trois mille étudiants. Un projet d'institut des sciences de l'agriculture est aussi bien engagé, ainsi qu'un projet d'institut européen d'études marines.

C'est dans ce contexte dynamique que l'annonce d'un projet de création d'une quatrième université en Bretagne-sud (à Vannes ou à Lorient) a été ressentie à Brest comme *«un coup de poignard». «On va être bouffés»*, prédit l'UNEF-ID. C'est aussi ce que pense Firmin Tuffin, qui parle de *«pulvérisation de l'UBO».* Cette nouvelle université verrait le jour en 1995, à une période où, selon les prévisions, les flux d'étudiants diminueront en Bretagne.

Le risque est donc grand de voir les étudiants partir naturellement vers le sud. *«Qu'on fasse des études pour prouver la nécessité de l'existence de cette université de Bretagne-sud»*, réclame le président de l'UBO, qui craint une *«désertification»* de la Bretagne occidentale, malgré les efforts du Finistère pour développer l'enseignement supérieur et faire contrepoids à la métropole rennaise.

GABRIEL SIMON

REPÈRES

CAPITALES. L'Ecole supérieure de commerce de Paris prépare une série d'initiatives destinées à la placer dans le peloton de tête des écoles de gestion européennes. La plus spectaculaire est la création prochaine d'un réseau des capitales européennes avec des partenaires installés, comme l'ESCP, en centre-ville : l'université technique de Berlin, la City University Business School de Londres, la Luis à Rome et l'Ecole Solvay de Bruxelles. L'accélération des échanges d'enseignants et d'étudiants devrait déboucher, à terme, sur la mise en place de doubles diplômes.

Cette vocation internationale devrait aussi être renforcée par l'installation à l'ESCP, à partir de juin 1991, du programme «Overseas Studies» de l'université Stanford. Au-delà de cette hospitalité, l'ESCP espère développer des recherches communes avec les universitaires californiens, notamment dans le domaine de la sociologie des organisations.

Ces initiatives s'inscrivent dans un plan de développement à six ans qui prévoit une très forte augmentation du nombre des diplômés (500 par an contre 300 actuellement), en particulier des étudiants d'origine universitaire ou étrangère. Enfin l'ESCP va s'engager, avec l'appui de la chambre de commerce de Paris, dans d'importants travaux d'agrandissement (4 000 mètres carrés supplémentaires), de rénovation et de création d'une résidence étudiante sur la ZAC de Reuilly.

ÉVALUATION. Le Comité national d'évaluation (CNE) vient de publier son dernier rapport, consacré à l'université Charles-de-Gaulle (Lille-III). Ce très copieux travail (280 pages) analyse à la loupe les difficultés de cette université littéraire, confrontée à l'explosion des effectifs (11 000 étudiants en 1983, près de 20 000 en 1989), qui *«pose brutalement les problèmes de l'encadrement, des locaux et des conditions de travail»*, au point de menacer *«la nature même des enseignements».*



AGENDA

AUTOMOBILE

Livres et voitures en fête

Les inconditionnels du rêve automobile seront cette année gâtés. Une bonne dizaine d'albums sont proposés par les éditeurs pour les fêtes. De Ferrari (Solar, 170 F) à Porsche (Solar, 170 F), de Rolls Royce (Massin, 70 F) à Bugatti (Massin, 70 F), les grandes dames de la route sont, comme il se doit, mises à l'honneur.

Dans un seul ouvrage, *500 Automobiles de rêve* (Barthélemy, 700 F), toute la production de ces berlines et cabriolets qui firent les heures de gloire des voitures particulières, aujourd'hui réunies à Mulhouse dans le célèbre musée né de la collection Schlumpf, est rassemblée. Une somme.

Deux autres ouvrages méritent attention. Tous deux évoquent l'histoire de Peugeot, tous deux passent en revue les véhicules conçus et fabriqués par la marque frappée du lion. *Les Sorciers du lion*, cosigné par Christophe Dollet et Alain Dussart (Calmann Lévy, 250 F), fouille dans les dossiers des bureaux d'étude ; l'autre, *Peugeot, la griffe du lion*, d'Olivier de Serres (Séguier, 350 F), raconte l'engagement dans la compétition de la marque française.

A ce propos notons également parmi les livres sortis à l'occasion des fêtes le *Dictionnaire des pilotes de formule 1* (Massin, 380 F). Ils sont tous là, ceux qui tournent encore sur les circuits, ceux qui ont pris d'autres chemins, ceux qui ont laissé leur vie accrochée sur une glissière de ligne droite ou de courbe, sous nos yeux au bout du défi...

Et puis – on ne saurait les oublier – il y a deux livres sans photographies dont il faut parler. Présentés voilà quelques semaines déjà, mais si bien faits pour être lus en ces trêves de fin d'année (dans le train par exemple, qui nous évite les embouteillages en nous donnant du temps pour savourer les mots), ils sont tout à fait de circonstance. Car ils parlent de l'automobile, des automobiles, de celles que l'on a conduites ou possédées. Ecritures critiques, grinçantes, caustiques derrière lesquelles se cache en réalité beaucoup de tendresse. L'un est signé par Philippe Bouvard, *Cent Voitures et sans regrets* – à voir ! – (J.-C. Lattès, 99 F), l'autre par François Nourissier, vers lequel va ma préférence, *Auto graphie* (Albin Michel, 85 F). De quoi se souvenir des ennuis et des joies que nous ont donnés ces sacrées bagnoles, dans cette vie qu'elles dominent.

Bonnes fêtes.

C. L.

□ **Le numéro 100 de « Auto-Moto ».** – Pour la sortie de son centième numéro, le magazine *Auto-Moto* a demandé à 100 journalistes spécialistes de l'automobile et appartenant à des publications de trente-sept pays de dire quelle était à leurs yeux « la voiture du siècle ». La Coccinelle de Volkswagen l'a emporté précédant la Ford T et la DS de Citroën.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5416

HORIZONTALEMENT

I. Des endroits remplis de moucherons. – II. Jack, pour les Britanniques. Quand on y entre, on fonce. – III. Le sujet pensant. Pris par une femme qui veut devenir mère. – IV. La dernière goutte. – V. Prêtresse d'Héra. Bout de bois. – VI. Anglais vulgaire. Riposta brutalement. – VII. Travail qui demande une bonne lampe. – VIII. Un métal précieux. Utiles sur le billard. – IX. Peut mener au blanc sans préparation. Agit avec pénétration. – X. Un pape ou un pays. Qui a tout quitté. – XI. La pointe de l'épée. Evoque une bonne santé.

VERTICALEMENT

1. Dont l'affection ne sera pas éternelle. – 2. S'occupent des problèmes de circulation. – 3. Descend du Caucase. Article. Avant l'heure. – 4. Note. Une certaine tolérance. Un grand drame. – 5. Une certaine importance. – 6. Se lance dans les retranchements. Un boulevard en Belgique. – 7. Prirent l'air. – 8. Donnait de l'air. Coule dans une île. – 9. Qui est bien rentrée. Quand il est brillant, dit bien ce qu'il veut dire.

Solution du problème n° 5415

Horizontalement

I. Pêcheur. – II. Evoé ! Sofa. – III. Ris. Tir. – IV. Remède. La. – V. Uropoda. – VI. Dé. Si. – VII. Utricules. – VIII. Or. Air. – IX. Emmétrope. – X. Rue. Adnés. – XI. Sas.

Verticalement

– 1. Perruquiers. – 2. Evier. Mur. – 3. Cosmodromes. – 4. Hé ! Epeire. – 5. Edo. Tas. – 6. Us. Edouard. – 7. Rot. Lions. – 8. Fil. Serpe. – 9. Paradis. Est.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Mme Pierre GUICHARD,
Mme Henri CALEMARD,
M. et Mme Yves GUICHARD,
M. et Mme Henri MIJNO,

ont la très grande joie de s'associer à

Isabelle et Arnaud GUICHARD,

pour faire part de la naissance de

Genest.

Domaine de la Guicharde,
Derboux,
84430 Mondragon.

Décès

– Chaumont.

Sa famille
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean BODY,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien
du centre hospitalier de Chaumont,

survenu le 18 décembre 1990, dans sa soixante et onzième année.

Le corps repose en chapelle ardente à l'hôpital de Chaumont.

La levée du corps aura lieu le jeudi 20 décembre, à 17 heures, suivie d'une incinération.

Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Registre de condoléances.

Des dons pourront être faits au profit de la recherche contre la myopathie.

– Nous avons la douleur de faire part de la mort de

Georgette BOURETZ-TALMANT,
médecin,
maire adjoint,
chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres,

survenue à Béthune, le 17 décembre 1990.

Gérard Bouretz,
Pierre Bouretz,
Catherine Bouretz,
Tous ceux qui l'ont aimée et accompagnée.

La cérémonie d'incinération se déroulera le vendredi 21 décembre, à 9 heures, au crématorium de Vendin-le-Vieil (route de la Bassée, 62880).

Cet avis tient lieu de faire part.

700, boulevard Jean-Moulin,
62400 Béthune.
64, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
54, rue Basse,
59800 Lille.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et les collaborateurs de Roussel-Uclaf,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du président d'honneur de la société

M. Jacques BRUNET,
inspecteur général des finances honoraire,
gouverneur honoraire de la Banque de France,
grand-croix de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
ancien président du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf.

Après la disparition tragique de M. Jean-Claude Roussel, en 1972, il se vit confier la présidence de Roussel-Uclaf, et, fidèle aux engagements de celui-ci, poursuivit son œuvre et assura avec une grande maîtrise la continuité du groupe, qui rend hommage à sa mémoire.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 décembre 1990, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

[Né le 10 mai 1901, Jacques Brunet avait fait ses études secondaires au lycée Condorcet, avant une licence en droit à la Faculté de Paris. Inspecteur des finances en 1924, il fut chargé de mission au cabinet de Raymond Poincaré (1928) avant d'entrer à la comptabilité publique, d'abord comme sous-directeur puis comme directeur (1929-1935). Conseiller d'Etat en service extraordinaire, il était nommé directeur du Trésor à une époque cruciale de l'histoire de la France (1940). Après la seconde guerre mondiale, il devint directeur général de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie (1946-1948), directeur aussi, puis président du conseil du Crédit national (1949) et président de la Caisse nationale des marchés de l'Etat. Par la suite, il occupa notamment les postes de gouverneur de la Banque d'Algérie, d'administrateur de la Banque des règlements internationaux (1960-1969). Devenu gouverneur honoraire de la Banque de France, il entra alors dans le privé comme vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie bancaire. Il fut nommé, en 1970, PDG de la Société financière pour l'expansion des télécommunications (Finextel). Appelé par Jean-Claude Roussel à diriger le holding Chimio, coiffant le groupe Roussel-Uclaf, il se vit confier le poste de PDG de ce groupe après le décès accidentel de M. Roussel. Il occupa ce poste jusqu'en 1977.]

– L'hôpital Esquirol de Saint-Maurice,
Son conseil d'administration,
Le corps médical,
La direction,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Gabriel DESHAIES,
ancien chef de service de psychiatrie, de 1952 à 1980,

survenu le 3 décembre 1990,

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis.

– L'Association des rapporteurs du Conseil national de la comptabilité a la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUPONT,
président du CNC.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 décembre 1990, à 9 h 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

– Le personnel de l'Agence comptable centrale du Trésor
a le regret de faire part du décès de

Jean DUPONT,
trésorier-payeur,
agent comptable central du Trésor,

et adresse à ses proches le témoignage de sa sympathie.

– Mme Renée Guenot,
son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Guenot
et leur fille,
Mme Dominique Guenot,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Alain Brajer
et leurs filles,
ses beaux-enfants,
Mme veuve Georges Goux,
Mme veuve René Noir,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses sœurs, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
M. et Mme Roger Le Groumellec,
leurs enfants et petits-enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Ses parents
Et amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Lucien GUENOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 décembre 1990, à Paris, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Montrouge.

– Catherine Guilhot,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Claude GUILHOT,
musicien de jazz,

survenu le 15 décembre 1990.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 décembre, à 9 h 30, au cimetière communal de Malakoff, boulevard de Stalingrad.

– Le président et les membres de la commission de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) saluent avec respect, admiration et tendresse leur ami et vice-président

Guy LAFARGE,
chevalier de la Légion d'honneur,

11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

– La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM),
Et la Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs (SDRM),
ont le regret de faire part du décès de

M. Guy LAFARGE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président de la SDRM,
trésorier de la SDRM,

survenu à Paris le 17 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux a été célébré le mercredi 19 décembre, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

L'inhumation a lieu au cimetière des Essarts-le-Roi (Yvelines).

– L'Association des amis d'Arsène Lupin
a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

M. José LUPIN,

survenu le 10 décembre 1990.

SEMPER FLOREBUNT LUPINI LUPINI.

AAAL,
BP 388,
75526 Paris Cedex 11.

– Gabrielle Babin Gugenheim,
sa fille,
Claire Babin,
sa petite-fille,
Pierre Babin,
son gendre,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ina MAGAT GUGENHEIM,

survenu le 18 décembre 1990.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 décembre, à 13 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de Pontoise,
75005 Paris.

– Mme René Mégie,
Mme Christian Mégie,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Négrier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Mégie
et leurs enfants,
Mme Marthe Mégie,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MÉGIE,

survenu le 17 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

51, rue des Ecoles,
75005 Paris.
3, rue de Chantilly,
75009 Paris.

– Mme Léon Meyer
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon MEYER,

survenu le 16 décembre 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

5, place Félix-Éboué,
75012 Paris.

– Mme Marguerite Monay,
née Winther,
Michèle et Jean-Jacques Dupont,
Olivier et Marianne,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Félicien MONAY,
agrégé de l'Université,

survenu le 12 décembre 1990, dans sa quatre-vingtième année, à Saint-Laurent-du-Var.

Selon sa volonté, il a été incinéré.

117, boulevard Wilson,
06160 Juan-les-Pins.
22, rue Mozart,
18000 Bourges.

– Mme Jacqueline Noblecourt-Diani,
Corinne et Jean-Claude Noblecourt,
Laurence et Michel Noblecourt,
Virginie, Stéphanie, Olivier,
Céline, Sébastien, Laëtitia,
Florence Wojdkowiak,
Patricia Bennedetti,
Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger NOBLECOURT,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Selon sa volonté, son corps a été légué à la médecine.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 21 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Roger Peyrat,
M. et Mme Olivier Peyrat,
et Etienne,
M. et Mme Yves Manac'h,
Florent, Ghislain et Quentin,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Roger PEYRAT,
ingénieur ETP-CPA,
secrétaire général honoraire de la société Degremont,
expert-conseil auprès des tribunaux,

leur tendre époux, père et grand-père,

survenu brutalement le 17 décembre 1990, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne), le jeudi 20 décembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Vasseur,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VASSEUR,

survenu le 5 décembre 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité, le lundi 10 décembre.

53 *bis*, rue Chanzy,
28000 Chartres.

Rectificatif

– Au docteur Gaston FERDIÈRE,

son ancien président et membre de son conseil,
La Société française et la Société internationale de psychopathologie de l'expression,

en témoignage de leur attachement et de leur collégial hommage.

SFPE-SIPE,
100, rue de la Santé,
75014 Paris.

(*Le Monde* daté 16-17 décembre.)

Anniversaires

– En souvenir de la mort du

professeur Raymond LEIBOVICI,

le 20 novembre 1982.

– Il y a sept ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Messes anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire de l'accident aérien du 21 janvier 1971, dans lequel ont péri

les membres du Comité mixte armées-Commissariat à l'énergie atomique et l'équipage de l'avion,

une messe sera célébrée le jeudi 10 janvier 1991, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare. La question du messianisme avec Gérard Haddad, psychanaliste auteur de *les Bibliocastes, le Messie et l'Autodafé*, éd. Grasset. Jeudi 20, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Tél. : 42-71-68-19.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 décembre :

DES DÉCRETS

– Du 9 décembre 1990 portant classement de la commune de Vallauris (Alpes-Maritimes) comme station balnéaire et de tourisme.

– N° 90-1121 du 18 décembre 1990 portant organisation de l'administration centrale du ministère des postes, des télécommunications et de l'espace.

– N° 90-1122 du 18 décembre 1990 relatif à la Commission supérieure du personnel et des affaires sociales du service public des postes et télécommunications.

– N° 90-1123 du 18 décembre 1990 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil national des postes et télécommunications.

– N° 90-1124 du 17 décembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la commission centrale et des commissions départementales d'aide sociale.

UN ARRÊTÉ

– Du 7 décembre 1990 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 DÉCEMBRE

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ultime visite, avant démolition, des demeures dix-septième et dix-huitième siècles de Bercy », 14 h 45, métro Dugommier (M. Banassat).

« L'art de l'Inde, de la Renaissance du bouddhisme au triomphe de l'hindouisme au Musée Guimet » (limité à 25 personnes), 15 heures, 6, place d'Iéna (Monuments historiques).

« La dernière réalisation du grand architecte Niemeyer », 15 heures, sortie métro Saint-Denis basilique (Paris et son histoire).

« Le décor de l'imaginaire », exposition de papiers peints panoramiques » (limité à 20 personnes), 15 heures, 107, rue de Rivoli, hall d'entrée (Approche de l'art).

« La chapelle des Augustins, l'hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 15 h 30, 17, quai Malaquais (D. Bouchard).

« De Manet à Matisse, exposition temporaire au Musée d'Orsay », 18 h 30, hall du musée, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

CONFÉRENCES

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire », par P. Pierrard (Maison du Nord-Pas-de-Calais).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation aux sciences de la Terre ».

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Bach ou de l'ordre à la vraie liberté », en collaboration avec Musicophia (Maison de l'Europe).

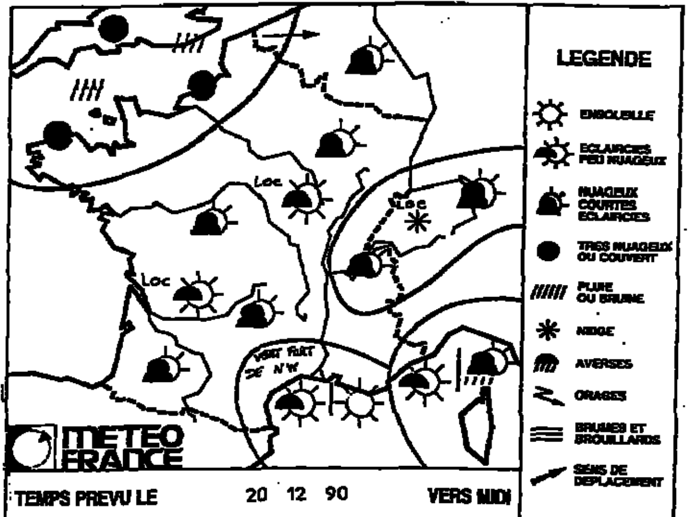
Centre Georges-Pompidou (studio 5), 18 h 30 : « Art et publicité : Kurt Schwitters », par S. Lemoine (autour de l'exposition « Art et pub »).

AGENDA

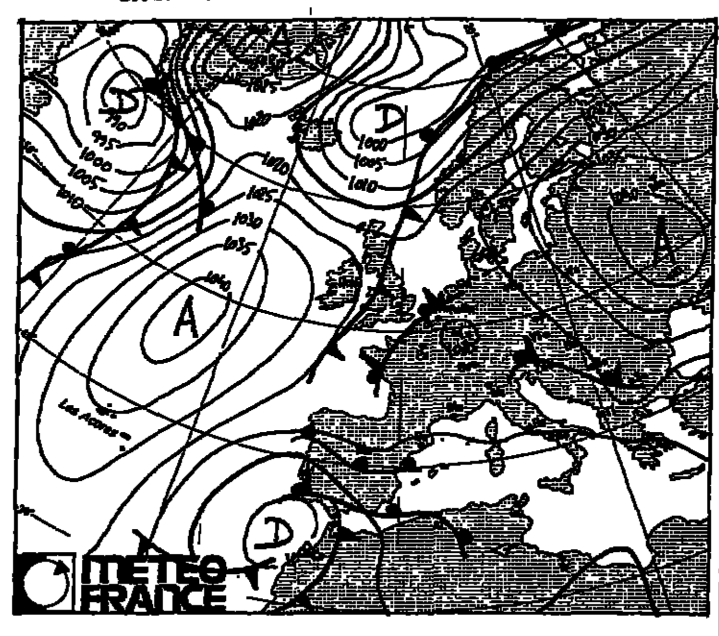
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 20 décembre

Quelques éclaircies, pluies sur le Nord-Ouest l'après-midi



SITUATION LE 19 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Vendredi 21 décembre : pluie ou neige sur la moitié nord, nombreux nuages au sud.

Des Charentes au Centre, à la Bourgogne, à la Champagne-Ardennes et au Nord-Est, le ciel sera couvert. De la neige puis progressivement des pluies se produiront. Sur le Nord-Est, les précipitations se feront sous forme de neige jusqu'en plaine.

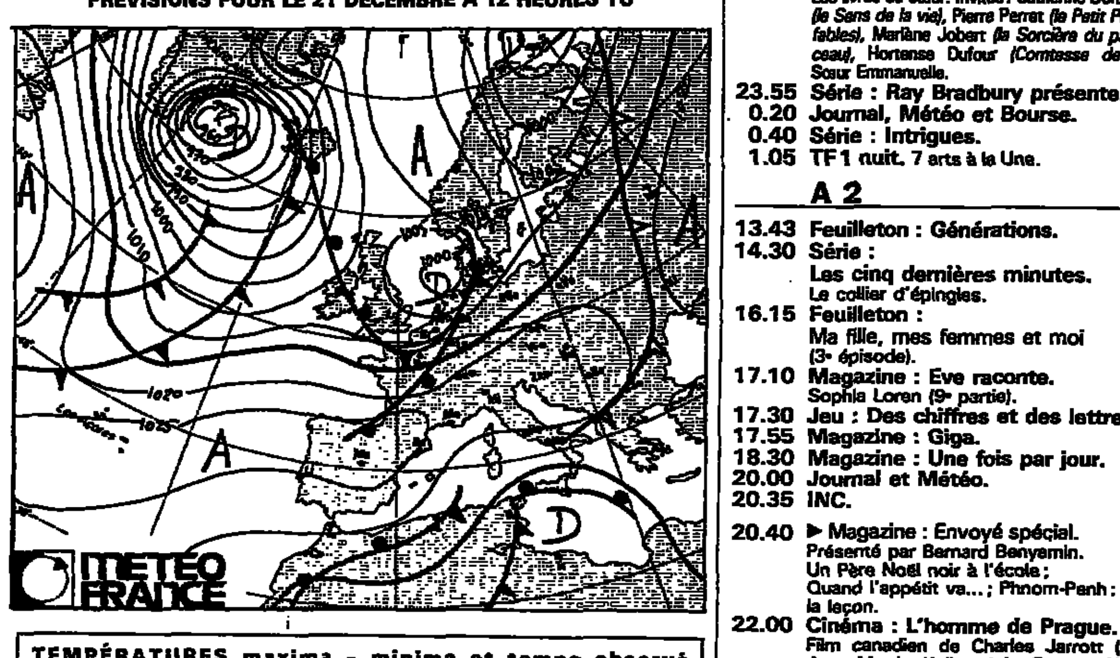
Sur les autres régions de la moitié nord, un temps gris et pluvieux dominera. Un risque de verglas est possible le matin. Le vent d'ouest soufflera fort en Manche.

Plus au sud, les nuages seront nombreux. Quelques flocons de neige sont possibles sur le Massif Central et la région Rhône-Alpes.

Les régions méditerranéennes bénéficieront d'un ciel peu nuageux en raison d'un mistral et d'une tramontane assez forts.

Les températures minimales seront généralement comprises entre – 5 degrés et 0 degré, positives près des côtes. L'après-midi, elles seront proches de 0 degré dans le Nord-Est et le Centre-Est, comprises entre 1 degré et 6 degrés dans la plupart des régions. Elles attendront 7-8 degrés près des côtes, 10-11 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 21 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-12-90 à 6 heures TU et le 19-12-90 à 6 heures TU — le 19-12-90

FRANCE											
AJACCIO	12	0	D	TOURS	-1	-1	P	LOS ANGELES	17	7	D
BIARRITZ	9	2	P	TOULOUSE	8	2	C	LUXEMBOURG	-2	-3	C
BORDEAUX	3	1	C	POINTE-A-PITRE	30	30	A	MADRID	10	3	D
BOURGES	1	-1	C	ÉTRANGER				MARRAKECH	17	7	A
BREST	4	1	C	ALGER	4	4	D	MEXICO	27	8	B
CAEN	1	0	B	AMSTERDAM	0	-1	C	MILAN	5	-6	B
CHERBOURG	2	1	C	ATHENES	16	11	P	MONTREAL	3	-7	P
CLERMONT-FER.	0	5	C	BANGKOK	31	22	C	MOSCOU	-7	-8	D
DIJON	5	-5	N	BARCELONE	10	3	N	NAIROBI	25	16	C
GRENOBLE St-M-H	1	1	C	BELGRADE	2	1	C	NEW-YORK	15	-4	A
LILLE	0	-1	B	BERLIN	0	0	*	OSLO	2	0	*
LIMOGES	1	4	C	BRUXELLES	-1	-2	C	PALMA-DE-MAJ.	15	3	N
LYON	0	4	C	LE CAIRE	22	11	D	PEKIN	6	-6	D
MARSEILLE-MAR.	10	4	P	COPENHAGUE	2	1	*	RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
NANCY	1	2	C	DAKAR	24	20	D	ROME	9	2	N
NANTES	1	0	C	DELHI	23	10	D	SINGAPOUR	31	24	P
NICE	9	3	N	DJERBA	16	6	B	STOCKHOLM	2	0	P
PARIS-MONTS	1	0	C	GENÈVE	0	-1	*	SYDNEY	43	21	C
PAU	8	1	C	HONGKONG	-	-	-	TOKYO	11	7	D
PERPIGNAN	8	0	C	ISTANBUL	-	-	-	TUNIS	15	5	C
RENNES	1	0	C	JERUSALEM	16	5	D	VARSOVIE	-1	-2	C
ST-ETIENNE	4	1	C	LISBONNE	9	8	P	VENISE	6	-1	D
STRASBOURG	1	1	N	LONDRES	2	1	C	VIENNE	1	0	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 19 décembre

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Nana Mouskouri, Pierre Perret. Avec Frédéric François, Blues Trottoir, Murray Head, Thierry Hazard, Jimmy Somerville, Richard Clayderman.
22.45 Magazine : Le droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor.
23.45 Journal, Météo et Bourse.
0.05 Série : Mésaventures.
0.30 Championnat du monde d'échecs.
1.10 TF1 nuit. Revue de nuit.

A 2

20.40 Téléfilm : Notre Juliette. De François Luciani, avec Véronique Jannot, Patrick Chesnais.
22.10 Magazine : Qu'avez-vous fait de vos 20 ans ? Présenté par Christine Ockrent. Yves Montand.
23.10 Journal et Météo.
23.30 Magazine : Extra. Présenté par Daniela Lumbroso. Excès.
0.30 Série : Le saint.

FR 3

20.40 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Hommes et sciences : la course de vitesse. Invités : les professeurs François Gros et Jean Bernard, Gérard Huber, philosophe et psychanalyste.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Népal : le chemin des écoliers ; Japon : Sado ; Espagne : Mediano, village englouti.
23.35 Sport : Rugby. Centième anniversaire du Stade toulousain : Tournoi international.
0.35 Musique : Carnet de notes. Suite populaire pour deux pianos op. 77, de Saint-Saëns.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : L'évadé du futur. ■ Film américain de Michael Crichton (1984). Avec Tom Selleck, Cynthia Rhoes, Gene Simmons.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Sport : Football. Championnat des nations. Espagne-Albanie, en différé d'Espagne.
0.20 Cinéma : Les doigts dans la tête. ■■ Film français de Jacques Doillon (1974). Avec Christophe Soto, Olivier Bousquet, Roselyne Villaume.

LA 5

20.40 Histoires vraies. Le bluffeur, téléfilm de James Sadwith, avec Dennis Weaver, Janet Carrol.
22.25 Débat : L'illettrisme.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Série : Aux frontières du possible.

M 6

20.35 Téléfilm : A un détail près. De Bill Bordy, avec Jeff Speakman, Ingrid Vold.
22.15 Série : La malédiction du loup-garou.
23.10 Documentaire : 60 minutes. Cambodge, la trahison, de John Pilger et David Munro.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Dazibao.
0.15 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Terminus Silésie. De Peter Adler.
22.15 Cinéma d'animation : Images.
22.30 Cinéma : Kanakerbraut. ■■ Film allemand d'Uwe Schrader.
22.30 Courts métrages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Français et japonais, l'écart métaphysique.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. La part du chant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'Opéra Bastille) : *Rapsodie pour alto et orchestre*, de Martinu ; *L'oiseau de feu*, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Josef Suk, violon.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club en direct du Baiser salé à Paris : Le quintet du trompettiste Eric Le Lann avec Sylvain Luc, guitare, Sylvain Marc, basse, Tiacoh, batterie, Abdou M'Doup, percussions.

Jeudi 20 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Cinéma : Le comte de Monte-Cristo (1re partie). ■ Film français de Claude Autant-Lara (1961).
16.00 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Vincennes.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.50 Soirée spéciale : Plus jamais seuls. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.55 Ex libris. Les livres du cœur. Invités : Catherine Dolto-Tolitch (*le Sens de la vie*), Pierre Perret (*le Petit Perret des fables*), Marlène Jobert (*la Sorcière du parc Monceau*), Hortense Dufour (*Comtesse de Ségur*), Sœur Emmanuelle.
23.55 Série : Ray Bradbury présente...
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Intrigues.
1.05 TF1 nuit. 7 arts à la Une.

A 2

13.43 Feuilleton : Générations.
14.30 Série : Les cinq dernières minutes. Le collier d'épingles.
16.15 Feuilleton : Ma fille, mes femmes et moi (3e épisode).
17.10 Magazine : Eve raconte. Sophia Loren (9e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. Un Père Noël noir à l'école ; Quand l'appétit va... ; Phnom-Penh : la leçon.
22.00 Cinéma : L'homme de Prague. ■ Film canadien de Charles Jarrott (1981). Avec Marthe Keller, John Savage, Nicholas Campbell.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Documentaire : L'homme caché De Monique Tosello. 3. Le langage.

FR3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Edith Lecourt, musicothérapeute.
14.05 Magazine : Opéra (rediff.).
15.05 Feuilleton : Le secret des Flamands (3e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.05 Série : Pas de répit sur planète Terre. De Walt Disney. 4. Le voleur malgré lui.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.35 INC.
20.40 Cinéma : Les dents de la mer. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1975).
22.45 Journal et Météo.
23.05 Téléfilm : Frankenstein. De Jack Smight, avec Leonard Whiting, Nicola Pagett.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Cop. ■■ Film américain de James B. Harris (1988).
15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.20 Dis Jérôme « ... ? ».
16.30 Cinéma : Un monde sans pitié. ■ Film français d'Eric Rochant (1989). Avec Hippolyte Girardot, Mireille Perrier, Yvan Attal.
17.55 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 19.00

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Sport : Basket. Coupe d'Europe des clubs champions. CSP Limoges-Bayern Leverkusen
20.30 Cinéma : Bandini. ■ Film belgo-italo-franco-américain de Dominique Deruddere (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Rien que pour vos yeux. ■ Film britannique de John Glen (1981). Avec Roger Moore, Carole Bouquet, Topol (v.o.).
0.20 Téléfilm : Requiem pour Dominic. De Robert Dornhelm, avec Félix Mitterer, Viktoria Schubert.

LA 5

13.30 Cinéma : Votre dévoué Blake. ■ Film français de Jean Laviron (1954). Avec Eddie Constantine, Danièle Godet, Colette Deréal.
15.15 Série : Le renard.
16.30 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Série : Arnold et Willy.
19.30 Série : Tel père, tel fils.
20.00 Journal.
20.35 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Secrets de femmes. Le choix d'une vie, de Jerry London *Mère porteuse.*
22.30 Magazine : Reporters.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Magazine : Equations.
0.20 Série : Aux frontières du possible (et à 3.10).

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 1.10).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Vegas.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Un Renoir sur les bras.
22.10 Série : La malédiction du loup-garou.
22.30 Cinéma : La porte du paradis. ■■ Film américain de Michael Cimino (1980).
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Magazine : Dazibao.
0.40 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.00 Danse : The Catherine Wheel.
17.30 Musique : Franz Schubert, Schwanengesand.
18.00 Spécial cinéma d'animation jeunesse (Touloubat, connaisseur des coursiers ; L'évasion des carrousels ; L'île enchantée).
18.25 Documentaire : Ici bat la vie (Le pic).
18.50 Débat : Dialogue.
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Spécial cinéma d'animation jeunesse (Diplôme, diplôme ; Get a job).
20.30 Documentaire : Ici bat la vie (La loutre de mer).
21.00 Théâtre : Largo desolato. Pièce de Vaclav Havel.
22.30 Vidéo-danse : Ecarlate.
23.00 Documentaire : Voyage iconographique, le martyre de saint Sébastien. D'Eric Pauwels.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La neige vient du ciel, de Guy Mousset.
21.30 Profils perdus. René Goscinny (2e partie).
22.40 Les nuits magnétiques. La part du chant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Rodéo*, de Copland ; *Three places in New-England*, de Ives ; *West Side Story*, de Bernstein ; *Un Américain à Paris*, de Gershwin, par l'Orchestre national de France, dir. David Zinman.
23.07 Poussières d'étoiles. La boîte de Pandore : Nicolas Poussin (œuvres de Gautier, Richard, du Caurroy, Titelouze, Moulinié, Dufaut, La Tour, Besard, Cavalieri, Allegri, Marini, Frescobaldi, Quagliatti, Cesti, Carissimi, Buonamente, Rossi).

Audience TV du 18 décembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	54,5	Santa Barbara 26,1	Une fois... 10,9	Happy H... 6,1	Nulle part 3,1	Arnold... 4,7	Magnum 3,7
19 h 45	58,3	Roue fortune 32,6	Une fois... 8,9	Flipper 3,7	Nulle part 4	Tel père... 4,5	Magnum 4,7
20 h 16	70,6	Journal 23,6	Journal 17,8	La classe 9,8	Nulle part 2,9	Journal 5	Mme est servie 5,7
20 h 55	70,9	Le débutant 28,2	Le roi des... 14,8	Incident... 6,5	Piège de... 6,4	Renegade 12,2	Mission... 4,8
22 h 8	65,6	Le débutant 27	Le roi des... 15	Incident... 2	Piège de... 6,4	Renegade 13,4	Mission... 4,6
22 h 44	35,9	Ciel mon... 21,1	Terminus 7,1	Traverses 0,8	Cop 0,8	Gool 4,2	Song pour... 3

هكذا من الأصل

BILLET

Franc faible ou mark fort ?

Depuis quelques jours, la parité entre le franc et le mark, ligne de mire de la politique monétaire française, ne cesse de se dégrader. Gagnant plus d'un centime en une journée, la monnaie allemande s'échangeait à Paris à plus de 3,41 F mercredi 19 décembre, atteignant son plus haut niveau depuis le début de l'année.

Pour autant, l'ambiance était loin d'être à la panique sur les marchés des changes. Les opérateurs ont bien conscience que la montée du mark, même artificielle, est pour l'instant inexorable et que le franc, somme toute, se tient plutôt bien : déjà portées sur la rigueur monétaire, les autorités allemandes ne peuvent qu'aller dans le sens de la hausse des taux, compte tenu des immenses besoins de financement de l'ancienne RDA, qui devront être largement supportés par des emprunts. Résultat : attirés par des taux alléchants, les capitaux affluent en Allemagne, d'autant plus que le loyer de l'argent aux Etats-Unis continue à refluer. Indépendamment de sa croissance ralentie, de ses tourments politiques, et malgré la bonne gestion de son économie, la France ne peut que souffrir d'une telle situation.

Comme le veut la tradition, lorsque le système monétaire européen subit de telles turbulences, les rumeurs de réaménagement des parités vont bon train : nombreux sont ceux qui pensent que d'ici quelques semaines le mark sera réévalué. Le franc devra-t-il pour autant subir une humiliante dévaluation, la première depuis 1986 ? Il est très probable que non, M. Bérégovoy ayant fait de la stabilité du franc l'une de ses règles d'or. Poursuivant leur stratégie d'arrimage du franc au mark, les autorités monétaires françaises obtiendront vraisemblablement, dans une telle hypothèse, une réévaluation parallèle du franc.

En dehors de cette opération ponctuelle, les responsables de la Rue de Bercy savent que la poursuite de leur politique monétaire passe par une hausse des taux d'intérêt si l'Allemagne durcit les conditions du crédit. Rien de très nouveau, puisque le scénario a déjà été éprouvé à plusieurs reprises au cours des trois dernières années. Un tel resserrement ne ferait, dans un premier temps, qu'annuler l'effet de la baisse d'un quart de point du taux d'intervention du 31 octobre dernier.

F. L.

Tassement de la croissance au premier semestre

L'INSEE prévoit une hausse du chômage mais une inflation contenue en 1991

Inflation contenue et déficit du commerce extérieur limité : l'économie française n'est pas bouleversée par la flambée des prix du pétrole brut provoquée par la crise du Golfe, estime l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture. Elle est en revanche nettement plus touchée par le ralentissement de l'activité mondiale depuis à l'automne 1989 et par la baisse du dollar, qui provoque un freinage de la production et des investissements, une détérioration des comptes des entreprises et de moindres créations d'emplois.

Au début de 1991, la croissance économique se poursuivra mais à un rythme ralenti, de l'ordre de 2 % l'an, prévoit l'INSEE. Nous sommes loin de la forte expansion des années 1988 (+ 3,8 % en termes de PIB total) et 1989 (+ 3,7 %). Le freinage va être surtout sensible au premier semestre de l'année prochaine, la croissance économique risquant de ne pas dépasser 0,9 % au cours de cette période, après 1,5 % au second semestre de cette année.

C'est la production industrielle qui, en fléchissant nettement, a provoqué ce ralentissement. Après avoir augmenté de 5 % en 1989, elle n'aura progressé que de 2 % cette année. Les services marchands ont continué de croître rapidement (+ 5 % après + 8 % en 1989), conservant tout de même à l'économie française un certain dynamisme. Le bâtiment et les travaux publics également, quoique dans une bien moindre mesure (+ 3 % en 1990, après + 5 % en 1989 et + 7,5 % en 1988), la baisse des mises en chantier de logements étant compensée par les grands chantiers du TGV, du tunnel sous la Manche et des autoroutes.

Dégradation des marges des entreprises

Le ralentissement de la production industrielle a été provoqué par le freinage de la demande mondiale, imputable, dès la mi-1989, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. Les entreprises françaises, qui avaient beaucoup stocké, ont alors réduit leur production de biens intermédiaires. Puis les biens de consommation ont été touchés et enfin les biens d'équipement, même si la production des Airbus permet à ce secteur de bien résister.

L'activité se ralentissant, l'augmentation des importations a été moins rapide : + 6,3 % en 1990, après + 8,3 % en 1989. Au premier semestre 1991, la progression ne serait, estime l'INSEE, que de 1,9 %, correspondant à un rythme annuel de 3,8 %. Mais le ralentissement de la demande mondiale, qui, des pays anglo-saxons (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne), s'est étendu, contre toute attente, à des pays intermédiaires comme l'Italie et l'Espagne, a pesé sur les exportations françaises, déjà très handicapées par la surcompétitivité d'un dollar fortement déprécié. Les exportations en volume auront progressé de 4,5 % cette année, après 11 % en 1989 et 8,3 % en 1988. La montée en charge des livraisons d'Airbus devrait permettre à nos ventes à l'étranger de s'accélérer au premier semestre 1991 pour atteindre un rythme annuel de 7,4 %.

C'est aussi le freinage de la demande mondiale, s'ajoutant à des taux d'intérêt élevés et à une dégradation des marges des entreprises, qui explique le ralentissement de la croissance des investissements, ralentissement qui se serait de toute façon produit après plusieurs années exceptionnelles dans ce domaine. Après les taux très élevés de 1988 (+ 10,8 %) et de 1989 (+ 6,7 %), la formation de capital productif n'aurait été que de 5,6 % cette année, mais tomberait à un rythme annuel de 1,6 % au premier semestre de 1991.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 20

A l'assemblée générale du CNPF

Le patronat refuse de céder à la panique qui aggraverait le ralentissement économique

Pour le CNPF, il n'est pas question de sombrer dans le pessimisme, afin de ne pas aggraver la situation économique. C'est le message qu'a délivré M. François Perigot, président du CNPF, devant l'assemblée générale annuelle, réunie le 18 décembre. Décidée d'autre part à devenir *« un partenaire actif »* du système éducatif, l'organisation patronale veut se mobiliser pour aider à l'amélioration de la formation initiale. Elle organisera, début 1992, des assises nationales intitulées « L'entreprise à la rencontre de l'école ».

Depuis les premiers signes de ralentissement économique, au début de l'été, et la crise du Golfe, les dirigeants du CNPF tiennent le même discours volontairement rassurant, et appellent les chefs d'entreprise *« à ne pas céder à la panique »*. Ils l'ont répété mardi 18 décembre à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de leur organisation.

M. François Perigot, le président, explique cette attitude optimiste par le risque que représenteraient des décisions prises trop hâtivement. *« Nous n'avons aucune raison d'être nous-mêmes les auteurs de ce qui pourrait transformer en véritable crise ce qui n'est encore qu'un ralentissement »*, dit-il. Lucides et réalistes, les chefs d'entreprise ont *« une responsabilité dans cette ambiance de doute et de flottement »*, et, ajoute-t-il, dans un souci de cohérence, doivent démontrer qu'ils sont *« capables de faire* [leur métier], *travailler dans l'incertitude »*. M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale, ne dira pas autre chose pour justifier la poursuite de la politique contractuelle ou les recommandations salariales du CNPF. *« Nous n'avons pas à adopter le comportement de moutons de Panurge »*, insiste-t-il, refusant au passage la proposition de la CGC qui voudrait différer la baisse de cotisation prévue pour l'assurance-chômage en raison de la conjoncture.

Si le président du CNPF reconnaît l'existence d'indices inquiétants, il se refuse, dans son analyse, à en grossir les conséquences. La crise du Golfe a été *« un formidable révélateur de la fragilité »* de l'économie, *« des choses sous-jacentes »* sont apparues, et des entreprises, *« celles qui tiraient la croissance, sont confrontées à des décisions de prudence »*, réduisent leurs investissements, licencient, s'ajustent, à un moment où le jugement sur l'action du gouvernement *« risque d'aboutir à une crise de confiance »*. Cependant, poursuit-il, *« rien de fondamental n'est remis en question »*, *« aucune raison »* ne peut faire douter du maintien de l'activité économique : *« La croissance sera au rendez-vous et l'inflation maîtrisée. »*

A la rencontre de l'école

Sous prétexte de ralentissement, il ne saurait être question d'abandonner les efforts de modernisation ou d'oublier les grandes priorités que sont les réformes en faveur des entreprises, la baisse des charges, la fiscalité, la réorientation de l'épargne ou la construction européenne. Encore plus confiant, M. Ernest-Antoine Seillière, président de la commission économique, assure que *« le ralentissement est une grosse bulle de court terme »* qui ne tardera pas à éclater. Il n'y a *« pas actuellement de motif de désespérer »*, et, prévoit-il, *« on verra la fin de la récession américaine à la fin du premier semestre »*.

Hormis l'habituelle référence à la nécessité de *« veiller à la vitalité de la politique contractuelle »*, l'innovation en matière sociale a résidé au cours de l'assemblée générale dans l'annonce faite par M. Perigot que le CNPF organiserait au début de 1992 une convention sur le thème « L'entreprise à la rencontre de l'école », venant clôturer une intense campagne de mobilisation. *« Le système éducatif est un désert »*, a souligné le président du CNPF, sur un thème qui lui est désormais cher, et les chefs d'entreprise doivent *« devenir des partenaires actifs »*, y compris dans la formation initiale. *« Nous offrons notre collaboration »*, a-t-il lancé, en demandant au patronat de prendre ses responsabilités dans ce domaine afin de résorber les dysfonctionnements les plus graves, plutôt que de se complaire dans la critique stérile de l'éducation nationale.

ALAIN LEBAUBE

Alors que la récession se confirme aux Etats-Unis

La Réserve fédérale abaisse son taux d'escompte de 7 % à 6,5 %

Alors que de nouvelles statistiques confirment que les Etats-Unis s'engagent dans une véritable récession, la Réserve fédérale a décidé, mardi 18 décembre, de réduire son taux d'escompte, le taux de l'argent qu'elle prête aux banques. Celui-ci va être ramené de 7 % à 6,5 %, la première baisse depuis août 1986. Cette décision a été favorablement accueillie à Wall Street. Relativement stable à Tokyo, le dollar était mercredi en légère baisse sur les marchés des changes européens.

NEW-YORK

de notre correspondant

Habituellement, la décision est annoncée après la fermeture des marchés. Cette fois-ci, la Réserve fédérale américaine a fait connaître en pleine séance boursière, mardi 18 décembre, sa décision d'abaisser son taux d'escompte de 7 % à 6,5 %, la première réduction de ce taux intervenue depuis août 1986. Depuis, il n'avait cessé de grimper par paliers de 0,5 %, son précédent relèvement remontant à février 1989, lorsque ce taux appliqué aux prêts consentis par la Banque centrale aux banques commerciales avait été porté de 6,5 % à 7 %.

L'information, qui a contribué à faire grimper de plus de 30 points l'indice Dow Jones des valeurs industrielles dès les premières minutes qui ont suivi son annonce, a été connue dans l'après-midi, peu après que la Citicorp eut annoncé successivement une perte prévisible d'environ 400 millions de dollars pour le dernier trimestre 1990, la réduction du dividende trimestriel payé aux actionnaires et la suppression de 8 000 emplois.

La coïncidence n'est pas fortuite. Depuis plusieurs mois, déjà, la Réserve fédérale était soumise à une pression constante des milieux d'affaires et de l'administration américaine, désireux d'obtenir un assouplissement de sa politique monétaire pour faire face au ralentissement de l'économie. Ce que la Banque centrale avait longtemps refusé en exigeant d'abord que soit réglé le problème du déficit budgétaire (chronique) de l'Etat, puis qu'elle soit assurée de contenir la poussée inflationniste perceptible ces derniers temps.

Mais, en quelques mois, la situation de l'économie américaine s'est sensiblement dégradée. Ce qui n'était encore qu'un *« soft landing »* (un atterrissage en douceur) a fait place à une franche récession qui frappe à présent les deux tiers des Etats de l'Union et tout particulièrement le nord-est du pays. Qu'il s'agisse du PNB, de la production industrielle, des prix de détail, du chômage, de la consommation des ménages ou encore des indicateurs de confiance dans la situation économique établis par divers organismes, tous les clignotants sont passés au rouge.

Ainsi, le jour où le Fed prenait une décision que la Maison Blanche s'est empressée de saluer en espérant qu'elle permettrait *« d'encourager la croissance de l'économie au cours des prochains mois »*, le département du commerce annonçait un déficit du commerce extérieur américain de 11,61 milliards de dollars, le chiffre le plus élevé depuis deux ans et demi. Dans la foulée, le département de l'emploi publiait les statistiques de l'indice des prix de détail pour le mois de novembre : plus 0,3 %, soit la moitié du mois précédent. Une décélération due au seul facteur pétrolier, le « cœur » de l'inflation étant pratiquement inchangé. En effet, les services, qui représentent à présent la majeure partie de l'activité économique, ont augmenté de 0,4 % en novembre, après 0,3 % le mois précédent.

Mais, bien plus que cette longue liste de mauvaises nouvelles qui n'ont qu'un lointain rapport avec la crise du Golfe, ce sont les craquements du système bancaire qui ont conduit la Réserve fédérale à baisser les taux pour éviter une récession beaucoup plus grave car doublée d'une crise financière. Depuis plusieurs semaines, le Fed avait procédé par petites touches en permettant l'abaissement – dans de faibles proportions – du taux des fonds fédéraux. A présent, la baisse de 0,5 % du taux directeur, acquise à l'unanimité des membres du conseil d'administration présidé par M. Alan Greenspan, va permettre aux banques de reconstituer leurs marges et à leur clientèle d'emprunter un peu moins cher.

Relancer la machine économique

Depuis le début du mois, quelques petites banques, essentiellement régionales, avaient ramené leur taux de base de 10 % à 9,75 %. Les « majors » de la profession vont maintenant leur emboîter le pas et l'on escompte une baisse plus importante. Mais la marge de manœuvre des autorités monétaires reste étroite. Faire baisser fortement les taux d'intérêt doit permettre normalement de relancer la machine économique. Mais cette politique a pour effet de rendre dissuasifs les Etats-Unis pour les capitaux étrangers, à un moment où les besoins dévorants du budget fédéral ne font que croître, où l'épargne nationale est insuffisante et où les Américains peuvent de moins en moins compter sur les traditionnels pourvoyeurs de capitaux (Japon et Allemagne) pour assurer leurs besoins de financement.

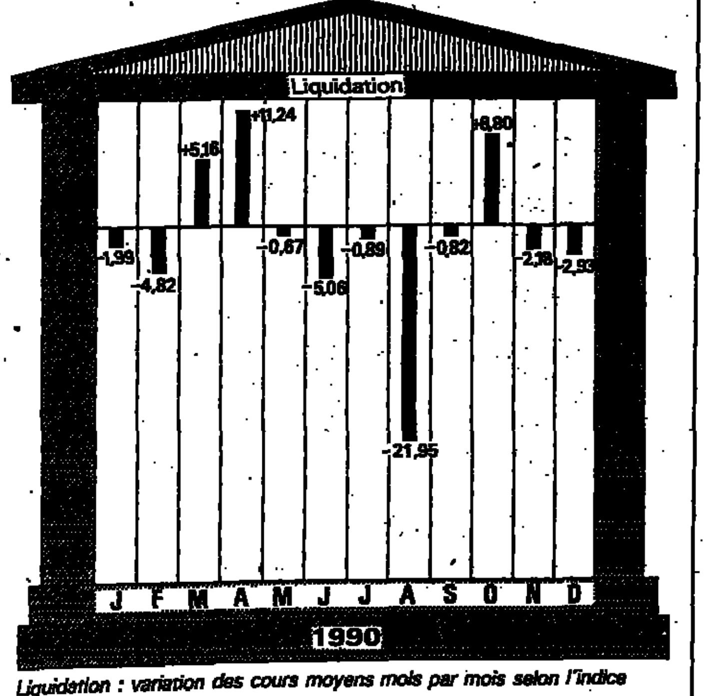
Si la récession ne dure pas trop longtemps, le décalage peut en partie être réduit par une forte relance. Dans le cas contraire, notamment si la crise de l'immobilier et de l'appareil bancaire s'aggrave, voire si le Golfe s'embrase, il faudra beaucoup de temps et d'efforts avant que les Etats-Unis ne retrouvent les taux de croissance des années passées.

SERGE MARTI

Bourse de Paris : la bûche de Noël

Après deux années de *hausses spectaculaires (48 % en 1988 et 33,3 % en 1989)* qui effaçaient le sinistre souvenir de 1987 (une baisse de 29,4 %), la Bourse française est à nouveau entrée dans une zone de turbulences. Le bilan de l'année boursière terminée mardi 18 décembre se solde par une baisse des cours de 20,46 %.

Sur les douze liquidations mensuelles, neuf ont été perdantes. La dépression s'est produite dès les premiers jours de janvier. Le « krach larvé », venu de Tokyo, contamina rapidement toutes les places boursières avant que celles-ci ne se ressaisissent au printemps. Le marché français retombait dans sa léthargie avant d'être ébranlé le 2 août par l'invasion du Koweït par l'Irak. Les valeurs faisaient en un mois une chute moyenne record de 21,95 %, supérieure à celle d'octobre 1987 (– 21,19 %) et à celle de mai 1981 (– 21,51 %) dans des marchés toutefois très creux. La Bourse vivait ensuite au rythme de la crise du Golfe. S'ajoutaient à cela les inquiétudes sur l'ampleur d'une récession outre-Atlantique et d'un ralentissement de l'économie française.



Liquidation : variation des cours moyens mois par mois selon l'indice CAC 40

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Malgré une progression des emprunts de 6 % en un an

La Banque mondiale juge la crise de la dette un peu moins alarmante

Si l'Irak n'avait pas envahi le Koweït, la Banque mondiale aurait-elle publié un rapport vraiment optimiste sur la situation de la dette mondiale? Dans leurs *Tableaux de la dette internationale 1990-1991*, principal document de référence sur la situation des Etats endettés publié le mercredi 19 décembre, les experts de Washington commencent par affirmer que *« la crise de la dette est un peu moins grave qu'il y a deux ans »*.

Lancé en mars 1989, le plan Brady de réduction des créances bancaires sur les pays lourdement endettés à revenus intermédiaires a permis de diminuer de 9,5 milliards de dollars le stock de la dette commerciale du Mexique, du Costa-Rica et des Philippines, et de 2 milliards de plus pour le Venezuela. S'il n'accepte toujours pas d'annuler une partie des emprunts des pays en développement ne figurant pas parmi les plus pauvres, du moins le Club de Paris, qui représente les Etats créditeurs, consent-il des conditions de rééchelonnement de plus en plus favorables. L'accord signé en début d'année avec la Pologne est à cet égard significatif.

Tous ces progrès n'ont pas empêché la dette mondiale d'augmenter de 6 % entre 1989 et 1990, après trois années de stabilité. A la fin de 1990, le stock des emprunts contractés par l'ensemble des pays en développement devait atteindre 1 341 milliards de dollars (6 700 milliards de francs environ), contre 1 261 milliards un an plus tôt.

Mais si les experts de Washington sont inquiets, ce n'est pas en raison de ce gonflement, somme toute limité. Grâce à la nette progression des exportations du monde en développement, la plupart des indicateurs d'analyse de la dette, comme le rapport des remboursements annuels aux exportations, se sont d'ailleurs améliorés.

En revanche, le rapport de la Banque mondiale constate que *« le renchérissement du pétrole, combiné au poids de la dette publique et des arriérés, pose d'énormes difficultés aux pays à faibles revenus gravement endettés et, récemment, ceux-ci n'ont réglé que moins de la moitié du service de leur dette »*. La flambée des prix du brut pourrait coûter aux pays africains les plus pauvres 10 % environ de leurs exportations annuelles.

Le rapport s'alarme enfin de la quasi-disparition des crédits bancaires dans le total des apports financiers au tiers-monde. Les banques commerciales, qui avaient prêté jusqu'à 44 milliards de dollars en 1981, ne consentent pratiquement plus aucun crédit aujourd'hui. La dette est de plus en plus une affaire d'aide publique et de crédits officiels.

F. L.

Victime de l'effondrement de son carnet de commandes

L'ancien combinat est-allemand Carl Zeiss Iéna veut supprimer 17 500 emplois

« La situation est critique mais pas désespérée » : M. Gattnar, directeur de la firme d'optique est-allemande Carl Zeiss Iéna, a invoqué l'urgence mardi 18 décembre pour expliquer à son personnel le très sévère plan de restructuration qu'il s'apprête à mettre en œuvre dans l'ancien combinat vedette de l'ex-RDA *(nos dernières éditions du 20 décembre)*.

Le tour de vis sera sévère. La société qui fut des années durant la vedette de la Foire de Leipzig, vitrine du savoir-faire industriel de l'autre Allemagne, démonstration de sa capacité à concurrencer ses cousins de l'Ouest dans les domaines les plus avancés technologiquement, s'apprête en effet à supprimer dix-sept mille emplois, soit environ les deux tiers de ses effectifs. Une situation de crise que M. Gattnar explique par la défaillance du principal client : l'URSS. Aucun contrat n'a été conclu avec les firmes soviétiques. Carl Zeiss n'a en poche que des protocoles d'intention. Résultat : le montant total des commandes fermes obtenues par Carl Zeiss pour 1991 dépasserait à peine les 100 millions de marks (soit 340 millions de francs).

Moyennant cet assainissement, les dirigeants de Carl Zeiss espèrent arracher à la Treuhandanstalt, l'organisme chargé de la privatisation des entreprises d'Etat est-allemandes, l'annulation des dettes et engagements financiers de leur société, chiffrés à 2,5 milliards de marks (8,5 milliards de francs).

EN BREF

□ **L'UIMM met la prime d'ancienneté entre parenthèses.** – Lors de la quatrième séance de négociation sur les bas et moyens salaires, le 18 décembre, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) a choisi de mettre *« entre parenthèses »* la question de la prime d'ancienneté qui avait provoqué le blocage des réunions précédentes par les organisations syndicales, opposées.

□ **Les administrateurs syndicaux de l'IRCANTEC suspendent leur participation.** – Les administrateurs CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, FEN et autonomes de l'IRCANTEC (retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat) ont décidé mardi 19 décembre de *« suspendre »* leur participation au conseil d'administration tant que les pouvoirs publics ne présenteront pas de solution face au déséquilibre financier du régime. Selon les administrateurs, l'IRCANTEC doit assurer la charge des *« pensions des retraités des administrations ayant fait l'objet d'une titularisation »* alors qu'elle a subi, pour la seule année 1988, une perte de cotisations de l'ordre de 900 millions de francs.

□ **Fermeture de l'usine Citroën de Reims fin 1992.** – L'usine Citroën de Reims (Marne) cessera son activité le 31 décembre 1992, a annoncé le mercredi 19 décembre le constructeur automobile, qui a présenté un plan social *« destiné à éviter le licenciement des 524 salariés concernés »*. L'établissement, spécialisé dans la fabrication de boîtes de vitesses pour certains modèles (voitures particulières et véhicules utilitaires) Fiat et Citroën comptait 615 salariés en 1988, lorsque le principe de sa fermeture avait été annoncé. Sont envisagées des mesures de reclassement dans d'autres établissements du groupe PSA assorties d'incitations financières, des actions de formation ainsi que des aides aux départs volontaires.

□ **Poursuite de la grève en Corse des personnels d'Air France et d'Air Inter.** – Les personnels au sol d'Air Inter et Air France à Bastia poursuivent mercredi 19 décembre leur mouvement de grève afin d'obtenir des garanties sur le développement du groupe Air France en Corse. Ils demandent que la nouvelle compagnie régionale Corse-Méditerranée soit contrainte de se faire assister par Air France. Mercredi matin, les vols sur Bastia sont annulés et ceux sur Ajaccio devraient être assurés.

CONJONCTURE

L'INSEE prévoit une hausse du chômage

Suite de la page 19

Autre moteur défaillant de la croissance : la consommation des ménages. Elle aussi s'est ralentie : + 2,8 % cette année, après 3,1 % en 1989 et + 3,2 % en 1988. Au premier semestre de l'an prochain, l'INSEE prévoit que la consommation des ménages progressera au rythme annuel de 2,4 %.

Le ralentissement de la demande des ménages intervenu depuis un an s'explique par de moindres créations d'emplois dans le secteur privé : 220 000 après 290 000 en 1989.

Entre la mi-1990 et la mi-1991, 130 000 emplois seulement seraient créés. Au troisième trimestre 1990, pour la première fois depuis un an et demi, les effectifs employés dans l'industrie ont recommencé à diminuer. Selon l'INSEE, ce mouvement s'amplifierait au cours des six premiers mois de l'année prochaine. De la mi-1990 à la mi-1991, 50 000 emplois seraient ainsi supprimés, notamment dans l'automobile. Du coup, le chômage recommencerait à augmenter, tout en restant en-deçà de 9 % de la population active.

C'est cette moindre croissance de l'emploi qui, pour le secteur privé, explique le ralentissement du gonflement de la masse des salaires distribués. Pour le secteur public, l'explication est le non-renouvellement fin 1990 du versement de la prime de croissance dont avaient bénéficié les fonctionnaires il y a un an. Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages progresserait moins vite cette année (+2,6 %) qu'en 1988 (+5,1 %) et 1989 (3,8 %). Ce qui explique le freinage de la consommation, freinage renforcé par la remontée du taux d'épargne, qui aurait gagné un point cette année par rapport à 1989, et qui se maintiendrait au début de l'année prochaine un peu au-dessus de 13 % du revenu des ménages.

Ces résultats et prévisions plutôt décevants en matière d'activité sont, d'une certaine façon, la contrepartie d'évolutions nominales favorables : les prix de détail devraient augmenter cette année de 3,6 %, comme en 1989, cela malgré le choc pétrolier.

Hors énergie, le résultat obtenu cette année en matière d'inflation aura été meilleur que l'année dernière : + 3,2 % après + 3,4 %. L'INSEE prévoit une hausse de 1,9 % au premier semestre de l'an prochain.

La hausse des prix du pétrole n'aura pas non plus provoqué de graves déficits extérieurs. Celui-ci devrait rester limité à 55 milliards de francs pour la balance commerciale, soit seulement 10 milliards de plus qu'en 1989, dégradation uniquement due à l'alourdissement de la facture énergétique.

Le seul point vraiment inquiétant de la situation économique française en cette fin d'année est de savoir si les chefs d'entreprise vont limiter leurs investissements en 1991. S'ils le faisaient, ce devrait être pour un temps très court, car, comme le souligne l'INSEE, l'économie française va devoir aborder dans les meilleures conditions possibles les années à venir.

ALAIN VERNHOLES

ÉCONOMIE

TRAVAUX PUBLICS

Sita et Faun s'associent dans le matériel de voirie

Le groupe Sita (filiale de la Lyonnaise des eaux, spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, au chiffre d'affaires de 2,65 milliards de francs en 1989) et la société allemande Faun Umwelttechnik, premier producteur européen de bennes (avec un chiffre d'affaires 1989 de l'ordre de 900 millions de francs), présente dans la plupart des pays européens et fortement tournée vers l'Europe de l'Est s'associent dans la production de matériel de voirie.

Une holding commune va être constituée, détenue à 51 % par Faun et à 49 % par Sita (mais la direction doit, dit-on, être «égalitaire»). Celle-ci reprendra 60 % que Faun détenait dans sa filiale française Grange, deuxième producteur français de bennes, et les 99 % que Sita détenait dans SMV, sa filiale spécialisée.

Le nouvel ensemble pourra produire 700 bennes et 250 engins de nettoiement par an, et devrait atteindre un chiffre d'affaires de 350 millions de francs en 1991 consolidé, ce qui le mettrait au niveau de la SEMAT, filiale spécialisée de la Générale des eaux, et à la deuxième place européenne.

TRANSPORTS

Pour en finir avec les files d'attente et la malpropreté

La SNCF veut aller à la rencontre de ses clients

Le TGV Atlantique connaît un grand succès et augmente de 18 % le trafic enregistré avant qu'il n'entre en service. En septembre 1991, les premiers TGV transversaux (Rennes-Lyon et Nantes-Lyon via Massy) circuleront. En 1991 encore, la SNCF créera une carte «Carrissimo» qui cumulera les avantages des cartes et des carrés «Jeunes». Ces innovations techniques et commerciales ne font pas oublier à la société nationale que la qualité de son service laisse encore à désirer...

La direction commerciale «voyageurs» de la SNCF s'était dotée, en 1988, d'une charte de qualité, *«parce que le zéro défaut doit s'appliquer aussi aux services*, explique M. Jean-Marie Metzler, son directeur. *Pas de modernisation du chemin de fer sans elle»*.

Cette charte n'a rien de révolutionnaire. *«Nous l'avons établie*, poursuit M. Metzler, *à partir des plaintes de nos clients concernant les différents moments de leurs relations avec nous.»* Selon les dix commandements du cheminot, *«le client sera assuré : de voyager en toute sécurité et en toute tranquillité ; de partir et d'arriver à l'heure ; d'être partout le bienvenu et d'être bien accueilli par tous ; de pouvoir choisir son voyage ; de disposer toujours d'informations claires et fiables et de pouvoir continuellement s'orienter ; d'attendre moins de dix minutes pour être servi ou de connaître son temps d'attente ; de trouver une gare et un train propres et confortables, des équipements publics qui fonctionnent ; d'être traité avec une attention particulière, s'il est en difficulté ou ne peut être assis lors d'un grand trajet ; en cas d'incident, d'être rassuré immédiatement et informé sur la suite de son voyage ; d'avoir une réponse de l'entreprise sous huit jours et la solution de son problème sous un mois»*. Un ambitieux programme !

Pour mesurer l'efficacité de ses efforts d'amélioration, la SNCF a mis au point une batterie d'indicateurs et de baromètres, dont le plus impressionnant interroge régulièrement seize mille voyageurs. Elle s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux de 80 % de satisfaits qui est le seuil à partir duquel le bouche-à-oreille devient positif.

Les «vendeurs» sont considérés comme aimables (80 %) et clairs (84 %), mais leur accueil est moins performant (79 %). Les «contrôleurs» sont plus aimables (76 %) que disponibles (69 %). Les gares (39 % de satisfaits) et les toilettes (53 %) sont considérées comme sales avec des pointes catastrophiques pour Paris-Austerlitz et Paris-Est. Les queues sont à 98 % inférieures à dix minutes d'attente aux bureaux de vente rapides de province, mais les bureaux parisiens hors guichets obligent un client sur quatre à des attentes supérieures à quinze minutes. Enfin, l'information demeure le point faible puisque une demande de renseignement téléphonique ne reçoit jamais de réponse et une demande de réservation téléphonique sur quatre n'aboutit jamais.

Nombreuses expériences

«Comme McDonald's, qui a valorisé ses hamburgers en normalisant les gestes et les attitudes de son personnel, affirme M. Metzler, *nous devons mettre au point des procédures qui évitent l'improvisation et qui permettent à l'agent d'avoir l'esprit libre pour mieux traiter le client.»* Une division «qualité» a été mise en place pour surveiller le succès de cette démarche. Son responsable, M. François Grossiord, se soucie, par exemple, de moderniser les contrats avec les sociétés de nettoyage. *«Nous élaborons des contrats comportant des obligations de résultats et non – comme avant – le nombre d'hommes et de balais à utiliser !»*, dit-il.

De nombreuses expériences sont lancées pour aider les cheminots à se mettre à l'écoute des voyageurs. Des séminaires ont été organisés sur la façon de répondre à leurs plaintes (70 000 lettres par an). Des recueils ont été rédigés sur les messages à diffuser par haut-parleur à Paris-Saint-Lazare, sur l'accueil des visiteurs étrangers ou sur les réponses aux questions techniques des voyageurs du TGV Atlantique. On forme les opérateurs à *«la conduite du dialogue téléphonique avec la clientèle»* et les conducteurs ou les agents de train à expliquer au micro les causes d'un retard ou d'une panne.

Si l'on en croit les baromètres, la situation s'améliore lentement, mais il reste un bon bout de chemin à faire pour atteindre l'excellence que M. Jean-Marie Metzler envie à American Airlines, première compagnie aérienne du monde occidental.

ALAIN FAUJAS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BNP

La société anonyme financière BNP, filiale majoritaire de la BNP, dont l'État détient un peu moins de 50 % du capital, a acquis 16 800 000 actions de la Société centrale union des assurances de Paris, soit 20 % du capital.

La BNP détient d'autre part 259 432 actions du capital de la Société centrale union des assurances de Paris, ce qui porte à 20,3 % la participation du Groupe BNP dans l'UAP.

Par application du règlement 88-02 de la Commission des opérations de Bourse, la BNP précise qu'elle n'envisage pas d'augmenter sa participation dans le capital de l'UAP ni de la réduire de façon significative.

Par ailleurs, il est rappelé que, conformément aux termes de l'article 35 de la Loi 89 1014 du 31 décembre 1989, l'État détient directement ou indirectement au moins les trois quarts du capital social de la Société centrale union des assurances de Paris. La participation détenue par la Société anonyme financière BNP est comprise dans ce cadre.

Enfin, il est indiqué que M. René Thomas, président de la BNP, est administrateur de l'UAP au titre de représentant de l'État.

PARIS/ILE-DE-FRANCE

Inauguration dans deux ans

Le tramway de la Seine-Saint-Denis trace sa voie

Cent ans après avoir lancé le premier tramway électrique, en 1892, le département de la Seine-Saint-Denis inaugurera un nouveau tramway. Premier maillon de la rocade de transports en commun autour de Paris que tout le monde réclame maintenant, la ligne est née d'un projet qui date de 1981. Elle reliera, en « site réservé », Saint-Denis à Bobigny, et transportera 55 000 voyageurs par jour.

Près de sept mois après le début des travaux, le revêtement de la voie et la pose des rails de Bobigny à Drancy sont en cours d'achèvement. Les nombreux travaux d'infrastructures ont été réalisés sur l'ensemble du trajet (Bobigny, Drancy, La Courneuve et Saint-Denis) et, fin 1992, tout devrait être terminé. Le premier tronçon, de Bobigny à La Courneuve, devrait être mis en service dès juin 1992.

Le tramway apportera un début de réponse au Livre blanc publié en février et qui évoquait l'urgente nécessité de créer des transports de banlieue à banlieue. Aujourd'hui, en effet, le nombre de déplacements dans la périphérie parisienne progresse quatre fois plus vite que celui des déplacements Paris-banlieue, qui représentent la moitié du trafic.

Mais alors que six banlieusards sur dix se rendent à Paris par le bus, le métro ou le RER, ils sont 87 % à utiliser leur voiture pour changer de banlieue. Comment feraient-ils autrement, faute de liaisons et de correspondances adaptées ? L'idée d'une rocade est née de ce constat. Et le tramway de Saint-Denis à Bobigny sera l'un des premier tronçons d'un réseau circulaire autour de la capitale.

Dix ans d'études

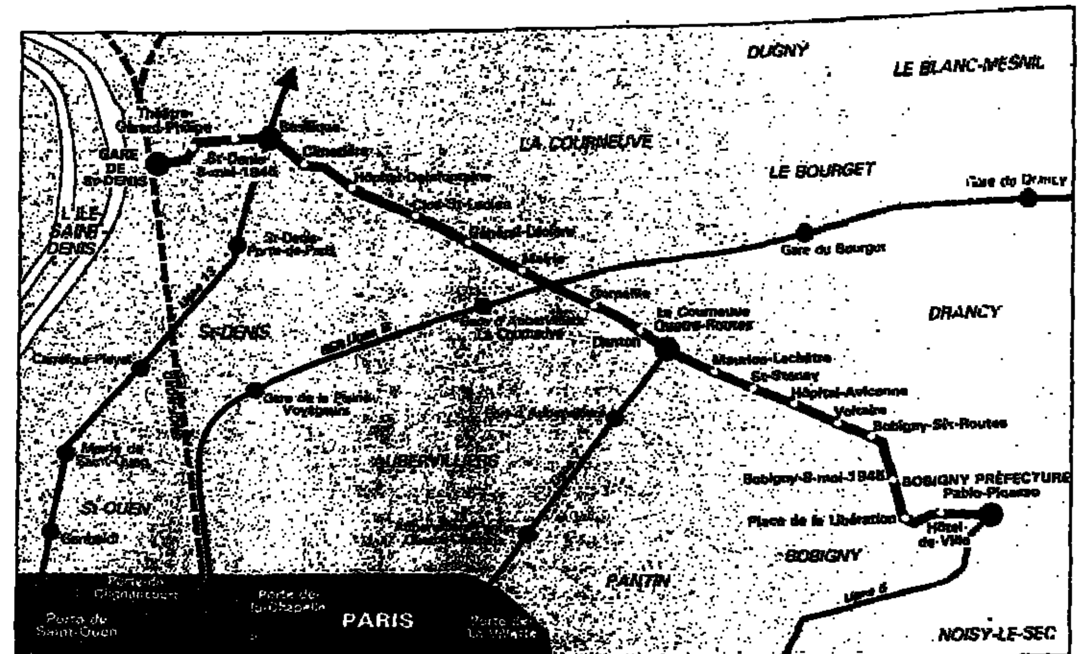
De la gare SNCF de Saint-Denis à la préfecture de Bobigny, le tracé se développe sur une longueur de 9 km. Il traverse les communes de Saint-Denis, La Courneuve et Bobigny et effleure le sud de Drancy. Vingt et une stations sont prévues dont quatre en correspondance avec le métro et le RER : la gare SNCF de Saint-Denis (ligne D du RER et lignes de la banlieue nord), la station « Saint-Denis-Basilique » (métro ligne 13), la station « La Courneuve-8 mai-1945 » (métro ligne 7) et la station « Bobigny-Pablo-Picasso-Préfecture » (métro ligne 5). Le tramway entrera aussi en correspondance avec une trentaine de lignes d'autobus, en particulier au terminus de Bobigny.

Lorsque le tramway verra le jour, en 1992, plus de dix ans se seront écoulées depuis la naissance du projet. En 1982, un plan de transport, comprenant le tramway Saint-Denis-Bobigny était voté par le conseil général de Seine-Saint-Denis. Inscrit au contrat de plan entre l'Etat et la région Ile-de-France, en avril 1984, son financement n'était finalement pas retenu par le Fonds de développement économique et social.

Campagnes d'information et de sensibilisation se succèdent alors auprès des autorités de l'Etat et de la région et, en 1985, le projet est adopté, tour à tour, par le conseil général, par le conseil d'administration de la RATP et par le syndicat des transports parisiens. En 1988, le Fonds de développement économique et social débloque une enveloppe de 110 millions de francs pour la réalisation du tramway. L'Etat accepte de financer 50 % du coût des infrastructures (635 millions de francs), la région intervenant pour 42,8 % et le département pour 7,2 %. L'achat des rames (236 millions) sera pris en charge par la RATP.

Les dix-sept rames du tram de Saint-Denis-Bobigny sont, comme celles de Grenoble, conçues et construites par Alsthom. La commande apporte 800 000 heures de travail à l'entreprise et à ses sous-traitants. La fabrication d'une seule rame nécessite, en effet, deux mois d'activité au sein des usines d'où sont aussi sorties les voitures du métro de Caracas, sans oublier celles des TGV.

La rocade tramway permettra de revaloriser l'axe urbain qu'est devenue progressivement la RN 186 qui irrigue Saint-Denis, La Courneuve, Drancy et Bobigny et dessert de grands équipements collectifs, des zones en cours de rénovation et des secteurs susceptibles d'évolution marquée. Le projet renforcera, en particulier, l'image et la fonction de Bobigny, préfecture d'un département de 1,4 million d'habitants, et de Saint-Denis, ville industrielle, l'un des pôles majeurs de l'ouest du département. Ainsi, tout au long du parcours en site propre, des bureaux et des commerces sont-ils déjà prévus, de même que des ZAC à La Courneuve et à la limite de Drancy et de Bobigny.



Matériaux nobles

Pas moins de 55 000 voyageurs emprunteront chaque jour le nouveau tramway, soit 15 millions par an. La desserte totale de la ligne sera assurée en vingt-neuf minutes, avec une fréquence de rames toutes les quatre minutes aux heures de pointe, et à une vitesse commerciale de 19 kilomètres/heure. Les experts évaluent à deux millions d'heures le gain de temps annuel obtenu par l'ensemble des utilisateurs. Le « tram » se voudra accessible à tous. Des rampes pour atteindre les quais et des planchers à niveau faciliteront l'accès aux handicapés et aux jeunes enfants. Quant aux aveugles, une bande de petits pavés de granit, leur signalera le bord du quai.

Le tramway, qui aime rappeler ses atouts, se présente comme une formule à la fois économique, confortable et respectueuse de l'environnement. A tracé comparable, sa construction coûte quatre fois moins cher que celle d'un métro. Grâce à un rendement énergétique deux fois meilleur que le bus articulé, son coût d'exploitation est sans concurrence sur le marché du transport en commun.

Les responsables du projet ont fait appel aux architectes, Paul Chemetov et Borja Huidobro, auteurs, en particulier, du nouveau ministère des finances à Paris et de l'ambassade de France à New-Delhi. Un « look » homogène dessinera l'environnement dans le sillage du tram. Les rails seront enterrés pour éviter tout obstacle aux piétons, et la chaussée s'habillera de larges dalles de granit, de Lanhélin gris et de roche celtique. Matériaux nobles qui s'harmoniseront avec le mobilier urbain en fonte.

Le « site propre » fera quasiment du tramway un métro de surface. Il sera isolé de la circulation générale par des séparateurs infranchissables, interrompus aux carrefours. Des passages protégés et des refuges seront aménagés pour la traversée de la ligne par les piétons. La ligne de tramway franchira à niveau une vingtaine de carrefours routiers, équipés d'une régulation centralisée des feux. Partout, ce futur transport en commun pourra être pris en compte prioritairement dans les phases et les cycles de feux. Tout au long d'un trajet bordé d'arbres, le tramway glissera, plutôt silencieux. Signe et moyen d'une vie différente.

AGNÈS GIRAUD-PASSOT

Un centre médical menacé d'expulsion

Fièvre maligne au dispensaire du Quatre-Septembre

Le mauvais sort s'acharne sur le dispensaire du Quatre-Septembre, installé rue de Choiseul, dans le deuxième arrondissement. Privé de convention pour des raisons confuses par la caisse primaire d'assurance-maladie de Paris pendant deux ans et demi, il est parvenu à remonter la pente. Mais, à peine rentré en grâce auprès de la Sécurité sociale, il est aujourd'hui menacé d'expulsion par le propriétaire de ses locaux, une mutuelle de retraite d'anciens combattants. Autant de mésaventures révélatrices des problèmes que traversent les organismes qui s'efforcent de pratiquer une « médecine sociale » dans un environnement dominé par la médecine libérale classique.

Les malheurs du centre médical du Quatre-Septembre, géré par une association présidée par le professeur Georges Escande, débutent en janvier 1990 lorsque l'établissement, en l'absence de conventionnement, décide d'appliquer à ses patients les « tarifs d'autorité » (quatre francs pour une consultation, au lieu de 90 francs !), plutôt que de mettre la clé sous le paillasson. Les médecins acceptent, pour leur part, d'être rémunérés au SMIC.

En avril, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) met en lumière le *« décalage entre une réalité juridique déficiente et une image des centres de santé qui découle de leur histoire mais n'est inscrite dans aucun texte »*. Evoquant le cas du dispensaire du Quatre-Septembre, l'IGAS souligne que celui-ci *« illustre bien les difficultés dans lesquelles se trouvent les centres de santé »* et préconise une réduction de leurs charges. Une proposition que M. Bruno Durieux, ministre de la santé, s'est d'ailleurs engagé à faire aboutir lors d'un discours prononcé le 7 novembre dernier, dans les locaux du centre du Quatre-Septembre où il était venu célébrer le trois cent cinquantième anniversaire de la reconnaissance des consultations charitables de Théophraste Renaudot par Louis XIII...

« Faire rentrer de l'argent »

Après que le Comité national de liaison des centres de santé (CNLCS) se fut mobilisé, le ministère de la solidarité avait fait savoir, le 12 juillet, que les *« réticences antérieures sur les conditions de fonctionnement du centre »* étaient *« totalement levées »*. Le 25 octobre, le dispensaire, qui se situe dans un quartier où la grande majorité des médecins libéraux dépasse les honoraires conventionnels, peut enfin appliquer de nouveau les tarifs de la Sécurité sociale.

L'accalmie est de courte durée car, mi-novembre, la Caisse autonome nationale des sociétés mutuelles des anciens combattants et victimes de guerre (CARAC), propriétaire des locaux, se manifeste en adressant un « commandement à quitter les lieux ». Il est vrai que, privée de convention pendant deux ans et demi, le centre n'a pu honorer la totalité de son loyer. S'il a pu obtenir des délais de paiement pour la période antérieure à 1990, l'ardoise, accumulée depuis lors, représente 216 000 francs et la CARAC n'a nullement l'intention de passer l'éponge.

M. Louis-Auguste Girault de Coursac, directeur du centre du Quatre-Septembre, n'obtient aucun délai de grâce et il proteste auprès du préfet de police de Paris contre *« la prétention de la CARAC de doubler le montant du loyer sous prétexte que le bail ne serait plus valable et que le prix du marché serait triple de celui prévu dans le bail actuel »*. Ce que dément le propriétaire.

Le fait que la CARAC soit une organisation dont l'activité est à but non lucratif, tout comme le centre du Quatre-Septembre, n'attendrit nullement M. Maurice Philizot, son président. *« Nous n'avons pas de vocation sociale. Lorsque l'on doit de l'argent, il faut honorer ses engagements, ce que n'a pas fait le directeur du centre médical. Je suis responsable d'une caisse de retraite mutualiste par capitalisation. Mon rôle est de faire rentrer de l'argent pour assurer les intérêts de mes cotisants »*, estime-t-il.

Une fois de plus, l'avenir précaire du dispensaire du Quatre-Septembre est entre les mains des pouvoirs publics. *« Dans l'intérêt des malades qui fréquentent le centre »*, M. Girault de Coursac leur a demandé de ne pas répondre favorablement à la requête d'expulsion.

JEAN-MICHEL NORMAND

Marché couvert en péril

Les irréductibles de la rue Daguerre

Seuls quelques vieux habitués s'aventurent encore dans les entrailles du marché couvert, jusqu'au zinc de chez Costa. Qui d'autre pourrait encore soupçonner l'existence de ce bar à vins, digne de *l'Assommoir* d'Emile Zola, dans un dédale de boutiques aux rideaux fermés, dévorés par la rouille. Depuis deux ans, le marché couvert de la rue Daguerre a perdu la mémoire.

En septembre 1988, M. Ettore Lo Fermo, de la Société de transaction immobilière (STI), rachète les 800 mètres carrés du marché. Et cesse de renouveler les baux des commerçants en place. Aujourd'hui, une petite dizaine d'échoppes subsistent, isolées, insensibles aux indemnités d'éviction. Et attendent de disparaître, à expiration de leur bail. Parmi ces irréductibles, derrière son comptoir, Costa. Il a jusqu'en 1997 pour servir les quelques clients qui échouent encore jusqu'à lui. Puis il lui faudra ranger ses bouteilles.

Pour l'Association des amis de la rue Daguerre, le cœur de la rue ne peut mourir. *« Il faut redonner à la rive gauche un certain équilibre. Dans Paris, neuf marchés sur dix se trouvent sur la rive droite. La rue Daguerre a besoin de son marché »*, plaide M. Roland Dupuy, vice-président de l'association, dans la pénombre de sa minuscule librairie.

Les bruits les plus divers

Chez M. Pierre Labrot, président de l'association, les arguments sont différents, mais l'objectif reste le même : ne pas laisser le marché à la merci des promoteurs immobiliers. Dans son quartier général, la Chope Daguerre, un bistrot à quelques encablures du marché, cet ancien professeur d'électronique industrielle reconverti artiste peintre veut se persuader que Paris va reconquérir son âme. *« La ploutocratie, c'est fini*, assène-t-il. *Paris-village doit survivre. »*

Mais sans marché, un village est voué à la disparition. Pour Pierre Labrot, la rue Daguerre, amputée de son marché couvert, ne pourrait subsister : *« Ici*, tonne-t-il, *c'est le Montmartre de la rive gauche. C'est le quartier où il y a le plus d'artistes au centimètre carré dans Paris. On ne peut pas se laisser envahir par des bétonneurs. »*

Au détour des phrases, les glorieux anciens du quartier ressuscitent, de Picasso à Braque, en passant par Samuel Beckett. Lénine et Trotski eux-mêmes auraient traîné leurs basques dans les parages, au début du siècle, lors de leurs passages dans une petite imprimerie de la communauté yiddish de Paris, au 19 de la rue Daguerre. Le marché était encore, à cette époque, un lavoir municipal...

La Société de transaction immobilière, nouveau propriétaire du marché et des deux étages d'habitation qui le surplombent, demeure muette sur d'éventuels projets de transformation du site. *« Si je vous disais que je veux installer une fabrique d'allumettes, vous ne me croiriez pas, et vous auriez raison*, consent à déclarer M. Ettore Lo Fermo. *C'est tout ce que je peux dire. Quoi qu'il en soit, vous avez vu l'architecture de ce truc ? Franchement, ce ne serait pas une perte. »*

Parmi les fervents de la rue Daguerre, malgré l'absence pour l'instant de toute demande de permis de démolir ou de construire par la STI, les bruits les plus divers circulent. Selon M. Franck Laval, tenancier du Citoyen, un des restaurants de la rue Daguerre, il serait même projeté d'y construire un parking. Mais à la mairie du quatorzième arrondissement, on se veut rassurant. Le statut de voie piétonne de la rue Daguerre interdit toute sortie de véhicules sur cette partie de la chaussée. M. Lionel Assouad, maire (RPR) de l'arrondissement, s'engage d'ailleurs à *« user de tous ses moyens d'incitation à l'égard du promoteur pour maintenir au marché son caractère de quartier, axé principalement sur l'alimentaire »*, et se déclare *« déterminé à donner un avis défavorable à toute demande d'autorisation de démolir »*.

Tapi au fond de sa librairie, M. Roland Dupuy ne désespère pas de sauver le marché couvert. En dépit des rumeurs alarmistes. *« La rue Daguerre a connu les barricades en 1870 et en 1944. Nous sommes prêts à les dresser pour une troisième fois. »* De même, M. Pierre Labrot reste optimiste, et appelle La Fontaine à la rescousse : *« Entre nous et la STI, c'est le pot de terre contre le pot de fer. Mais notre pot de terre, il est épais comme ça. Et le pot de fer, à la longue, il va finir par rouiller... »*

OLIVIER LUCAZEAU

BIBLIOGRAPHIE

Promenades à l'ombre des tilleuls

CAUE 77, autrement dit le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de Seine-et-Marne, continue le patient travail de préservation et d'amélioration du cadre de vie qu'il a entamé depuis dix ans (*le Monde* du 7 juin).

Sa dernière initiative : la publication d'un album, largement illustré consacré aux boulevards promenades, places et promenades plantés d'arbres qui font le charme de maintes localités seine-et-marnaises. Ces mails (éthymologiquement : allées réservées au jeu du maillet) s'ornent de platanes, de marronniers ou de tilleuls dont les volumes sont accordées à celui des églises et des mairies qui les environnent. Une demi-douzaine d'exemples, choisis dans des villages comme dans des villes plus importantes, en témoignent. Ils sont toujours le point fort de la commune, là où la convivialité s'exprime à travers les multiples activités dont ils sont le théâtre : marché, espace de jeux, sortie de la messe, manifestations. Ombragés l'été, ensoleillés en hiver, ce sont autant d'espaces naturellement thermostatiques. Mais leur végétation aujourd'hui séculaire doit être renouvelées. L'ouvrage du CAUE 77 montre aux édiles comment procéder, et même comment créer d'autres mails. Une jolie leçon d'urbanisme, concrète et utile.

MARC AMBROISE-RENDU

► ***Mails, places et promenades en Seine-et-Marne*, par Michel Collin, 1990, 50 pages. CAUE 77 : 27, rue du Marché, 77120 Coulommiers.**

Aménagement des Hauts-de-Seine

Le maire communiste de Gennevilliers d'accord avec MM. Krieg et Pasqua

M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine et maire de Gennevilliers, a déclaré qu'il approuvait le projet d'aménagement de la boucle nord du département des Hauts-de-Seine, présenté conjointement lundi 10 décembre par MM. Pierre-Charles Krieg, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France et Charles Pasqua président (RPR), du conseil général des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 11 décembre).

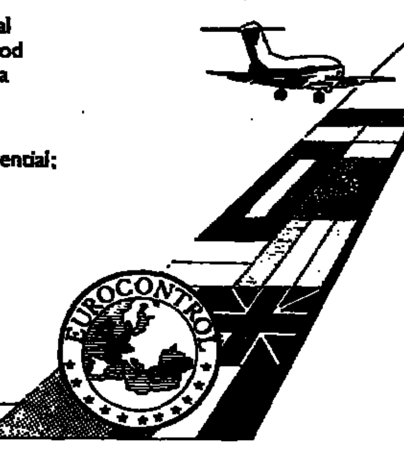
Développement des activités de production et non seulement des bureaux, création d'une université en liaison avec les entreprises du secteur, installation de zones de télécommunications à la pointe des technologies nouvelles, développement des transports en commun, et, notamment, prolongement de la future ligne de métro automatique METEOR qui mettrait en relation Gennevilliers avec Saint-Lazare et Bercy-Tolbiac, construction de logements diversifiés... on retrouve les mêmes lignes dans le projet régional que dans le schéma d'aménagement élaboré par la ville de Gennevilliers, rendu public début novembre.

« Je ne peux que constater l'accord de la région et du département avec mes propositions, commente M. Jacques Brunhes. *Nous nous sommes d'ailleurs rencontrés à plusieurs reprises*, ajoute le maire de Gennevilliers qui se déclare *favorable à toutes les coopérations utiles dans le respect de l'autonomie communale. »*

« L'Etat, explique-t-il, *ne tient plus aujourd'hui le même langage sur l'avenir de Gennevilliers qu'il y a un an, à l'époque de la parution du Livre blanc. Lors des dernières réunions de concertation à la préfecture de région, il n'était plus question d'implanter à Gennevilliers des activités du tertiaire supérieur, mais bien de dynamiser le secteur productif. »* Cet accord de principe n'efface pas toutes les divergences. M. Jacques Brunhes n'oublie pas *« les problèmes de fond qui subsistent, comme la spéculation foncière de certains maires du département, amis politiques de Charles Pasqua, qui ne construisent pas de logements sociaux et préfèrent voir les populations déshéritées s'installer à Gennevilliers »*.

JOSÉE POCHAT


EUROCONTROL


EUROCONTROL

Le Monde des Cadres

La Ville d'Avignon
(Vaucluse)

recrute

son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES
(H/F)

Ingénieur en chef de 1re classe, il sera sous l'autorité du secrétaire général et dans le cadre de l'équipe de direction générale de l'administration chargé d'organiser, coordonner et animer l'ensemble des services techniques.

Ce poste nécessite :

- une solide expérience et une formation de niveau supérieur,
- le sens du travail en équipe et de l'organisation,
- une grande aptitude en matière de management du personnel et de conduite du changement,
- une parfaite maîtrise de la gestion et de la réglementation dans le secteur des services techniques,
- une capacité à programmer le développement des équipements,
- dynamisme et disponibilité.

– Recrutement selon conditions statutaires (emploi fonctionnel).
– Prime technique.

Adresser candidature manuscrite + C.V. + photo d'identité à M. le Député-Maire d'Avignon, service du personnel, place de l'Horloge - 84000 AVIGNON

JOURNÉES Le M PROSPECTIVES

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

jeudi 17 janvier 1991 de 11H00 à 13H00

Réseaux et systèmes d'information

Bull

vous invite à assister à sa tribune :

"Groupe Bull : des carrières européennes pour un défi mondial"

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE ST-CYR-L'ÉCOLE (Yvelines)

recrute

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ET

UN RESPONSABLE DES RELATIONS AUX PUBLICS

Formation et expérience exigées.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Monsieur le Directeur du C.A.C., 4, square H.-Wallon, 78210 Saint-Cyr-l'École.

LE FESTIVAL D'AVIGNON

recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE LOCATION

– Gestion de billetterie informatisée.
– Encadrement d'une équipe de 12 personnes.

LE FESTIVAL D'AVIGNON

recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE LOCATION

– Gestion de billetterie informatisée.
– Encadrement d'une équipe de 12 personnes.

PÉRIODE :
1er mars- 15 août 1991.

Envoyer :
C.V. avec lettre manuscrite et prétentions à :
FESTIVAL D'AVIGNON
B.P. 92
84006 AVIGNON CEDEX.

MUTUELLE NATIONALE recrute

COMPTABLE

Titulaire DUT ou BTS, minimum 3 ans d'expérience, salaire annuel : 116 KF

Envoyer CV sous réf. 8169
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

La Mairie des Mureaux (Yvelines) - 35.000 hab. 30 mn de Paris

recrute

UN ÉNERGÉTICIEN

Profil du poste :
– chargé de gérer les énergies (5,5 millions de francs) ;
– expér. en exploitation de chauffage demandée ;
– notions de programmation en informatique souh. (connaissance de multiplan) ;
– not. d'électricité souh.

UN DESSINATEUR EN BATIMENT

Profil du poste :
– gestion et remise à jour des plans bâtiments existants ;
– participation à l'élaboration d'av.-projets sommaires ;
– réalisation de levés topographiques simples et métrés ;
– gestion des archives et de plans ;
– expérience souhaitée dans le secteur bâtiment.

Adr.r lettre man. + C.V. + photo à : M. Alain ETORE, Maire, Conseiller général. Hôtel de Ville, 78135 Les Mureaux Cedex.

TECNO

est un leader parmi les fabricants européens de MOBILIER DE BUREAU

La créativité, la qualité et l'importance de sa collection lui confèrent une excellente image de marque

NOUS RECHERCHONS

LE RESPONSABLE DU SHOW-ROOM BD ST-GERMAIN

VOUS BÉNÉFICIEZ d'une expérience réussie de la vente dans le même domaine d'activité.

VOS QUALITÉS de choix esthétiques, alliées à la décoration, vous permettront d'imaginer les solutions originales qui mettront en valeur notre collection.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) à :

TECNO
276, bd Saint-Germain
75007 PARIS.

Sociétés de produits spécifiques grandes collectivités en expansion offre un poste dans la vente pour VOTRE RÉGION

RESPONSABLE SECTEUR

HOMME OU FEMME

FIXE + FRAIS + PRIMES

– Salaire très motivant ;
– Expérience vente souh. ;
– Formation assurée ;
– Tous les soirs chez soi ;
– Voiture indispensable ;
– Possibilités évolution.

Téléphoner à Paris :
(16-1) 40-31-11-33

emplois internationaux

ARTS EXECUTIVE

Experienced in MARKETING & SALES 19 th & 20 th CENTURY PAINTINGS
Location Geneva. Please forward CV Replies to : Mr. D. Feldman FINARCO SA P.O. Box 125, CH-1213 ONEX GENEVA SWITZERLAND

capitaux propositions commerciales

Urgent vends licence IV, origine Paris 5e. Poss. transfert hors Paris. Cession immédiate. T. 43-97-98-31.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

A vendre URGENT
FIAT Uno Turbo IE
Janvier 89. 46 000 km. Alarme, tatouage. Équipement radio. 48 000 F
Tél. 42-04-47-01

Vds AUDI 80 Diesel Turbo, nov. 88, mod. 89. Bleu lagon métal. Alarme. Ferm. électr., tatouage. 1re main. 118 000 km. 71 000 F. T. 39-90-06-16, ap. 19 h.

de 8 à 11 CV

Vends cause double emploi
GOLF GTI 16 S
Modèle 88, couleur gris anthracite, toit ouvrant, alarme Ekron, 73 000 km. 9 CV. Garant. 18 ms. VAG. Parfait état.
Tél. : 43-76-31-00.
M. RÉGIS DELUMEAU.

JOURNÉES Le M PROSPECTIVES

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

jeudi 17 janvier 1991 de 19H00 à 21H00

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

vous invite à assister à sa tribune :

"La diversité des métiers dans un groupe financier international"

DEMANDES D'EMPLOIS

Motivé pour Province ou Étranger
43 ans. Gestion-Droit-CPA
Expérience : BANQUE ET INDUSTRIE
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
STRATÉGIE - DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MARKETING ET VENTES INTERNATIONALES
DIRECTION CENTRE DE PROFIT (150 MF)
AVEC FILIALES - 6 ANS USA - ANGLAIS
ITALIEN OPÉRATIONNELS. POSS. ESPAGNOLE.
cherche
DIRECTION GÉNÉRALE PMI-PME - CABINET OU DIRECT OK
Écrire sous réf. no 8187
Au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris 75007

CLAVISTE CONFIRMÉE
cherche emploi Paris.
Tél. : 48-27-94-10

J.H. ancien promoteur, marchand de biens avec portefeuille d'affaires, rech. poste responsable immo. Libre rapid. Tél. : 60-84-18-68.

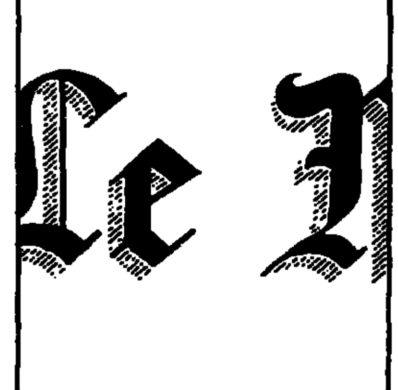
Journaliste 10 ans exp. ch. ts travaux rédactionnels articles-enquêtes – 40-55-08-33

J.F 23 ans, Maîtrise de Droit des Affaires DESS Droit de la Responsabilité et des Assurances Expérience en gestion de sinistres au contentieux de la RATP Anglais-Espagnol cherche emploi région Parisienne Disponible immédiatement.
Tél. : 48-08-60-52

J.H., ancien promoteur marchand de biens avec portefeuille d'affaires, recherche poste responsable immo. Libre rapid. 60-84-18-68.

H. 52 ans. EXPÉRIENCE profession. Dépôt presse. GESTION STOCK. Réassort., distribution, chauffeur. Etudie ttes propositions. 60-08-60-45 – 60-08-56-20.

J. F. vive et méthodique. bac + 3, parfait. bilingue (franç.-angl.), 1 an d'exp. en communication globale, ch. poste au sein d'un service communication en entreprise ou agence. Libre de suite. 60-84-04-96.



PARIS

Les 16 et 17 janvier 1991

Unesco
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

Accès libre et gratuit

Renseignements :
Tél. : (1) 47-00-59-24
du lundi au vendredi de 9 h à 13 h

2 jours pour éclairer votre avenir professionnel :

Cadres, jeunes diplômés, étudiants, ces entreprises s'adressent à vous :

elles présentent, chacune dans le cadre d'un débat de deux heures, les spécificités et les innovations de leur politique de gestion des ressources humaines et leurs perspectives de développement à court et moyen terme.

AGF — **Des métiers et des styles**
(jeudi 17 janvier, 14 heures à 16 heures).

Apple — **L'entreprise apprenante : du développement de l'individu au développement de l'entreprise**
(mercredi 16 janvier, 19 heures à 21 heures)

Bossard Consultants — **Réussir dans le conseil : Bossard Consultants, groupe européen leader, présente un métier d'ouverture**
(jeudi 17 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Bull — **Groupe Bull : des carrières européennes pour un défi mondial**
(jeudi 17 janvier, 11 heures à 13 heures)

CJDES — **Entreprendre pour des idées, travailler pour la solidarité... l'économie sociale (Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale)**
(mercredi 16 janvier, 19 heures à 21 heures)

Crédit Lyonnais — **La diversité des métiers dans un groupe financier international**
(jeudi 17 janvier, 19 heures à 21 heures)

EDF-GDF — **EDF ET GDF, deux entreprises à dimension internationale**
(mercredi 16 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Elf-Aquitaine — **Se préparer aux métiers de demain dans un grand groupe industriel**
(jeudi 17 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Framatome — **Les technologies de l'essor : de la maîtrise du changement au développement des compétences**
(jeudi 17 janvier, 11 heures à 13 heures)

France Telecom — **Les profils du changement**
(mercredi 16 janvier, 11 heures à 13 heures)

GEC ALSTHOM — **Nos métiers font avancer le monde ; avec vous, nous ferons mieux encore.**
(jeudi 17 janvier, 19 heures à 21 heures)

Hewlett Packard — **Gérer la complexité : exigence et plaisir**
(mercredi 16 janvier, 14 heures à 16 heures)

Banque Indosuez — **L'opportunité de devenir expert dans une banque d'affaires internationale**
(jeudi 17 janvier, 11 heures à 13 heures)

Lafarge Coppée — **La place des commerciaux dans l'industrie**
(mercredi 16 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Price Waterhouse — **Quelle Europe dans la gestion des hommes ?**
(mercredi 16 janvier, 11 heures à 13 heures)

Promodès — **La gestion des cadres à haut potentiel : l'apprentissage du management**
(jeudi 17 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Rhône-Poulenc — **Un groupe de 94 000 entrepreneurs : l'éthique de Rhône-Poulenc dans le management des ressources humaines**
(jeudi 17 janvier, 14 heures à 16 heures)

Schlumberger — **50 000 personnes de 90 nationalités dans 100 pays ; la place des hommes dans la gestion globale de l'entreprise**
(mercredi 16 janvier, 14 heures à 16 heures)

Sligos — **LES HOMMES : facteur de succès d'une société de services performante et innovatrice**
(mercredi 16 janvier, 11 heures à 13 heures)

SNCF — **Une gestion efficace des hommes, pour entreprendre et s'investir dans des projets ambitieux**
(jeudi 17 janvier, 14 heures à 16 heures)

Snecma — **Être ingénieurs et techniciens aujourd'hui dans l'aéronautique et l'espace : pour quelles aventures du futur ?**
(mercredi 16 janvier, 14 heures à 16 heures)

Thomson — **Gestionnaires des cadres, une nouvelle fonction au service du développement des carrières**
(mercredi 16 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Total — **Pratiquer la gestion des ressources humaines à l'échelle internationale : la place de l'expatriation dans la carrière**
(mercredi 16 janvier, 19 heures à 21 heures)

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F., 23 ans, diplôme Ecole de communication EFAP + licence d'audiovisuel et ciné + stages.

RECHERCHE : poste domaine communication audiovisuelle, entreprises et prestataires (comm. institutionnelle ou produit, sur supports audiovisuels) ou production télé, ciné, vidéo. Très motivée et disponible de suite (Section BCO/HP 1859).

JURISTE INTERNATIONAL, réseau milieu d'affaires Pologne ; allemand, polonais, russe.

Offre : organisation ou gestion de mission implantation et développement pays de l'Est (Section BCO/Cadres IV 1860).

VOUS AIMEZ ETABLIR DES STRATÉGIES PERSONNELLES. J'AIME la culture d'entreprise et la médiation.

PARLONS-EN : nos passés sont riches en expériences, mes compétences les plus pointues vous les trouverez dans l'élaboration de plans de communication d'entreprise, le management de l'événementiel (séminaires, congrès), le contrôle de la cogérence entre interne et externe (Section BCO/MAB 1861).

PHARMACIEN BIOLOGISTE 5 CES, 41 ans, 14 ans expérience en laboratoire d'analyses.

RECHERCHE : poste direction ou formation milieu hospitalier, universitaire ou privé, en France ou pays francophone. (Section BCO/MS 1862).

DIPLOMÉE DE COMMERCE EXTÉRIEUR, option pays de l'Est. Maîtrise de sciences Eco. et DUT technique de commercialisation. Expériences études marketing.

RECHERCHE : poste de chargée d'études marketing international, anglais, espagnol (Section BCO/BD 1863).

BAC + 2 Economie + formation en techniques de communication internationales ; expérience de la communication, promotion et du lancement de produit dans l'audiovisuel et relations presse.

RECHERCHE : poste offrant challenge et perspective d'évolution.

ETUDIERAIT : toute proposition, disponible rapidement (Section BCO/HP 1864).

H. 46 ans.

RECHERCHE : poste de crédit manager dans grande entreprise. Etude de la solvabilité et du risque client, comptabilité clients, recouvrement contentieux. Expérience de la fonction dans multinationale américaine. Trilingue anglais, espagnol. Disponibilité France, étranger (Section BCO/JV 1865).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

OVA'O
Agence spécial. en color. d'image de marque d'entreprise cherche MAQUETTISTE confirmé(e). Envoyer curric. + photo 24, rue Feydeau, 75002 Paris. Tél. : 40-28-00-82.

L'AGENDA

Particuliers (offres)

Vends : « la Revue des cinémas » nᵒˢ 1 à 20 (1946-49), « Psyché », nᵒˢ 1 à 5 (nov. 46-mars 47), « le Monde de la musique » (50 premiers nᵒˢ). Tél. le matin : 42-55-54-20.

A VENDRE
Série de 12 livres de Jacques PICHON à l'intention des élèves MATH SUP. et MATH SPÉC. « Cours et conseils de travail : exercices et problèmes corrigés ». Ed. Ellipses. 43-36-45-11.

Animaux

VENDS CHIOT SCHNAUZER mâle nain, 2 mois 1/2. Inscrit au L.O.F. Tatoué, vacciné. Tél. : 64-62-00-45. Après 18 heures.

Protection animalier, ch. familles pour chats adultes. placement suivi - 40-55-08-33

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, en alliances, brillants, solitaires, etc. Bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens. 4, Chaussée-d'Antin. Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo.

GILLET
SPÉCIALISTE BIJOUX ANCIENS
19, r. d'Arcole, Paris-4ᵉ
43-54-00-83

Instruments de musique

A vend. CLAVECIN français 1 clavier. Table décorée, révisé. WILLIAM DOWD. 1976. 80 000 F. Tél. : 43-55-65-48 rép.

Stages

Stage Noël toutes matières aide psychopédagogique pour élèves diff. scol. 40-55-08-33.

Téléphone

Cause départ vends
TÉLÉPHONE SANS FIL
PANASONIC KXT 3832. 1 100 F
Tél. (dom.) 46-47-86-47
(bur.) 45-55-91-82 p. 4379

Vacances Tourisme Loisirs

LA PLAGNE (1 960 m)
Studio 3 pers. à louer du 20 au 27 janvier 1991. Pied des pistes, tt cft, plein sud, ts commerces. Px 1 400 F. T. : 69-40-74-64

LE DÉSERT VOUS ATTEND... ... VENEZ MARCHER AVEC NOUS
MARSEILLE - ALGER
BISKRA - GHARDAIA - BECHAR
MEKNÈS - TANGER
DÉPART LE 15 FÉVRIER 1991
en 4 X 4 ou voiture particulière
SÉJOUR de 10 jours
CHASSE, ESPACE ET DIMENSION
Michel VALENTI
(16) 1-64-45-92-22

SKI DE FOND
Haut-Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent ds ancienne ferme franc-comtoise du XVIIᵉ, conft, rénovée, en chbres 2 pers. av. s.d.bs, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Table d'hôtes. Cuis. mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin glace, tennis, V.T.T. Pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement. 2 300 F à 2 750 F pers./sem. Rens. et réservations (16) 81-38-12-51
LE CRET L'AGNEAU
La Longeville
25650 MONBENOIT

JURA 3 h. Paris TGV près Métabief
Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités sur place : salle de remise en forme, sauna, ski de fond, ski à roulettes, tir à l'arc et carab., loc. matér. sur pl. Tél. : 16/81-49-00-72.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

LOUVRE BEAU 2 PCES
PARFAIT ÉTAT. CLAIR. 1 250 000 F. 45-66-43-43.

3ᵉ arrdt

Mᵒ ARTS-ET-MÉTIERS
Calme, baigné de soleil, en duplex, grand living double + 1 chbre + s. de bs. 48-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

Marais. Ds hôtel cl. 18ᵉ s. Entrée privée sur rue. Appt. 103 m² + 38 m². Très belles prestations. 4 950 000 F. Tél. : 43-80-44-76.

Mᵒ ARTS-ET-MÉTIERS
BEAU STUDIO. Coin cuis., tt cft. Poutres, caractère. 390 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-85-85.

MARAIS
Dans imm. propre. 2 PIÈCES de caractère, mezz. possible, dche, w.-c. Refait neuf. Très clair. 630 000 F. 42-71-62-79.

BASTILLE-BEAUMARCHAIS
Pptaire vend dans imm. asc. CHARMANT 3 PCES rénové. Cuisine équipée, chauff. cent. indiv. 45-04-24-30.

4ᵉ arrdt

QUAI CÉLESTINS
Gd stand., dble liv., chbre, cuisine équipée, parking. VENTURA - 42-59-64-40.

ILE-ST-LOUIS
Charme. Caractère. Imm. XVIIᵉ. Env. 45 m². liv. avec pte mezz. + chbre, cuisine, s. de bains. Murs pierres apparentes, cheminée pierre XVIIᵉ s. 3,30 m s/poutres, tomettes anc. 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux. Appt env. 100 m², entrée, liv. + 2 ch., 2 s.d.b., park. 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

BOULEVARD BOURDON
Double living, chambre, cuisine américaine. 5ᵉ étage VENTURA 42-59-64-40.

5ᵉ arrdt

RARE
Près Maubert, neuf, jamais habité, ancien immeuble XVIIᵉ réhabilité. Appartement haut de gamme, envir. 115 m², living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. 48-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

PL. CONTRESCARPE PRÈS. Bel immeub. pierre de taille, ascens. Chauffage central. Studio tout confort. Ref. neuf 43-45-37-00

SQUARE ST-MÉDARD. Pptaire vd dans imm. ravalé, asc., tapis, BEAU 2/3 P. rénové. Cuis. équipée, tt cft. Ccial ou bourgeois. 45-04-24-30.

6ᵉ arrdt

LUXEMBOURG
6 PIÈCES. Verdure, park., service. 3ᵉ étage. asc. 7 900 000 F. 42-22-69-50.

EXCEPTIONNEL. Mᵒ VANEAU ANGLE CHERCHE-MIDI
STUDETTE 420 000 F
7ᵉ ét. Bel immeuble. Crédit. 45-66-01-00.

VIᵉ. Sorbonne
2-3 pièces, 37 m² confort 1 300 000 F Tél. : 45-67-84-30.

7ᵉ arrdt

VUE TOUR EIFFEL
Pierre de taille. BELLE CHAMBRE. Coin lavabo. Asc. Confit poss. 345 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-84-48.

VANEAU
STUDIO. 840 000 F. Studette tt cft. 530 000 F. Crédit poss. 45-66-43-43.

INVALIDES. RARE
GD APPT D'EXCEPTION 6 PCES. Belles réceptions. Grand balcon. 6ᵉ étage, asc. Superbe, p. de taille. VUE TOUR EIFFEL et INVALIDES. 7 600 000 F. 45-66-43-43.

R. DU CHAMP-DE-MARS
2 P. 1 060 000 F
Cuis., sal. de bains. 3ᵉ ét. BEL IMM. 45-66-43-43.

ECOLE MILITAIRE
Dans imm. parfait état. BEAU STUDIO. Cuis. améric., douche, w.-c. Clair. 670 000 F. 42-71-61-48.

8ᵉ arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Beaucoup de charme. Entrée, dble living + burx + 3 ch., 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

AV. FRIEDLAND
BEL APPT 5 PCES, 4ᵉ ét., ascens. Balcon, cheminées. 5 950 000 F. 45-66-43-43.

10ᵉ arrdt

RUE CIVIALE. Pierre de taille. BEAU 2 PCES sur rue. Balcon. Soleil. Cuis., tt cft. 585 000 F. Crédit possible. Tél. : 48-04-84-48.

11ᵉ arrdt

Mᵒ PÈRE-LACHAISE
Imm. récent. Beau 2 P., entrée, cuis., wc, bains. Box ss-sol. 43-45-37-00.

LEDRU-ROLLIN. Duplex 108 m², neuf. 2 ch., séjour, salon, cuis. 3 100 000 F. Tél. : 43-80-44-76.

Mᵒ ST-SÉBASTIEN
Rue St-Sébastien. STUDIO s/cour. 3ᵉ ét., coin cuis., cheminée. Travx. 239 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-85-85.

Mᵒ BREGUET-SABIN
STUDIO. Cuis., tt confit. Ascenseur. 360 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. Tél. : 48-04-85-85.

Mᵒ PARMENTIER. Except. GRAND STUDIO sur rue. Cuis. équipée, tout confort. Belles prestations. 549 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-85-85.

Rue Faidherbe, imm. pierre, 6ᵉ, asc. Digicode. Cave. Beau 2 P. 45 m². Balc., cuis., éq., tt cft., chem., parquet. 1 230 000 F. 43-73-48-98

BASTILLE. Gd 2 P., s.d.bns, cuis., chauff. indiv. gaz. Possib. artiste. Imm. hist. sur gde cour, clair, charme. 1 380 000 F. 48-05-62-68

12ᵉ arrdt

Mᵒ DAUMESNIL. SUPERBE 2 PIÈCES s/rue. Cuisine équipée, s. de bains, w.-c. Ravalement payé. 749 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48.

Mᵒ DUGOMMIER. A saisir BEAU 2 P., cuis. américaine, s. de bns, w.-c. Ravalement payé. 730 000 F. 43-27-81-10.

Mᵒ DUGOMMIER
STUDIO coin cuisine, w.-c., bains. VUE DÉGAGÉE. 367 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

14ᵉ arrdt

Denfert. Très bel anc. Liv. 3 chambres, grande cuisine. Parfait état 125 m². 4 800 000 F.
Denfert 3/4 P. 85 m². 2 450 000 F.
R.-Coty. Idéal prof. lib. 87 m². 2 150 000 F à déb. Alésia. P. de t. Plus. 4 P. à partir de 1 930 000 F. 43-35-18-38.

15ᵉ arrdt

CAMBRONNE. EXCEPTIONNEL
BEAU 2P. 900 000 F
Tout confort. Très clair. Cuis. séparée, cheminée. 900 000 F. 45-66-01-00.

SÉGUR
Beau 3 PCES + balc. Parfait état. Dble expo. Chambres sur jardin. Park. poss. 2 700 000 F. 45-66-43-43.

VAUGIRARD. Imm. GD STANDING. BEAU 2 PCES. Cuisine, tt confit. Gardien digicode. 725 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Pte Versailles, appt 5 p., 110 m², 2 caves, parking, étage élevé, ascenseur. 2 750 000 F. Vercingétorix. 43-20-32-24

16ᵉ arrdt

PLACE MEXICO PRÈS
Bel imm. pierre de t., asc. Beau living + chambre. Tt cft. Ref. nf. 2 600 000 F. 43-45-37-00

AV. PAUL-DOUMER (même) Imm. pierre de t. Pptaire vd dernier étg BEAU GD 2 PCES rénové, bains, cuis. équipée. Tél. : 45-04-23-15.

16ᵉ NORD
Mᵒ KLÉBER. Rare. Imm. récent. Env. 100 m². Grand living + 2 ch. + 2 s. de bns. Park. imm. 4 410 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

EXCEPTIONNEL
16ᵉ Nord. Proche Etoile 8ᵉ ét. Soleil. Imm. ancien. Magnifique appart. triple réception + 4 chambres + 3 s. de bns + 1 s. d'eau. 1 grande cuisine installée + appt de serv. + park. Prix élevé justifié. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Mᵒ TROCADÉRO (angle) P.-DOUMER. BEAU STUDIO 4ᵉ ét. s/rue. Cuis., tt conf. 465 000 F. Crédit total possible. 48-04-84-48.

JASMIN. Dans bel imm. BEAU STUDIO refait neuf. Plein Sud. Ascenseur. gardien. 710 000 F. Tél. : 42-71-62-79.

Part. vd près Mozart, bel imm., séj., 2 chb., s. d. bns, 65 m², clair, rez-de-chaus., possibilité professionnel. 2 150 000. T. (1) 43-65-84-41

Part. vd av. Président-Wilson, vue tour Eiffel et Seine, bel appt, 5ᵉ ét. asc., ouest, séj. dble, 2 chb., 2 park. 6 475 000. T. (1) 48-08-08-38

17ᵉ arrdt

BONNE AFFAIRE
Pte Maillot (proche), appt bourgeois, env. 135 m² Living dble 45 m² + 2 ch. + cuisine + s. de bains, ch. de service avec asc. 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

17ᵉ, Mᵒ ROME
Except. 4ᵉ étage, asc STUDIO tout confort. Prix : 499 000 F. Crédit total. 48-04-08-60.

SQUARE BATIGNOLLES (près) Ravis. 2 P., cuis. sép., bains, w.-c. SOLEIL. Calme. Immeuble ravalé. URGENT. 550 000 F. 43-27-95-83.

XVIIᵉ. 7, avenue de St-Ouen Atelier d'artiste. 45 m². Etat exceptionnel. 920 000 F Tél. : 45-87-84-30.

18ᵉ arrdt

R. TORCY. GD 2 PCES Cuis., w.-c. Poss. sal. d'eau. Plein Sud, calme. A saisir VU URGENCE. 519 000 F Tél. : 43-27-81-10.

BUTTE-MONTMARTRE A 50 m des jardins. GRAND 2 PIÈCES. Plein Sud. Parfait état, bains, w.-c. 585 000 F. 42-71-61-48.

19ᵉ arrdt

Mᵒ CRIMÉE. EXCEPT. Pierre de t. 40 m² environ. 2 P., entrée, cuis., salle de bains, w.-c. Cave. CRÉDIT. 649 000 F. 48-04-08-60.

PARC BUTTES-CHAUMONT STANDING. Asc. 2 PIÈCES tt confit, w.-c., bains, chauff. central, gardien. 585 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

20ᵉ arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. Agences s'abstenir.

78-Yvelines

Propriét. vend directement au CHESNAY - PARLY II Appt 4 P. T2. Terr. Park. Prox. écoles, comm. 1 360 000. Tél. 39-54-68-73

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. BAGATELLE. Sans vis-à-vis sur parc privé. Exp. est-ouest. 4 P., 120 m², salle de bains, salle douche. REFAIT NEUF. 4 300 000 F. 45-55-91-71 poste 4281.

BOURG-LA-REINE
Dans superbe rénovation de caractère, pptaire vend
– Studio : 520 000 F
– 2/3 P. duplex : 980 000 F.
Tél. : 47-35-65-52.

NEUILLY-S/SEINE Imm. 1900 2 p. de 50 m² env. Balcon dressing 1 400 000 F
36 15 IMMOB
43-87-86-76.

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN. Près Mᵒ EXCEPTIONNEL. Bel imm. 2 PCES, entrée, cuis., sal. eau, w.-c. Cave. 439 000 F. CRÉDIT TOT. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

VINCENNES centre prox. RER et Mᵒ ds bel imm. rénové.
OCCUPÉ Loi 48, 90 ans
4 P. 86 m². Très bon plan. 945 000 F. Ptaire, 42-60-30-15.

Part. vd Vincennes, face au bois, bel appt av. terrasse + jdin privatif, séjour dble, 2 chbres, box, cave, alarme. 3 290 000. T. (1) 43-65-84-41

SAINT-MAURICE
Superbe 2 pièces, grand standing, salon 25 m² + chambre, cuisine équipée, salle de bains, face Marne, sur île, site privil., park. + cave. 1 080 000 F à débattre. Après 19 h : 48-89-69-62.

Province

COTE D'AZUR
Juan-les-Pins/Antibes
A vendre à 50 m de la mer RÉSIDENCE APPARTMENTS avec petit restaurant au rez-de-chauss., ainsi que 9 studios-vacances et un penthouse de 2 Pces. Tous les appert. sont complèt. meublés. Informat. et document. sous chiffre : US 1746, Ofa Orell Füssli Werbe AG, Postfach, CH 8610 Uster.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ, 9ᵉ. Paiement cpt. 48-73-35-43.

CABINET KESSLER
7, Champs-Élysées, 8ᵉ
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande.
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPTS à PARIS de 200 à 450 m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS, IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
(1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 17ᵉ
5 P., cuis., s. de bns, tt conf. 14 900 F CC. 45-09-17-30.

Mᵒ SAINT-JACQUES
Dans imm. de standing. BEAU 2 P. 5 900 F + 540 F ch. Box 750 F + 50 F ch. 45-87-71-00 le matin.

CHARLES-MICHELS 3/4 p. de 95 m² env. Dble séj. Cave. Park. 15 000 F charges compr.
36 15 LOCAT
43-87-86-76.

locations non meublées demandes

Paris

J.F. rech. STUDIO Paris, environ 3 000 F. Références sérieuses. Laisser message au 43-03-29-11

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

hôtels particuliers

17ᵉ PEREIRE (proche) H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale. Surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 ch. 20 m². 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Part. vd 94 Nogent/Marne + 300 m² habit. s/160 m² terrain, arts déco, fer forgé, 5 bains, sauna, 2 parkings. 4 950 000 F. Tél. 48-08-08-38

propriétés

BELLE SITUATION
Région Milly/Fontainebleau Superbe PROPRIÉTÉ ANCIEN. (2 habitations) sur terrain 600 m² CLOS DE MUR. 8 P. principales + dépend. 1 480 000 F. Crédit 100 % Rembours. comme un loyer constant. Taux 9,85/10,85 AGENCE LOING NEMOURS 64-28-02-68. Ouv. dim.

propriétés

25 KM ST-TROPEZ
Maison ancienne rénovée dans superbe hameau. Terrasses. Dépendances. Petit jardin clos + 100 m² à aménager. 8 ha terrains à proximité. 1 250 000 F. PART. 45-20-47-76.

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 P. sur 900 m² terrain, terr. 200 m², R.-C. : séjour dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s. de bains, cuis. éq., w.-c., buanderie. 1ᵉʳ ét. : 2 chbres, s. de bains, dressing. Garage 2 voit., quartier résident., proche commerces, écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre 1 600 000 F à débattre. Après 19 h : 45-98-12-78.

LE PERREUX. Bord de Marne. Résid., pavillon 4 p., cuis., w.-c., bns. Ref. neuf. Garage. jardin. 995 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

pavillons

A VENDRE CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77). Pavillon 140 m² sur 650 m², ss-sol total avec garage. Séjour dble, 2 chbres, cuis., s. de bns, w.-c. Et. : 3 chbres, chauff. central fuel. Très bon état général. Proche école, CES, SNCF, commerces. 7 km Fontainebleau. 900 000 F. 64-23-12-04.

02 AISNE
40 mn Eurodisney
Vds PAVILLON 6 P., entrée, s. de bains, w.-c., cuis., 3 ch., séj., chem., mezz., bureau, salle de jeux. Garage s/terr. paysagé 640 m². Prox. gare et commerces. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

Loft commerc. 105 m² MacMahon, 4 800 000 F. Tél. : 43-80-44-76. Très belle prestation.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
8ᵉ - LA BOETIE
BUREAUX Ttes PRESTATIONS
42-56-12-03

Mᵒ BASTILLE. A louer bureaux journée ou mois. Domiciliation, tax, télex. 43-42-03-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, 15ᵉ, 17ᵉ. LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-31-45.

PLACE DE L'EUROPE (8ᵉ) A louer bail précaire hôtel particulier 400 m², R + 4, 16 burx + s. réunion entièrement équipés. Bon état, avec hôtesse, accueil, standard. Loyer annuel : 900 000 F H.T. + ch. 30 %. IMMO CENTER 47-23-61-82.

ETOILE 16ᵉ, av. d'Iéna, burx standing, entièr. équipés, ttes prestations. 9 500 F à 17 000 F HT/HC mens. ASPAC : 47-23-61-58.

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
Bail profess. appt + annexe 160 m². Très bon état, loyer 35 000 F. 46-79-32-30.

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions, ttes durées, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates toutes entreprises. Serv. personnalisés : courrier, téléph., fax.
GROUPE ASPAC
1ᵉʳ RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES

ETOILE 16ᵉ	47-23-61-58
GRENELLE 15ᵉ	47-23-61-61
ST-LAZARE 8ᵉ	42-93-50-54
LA FAYETTE 9ᵉ	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25
VERSAILLES 78	30-21-49-49

+ 20 centres en France. Infos Minitel 3616 ASPAC.

PARIS 9ᵉ. ST-GEORGES 2 GDS BUREAUX MEUBLÉS + archives. 40 m². Bail neuf à céder. AVL : (1) 42-80-38-06.

DOMICILIATION 8ᵉ
BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE
AGECO : 42-94-95-28

CADET. Bon stand. 120 m² env. de burx. Bail 3, 6, 9 sans reprise. 2 000 F/HT/m²/AN.
3615 BURCOM
43-87-89-29.

locaux commerciaux

Ventes

Prox. Bastille, 2 duplex Cciaux nf. 162 m² et 192 m² + terr. 24 m². Tél. 43-80-44-76.

A SAISIR locaux commerciaux 850 m², 9 500 F le m². Face RER Fontenay-ss-Bois. Tél. : 43-80-44-76.

Imm. commercial, constr. neuve. 800 m² r. + ss. park., livrable 91. 18500000 F. Tél. 43-80-44-76.

Locations

PLEIN CŒUR DU MARAIS
ANGLE RUE TEMPLE ET RUE CHAPON
rénov. prestige. Divers locaux commerciaux. Excellente prestation. Toutes surfaces + park. à venir.
RÉSERVATIONS
Etude INTERCONTINENTALE 42-86-02-23

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES faisant angle. 200 m². Av. Parmentier, Paris 11ᵉ. Tél. : 47-36-56-33 à partir de 19 h 30.

8ᵉ. Loue Boutique 200 m² r.d.c. S/sol 150 m². 1ᵉʳ ét. 100 m² soit total 450 m². 1 MF. Loyer HT/an. Tél. : 30-82-01-26

fonds de commerce

Ventes

Rest. 90 pl., très bel agenc. 1 800 000 F. Tél. : 43-80-44-76.

locaux industriels

Ventes

VD URGENT. Z.I. 3 200 m² couverts, entièrement aménagés, eau, électr., gaz. Poste 450 KVA. 40 km SETIF Algérie. Ecrire sous nᵒ 8156 le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

immobilier information

INVESTIM
Achetons, Paris et région, imm., appts, commerces, exclusivement à propriét., leur mandataire. Tél. : 42-86-08-26 Fax : 42-96-02-65

MARCHÉS FINANCIERS

Les difficultés des banques américaines

Citicorp va supprimer 8 000 emplois

La Citicorp, le premier groupe bancaire américain, a annoncé, mardi 18 décembre, un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 8 000 emplois (soit 8,5 % des effectifs). Une mesure justifiée par les difficultés que connaît Citicorp comme l'ensemble des banques américaines, dues à l'augmentation de leurs créances douteuses, essentiellement dans le secteur immobilier.

A l'issue d'un examen des comptes par les autorités de tutelle, Citicorp a augmenté de 340 millions de dollars ses provisions pour créances douteuses. Cette mesure, ajoutée au coût des suppressions d'emplois (300 millions de dollars) conduisent Citicorp à prévoir 300 à 400 millions de dollars de pertes pour le quatrième trimestre 1990 et un résultat annuel inférieur aux 498 millions de dollars de bénéfices enregistrés en 1989.

Le groupe propose de réduire de 44 % son dividende pour renforcer son capital et améliorer ainsi ses ratios. Cette proposition, qui sera soumise au prochain conseil d'administration, correspond aux souhaits des autorités de tutelle américaines. Les 8 000 suppressions d'emplois annoncées en intègrent 3 600 réalisées en 1990 et 1 850 dans des activités destinées à être arrêtées ou vendues.

Pour renforcer la sécurité des épargnants

Le CBV durcit les règles prudentielles applicables aux sociétés de Bourse

Afin de renforcer la sécurité de la place financière, les ratios prudentiels auxquels les sociétés de Bourse sont obligées de se soumettre vont être durcis à partir du 31 mars prochain, a annoncé, mardi 18 décembre, M. Bruno de Maulde, nouveau président du Conseil des Bourses de valeurs (CBV).

A l'occasion de sa réunion du 12 décembre, au cours de laquelle M. de Maulde avait remplacé M. Régis Rousselle à la tête du CBV, le Conseil a décidé qu'à partir du 1er avril 1991 les risques propres de la société de Bourse et ceux de ses filiales seront fondus dans le même ratio prudentiel (fonds propres).

Actuellement, les ratios sont distincts dans les sociétés de Bourse. Par ailleurs, le CBV a décidé que l'ensemble des risques des filiales majoritaires à caractère financier des sociétés de Bourse seront consolidés avec ceux de la maison mère. Le ratio qui va s'appliquer à l'ensemble des risques sera le même que celui en vigueur actuellement, a précisé M. de Maulde. Les sociétés qui ne pourraient répondre à ces nouvelles règles prudentielles devront cesser leurs activités, a encore indiqué le nouveau président du CBV.

□ **Une compagnie aérienne privée au Vietnam.** – Le gouvernement vietnamien a permis la création d'une compagnie aérienne, Pacific Airlines, qui sera *« autorisée à émettre des actions à l'intention des sociétés d'Etat ou privées »*, selon l'agence officielle d'information VNA. Cette nouvelle compagnie pourra s'allier avec des partenaires étrangers pour assurer une part du trafic national ou international. Jusqu'à présent, les droits de trafic étaient seulement attribués à la compagnie nationale Hang Khong Vietnam.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



NEW-YORK, 18 décembre ↑

Vive reprise

Très indécise ces derniers temps sur l'attitude à prendre, la Bourse de New-York s'est vivement redressée mardi en fin de journée après la décision prise par la Réserve fédérale d'abaisser le taux d'escompte de 0,5 point. L'indice Dow Jones des industrielles, qui s'était passablement enfoncé jusqu'à toucher la cote 2 583,17, est littéralement remonté comme un bouchon et, à la clôture, il s'inscrivait à 2 626,73 avec un gain de 33,41 points (+ 1,29 %).

Le bilan de la journée a été de bonne qualité, mais moins somptueux que ce résultat pouvait le laisser espérer. Sur 2 021 valeurs traitées, 971 ont monté, 581 ont baissé et 469 n'ont pas varié.

Cette détente sur le front des taux d'intérêt a été d'autant mieux accueillie que la banque centrale américaine a seulement agi après qu'il se fut révélé certain que l'inflation s'était assagie avec un indice des prix de détail en progression seulement de 0,3 % en novembre (+ 0,6 % pour octobre). Du coup, les taux sur les bons du Trésor américain à 30 ans, principale valeur de référence, sont tombés à 8,14 % (contre 8,18 % la veille).

L'activité s'est accrue, et les échanges ont porté sur 176,46 millions de titres contre 118,56 millions lundi.

VALEURS	Cours du 17 décembre	Cours du 18 décembre
Alcoa	67 3/8	67 3/4
ATT	30 5/8	31 3/8
Boeing	44 3/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	10 3/4	11 1/2
Du Pont de Nemours	37	37 5/8
Eastman Kodak	41 6/8	42 1/4
Exxon	51	51
Ford	26	25 7/8
General Electric	55 3/8	56 3/4
General Motors	33 7/8	
Goodyear	16 7/8	16 7/8
IBM	111 1/2	113 1/8
ITT	47 3/8	47 7/8
Mobil Oil	57 5/8	57 5/8
Pfizer	80 1/8	80 3/4
Schlumberger	56 7/8	55 3/4
Texaco	57 5/8	57 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	105 3/8	108 3/8
Union Carbide	17 1/2	17 5/8
USX	30 5/8	30 5/8
Westinghouse	27 1/2	27 1/4
Xerox Corp.	34 7/8	35 1/4

LONDRES, 18 décembre =

Sans relief

Les cours des valeurs ont terminé en très légère hausse mardi au Stock Exchange, au terme d'une séance sans relief. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est apprécié de 3,9 points, à 2 161,8 soit un gain de 0,18 %. Le marché s'est montré plus actif que la veille, avec quelque 569 millions d'actions échangées contre 324,1 millions lundi. Un déficit budgétaire important en novembre (1,3 milliard de livres contre les 700 millions attendus par les analystes) et l'attente de la publication vendredi des chiffres de la balance des paiements courants britannique ont ralenti la progression des cours. Les compagnies d'eau, les alimentaires et les assurances ont gagné du terrain. Le groupe de médias Pearson a grimpé après que le gouvernement eut donné son feu vert à la fusion de sa chaîne de télévison privée Sky avec son rival BSB.

PARIS, 19 décembre ↓

Nouvelle baisse

L'année 1991 sur le marché à règlement mensuel a débuté sur une légère baisse mercredi à la Bourse de Paris en dépit de la baisse d'un demi point du taux de l'escompte aux Etats-Unis. L'indice CAC 40 après avoir ouvert en hausse de 1,73 % affiche une perte de 0,64 % dans un marché assez actif. Ce tassement augure mal de l'avenir, estimait les professionnels. En effet, l'avènement d'un nouveau terme boursier est en général marqué par une hausse, car les opérateurs ont devant eux un mois pour dénouer leurs opérations.

Pour les milieux financiers, la décision de la Réserve fédérale d'abaisser d'un demi point son taux de l'escompte à partir de mercredi est bonne, mais elle était anticipée par les marchés. De plus, elle est prise en quelque sorte en « catastrophe » selon les experts, car l'économie américaine manifeste des signes de plus en plus évidents de faiblesse. Les prévisions moroses de l'INSEE pour l'économie française en 1991 ne sont par ailleurs pas de nature à déclencher l'enthousiasme, déclarent encore les investisseurs également soucieux du comportement du franc face au mark. Ce dernier a franchi dans la matinée le niveau des 3,41 francs.

Ces turbulences au sein du SME interdisent un net assouplissement de la politique de crédit en France, indiquent encore les experts. Enfin, la crise du Golfe reste un élément démobilisateur pour d'éventuels acheteurs. Parmi les valeurs les plus actives figuraient la Navigation mixte, qui a fait l'objet d'une application portant sur 34 700 titres pour un montant de 400 millions de francs. Du coté des hausses, on notait Laboratoires Roger Bellon, Mines de Salsigne et GTM Entrepose. En baisse figuraient Comptoir des entrepreneurs, Finextel et Cap Gémini Sogéti.

TOKYO, 19 décembre ↑

Nouvelle hausse

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté mercredi à Tokyo et, pour la première fois depuis un mois et demi, l'indice Nikkei a franchi la barre des 25 000 points. Malheureusement, le marché n'a pas réussi à se maintenir à ce niveau (25 064) atteint en fin de matinée. Il rendait un peu la main par la suite et, à la clôture, son thermomètre s'établissait à 24 876,78 avec un gain quand même non négligeable de 452,76 points (+ 1,85 %).

Inutile de le préciser : la Bourse nippone a été dopée par la décision du FED américain d'abaisser le taux de l'escompte, ce qui, selon les spécialistes, renforce l'espoir d'une décision du même ordre que la Banque du Japon pourrait être amenée à prendre.

VALEURS	Cours du 18 déc.	Cours du 19 déc.
Akai	580	600
Bridgestone	1 080	1 110
Canon	1 330	1 330
Fuji Bank	2 310	2 450
Honda Motors	1 290	1 310
Matsushita Electric	1 650	1 670
Mitsubishi Heavy	715	715
Sony Corp.	6 060	6 230
Toyota Motors	1 780	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Nouveau tour de table pour le Comptoir des entrepreneurs.** – La compagnie d'assurances La Mondiale a réduit comme prévu sa participation dans le Comptoir des entrepreneurs de 30 % à environ 5 % à l'issue d'une augmentation de capital et d'un reclassement de 800 000 de ses titres auprès d'investisseurs, pour la plupart déjà représentés au conseil d'administration du CDE. Présentes dans le capital depuis vingt ans, les AGF ont porté leur participation de 13 % à 20 %, devenant ainsi le premier actionnaire du CDE, aux côtés de la SMA-BTP, de la banque allemande DEPFA, des assureurs UAP et GAN, des groupes de BTP SAE, Bouygues et SGE, de la Caisse des dépôts, de la BRED et de la Compagnie parisienne de réescompte.

□ **BET vend Anglian Windows.** – BET, groupe britannique de services industriels, a vendu sa filiale de fabrication de fenêtres Anglian Windows, 4 000 salariés, à l'encadrement de celle-ci pour 82 millions de livres (environ 800 millions de francs) : 52 millions comptant et le reste d'ici à janvier 1996 sous forme d'obligations. Cette vente, réalisée par l'intermédiaire d'un groupe d'investisseurs conduit par la firme de capital-risque Legal and General Ventures Ltd va permettre à BET de réduire sa dette massive de 617 millions de livres. L'encadrement disposera d'une part initiale de 12,5 %. Anglian Windows se présente comme le leader sur le marché britannique des fenêtres de remplacement.

□ **BIS SA reprend 66 % de DAFSA (groupe Expansion).** – Le groupe BIS SA (travail temporaire) et le groupe de presse économique Expansion ont signé vendredi 14 décembre un protocole d'accord et de partenariat pour la prise de participation par le groupe BIS de 66 % dans la société DAFSA. Le montant du rachat se monte à 11,5 millions de francs. Par ailleurs, une augmentation de capital sera proposée lors d'une assemblée générale d'ici à la fin de l'année, afin de doter la DAFSA de moyens financiers lui permettant d'organiser un plan de restructuration et de développement, a indiqué BIS. Le groupe Expansion cherchait à céder depuis quelques mois la DAFSA, spécialisée dans les informations financières de sociétés, l'édition d'annuaires et d'études.

□ **Chemical Bank : reprise économique possible en 1991.** – La Chemical Bank, cinquième banque américaine, malgré une perte de 43,7 millions de dollars (218,5 millions de francs) au troisième trimestre 1990, estime que la reprise est possible en 1991, en dépit du spectre de la récession aux Etats-Unis. En revanche, elle ne prévoit pas le rétablissement des dividendes d'actions, réduits lors de l'annonce des résultats trimestriels en octobre. Ils étaient passés à 25 cents US pour l'action ordinaire (contre 68 cents au second trimestre 1990) et à 7 cents pour l'action de type B (contre 19 cents au second trimestre). Les pertes de la Chemical Bank sont principalement dues à une réserve de 250 millions de dollars (1,25 milliard de francs) bloquée pour les créances douteuses.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS (suite)	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	364	339	IDIA	278 10	280
Asystel	105	....	Idianova	135	121 90
B.A.C.	153 20	159	I.M.S.	925	925
B.I.C.M.	820	825	I.P.B.M.	120	120
Boiron (Ly)	403	406	Loca Investis.	303	303
Boisset (Lyon)	175	....	Locamic	86	86
Câbles de Lyon	3180	3182	Matra Comm.	120	115 20
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	856	830	Molex	105	
Calberson	305	305	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	428	418	Presbourg	79 50	..
C.E.G.E.P.	187	....	Publ.Filipacchi	226	217
C.F.P.I.	266	265	Razel	649	569 o
C.N.I.M.	788	788	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	304	304
Codetour	278 10	....	St-H. Matignon	180	175
Comareg	276	276	Select Invest (Ly)	90	87 50
Conforama	894	890	Serbo	418	410
Creeks	229 90	230	S.M.T. Goupil	178	177
Dauphin	441 20	441	Sopra	175	171
Delmas	697	680	Supra	118	121 50
Demachy Worms Cie	498	478 10 o	Thermador H. (Ly)	244	240
Desquenne et Giral	231	226	Unilog	173	170 10
Devanlay	860	860	Union Fin. de Fr	317	317
Deville	405 50	390	Viel et Cie	78	75 70
Dolisos	190	190	Y. St-Laurent Groupe	838	825
Editions Belfond	213	214			
Europ. Propulsion	346 80	340			
Finacor	138	140			
Frankoparis	167	....			
GFF (group.fon.f.)	315	311 10			
Grand Livre	398	400			
Gravograph	178	172			
Groupe Origny	525	525			
Guintoli	840	835			
I.C.C.	230	223 50			

Marché des options négociables le 18 déc. 1990

Nombre de contrats : 19 138

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	–	20,05	–	–
CGE	560	5,50	29	12	27
Elf-Aquitaine	300	6	22,50	4,50	12,50
Eurotunnel SA-PLC	27	9,60	10,70	–	–
Euro Disneyland SC	90	7	–	0,70	–
Havas	440	–	37	5	–
Lafarge-Coppée	380	–	7,50	55	–
Michelin	70	1	4,90	4,70	8
Midi	1 000	25	70	14	–
Paribas	480	4	25	14	30
Pernod-Ricard	1 000	7	33	–	–
Peugeot SA	520	7	39	13	30
Rhône-Poulenc CI	240	–	9,85	13,40	–
Saint-Gobain	400	1,45	16	–	39
Source Perrier	1 200	8,10	–	60	85
Société générale	400	10,50	31	–	–
Suez Financière	320	1	12	16	20,50
Thomson-CSF	120	–	8,50	3	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 déc. 1990

Nombre de contrats : 29 778.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	100,66	100,78	100,84
Précédent	100,62	100,68	100,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS DE VENTE Mars 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91
101	1,04	1,68	1,34	1,75

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0460 F ↓

Malgré la baisse du taux de l'escompte américain annoncée mardi 18 décembre, le dollar cédait relativement peu de terrain contre les principales devises. La monnaie américaine s'échangeait mercredi, à Paris, à 5,0460 F contre 5,0625 F mardi à la cotaton officielle. Le mark, pour sa part, continuait à progresser dans le SME à 3,41 F, contre 3,4051 F la veille au fixing.

FRANCFORT	18 déc.	19 déc.
Dollar (en DM)	1,4868	1,4782

TOKYO	18 déc.	19 déc.
Dollar (en yens)	133,03	133,27

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 décembre). 9 13/16-9 15/16 %
New-York (18 décembre) 7 - 7 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	17 déc.	18 déc.
Valeurs françaises	75,30	74,70
Valeurs étrangères	78,80	78,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	429,28	425,35
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 606,23	1 591,65

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 déc.	18 déc.
Industrielles	2 593,32	2 626,73

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 déc.	18 déc.
Industrielles	1 690,20	1 694,20
Mines d'or	140,10	136,20
Fonds d'Etat	82,87	82,74

TOKYO

	18 déc.	19 déc.
Nikkei Dow Jones	24 424,02	24 876,78
Indice général	1 790,48	1 821,41

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0350	5,0370	+ 91	+ 101	+ 210	+ 230	+ 740	+ 800
$ can.	4,3548	4,3603	– 68	– 45	– 100	– 61	– 185	– 106
Yen (100)	3,7589	3,7632	+ 57	+ 73	+ 129	+ 152	+ 476	+ 538
DM	3,4096	3,4126	+ 9	+ 27	+ 34	+ 59	+ 149	+ 212
Florin	3,0222	3,0252	+ 7	+ 24	+ 26	+ 53	+ 124	+ 188
FB (100)	16,4758	16,4931	+ 1	+ 115	+ 40	+ 266	+ 368	+ 936
FS	3,9787	3,9834	+ 15	+ 33	+ 59	+ 87	+ 278	+ 356
L (1 000)	4,5066	4,5124	– 140	– 83	– 223	– 145	– 543	– 395
£	9,7679	9,7768	– 348	– 309	– 629	– 566	– 1287	– 1118

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	7 1/4	7 1/2	8 1/16	8 3/16	7 11/16	8 13/16	7 3/8	7 1/2
Yen	8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16	7 7/8	8
DM	8 1/4	8 1/2	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Florin	9 1/4	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2
FB(100)	9 3/4	10	10	10 1/4	10	10 1/4	9 15/16	10 3/16
FS	8 3/8	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 3/16	9 5/16	8 13/16	8 15/16
L(1 000)	13	14	12 7/8	13 1/4	12 3/4	13 1/8	12 1/2	13
£	14	14 1/4	14 3/16	14 5/16	14 1/16	14 3/16	13 1/4	13 3/4
Franc	9 3/4	10	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3826	3860	3860	+ 0 89
940	B.N.P. T.P.	935	935	935	....
970	Cr.Lyon. T.P.	958	....	....	....
1225	Renault T.P.	1250	1250	1220	− 2 40
1450	Rhone Poul. T.P.	1430	1430	1430	....
1100	Saint Gobain T.P.	1135	1100	1103	− 2 82
850	Thomson T.P.	865	894	895	+ 3 47
705	ACCOR	690	698	679	− 1 59
645	Air Liquide	637	640	631	− 0 94
1550	Ala.Superm.	1510	1510	1550	+ 2 65
355	A.L.S.P.I.	350	365	350	....
1570	Arjom. Prioux	1562	1581	1574	+ 0 77
900	AGF Sté Centrale	912	482	455	− 0 22
970	Aux. Entrepr.	1194	1194	1186	− 0 67
265	Avenir H. Média	213	217	208	− 2 35
225	Axa Midi Ass.	241	246 10	241 50	+ 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1140	Compt Mod.	1051	1060	1053	+ 0 19
98	Concept S.A.	140	140	140	....
280	CPR (Paris Bas.)	242	244	235	− 2 89
820	Créd. Foncier	849	895	870	+ 2 47
505	Cr Lyon.(CI)	570	562	564	− 1 05
930	Credit Nat.	874	871	870	− 0 41
178	CSEE	180	183	184 30	+ 2 56
1980	Damart	2000	2000	1955	− 2 25
420	Dassault Aviation	408	420	392	− 4 16
142	Dassault Electr.	156 80	163	158	+ 0 77
1380	De Dietrich	1438	1480	1455	+ 1 18
198	Dév.P.A.C.A.	185	203 50	204	+ 4 62
280	Dév.R.Sud-Est	255	258	260	− 1 98

[illegible]

COMPTANT (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 18/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								
Epargne Quatre	1079 02	1060 14	Oblig. tres caté.	155 93	153 63♦	Univar	210 16	210 16
Epargne-Unie	1215 01	1185 38	Obliion	1146 90	1135 54	Univers Actions	1173 93	1145 30
Epargne Valeurs	414 61	403 51	Obliécurité	11279 10	11279 10	Univers-Obligation	1621 19	1581 65
Epsilon	1170 78	1159 19	Optimat	31855 37	30927 54	Valorem	489 01	477 08♦
Eufinvest	605 66	598 02♦	Oracion	923 15	900 63	Valorg	1822 10	1820 28
Eurocic Leaders	949 12	921 48	Orvalor	5441 08	5244 41	Valrail	46823 46	46800 06
Eurodyn	1078 27	1051 97	Paribas Capitalisation	1263 39	1234 87	Vauban	25312 84	25287 53
Euro Gan	6293 28	6051 23	Paribas Epargne	18189 77	18153 46			
Euromati	27 20	26 80	Paribas Opportunités	110 37	105 87			
Fonsicav	12555 78	12555 78	Paribas Patrimoine	507 65	486 95			
FRANCE-GAN	8428 39	8102 30	Paribas Revenus	90 37	89 48			
France Garantie	286 61	286 08	Patrimoine Retraite	193 87	190 07			
France Index Sicav	95 59	92 79	Pervalor	611 37	593 56			
France Investiss.	439 69	428 97♦	Phenix Placement	290 93	282 46			
France Oblig.	464 14	459 54	Phenix Sécurité	10283 76	10283 76			
Francic	399 01	387 39	Pierre Investissements	699 56	682 89			
Francic Pierre	104 80	101 75	Placement A	1185 55	1162 30♦			
Francic-Regions	1137 16	1104 04	Placements C T	7848 98	7833 31♦			

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 062	5 046	4 830	5 280
Ecu	6 972	6 980	....	....
Allemagne (100 dm)	340 510	341 570	329	350
Belgique (100 F)	16 456	16 497	15 900	16 950
Pays-Bas (100 fl)	301 640	302 740	291	311
Italie (1000 lires)	4 506	4 510	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 080	88 180	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 785	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 281	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 760	....	385	410
Suède (100 krs)	90 390	....	88 500	94 500
Norvège (100 k)	86 710	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 395	....	48 800	49 900
Espagne (100 pes)	5 322	....	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 846	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 370	....	4 170	4 570
Japon (100 yens)	3 807	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/12
Or fin (kilo en barre)	61500	61400
Or fin (en lingot)	61750	61500
Napoléon (20f)	400	396
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	430	431
Pièce Latine (20 f)	366	365
Souverain	464	465
Pièce 20 dollars	2135	2135
Pièce 10 dollars	1232 50	1187 50
Pièce 5 dollars	730	.....
Pièce 50 pesos	2325	2340
Pièce 10 florins	374	377

c. : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Après la réunion des ministres des affaires étrangères des seize alliés

Le renforcement des compétences de l'OTAN et le rôle des Européens restent controversés

BRUXELLES

de notre correspondant

C'est une OTAN en pleine mue qui se réunira de nouveau au niveau des ministres des affaires étrangères en juin à Copenhague, sans doute trois mois après avoir reçu la visite de M. Gorbatchev dans ses quartiers généraux de Bruxelles. Et déjà, le communiqué publié mardi 18 décembre, à l'issue de la deuxième session annuelle des ministres des affaires étrangères des seize alliés, fait entrevoir l'importance des changements à venir et les futurs thèmes de discussions.

On en a eu un avant-goût lors d'échanges assez vifs entre le représentant de la France et ses collègues quand il s'est agi de mettre la dernière touche à ce communiqué. Le représentant permanent de la France à l'OTAN, M. Gabriel Robin, remplaçait M. Roland Dumas, qui avait dû regagner Paris, lors de ce «polissage» du texte final. M. Robin a défendu fermement les positions de Paris sur deux points : il s'est, d'abord, opposé à une extension du rôle des liaisons diplomatiques de l'OTAN avec les pays d'Europe centrale et orientale. Depuis que l'alliance atlantique les y a invités lors de son sommet de Londres en juillet, ces pays ont accrédité auprès d'elle leurs ambassadeurs déjà en poste à Bruxelles. Le sécrétaire général, M. Manfred Wörner, et les Américains, soucieux de développer et diversifier les activités de l'OTAN, verraient assez bien un renforcement des compétences de ces ambassadeurs passés du statut d'ennemis à celui d'amis. La France est opposée à un trop grand mélange des genres, qui aboutirait à faire de l'OTAN *«une sorte de CSCE à vingt deux»*.

Le même souci de cohérence a amené M. Robin à défendre, contre la Norvège et le Royaume-Uni, une *«identité européenne de sécurité»* qui ne déborde pas les contours nets de l'Union de l'Europe occidentale (les douze de la CEE moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande). Lors de sa conférence de presse, M. Wörner est revenu discrètement sur ce débat non public en affirmant que, dans l'évolution *«coordonnée et synchronisée»* des différentes structures, il faut *«prendre en compte les intérêts de tous»*. A propos du problème central du lien entre la Communauté et l'Alliance, le communiqué final déclare : *«Un système intégrant diverses institutions interdépendantes et permettant de tenir compte des intérêts de tous les Etats européens sera le meilleur moyen de garantir la sécurité et la coopération dans l'Europe de demain. Les trois éléments clés de l'architecture européenne sont l'alliance, le processus d'intégration européenne et la CSCE, chacun ayant sa finalité propre, complémentaire de celle des autres. L'alliance sera l'une des pièces maîtresses de cette architecture, garantissant la dimension transatlantique de la sécurité»*.

La zone de compétence

Un autre débat porte sur la sphère de compétence de l'alliance, et sur l'interprétation extensive ou non de l'article 4 du traité qui dit que *«les parties se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties sera menacée»*. La Turquie entrant dans ce cas de figure, l'OTAN se déclare concernée en tant que telle par la crise du Golfe. Le communiqué dit : *«On ne peut pas exclure que des risques pour la sécurité des alliés apparaissent ailleurs* (qu'à l'Est). *Dans un contexte en mutation, notre attachement commun au caractère indivisible de la sécurité de tous les membres reste essentiel pour notre Alliance»*.

Dans ces discussions sur le «hors-zone» et le «multidirectionnel», la France n'a pas bataillé autant que certains le redoutaient. Mais on ne cache pas dans sa délégation qu'on estime dangereux de trop vouloir *«élargir le spectre»* et que, au moment où il faut donner un nouveau souffle à l'Alliance, il serait malvenu d'y *«transposer certaines divergences de vues sur le Proche-Orient»*.

Tout en prodiguant de bonnes paroles à Moscou, le communiqué dit : *«Nous veillerons à ce que toutes les parties appliquent scrupuleusement le traité sur les forces conventionnelles en Europe, et notamment à ce que l'Union soviétique règle en temps voulu les graves problèmes liés aux données et à l'interprétation du traité, ce qui constitue une condition essentielle de sa ratification prochaine»*. A l'ouverture de la conférence, M. Roland Dumas avait employé un langage moins précautionneux pour dénoncer *«le comportement de l'Union soviétique, qui a retiré à l'Est de l'Oural une importante partie d'équipements conventionnels qu'elle détenait dans la zone à l'ouverture des négociations et procède à un échange d'informations* (pour le contrôle) *à l'évidence incomplet, sinon biaisé»*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Casse-lettres

AH, non ! Ils vont pas me la casser, ma réformette de l'orthographe, si mignonnette, si croquignolette, tous ces vieux croûtons moisis dans le respect fétichiste du tréma, du trait d'union et de l'accent circonflexe qui refusent de rajouter un «m» à innomé sous prétexte qu'il avait déjà deux «n» et de piquer un «i» à châtaignier. Enfin, les mecs, où vous avez la tête, vous voyez donc pas que ça le complique au lieu de le simplifier, le français tel qu'on l'écrit ?

Déjà que, pour moi, c'est du chinois, vous allez pas me priver de la joie ineffable de me venger en plongeant chaque matin mes chefs dans un abime – Qu'est-ce que je fais là maintenant, je lui laisse ou je lui retire son chapeau ? – de doutes exaspérés en relisant ma copie. Au lieu de perdre mon temps, j'en ai pas tellement, à consulter des dictionnaires inutilisables, vu que je sais pas à quelle lettre chercher, je jaillis toutes les cinq minutes hors de mon bocal et je demande à la cantonade : hiéroglyphe, ça prend combien d'«h» et combien d'«y» ? Ils griffonnent sur des bouts de papier, ils s'interrogent, ils sèchent, ils m'envoient péter.

Du coup, mes crottes, je les ponds comme elles me viennent, et je les balance au naturel sur le Coyote de mon rédac'chef qui perd la boule à force de tourner dans son fauteuil à vis entre son clavier et le Petit Larousse : Tu crois pas que tu pousses en mettant quatre «s» à assensseur et deux «t» à curettage ? Tu sais donc pas qu'il vient d'en refiler un à cahute ?

Mais le plus chouette, c'est pas ça, c'est vos lettres indignées, c'est les billets que vous me renvoyez, collés sur une feuille blanche couverte de points d'exclamation reliés par un gros trait rouge à toutes les fautes qui s'y sont glissées. Je m'empresse de les fourrer sous le nez dépité des correcteurs : Tiens, regarde ce que t'as encore laissé passer ! T'as pas honte ! Et la réputation du *Monde* et son audience internationale et tout ça, tu t'en fous ou quoi ?

Faut les voir, les pauvres chéris ça vaut mille ! C'est jamais eux, c'est les typos, ceux qui de tout temps ont été chargés d'établir et de respecter les usages. Là, avec les nouveaux oukazes tombés d'en haut, ils vont bien s'amuser ! Faut vraiment être dégueulasse pour leur bouder ce plaisir.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 décembre 1990 a été tiré à 532 129 exemplaires.

Nommé directeur général de la Régie

M. Schweitzer est bien placé pour succéder à M. Lévy comme PDG de Renault

En nommant mardi 18 décembre M. Louis Schweitzer directeur général, M. Raymond Lévy a fait son choix pour sa propre succession qui doit normalement intervenir en juin 1992. Le PDG de Renault qui aura tout juste soixante-cinq ans devra alors laisser la place lors du renouvellement des Pdg des entreprises publiques prévu à cette date.

M. Lévy aura sans doute voulu trancher dans une guerre de succession qu'il avait en quelque sorte lui même ouverte en septembre 1989 et qui avait commencé à déchirer l'entreprise. Il avait alors désigné deux directeurs généraux adjoints : M. Schweitzer, directeur financier, et M. Philippe Gras, PDG de Renault Véhicules industriels qui devenait directeur technique.

Deux clans s'étaient constitués autour des deux prétendants et chaque décision du président se voyait «interprétée», souvent sans raison, comme un signe de préférence. La Régie qui doit faire face à un marché automobile devenu difficile, n'avait pas besoin d'une guerre intestine aux proportions infondées mais, sans doute dans la nature humaine...

Ce choix personnel de M. Lévy, ne règle pas sa succession définitivement. On rappelle au gouvernement que les Pdg d'entreprises nationales ne sont pas désignés par cooptation mais par le conseil des ministres... Le choix suprême est celui de l'actionnaire. Cela étant, M. Schweitzer a désormais un avantage interne considérable. Ancien directeur du cabinet de M. Fabius, il a aussi un avantage externe de taille.

E. L. B.

[Agé de quarante-huit ans, M. Louis Schweitzer est ancien élève de l'ENA et inspecteur des finances. Sous-directeur à la direction du budget, il est devenu de 1981 à 1986, directeur du cabinet de M. Fabius, ministre du budget, de l'industrie puis premier ministre. Il entre en mai 1986 chez Renault comme directeur adjoint de la planification. Il est nommé directeur financier en mars 1988 et directeur général adjoint en 1989.]

LIBAN

Démission du gouvernement de M. Selim Hoss

Le premier ministre libanais, M. Selim Hoss, a présenté, mercredi 19 décembre, la démission de son gouvernement.

Le départ de M. Hoss était prévu de longue date dans le cadre de la normalisation en cours au Liban. Le ministre de l'éducation, M. Omar Karamé, a été pressenti pour former le nouveau cabinet, mais sa désignation ne pourra intervenir qu'au terme de consultations que le président de la République Elias Hraoui doit entamer avec les députés.

Le gouvernement de M. Hoss avait été formé le 25 novembre 1989. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : imposante manifestation lycéenne et étudiante.** – Plusieurs dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants ont défilé, mardi 18 décembre, dans le centre d'Athènes pour protester contre les plans de réforme des enseignements secondaire et supérieur. La manifestation était organisée par la coordination des comités des quelque deux-mille lycées occupés et l'Union générale des étudiants grecs. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : les députés contre le rétablissement de la peine de mort.** – La Chambre des Communes a voté une nouvelle fois, lundi 18 décembre, à une très large majorité, contre le rétablissement de la peine de mort. Les députés ont rejeté un projet de restauration de la pendaison pour les meurtres de policiers et ont repoussé une proposition imposant la peine capitale pour meurtre et donnant à la cour d'appel le pouvoir de commuer la sentence en emprisonnement à vie. La peine de mort, a été abolie en 1965, sauf pour la trahison et la piraterie, mais n'a jamais été appliquée depuis le début du siècle. – *(AFP.)*

Au conseil des ministres

Réduction du déficit budgétaire en 1989

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a présenté au conseil des ministres du mercredi 19 décembre un bilan de la session parlementaire d'automne. Selon M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, le ministre des relations avec le Parlement a indiqué que le gouvernement n'avait engagé sa responsabilité en vertu de l'article 49-3 de la Constitution que sur trois textes qui ont été adoptés : le projet de loi de finances pour 1991, le projet de loi de finances rectificatif pour 1990, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) relatif notamment aux retraites (M. Poperen ne distinguant pas l'engagement de responsabilité du gouvernement sur la contribution sociale généralisée de l'engagement de responsabilité sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1990).

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a fait adopter par le conseil des ministres un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989. Les recettes définitives s'élèvent à 1 139 milliards de francs, (+ 6,5 % par rapport à 1988), les dépenses à 1 224 milliards de francs (4,1 % d'augmentation par rapport à 1988). Au total, le solde déficitaire du budget est de 100,4 milliards de francs (contre 114,7 milliards en 1988), soit un très faible écart, a souligné le porte-parole du gouvernement, par rapport au déficit budgétaire initial prévu, qui était de 100,5 milliards. Selon M. Le Pensec, M. Bérégovoy a estimé que *«ce résultat marque une étape dans la réduction progressive du déficit budgétaire»*. MM. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, et Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, ont fait adopter le projet de loi portant réforme hospitalière présenté au conseil du 5 décembre (*le Monde* du 6 décembre). Parmi les autres textes ou communications examinés par le conseil des ministres, M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a présenté un plan national pour l'environnement. M. Le Pensec a précisé que ce programme d'actions représente la *«synthèse»* des concertations déjà engagées et du débat qui a eu lieu le 9 octobre à l'Assemblée nationale.

□ **«Résultats normaux» pour le bilan de santé du président de la République.** – L'examen de santé semestriel, auquel s'est soumis en décembre le président de la République, M. François Mitterrand, a laissé apparaître des *«résultats normaux»*, selon un communiqué publié mercredi 19 décembre, par le service de presse de l'Elysée. Ce bulletin était signé par le médecin du chef de l'Etat, M. Claude Gubler.

□ **ESPAGNE : Le Français Henri Parot condamné à 86 ans de prison.** – Membre de l'organisation séparatiste basque ETA, le Français Henri Parot a été condamné à 86 années de prison par l'Audience nationale (plus haute instance pénale espagnole) pour une tentative d'attentat à l'explosif en avril dernier à Séville. – *(AFP.)*

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Jacques Doillon — BRUNO DE MONÈS

«LE PETIT CRIMINEL», NOUVEAU FILM DE JACQUES DOILLON

Le talent n'a pas de prix

C'est bien fait pour lui, plein de saveur et d'ironie. Ça lui va comme un uniforme à un objecteur de conscience, des gants de boxe à un pianiste, une charrue à un cheval de course. Le même jour, le 13 décembre, Jacques Doillon s'est vu submergé d'honneurs officiels dont personne ne peut suspecter qu'il les aient sollicités, reçevant simultanément le prix Louis-Delluc, considéré comme «le Goncourt du Cinéma» (il le partage avec Patrice Leconte), et la reconnaissance des pouvoirs publics symbolisée par un Grand Prix national.

Savoureux, ironique, moral aussi. Certes, Jacques Doillon cultive sans coquetterie un penchant sincère pour la discrétion, la sauvagerie courtoise. Quatorze films pour le cinéma, quatre pour la télévision. Ce n'est pas tant le nombre qui compte, mais en seize ans – *l'An 01* en 1973, initié par le dessinateur Gébé marquant l'an un de son passage à la mise en scène de longs métrages – Jacques Doillon, à l'évidence, a construit une œuvre. Même lorsqu'il réalise un film de commande (ça ne lui arrivera qu'une fois, en 1975), c'est *le Sac de billes*, et il en fait quelque chose de très personnel. De très intime.

Jacques Doillon est avant tout le cinéaste de l'intimité, il aime les êtres enfermés, ceux qui n'ont pas droit à la parole, les enfants, *la Drôlesse*, *la Fille de quinze ans*, aujourd'hui *le Petit Criminel* (*lire l'article de Jean-Michel Frodon page 31*). Il aime les couples en crise, les couples légitimes surtout, y compris ceux que forment les pères avec leur fille... Jamais rien de scabreux chez Doillon : les cris, les chuchotements, les paroxysmes, les douleurs sont dégoupillés par la tendresse, toujours.

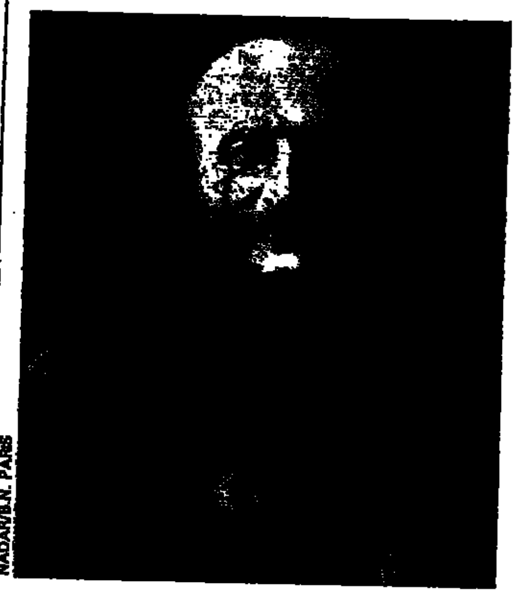
Doillon aime les acteurs non professionnels, qu'il n'abîme jamais, qu'il n'humilie jamais. Gérald Thomassin, le petit criminel, pourra en témoigner, plus tard, surtout s'il abandonne l'idée de faire du cinéma, lorsqu'il se reverra sur l'écran de ses quatorze ans, comme le Léaud des *400 Coups*, si fort dans sa détresse, si plein du désir de vivre, si ressemblant sans doute à ce qu'il ignorait de lui-même.

Jacques Doillon aime aussi les visages sans maquillage, les décors naturels sans beauté, qui ont la franchise des vraies vies. Et personne mieux que lui, en gros plan, ne sait faire pleurer les femmes... Aucune médaille ne peut récompenser à sa juste valeur tout cela, qui s'appelle, faute de mieux, le talent.

DANIÈLE HEYMANN

MUSIQUES 30

Offenbach à l'affiche des fêtes



NADAR/B.N. PARIS

Pourquoi la musique de Jacques Offenbach continue-t-elle de rimer avec fête? Sa *Vie parisienne* est, ces jours-ci, à l'affiche de nombreux théâtres qui s'apprêtent, comme la Salle Favart, à faire le plein. Parodique, drôle, effronté, Offenbach est tout cela, et sûrement plus : un grand compositeur doublé d'un poète souvent émouvant.

ARTS 39

L'art cistercien à la Conciergerie



D.R.

Sous les voûtes de la Conciergerie, voici l'une des plus belles et des plus émouvantes expositions que l'univers architectural ait produites. Le thème en est d'apparence austère : «Saint Bernard et le monde cistercien». Mais le vingtième siècle a depuis longtemps réappris à capter la beauté du bruit d'un ruisseau près d'une église épurée et d'un cloître.

MUSIQUES

JACQUES OFFENBACH A L'AFFICHE DES FÊTES

Un compositeur qui paie comptant


COLETTE MASSON/ENGUERAND

La Vie parisienne, salle Favart : gaieté...

Comment cerner le mystère de la longévité d'Offenbach ? Ceux qui jouent sa musique comme ceux qui l'écoutent sont unanimes à la juger plaisante. Et plus que cela. Sous son art de la parodie, sous la drôlerie de sa prosodie, juste derrière une incroyable effronterie, se révèlent une haute tenue musicale et le don de l'émotion.

« *LA musique d'Offenbach, intrinsèquement, n'est pas drôle*, déclara un jour le moins gourmet de nos Aristarque à un confrère, qui n'osait même pas soutenir le contraire. *J'en ai fait l'expérience à plusieurs reprises quand il m'a été donné de voir représenter* la Périchole *en anglais*, la Belle Hélène *en italien et* la Vie parisienne *en allemand; pas une seule fois je n'ai souri, bien que, d'ordinaire, je m'amuse assez à ces ouvrages et que j'en connaisse les paroles à peu près par cœur.* » Tout cela était dit sans la moindre intention provocatrice et même avec une pointe de mélancolie. Il se lança alors dans des considérations excessivement compliquées, qui contrastaient avec la frivolité apparente du sujet...

Son argumentation était imparable. L'essentiel pourrait se résumer ainsi : les livrets sont souvent bouffons et la musique plutôt alerte, mais c'est l'association des deux, plus ou moins bancale, qui amuse. La mélodie du *Roi barbu qui s'avance*, par exemple, est celle du plus trivial pas redoublé, insupportable à toute oreille un peu délicate. Mais la répétition tronquée de la phrase : « *bu qui s'avance, bu qui s'avance* » est un solécisme musical loufoque. Il disparaîtrait partiellement si l'on chantait sur la même mélodie : « *Le roi barbu qui s'avance, barbu qui s'avance, barbu qui s'avance,* etc. » et complètement si, pour conserver la métrique, Offenbach avait eu recours à une cheville courante en pareil cas : « *Le roi barbu qui s'avance, oui qui s'avance, oui qui s'avance* ». Ce « *oui* » est naturellement absurde, mais d'une absurdité si ordinaire à l'opéra qu'on ne la remarquerait même pas. *Les Contes d'Hoffmann*, qui ne prétendent pas se moquer des procédés du grand opéra, ne sont pas exempts des travers dont Offenbach se moque si bien dans ses opéras bouffes. Mais il existe un seuil de tolérance, et son franchissement désinvolte, seul, fait sourire.

Quant à l'aspect parodique de l'inspiration musicale d'Offenbach, il est très difficile de l'apprécier exactement. Insérer dans *les Brigands* ou *la Fille du tambour-major*, par exemple, la petite marche que Beethoven composa pour *Fidelio* serait du plus haut comique, du moins pour nos oreilles, qui ont une conception moderne de la musique militaire. A l'époque d'Offenbach, cela n'aurait pas semblé si drôle que cela. A l'inverse, la citation du trio de *Guillaume Tell* dans *la Belle Hélène* (« *Lorsque la Grèce est un champ de carnage* ») avait bien plus de saveur quand l'opéra de Rossini était connu et admiré de tous les spectateurs. A présent, c'est l'original qui fait sourire, en référence à la citation d'Offenbach, car celle-ci traîne dans toutes les mémoires.

En dehors des parodies d'opéras italiens (*M. Choufleuri restera chez lui*) ou de Gluck et des allusions à certaines boursouflures du style de Meyerbeer ou d'Halévy, ou au vacarme supposé de l'orchestre wagnérien (la « *Tyrolienne de l'avenir* » dans *le Carnaval des revues*), Offenbach a surtout mis des paroles sur des valses, des galops, des polkas, des marches, sans grand souci de la prosodie ou, plus exactement sans doute, avec la conscience que le bancal, l'à-peu-près, ont quelque chose de plus dynamique que la correction et le respect intime entre la musique et le verbe.

C'est cette effronterie qui plaît et, quoique les musiciens aient quelque raison de tenir Chabrier, Lecocq et Messager en plus haute estime que l'auteur d'*Orphée aux enfers*, ils reconnaissent volontiers la légitimité d'un succès aussi durable. C'est significatif, les ouvrages les plus soignés d'Offenbach ne sont pas les plus populaires : en regard du *Pont des soupirs, la Fille du régiment* est d'une pauvreté affligeante; *Orphée aux Enfers* ne soutient guère la comparaison avec *les Brigands*; *la Vie parisienne* pâlit en face de *la Périchole*. Seule *la Belle Hélène*, peut-être, concilie la bouffonnerie avec une réelle tenue musicale...

On touche ici à un point de non-retour, car non seulement il est à peu près impossible de parler d'Offenbach de façon plaisante – ce serait pourtant la moindre des choses – mais encore on est entraîné au pédantisme, suprême vengeance sans doute d'un homme d'esprit sur ceux qui voudraient en avoir plus que lui... Reynaldo Hahn, que sa finesse et sa vaste érudition préservaient d'être jamais cuistre et qui chantait d'une façon inimitable certains airs d'Offenbach en s'accompagnant au piano, prononça, en décembre 1923, deux conférences (publiées alors par le *Journal de l'université des Annales* et qui mériteraient d'être rééditées), au cours desquelles il attirait spécialement l'attention de son auditoire sur un aspect plus secret du génie d'Offenbach, mais essentiel à ses yeux : « *Tous ont célébré sa verve comique, son entrain, sa gaieté*, disait-il; *mais ont-ils aperçu ce qui le faisait grand? Derrière cet entrain, ont-ils vu la mélancolie? Au travers de cette verve comique, ont-ils discerné la poésie? Dans cette gaieté, ont-ils distingué l'ironie et le sens psychologique?* (...) *Il faut toujours, quand on le peut, pousser l'interprétation d'Offenbach dans le sens du sentiment, de la poésie; il y a dans sa musique assez de verve et de joie pour contrebalancer ces moments de discrète émotion. D'ailleurs, ses œuvres sont pleines d'élans subits, qui éclatent en éclosant soudain aux endroits les plus imprévus, car il se mêle sans cesse à sa bonne humeur un relent de mélancolie, une disposition à la tendresse; ces phrases, d'un emportement plein de grâce, confèrent fugitivement à sa musique, déjà si Second Empire par l'allure, une sorte de pathétique à la fois ardent et un peu frivole, qui émane comme un parfum des femmes de Stevens.* »

Reynaldo Hahn considérait aussi comme un trait spécifique du talent d'Offenbach cette façon de scander implacablement des rythmes très simples et bien carrés, dont le prosaïsme est mystérieusement relevé par les caprices et l'élégance de la mélodie. Le passage inopiné d'une formule rythmique à une autre assure, pour ainsi dire, la respiration de cette mécanique répétitive et confère un souffle dynamique à ce qui pourrait n'être qu'un ennuyeux martèlement. C'est pour cela aussi que la musique d'Offenbach, toujours écrite avec cette obstination rythmique propre à la musique de danse, se prête si bien au théâtre : elle appelle la pantomime, le geste, le mouvement.

Mise à l'épreuve des réactions du public par le compositeur, qui n'hésitait pas à supprimer ou à refaire les morceaux qui ne passaient pas assez sûrement la rampe, la musique d'Offenbach est de celles qui paient comptant. A Auber, qui le complimentait de ses succès, il avouait, en effet : « *Que voulez-vous, je suis forcé de payer comptant. Je n'ai pas le droit de tirer sur le public à trois mois de date.* » Aussi n'est-il pas nécessaire, comme on le fait si souvent, de presser le mouvement, dans l'espoir d'accrocher plus sûrement l'auditeur, car, de toute façon, personne n'y peut résister. En revanche, il y a pour les chanteurs une foule d'inflexions à greffer sur la ligne vocale, et elles exigent de prendre du temps ou, plus précisément, de le voler ici, pour le rendre là, selon la signification du terme *rubato*. Allonger une syllabe et raccourcir l'autre, appuyer, alléger, presser et retenir, partir du texte pour y poser la voix, et non l'inverse, enfin et surtout, avoir de la personnalité, telles sont les véritables clés du succès pour qui veut utiliser ces merveilleux tremplins qu'offrent les partitions d'Offenbach. Il s'agit, on le voit, de vertus artisanales, qui ne s'acquièrent que par le travail, la pratique et la réflexion.

Le dernier écueil à éviter est celui de la caricature. Ce serait trop simple, car, comme le souligne encore Reynaldo Hahn à propos de *la Belle Hélène*, il faut être capable de percevoir, « *à travers la gaieté moqueuse de cette partition, la poésie antique, tantôt violente, tantôt gracieuse, qui circule partout, animant et ennoblissant chaque motif, chaque réplique, chaque intervention passagère de l'orchestre. De même que dans* Orphée aux Enfers, *le génie d'Offenbach a, dans* la Belle Hélène, *restitué en partie à la fable le mystère et la beauté dont les librettistes l'avaient dépouillés. C'est là ce qui fait le prix de cette musique inimitable, véritablement aristophanesque, en ce que son ironie demeure celle d'un Grec nourri des croyances mêmes qu'il s'efforce de bafouer, mais qui, souvent, est anacréontique par le choix délicieux de la ligne et, parfois, se hausse en pouffant jusqu'aux sommets de la frénésie* ».

GÉRARD CONDÉ

★ *La Vie parisienne* à l'Opéra-Comique. Du 19 au 22, et du 26 au 31 décembre à 20 heures. Le 23 à 17 heures. Avec Gabriel Bacquier. Mise en scène d'Olivier Benezech et direction musicale de Pierre-Michel Durand. De 40 F à 350 F. Tél. : 42-96-12-20. *La Vie parisienne* au Théâtre Montansier de Versailles. Mise en scène de Mario Franceschi. Le 28 décembre à 21 heures. De 40 F à 195 F. Tél. : 39-50-71-18. Et au Théâtre Alexandre-Dumas de Saint-Germain-en-Laye. Le 30 décembre à 16 heures. De 155 F à 220 F. Le 31 décembre à 21 heures. 250 F (prix spécial réveillon). Tél. : 30-87-03-03. *La Vie parisienne*, au Grand Théâtre de Genève. Mise en scène de Jérôme Savary et direction musicale de Marc Soustrot. Les 19 et 22 décembre à 20 heures. De 70 F à 350 F. Tél. : 19-41-22/21-23-11. *La Vie parisienne* au Théâtre Malraux de Rueil-Malmaison. Par le Sinfonietta de Sofia. Le 29 décembre à 20 h 30. 140 F et 160 F. Tél. : 47-32-24-42. Concert de Noël de l'Orchestre de Paris (Semyon Bychkov direction) : Bizet, Johann et Richard Strauss, Offenbach. Le 25 décembre à 12 heures au Châtelet. Entrée réservée aux abonnés. Tél. : 42-33-00-00. Retransmission télévisée.

Notes d'un musicien à New-York

Les éditions Calmann-Lévy publiaient en 1877 *Notes d'un musicien en voyage*. Voici un extrait des observations de Jacques Offenbach sur New-York :

« Les femmes, et même les jeunes filles, jouissent ici de la plus grande liberté. J'ai idée que lorsque La Fayette a été combattre pour la liberté de l'Amérique, il n'a eu en vue que les femmes, car elles seules sont vraiment libres dans la libre Amérique.

» Mes collaborateurs Meilhac et Halévy disent, dans *la Vie parisienne*, qu'il n'y a que les Parisiennes qui savent sortir à pied. Ils n'ont jamais vu les Américaines, allant, venant, trottinant, se garant des voitures, relevant leurs robes d'un geste coquet et découvrant des jambes exquises avec un art tout particulier.

» Il faut avouer qu'il n'y a peut-être pas de femmes plus séduisantes que les Américaines. D'abord, elles sont jolies dans une proportion qui est inconnue à Paris. Sur cent femmes qui passent, il y en a quatre-vingt-dix qui sont ravissantes. De plus, elles savent s'habiller. Elles portent des toilettes d'un goût parfait, des toilettes pleines de tact, vraiment élégantes. On les dirait sorties de chez Worth.

» Je ne critiquerai qu'une chose dans leurs costumes : c'est une poche placée à la hauteur du genou, à l'endroit où pendait jadis l'aumônière des châtelaines. Cette poche a un usage exclusif, c'est le porte-mouchoir. De loin, quand un coin de linge blanc sort de cette ouverture, on se demande si la belle dame que l'on regarde n'a pas été victime d'un accident et si ce n'est pas le vêtement très intime que l'on découvre à travers une déchirure de la jupe.

» Toutes les Américaines que l'on rencontre tiennent leur porte-monnaie bien serré dans leur main, afin que le pickpocket – car il y en a à New-York peut-être autant qu'à Paris – n'ait pas la tentation indécente de fouiller dans leur poche.

» On voit, à partir de midi, des jeunes filles entrer seules dans les restaurants élégants et prendre tranquillement leur lunch avec aussi peu d'inquiétude qu'un vieux célibataire européen. D'autres attendent au coin de la Cinquième Avenue, ou ailleurs, leur équipage, auquel elles ont donné rendez-vous pour aller se promener à Central Park.

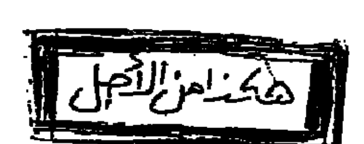
» Chose étrange pour le Parisien dépravé qui aime à suivre les femmes, personne à New-York ou dans toute autre ville des Etats-Unis ne se permettrait d'emboîter un pas significatif derrière une jeune Yankee, et encore moins de lui adresser la parole, même pour lui offrir son parapluie. Pour pouvoir lui offrir cet objet, avec ou sans son cœur, il faut être présenté ou « *introduit* », comme elles disent.

» Mais ne croyez pas que les formalités de l'introduction soient bien terribles ni bien difficiles à remplir. A défaut d'un ami commun, d'une relation, une annonce dans le *Herald* suffit. »

☆ Jacques Offenbach. Extraits des *Notes d'un musicien en voyage*. Calmann-Lévy éditeur (1877).


COLETTE MASSON/ENGUERAND

... mais aussi ironie, sens psychologique.



« LE PETIT CRIMINEL », DE JACQUES DOILLON

Le mystère du 4 x 4 blanc



D.R.

Gérald Thomassin avec Richard Anconina...

Fidèle à son cinéma qui fouille au profond des êtres, Jacques Doillon réunit un adolescent en rupture, un flic désemparé et une jeune fée pour une virée sur le fil du rasoir. Bouleversant.

SI c'était une histoire réaliste, elle durerait cinq minutes : quand le « petit criminel », garçon de quinze ans à problèmes, comme on dit, braque un revolver sur le jeune inspecteur de police qui vient de l'interpeller, il prendrait une baffe, et au bloc. Pas dans le film de Jacques Doillon, qui, pour avoir toujours essayé de s'approcher de la vérité des sentiments, n'est pas pour autant un « réaliste ».

Donc, le flic cède à l'exigence du garçon : le conduire de Sète, où il habite, à Montpellier où vivrait une grande sœur dont il vient d'apprendre l'existence. Le film est l'histoire de cet aller-retour, aller à deux, retour à trois. Comme il y a douze ans pour *la Drôlesse*, Doillon s'est inspiré d'un fait divers, cette fois trouvé dans un livre. Une psychanalyste américaine évoquait le cas d'un mineur qui avait ainsi pris en otage un policier dans sa voiture avant d'être arrêté. *« Mais elle n'y disait rien de ce qui s'était produit* pendant *que le garçon braquait le policier*, explique Doillon. *C'est ce moment-là que j'ai essayé d'imaginer. »*

Le Petit Criminel se joue donc « pendant ce temps », dans l'intervalle creusé par le film entre l'amorce d'un incident presque banal et son terme logique. *« Tous les beaux films sont logiques »*, écrivait naguère François Truffaut, dans un article où il faisait l'éloge du second film d'un jeune cinéaste, *les Doigts dans la tête*, de Jacques Doillon, qu'il comparait au *Toni* de Jean Renoir. La comparaison vaudrait mieux encore pour ce film-là, qui prend appui sur un terreau documentaire et local (et même méridional) pour plonger dans d'universels vertiges.

On évoquera encore Truffaut, pour comparer le jeune interprète du *Petit criminel*, Gérald Thomassin, au Jean-Pierre Léaud des *Quatre cents coups*. Même épi rebelle, même absence de mièvrerie, même énergie butée. Et même pulsion vers un « ailleurs » ou un « autrement » que le bon sens répute impossible, et qui pousse à l'acte illégal (moins bénin que le vol de machine à écrire de Doinel). *« Je ne pourrais pas faire un film où il n'y aurait pas une force d'utopie. Mes personnages ont toujours un rêve, qu'ils veulent faire coïncider avec la réalité »*, dit le cinéaste. Là est la filiation entre son premier film, la fable libertaire de *l'An 01*, et ces passages au scanner du couple à quoi on a trop simplement résumé son cinéma.

Les personnages de Doillon « en veulent plus », ne se satisfont pas de la routine de l'amour. D'où la remise en jeu de l'acquis, la remise en crise de l'habitude. Jeux, crises, qui permettent au cinéaste de *« voir un petit peu »* comment ça se passe dans les gens, et entre eux.

« Je fais des films à deux ou trois personnages, c'est déjà compliqué : si je m'observe vaguement, ou si j'observe mes proches, je vois tellement de niveaux, de nuances, de sinuosités... Il n'y a qu'à voir les images différentes que les autres se font de nous. Nathalie Sarraute dit cela bien mieux que moi : chacun de nous est plusieurs, et ce n'est pas toujours le même qui sort, et il ne sort pas forcément seul. Alors faire des films à deux ou trois, ça fait déjà beaucoup de monde ! Si je racontais des histoires avec dix personnages, ça représenterait des armées entières : beaucoup trop pour moi. » Lorsqu'il a réuni quatre ou cinq protagonistes (*la Tentation d'Isabelle, la Pirate*), Doillon a d'ailleurs moins bien dominé la quantité d'affects entremêlés.

Le petit criminel aussi en veut plus. Du fond de sa cité-dortoir, il ne se résigne pas à son existence foutue d'avance, entre mère alcoolique et absence de père : *« C'est pas une vie ! »* est sa première réplique. Mais les temps ont changé depuis *l'An 01*, les rêves du garçon sont terriblement normalisés. Il n'aspire qu'à une-vie-comme-tout-le-monde, ce faux « tout le monde » dont la télévision lui fait miroiter le spectacle trompeur, famille unie et belle bagnole.

« Une telle tension (...) qu'il y a forcément un côté polar, un côté Sherlock Holmes », disait Isabelle Huppert du précédent film de Doillon, *la Vengeance d'une femme*. Cette volonté d'aller voir sous la surface, qui nourrit tout son cinéma, débouche fatalement sur un mystère. Dans le huis clos de la voiture du flic, un de ces 4x4 de ville qui se retrouve à faire vraiment du tout-terrain sur les chemins accidentés de la peur et du désir d'amour, se joue une partie incertaine, une véritable intrigue. Quelques notes de musique, paraissant venues d'un polar à effets, en soulignent les rebondissements : procédé exceptionnel chez un cinéaste qui se méfie de la musique de film, comme du maquillage ou de tout autre élément rajouté qui paraîtrait un artifice.

LE JEU DE L'ÉLASTIQUE

Le mystère du *Petit criminel* ne réside pas dans le dénouement (*« Y a pas de suspense »*, dit le flic), mais dans le « comment ». Comment le garçon ira-t-il au bout de son acte irraisonné – la prise d'otage du policier – dans sa quête éperdue de sa sœur, puis de son vrai nom de famille (1) ? Et comment le flic, qui a pris le parti de ne pas jouer le jeu de la loi bornée, tiendra-t-il face aux exigences successives, en perpétuelle surenchère, du garçon ? Ce mystère, c'est celui même de la mise en scène. Doillon en a dit l'origine, sur ses propres débuts : *« Quand j'avais vingt ans, la mise en scène c'était tellement caché, tellement interdit... »* C'est en frottant le mystère de la mise en scène au mystère des sentiments qu'il fait du cinéma.

La finesse de la construction, de la gestion du temps (temps forts et temps faibles) par un cinéaste qui travailla comme monteur avant de devenir réalisateur, fait l'extraordinaire intensité du film. *« Employez le temps comme il faut et vous arrivez à étirer n'importe quoi, comme un élastique, jusqu'à ce que ça craque d'un bout ou de l'autre, et que vous restiez là, avec toute la tragédie, tout le désespoir, comme deux petits bouts d'élastique entre le pouce et l'index de chaque main »*, dit Faulkner. On ne saurait mieux définir le cinéma de Jacques Doillon, cinéma du lien tendu à se rompre – qu'il finisse ou non par casser.

C'était la lancinante tension entre l'homme infidèle et sa compagne délaissée dans *la Femme qui pleure*, le moment magiquement repoussé de la découverte de *la Drôlesse* kidnappée, l'impossible résolution de l'équation amoureuse de *la Pirate*, les retrouvailles et l'affrontement différés entre le père et la fille de *la Vie de famille* et de *la Puritaine*, la séance de spiritisme jaloux de *Comédie !*, le match à trois sans vainqueur ni vaincu de *la Fille de quinze ans*. C'est aujourd'hui le petit criminel, armé d'une inépuisable tchatche, abusant toujours plus de la bonne volonté, du fatalisme et de la trouille du flic.

Les personnages du film ont à peine un nom : ils sont « le flic », « le garçon », « la sœur ». Mais ils ont, ô combien, un visage et un corps. On ne s'attendait pas à trouver Richard Anconina dans le petit monde de Doillon ; il y est sidérant de justesse retenue. Nerveux, tendu, noir d'œil et de poil : la ressemblance physique avec le réalisateur frappe subitement . *« Je lui ai demandé d'interpréter un flic un peu las, en déroute, la garde basse. C'est un état que je connais bien, alors que Richard est plein de santé. Ça ne lui est pas naturel »*, lâche Doillon à mi-voix. Il dit avoir convenu avec celui qui fut le partenaire de Belmondo dans *Itinéraire d'un enfant gâté* de laisser derrière lui tout ce qui ressemblait à des trucs d'acteurs. De toute manière, face à la boule d'authenticité brute qu'est Gérald Thomassin, le moindre artifice eût été malséant, ridicule.

Comme tous les Doillon (sauf *Un sac de billes*, film de commande), *le Petit Criminel* est un film peu coûteux . *« Alain Sarde, le producteur, me fixe un budget et je me débrouille dans ce cadre. L'important est de choisir où l'argent est nécessaire : pour moi, c'est dans la pellicule. Je fais de nombreuses prises de chaque scène pour arriver à l'exacte nuance que je cherche* (sur un plateau, Doillon dirige ses comédiens « à l'oreille » au moins autant qu'en les observant). *Et je tourne dans la chronologie de l'histoire, afin de pouvoir constamment rééquilibrer une scène par rapport à la précédente, quitte à m'éloigner du scénario. Tant pis s'il faut revenir plusieurs fois dans le même décor, contrairement à ce qui se passe dans des productions beaucoup plus riches.*

» Cette fois, j'ai utilisé des méthodes de superproduction pour trouver l'interprète du garçon. » Le réalisateur, qui ne voulait pas d'un comédien en herbe, a fait écumer les banlieues de France par une dizaine d'assistants avant de trouver cet adolescent qui ignorait le sens du mot « casting » et ne tenait pas particulièrement à faire du cinéma. Sur son visage froncé, dans ses gestes brusques, passent simultanément les réflexes vitaux d'un animal traqué et la lassitude violente de l'adulte qu'il sera. Improbable alliage d'authenticité et de complexité, ciselé par un orfèvre.

Depuis *la Fille prodigue* il y a dix ans, Jacques Doillon a souvent filmé des histoires de pères coupables ou faibles. Cette fois, c'est plutôt un grand frère, culpabilisé et affaibli, qu'il met en scène. Le flic a les mêmes origines que le garçon, même s'il est « passé de l'autre côté », celui de l'ordre. Ces deux-là se ressemblent trop : entre eux, la situation risque de se bloquer, la pression de devenir insoutenable. Alors, au milieu du film, entre la sœur du garçon. Découvrant son frère qu'elle ne connaît pas, elle commence par refuser de se mêler de cette histoire tordue. Puis comprend que les deux autres (et le film) ont besoin d'elle, et se jette dans la mêlée.

Elle y introduit un étourdissant double jeu : plus folle que le garçon, plus sage que le flic, diaboliquement gamine et diablement féminine, superbe. Elle est à la perfection un personnage de Doillon – ces plaques sensibles qui perçoivent et anticipent, – doué d'une « intelligence sympathique » qui en fait tour à tour la marionnette ou le manipulateur des autres . La jeune actrice Clotilde Courau offre sa beauté et son énergie avec une folle générosité, rejoint les Birkin, Bonnaire, Godrèche, Huppert et Dalle telles que Doillon les porta à incandescence. On a déjà envie de la revoir.

VIBRATION CONTROLÉE

Le garçon, interpellé par hasard, sort soudain son arme et oblige le flic à se menotter au volant de sa voiture : il est à ce moment dans un état d'excitation, de peur et en même temps de lucidité totales, évitant tous les pièges que lui tend son otage avec un instinct imparable. Il est, avec son revolver, exactement dans l'état où fut longtemps Jacques Doillon une caméra à la main. Ce n'est plus vrai du *Petit criminel*, à la fois vibrant et très maîtrisé. Le film paraîtra sans doute d'un abord plus facile que les précédents : le cinéaste y redouble moins la tension des situations par celle de la mise en scène, jusqu'à friser parfois le pléonasme.

« Mon but reste le même, explique le réalisateur. *Essayer de suivre une nervure, une veine qui palpite. Me laisser descendre comme un plongeur le long de sa corde, en sachant que cette corde n'est jamais droite. J'aimais bien le « tremblé » des autres films. Mais la réalisation du* Petit criminel *a été plus laborieuse que d'habitude, a exigé plus de travail avec chacun. Le tremblé a dû s'y perdre un petit peu au profit de ce que vous appelez la maîtrise. »*

L'expression revenant le plus fréquemment dans la bouche de ce cinéaste qui s'est fait une règle de ne jamais souligner son propos est *« un petit peu »*. Cette exigence et cette modestie font du *Petit criminel* un film « un petit peu » formidable, bouleversant et marrant. Un petit peu terriblement juste.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Le « nom du père » que recherche le garçon est Almera, allusion au nom du père de Jean Vigo (Almereyda), seul cinéaste que Doillon cite spontanément comme référence, aux côtés *« des westerns avec Gary Cooper »*.

★ Lire page suivante sous la rubrique « Films nouveaux » la liste des salles.



H. BAMBERGER/ODYSSEY

...et Clotilde Courau.

LES BOULEVERSEMENTS DE LA DISTRIBUTION ET DE LA PRODUCTION EN UNION SOVIÉTIQUE

Moscou, avenue des Fleurs...

La capitale de l'Union soviétique n'a pas le cœur à la fête. L'ouverture d'une salle de cinéma française en plein centre-ville n'a pas été l'occasion d'embrasements cinéphiliques mais elle a permis de constater la volonté de nouvelles collaborations : élargissement de la diffusion des films français en URSS – et *vice versa*, – accroissement du nombre des coproductions. C'est aussi l'occasion d'un parcours dans l'actualité cinématographique de l'Union soviétique.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

A MOSCOU, la nuit tombe vite ces jours-ci, et les lumières éclairent chichement les vitrines vides des magasins. Des vitrines où la poussière se dépose sur un porte-manteau de fil de fer qui ne porte pas de manteau, sur un rayonnage de boîtes de conserve qui ne conserve qu'un souvenir de boîtes... Sur l'Arbat, devenu un piège boueux pour touristes rares, on vend des posters de Gorbatchev. Il parle dans un micro dont le fil est branché dans sa propre oreille... On raconte aussi des histoires : *« Vous savez ce que font les jeunes, en ce moment, à Moscou? Ils achètent des bouteilles de vodka au marché noir, ils en vident le contenu dans les caniveaux, puis ils font la queue pour toucher l'argent de la consigne »*. Cette histoire fait beaucoup rire.

Tout ça pour dire qu'à Moscou, ces jours-ci, les fêtes se font rares. Celle qui s'est déroulée au début du mois de décembre a été la bienvenue. Une fête un peu surréaliste où le champagne (français et géorgien) a coulé à flots tièdes mais conviviaux. Il s'agissait d'un baptême, celui de la première salle de cinéma française en Union soviétique. La salle Mir (qui signifie «paix») située avenue des Fleurs, en plein centre, porte fièrement sur une enseigne de néon bleu les trois lettres UGC (Union générale cinématographique). Le hall, impeccable, a la fraîcheur d'une nursery, si la salle de 1 200 places datant des années 50, encore en instance de restauration, a conservé les teintes pimpantes de l'époque de stagnation, aubergine et caca d'oie...

Après le discours du ministre de la culture, Jack Lang, prononcé, à l'admiration générale, dans un russe impeccable, appris modestement par la méthode Assimil dans les années de studieuse adolescence ; après les pubs un tantinet provocatrices (Ricci, Guerlain, TGV), on a pu suivre l'avant-première de *Lacenaire*, le nouveau film de Francis Girod, sous-titré en russe (*lire l'article de Jacques Siclier page 33*). Au milieu de la projection, soudain, la salle se vide à moitié. Le metteur en scène et son interprète principal, Daniel Auteuil, s'émeuvent. Leur travail n'est pourtant pas en cause, mais un bouche à oreille insidieux a propulsé les spectateurs dans le hall : s'y déroule pendant quelques minutes une vente sauvage de chocolat...

ÇAVALIER, OURY OU DOILLON À L'AFFICHE DU CINÉMA MIR

Le lendemain, l'événement était commenté dans *Komsomolskaïa Pravda* : *« Qu'est-il arrivé au cinéma Mir? La société française Parimédia, au capital de 30 millions de francs, a acquis le droit d'exploiter la salle. Les changements ne se limitent pas à la décoration. Avec une élégance toute française, le personnel a été réduit de moitié mais les salaires multipliés par quatre. Par exemple, une ouvreuse qui gagnait 75 roubles (75 francs) en reçoit maintenant 350 (350 francs) ... »*

L'histoire du Mir, qui espère 1,2 million d'entrées par an et programmera avec éclectisme Cavalier, Oury ou Doillon, commence l'année dernière par une rencontre entre Michel Doumeng (Interagra) et UGC. Interagra, via la société de la salle parisienne Cosmos, détient alors le quasi-monopole de la distribution des films soviétiques en France. De l'union d'UGC et d'Interagra va naître une fille : une société d'économie mixte, Interaudio. Qui elle-même s'unit à Sovexport pour mettre au monde deux nouveaux rejetons, Parimédia et sa filiale moscovite Mosimédia qu'anime Marc Ruscart, le pétulant papa du Festival de Quimper... Voilà pour les structures, mais les structures ne disent pas grand-chose des ambitions, des espérances, des difficultés. De l'aventure.

Pour l'instant, Sovexport ne nous achète (en devises) que dix films par an, et pourtant notre cinéma totalise en URSS 140 millions d'entrées, soit plus que la fréquentation totale en France! Parimédia veut donc bousculer les quotas, ouvrir aux films français des salles dans une vingtaine de villes (le Colisée de Leningrad est déjà opérationnel), rémunérer les ayants droit au pourcentage des recettes encaissées – du jamais vu en Union soviétique où le forfait (faible) était la doctrine, – puis les pousser à investir leurs roubles bloqués dans des coproductions. A noter que le rouble s'échange actuellement au moins à quatre taux, allant du simple au décuple, selon qu'il est «officiel», «semi-officiel», «touristique» ou «parallèle» ... Parimédia veut aussi distribuer en France et ailleurs des films soviétiques, les sortir de la marginalité. Premier achat : *Bouge pas, meurs et ressuscite*, de Vitali Kanievski, Caméra d'or au Festival de Cannes 1990. Un très beau film (*le Monde* du 27 septembre), un vrai succès, déjà 62 000 entrées à Paris.

Parimédia et son directeur, Hugues Borgia, se sont donné vingt-quatre mois pour réussir. Mais les deux années qui viennent ne sont peut-être pas les plus favorables... Il y a dix ans, les Soviétiques allaient en moyenne dix-huit fois par an au cinéma (les Français deux). Aujourd'hui, cette boulimie cinéphilique se calme. Et les courbes prévisionnelles ont le cafard : dans trois ou quatre ans, les quatre milliards de spectateurs annuels devraient avoir fondu de moitié... Quand on fait la queue pour sa part de viande, on a moins de courage à la faire pour sa part de rêve...

Dans le même temps, toute l'industrie du cinéma si longtemps corsetée, muselée, étatisée, craque, bouillonne, explose dans un geyser d'énergie, d'appétit et d'anarchie mêlés. L'année dernière, on a produit en URSS environ 200 films, plus de 400 seront réalisés en 1990. En partie avec l'argent blanchi du marché noir, avoue-t-on sans fard... Partout des «coopératives» hâtives se montent, les coproducteurs du monde entier se pressent, réinventant le troc. «Je te donne de la pellicule, du matériel, des débouchés, tu m'offres tes techniciens mal payés, tes décors exotiques, ta furieuse envie de t'exprimer...»

LES STUDIOS MOSFILM, VILLE USÉE DE 5 000 ÂMES

Ainsi, lors de l'inauguration du Mir, pouvait-on rencontrer le metteur en scène Gérard Frot-Coutaz accompagné du producteur Gérard Mital, tous deux en partance pour Leningrad. Frot-Coutaz avait un projet, une histoire de vacanciers du troisième âge qu'il comptait réaliser en Egypte... Mais après tout, le paysage international étant ce qu'il est, pourquoi ne pas transporter les vieux touristes du bord du Nil au bord de la Néva?

Tout bouge. Si on pénètre à Moscou dans les studios Mosfilm, une ville usée de 5 000 âmes, on voit tout de suite qu'on a changé la banderole rouge qui frissonne à l'entrée. Elle affiche désormais : *« La perestroïka, c'est l'affaire du socialisme. »* On peut aussi visiter les restes somptueux du *Siège de Venise* (palais et canaux compris), une superproduction cosmopolite dont le tournage vient de s'achever. Et dans des salles de projection, ici ou ailleurs, voir des films, beaucoup de nouveaux films. On est plein de sympathie, de curiosité : qu'a-t-on à dire depuis qu'on peut parler? Au mois de février, à Moscou, on interrogeait Roustam Khamdamov qui mettait Jeanne Moreau en scène dans *Anna Karamazof* (toujours au montage), sur le présent du cinéma soviétique, sur son futur. Il répondait : *« Quand le brouillard se dissipera, on verra ce qui reste. Pour l'instant, c'est un cauchemar euphorique. Tout le monde est libre. Mais en matière d'art, tout le monde ne mérite pas la liberté. »*

C'est vrai, tristement vrai. Le tout-venant de la production soviétique regorge aujourd'hui de discours mystico-écolo-symbolico-nationaliste. On appelle Dieu, ses racines, la famille et les poètes à la rescousse (Nekrassov, Maïakovski, Lermontov et les autres). Et puis on évoque Staline, on montre Staline, on enterre Staline, on n'en finit pas de tuer le (petit) père (du peuple). Contaminé par le capitalisme sans en éprouver encore les bienfaits, on se lance sans recul, sans savoir-faire, dans les films «de genre». Faux soap-opéras (*la Cerise de l'hiver*, de Ludmilla Marleninkov), néo-polars hitchcockiens (*le Catafalque*), simili-comédies de mœurs (*la Chasse aux proxénètes*, de Vadim Verdenev). Parfois, l'âme russe, sa géniale mélancolie, le talent d'un acteur ou du metteur en scène, parviennent à surmonter cette pollution sans doute passagère. Et l'on perçoit quelque chose d'inachevé, d'imparfait mais qui donne foi en l'avenir.

Voici *l'Histoire de la lune allumée*, premier long métrage de Yevgueni Tsymbal, quarante ans, qui a déjà prouvé son horreur des purges staliniennes avec *l'Avocat Sedov*, intéressant moyen métrage de quarante-trois minutes qu'on pouvait voir au Marché du film 1989 à Cannes. Cette fois-ci, Tsymbal s'est inspiré d'une nouvelle de l'écrivain Pelniak (fusillé en 1937), basée sur des faits réels, l'élimination du ministre Frounzé. L'action se déroule en 1925. Staline est jeune, il se fait la main. Dans le film, il est souvent de dos mais on voit bien qu'il a une grosse moustache. On entend une phrase qui fera recette : *« La religion, c'est l'opium du peuple. »*

Voici dans la même ligne *les Obsèques de Staline*, d'Evtouchenko (poète et réalisateur), coproduit avec l'Angleterre. Image sophistiquée, maniérisme dialectique, une petite prostituée de treize ans monnaie un rouble ses baisers, tandis que dans un cachot un homme torturé gémit en français et qu'une femme répudiée par Staline sanglote d'amour devant des icônes de son idole...

Voici *les Favoris*, de Youri Mamine (dont on connaît *Délit de fuite*). Plus drôle, plus vif, d'un burlesque ambigu, à la limite du dangereux. Dans une petite ville agitée par une bande de joyeux rockers débarquent deux hommes anachroniques portant redingotes et rouflaquettes. L'un d'eux, affirmant qu'il est le sosie de Pouchkine, va entraîner la population bien-pensante à nettoyer la ville de ses jeunes indisciplinés, et glisser romantiquement vers un néo-fascime musclé. Au nom de la poésie.

Et voilà, enfin, quand on ne l'attendait plus, le miracle, un film exigeant (coproduit avec l'Allemagne), *Le chien qui longe la mer*, adapté par Karen Guervokian d'un roman du Kirghiz Aitmatov. C'est une chronique flahertienne sans concessions, sans musique, si ce n'est celle du vent, de la mer, du souffle d'un peuple qu'on ne connaît pas, qui habite très haut, très loin vers l'est, très loin dans le temps. Le bûcheron y parle tendrement à l'arbre qu'il va abattre, l'ours qui a tué l'homme n'est pas mangé et la femme adultère a du souci à se faire... Dans *Le chien qui longe la mer*, on voit, fascinés, que le monde où nous sommes recèle encore quelque beauté.

Malgré cet objet rare difficilement identifiable, on sort de ces projections un peu déprimé. On cherche un taxi, qui exige 10 dollars pour une petite course. C'est beaucoup. Le chauffeur lève les bras au ciel et dit, en guise d'excuse : *« Perestroïka! »* Alors, on paie 10 dollars. La radio de bord, branchée sur Europa Plus, diffuse Patricia Kaas à haute dose. En arrivant, juste devant le monumental Hôtel Rossia, on ne peut éviter un petit bidonville intime qui expose ses tentes lépreuses avec une ostentation navrée, à deux pas du Kremlin. Y grelottent des sans-logis, des mal-nourris, des protestataires de toute sorte. Sur un panneau claquant au vent, on lit : *« Lenine is a shit »*. «Lénine, c'est de la m...».

DANIÈLE HEYMANN

ОТКРЫТИЕ

КИНОТЕАТР МИР

Le cinéma Mir rénové de Moscou

Et si on volait des icônes ?

C'est fou ce qu'on tourne dans les rues de Moscou. Les équipes occidentales s'y croisent, transies et assez exaltées, malgré les conditions matérielles exécrables. La nuit n'arrête pas de tomber, le matériel n'arrive pas, et pour ne pas narguer les Moscovites, on se contente de grignoter, à l'heure de la pause en extérieur, quelques abricots secs... Mais l'expérience, disent-ils tous, est passionnante. Ainsi, la semaine dernière, donnait-on en plein centre le dernier tour de manivelle, avant un repli plus confortable dans les studios de Prague, du premier épisode d'une série « prime time » pour TF 1, « Un flic à Moscou » (titre explicite, s'il en est), produite par Georges Benayoun et Paul Rozenberg. Pour financer leur projet, ils ont fondé une société baptisée Taganka (du nom du célèbre théâtre) où l'on retrouve associées la télévision soviétique et la firme française Erato.

Le flic, Kaminsky, c'est Gérard Klein. Le romancier Michel Martens (à qui l'on doit, entre autres, le robuste Dupont la Joie), auteur du scénario, lui a donné une maman française déportée en Sibérie sous Staline (Micheline Presle), ce qui justifie qu'il connaisse bien nos coutumes... Georges Benayoun explique : *« Nous avons tous appris à connaître la société américaine avec le cinéma, à travers les grands polars de série B en noir et blanc. Notre ambition, sans didactisme évidemment, est du même ordre. Montrer la vie quotidienne aujourd'hui en Russie, en toile de fond des aventures de notre héros, un vrai flic de la perestroïka, qui vit dans un appartement collectif, et a souvent hésité à choisir le bon côté de la loi. Nous puiserons le thème de ses missions dans la lecture des faits divers de la presse soviétique, elles colleront à la réalité... »*

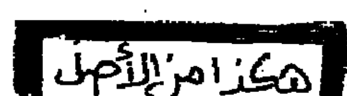
Sa première enquête, « Meurtre à la cathédrale », mènera donc Kaminsky dans un monastère où un vieux moine érudit vient d'être assassiné. L'archiprêtre est bouleversé : le crime a-t-il été perpétré par de violents nostalgiques de l'athéisme, au moment où la religion connaît une divine embellie en URSS ? Kaminsky ne le croit pas. Il découvre en fait que des convoitises puissantes s'exercent autour des trésors enfouis de la vieille Russie. La Mafia occidentale est en train d'organiser un énorme trafic d'icônes, de tableaux, d'objets anciens en or, la Russie est pillée de l'intérieur. Plausible, non ?

« Vous ne pouvez imaginer la liberté avec laquelle nous avons tourné, dit Georges Benayoun. Il y a bien eu une lecture du scénario par un organisme officiel, une censure, en quelque sorte. Mais aucune demande de modification ne nous est parvenue, et nous avons pu installer nos caméras sans restriction aucune, sans surveillance aucune, dans toutes les salles du monastère Novodevitchi... Le deuxième épisode d'« Un flic à Moscou », encore plus proche de l'actualité que le premier, n'a pas non plus ému le moindre censeur. On y évoquera, de façon transparente, un hypnotiseur qui règne sur les petits écrans soviétiques, rassemblant chaque semaine 70 millions de télespectateurs et opérant des « guérisons » en direct. » Titre de l'épisode : « Karl Mage, le charlatan ».

Soit. Mais il n'y a pas que les faits divers. Comment Benayoun et son équipe ont-ils l'intention d'intégrer dans leur feuilleton les éléments de la « vraie vie » des Moscovites ? *« En regardant autour de soi et en filmant,* répond-il, *il suffit de se rendre dans un restaurant coopératif. On y paie la nourriture en roubles, mais les boissons en dollars. La nourriture est avare, zakouskis copieux, viande rare, fromage et fruits absents, mais la boisson est plantureuse. Quand je bois un verre de vin géorgien à côté de mes voisins qui sont au jus de pomme, je me fais l'effet d'être un collabo, pendant la guerre, trinquant avec les Allemands. Dur. »*

« Dur,* répond en écho Roman Polanski, venu lui, faire l'acteur à Moscou dans un film américain ! (Il y a d'ailleurs rencontré Gérard Klein, son interprète de *Frantic*.) *Pourquoi je suis là ? Parce que je voulais me rendre compte de la vérité des choses. Deux semaines de tournage m'ont suffi : je suis effondré. Et aussi pour rendre hommage à la mémoire et à la patience d'une vieille dame qui s'évertuait à m'apprendre le russe quand j'étais petit, en Pologne, me disant : « Tu verras, ça finira bien par te servir. » Eh bien, ça me sert enfin aujourd'hui, puisque je joue – en russe – un rôle de méchant (c'est pour ça que j'ai accepté). Quelle sorte de méchant ? Un méchant trafiquant d'icônes. Je ne connaissais pas le metteur en scène, il est sympathique, jeune, s'appelle Deren Sarafian. Le titre du film ?* Icônes, *tout simplement. »

D. H.



CINÉMA

« LACENAIRE », LE NOUVEAU FILM DE FRANCIS GIROD

Autoportrait d'un dandy en criminel

Par la grâce de Jacques Prévert et de Marcel Carné, Pierre-François Lacenaire entra dans l'histoire du cinéma avec *les Enfants du paradis*. Francis Girod et Georges Conchon s'inspirent des *Mémoires* de ce « dandy du crime » pour faire revivre dans leur film la fascinante figure d'un héros rebelle incarnée par Daniel Auteuil.

ON se souviendra toujours, dans *les Enfants du paradis*, de Marcel Herrand dans le rôle de Lacenaire, coiffé en accroche-cœur et disant à Arletty-Garance, figure emblématique de cette fresque romantique : *« C'est vous qui me trahirez, mon ange. Ça vous revient de droit. »* Elle le trouvait amusant : *« Vous parlez tout le temps. On se croirait au théâtre. »*

Au théâtre... La phrase revient à l'esprit avec le film de Francis Girod écrit avec Georges Conchon, *Lacenaire*. Non pas qu'il ressemble aux *Enfants du paradis* – la seule scène commune aux deux films est celle de la tentative d'assassinat de l'encaisseur, rue Montorgueil, très romancée chez Prévert et Carné. Mais c'est vrai, Daniel Auteuil fait une prodigieuse composition, presque toujours et volontairement théâtrale. Adolescent et adulte, Pierre-François Lacenaire, destiné à finir sur l'échafaud à trente-six ans, fignole son image pour la postérité.

Ce film semble avoir été « dicté » au scénariste et à l'auteur-réalisateur par leur fascination pour celui que l'on appelait le *« dandy du crime »*. Tout commence à la prison de la Conciergerie en janvier 1836. Lacenaire, condamné à mort, bénéficie d'un traitement de faveur. Pourquoi ? On ne le dit pas. Francis Girod se borne à relater des faits. Des médecins viennent tâter le crâne de l'assassin et prendre un moulage de sa tête. Il occupe une cellule très confortable qui a des airs de salon mondain. Des visiteurs défilent : Avril, le complice qui l'a dénoncé (ils prennent ensemble un repas de réconciliation avant la guillotine), Allard, le chef de la sûreté, qui semble être un familier et recueille du condamné un manuscrit, son autobiographie écrite en prison.

VOUÉ AU SUICIDE PAR LA GUILLOTINE

Ne cherchez pas dans ces scènes, ni dans celle de l'exécution, un seul indice psychologique. De même, il ne sert à rien de se demander qui est exactement cette jeune fille, Hermine, que Lacenaire a recommandée à M. Allard en même temps que son manuscrit, et que le chef de la sûreté va héberger avec des intentions guère paternelles. Un détail pourtant à retenir. A propos du livre de Lacenaire détenu par Allard, Hermine s'inquiète : *« S'il vous plaît, ne laissez jamais dire qu'il avait de mauvaises mœurs. »*

A partir de ce moment, après la mort de Lacenaire donc, la grande affaire est la publication de ces *Mémoires*. Allard et l'écrivain Jacques Arago se les disputent. Ils veulent absolument posséder quelque chose de Lacenaire, le manuscrit, et peut-être bien Hermine, qui s'est réfugiée chez Arago.


Daniel Auteuil, volontairement théâtral.

Il est arrivé à Francis Girod dans *la Banquière* et *l'Enfance de l'art* de se replacer avec talent dans le courant très français du « réalisme psychologique ». Ici, changement radical. Intelligent et complexe dans sa construction – il demande seulement un peu d'attention car il secoue les habitudes de passivité, – le film se construit par retours en arrière à partir de certains épisodes des *Mémoires*. C'est bien Lacenaire peint par lui-même qui apparaît et qui va jusqu'à parler de face, comme au théâtre, à un inspecteur. Il choisit et fixe ses poses, ses actes, ses idées, ses forfaits. Pas aussi nombreux, tout au moins quand il s'agit de meurtres, qu'on aurait pu le croire. Mais ce n'est pas au nombre de ses crimes que se définit ce fils de négociant lyonnais doté d'une bonne éducation, rebelle à la morale familiale et sociale. C'est à son romantisme.

Car Pierre-François Lacenaire, escroc, voleur, assassin, est un contemporain de ces figures qui ont fixé à la scène l'image du héros marqué par la fatalité : Hernani de Victor Hugo, Antony d'Alexandre Dumas. Sa fatalité, Lacenaire l'a décrite dans ses *Mémoires*. Mal aimé de sa mère, incompris par son père, humilié au collège, dupé par un tricheur, il a réagi en se vouant – c'est lui qui l'affirme à plusieurs reprises – au suicide par la guillotine. Cet homme dont on a dit qu'il avait inspiré à Eugène Sue le personnage du « maître d'école » dans *les Mystères de Paris*, et à Balzac certains traits de Vautrin, ce rebelle individualiste, défie un monde qu'il méprise.

Il fascine par son verbe, par sa perpétuelle mise en scène de lui-même, par son dandysme permanent en dépit des habits grossiers de la misère ou du costume des prisons. Au procès en cour d'assises, c'est lui qui polarise l'attention, dirige tout. Au long du film, on découvre le pourquoi de ses relations avec le prêtre Paul de Lusignan (Samuel Labarthe), avec Allard (Jean Poiret, fasciné par le héros jusqu'à l'ambiguïté), Jacques Arago (Jacques Weber, observateur cynique)... Seule Hermine (Maïwenn Le Besco) garde le mystère de la petite mendiante jadis ramassée dans la rue par pitié. Mais n'est-elle pas une prêtresse de la mémoire de Lacenaire ?

Lorsque revient, en guise de « final » de cet étonnant destin, la scène de l'exécution, quelque chose a changé chez le spectateur. Lacenaire l'a agacé, irrité peut-être, l'a en tout cas propulsé hors de son confort moral. La mise en scène de Francis Girod suit de près et de façon frontale certaines situations « objectives » ; elle épouse par de subtils mouvements d'appareil le comportement sinueux de Lacenaire et sa création littéraire. C'est rendre au romantisme des profondeurs ce qui lui est dû, d'autant que par les éclairages (Bruno de Keyzer), les décors (Jacques Bufnoir) et les costumes (Yvonne Sassinot de Nesle), l'atmosphère historique louis-philipparde est admirablement reconstituée.

JACQUES SICLIER

★ Lire ci-contre sous la rubrique « Films nouveaux » la liste des salles.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Gaspard et Robinson
de Tony Gatlif,
avec Gérard Darmon,
Vincent Lindon,
Suzanne Flon,
Bénédicte Loyen,
Charlotte Girault.
Français (1 h 33).

Quand une mamie terrible débarque chez deux solitaires occupés à bâtir de bric et de broc le troquet de leurs rêves, c'est l'occasion pour le réalisateur des *Princes* d'une comédie sentimentale et colorée, où l'épatante Suzanne Flon vole la vedette à ses deux « jeunots » – et excellents – partenaires.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Lacenaire
de Francis Girod,
avec Daniel Auteuil,
Jean Poiret,
Marie-Armelle Deguy,
Maïwenn Le Besco,
Jacques Weber,
François Périer.
Français (2 h 05).

Lire notre article ci-contre.

Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

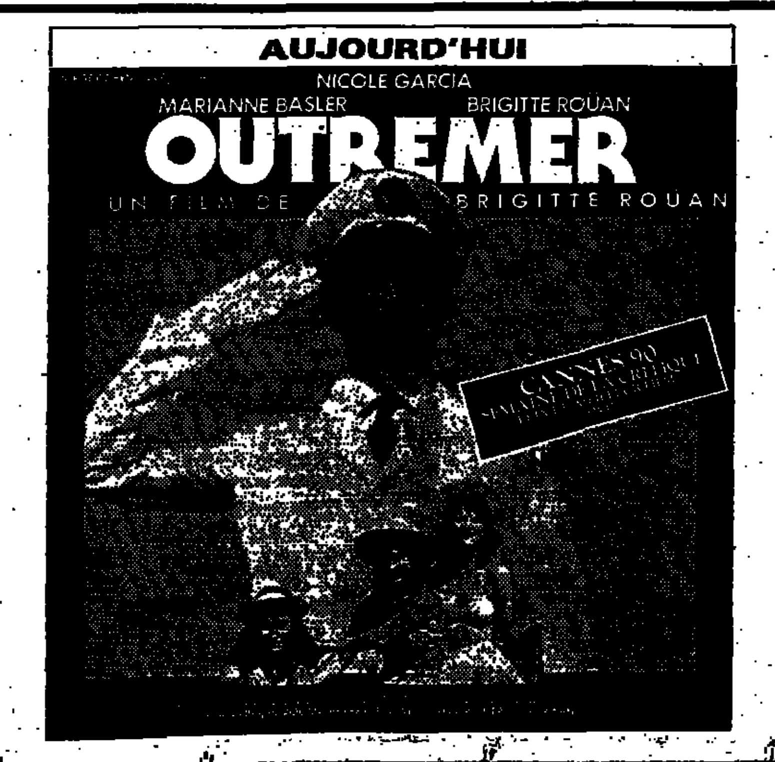
Maman, j'ai raté l'avion
de Chris Columbus,
avec Macaulay Culkin,
Catherine O'Hara,
John Heard,
Joe Pesci,
Daniel Stern,
Robert Blossom.
Américain (1 h 30).

Une famille américaine part en vacances en oubliant le petit dernier à la maison. Le gamin se transforme en Robinson des intérieurs *middle class* où il organise son existence. Dans le rôle de Vendredi interviennent deux cambrioleurs...

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Modigliani
de Franco Brogi Taviani,
avec Richard Berry,

➡



➡
Elide Melli,
Trudie Styler,
Laurent Grevill,
Jessica Forde,
Angela Goodwin.
Franco-italien (1 h 40).

Toutes les ressources de la coproduction européenne pour raconter la vie et l'œuvre du grand peintre : assez pour faire oublier Montparnasse 19 ?

Bretagne, 6e (42-22-57-97).

Outremer

de Brigitte Roüan,
avec Nicole Garcia,
Marianne Basler,
Brigitte Roüan,
Philippe Galland,
Yann Dedet,
Bruno Todeschini.
Français (1 h 40).

Les destins croisés de trois sœurs, filles d'une famille de bourgeois pieds-noirs, composent sur la toile de fond de la guerre d'Algérie un portrait plein de bonne humeur malgré la dureté de l'époque, grâce à l'aplomb tonique de la jeune réalisatrice-interprète.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Le Petit Criminel

de Jacques Doillon,
avec Richard Anconina,
Gérald Thomassin,
Clotilde Courau,
Jocelyne Perhirin,
Cécile Reigher.
Français (1 h 40).

Lire notre article page 31.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Rocky 5

de John G. Avildsen,
avec Sylvester Stallone,
Talia Shire,
Burt Young,
Richard Gant,
Tommy Morrison,
Burgess Meredith.
Américain (1 h 46).

Le boxeur aux poings d'acier et au cœur d'or, parvenu au sommet de la réussite sociale, n'aspire plus qu'à vivre paisiblement au milieu de sa petite famille. Mais ses pires ennemis l'assaillent hors du ring, le contraignant à remettre les gants pour un ultime (?) combat.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).



Un été après l'autre

de Anne-Marie Etienne,
avec Annie Cordy,
Paul Crauchet,
Olivia Capeta,
Françoise Bette,
Monique Spaziani,
Jo Rensonnet.
Français (1 h 39).

Trente ans de la vie d'une femme de charme et de caractère, qui culminent avec l'arrivée d'une petite fille aux côtés de qui elle fera encore un bout de chemin.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION PARIS

L'Aiguillon de la mort

de Kohei Oguri,
avec Keiko Matsuzaka,
Ittoku Kishibe,
Takenori Matsumura,
Yuri Chikamori,
Midori Kiuchi.
Japonais (1 h 54).

Ils ne peuvent plus se supporter, ils ne peuvent pas non plus se quitter. Du drame de ce couple marqué par la guerre, déchiré par l'adultère et qui s'affronte en un mortel vertige sous le regard des enfants, Oguri fait un somptueux poème d'images, impeccablement construit, terriblement émouvant.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

D.R.

Loin de la rigoureuse architecture, loin du noir et du blanc, loin des contrastes tranchés de l'expressionnisme, Fritz Lang donnait en 1954 avec *les Contrebandiers de Moonfleet*, interprétés par Stewart Granger et Viveca Lindfors *(notre photo)*, un flamboyant film d'aventures en couleurs et en nuances. Installé depuis vingt ans à Hollywood, le réalisateur mariait la puissance de sa période allemande avec le spectacle à l'américaine pour conter cette histoire de terreur enfantines, de chasse au trésor et de rédemption.

Bouge pas, meurs, ressuscite

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov,
Dinara Droukarova,
Elena Popova.
Soviétique, noir et blanc (1 h 45).

L'enfance aux portes de l'enfer, cet enfer du Goulag à la fin des années 40, pourrait être le thème d'un film sinistre. Mais le cinéaste a tant de vitalité, tant de joie de filmer fût-ce pour décrire les pires abominations, et il dirige avec un tel bonheur ses jeunes comédiens que ce film implaccable, sans aucune concession, déclenche la jubilation.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Cité des douleurs

Taïwan,
couleurs,
2h38. Drame
de Hou Hsiao-Hsien,
avec Toni Leung,
Hsin Shu-Fen,
Chen Sown-Yung,
Kao Jai,
Li Tien-Lu,
Wu Yi-Fang.
Chinois de Taïwan (2 h 38).

Les tribulations d'une famille fournissent les multiples pistes pour sillonner les quatre années durant lesquelles Taïwan se crut libre, entre le départ des Japonais et l'arrivée du Guomindang vaincu. Périple riche en rebondissements et en sinuosités, impeccablement maîtrisé.

VO : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Cyrano de Bergerac

de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).

L'actualité passe, il reste, toujours superbe et généreux. Aussi flamboyant qu'au premier jour où Rostand l'imagina, plus proche, plus vrai que jamais grâce à l'interprétation de Depardieu, chevauchant du même élan le verbe magnifique et les images somptueuses signées Jean-Paul Rappeneau.

U.G.C. Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50).

La Discrète

de Christian Vincent,
avec Fabrice Luchini,
Judith Henry,
Maurice Garrel,
Marie Bunel,
François Toumarkine,
Brice Beaugier.
Français (1 h 35).

Antoine ne songe qu'à se venger de ces donzelles qui le font tourner en bourrique, lui le séducteur à l'intarissable bagout. La petite Catherine lui semble une victime toute désignée, mais des dieux ailés et de pauvres diables égoïstes veillent. C'est nouveau sans tics modernistes, c'est vif et drôle, c'est du plaisir.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'Enfant miroir

de Philip Ridley,
avec Jeremy Cooper,
Lindsay Duncan,
Viggo Mortensen,
Sheila Moore,
Duncan Fraser,
Robert Koons.
Britannique (1 h 35).

Dans le néant coloré du Middle-West américain, cette fable colorée et horrifique invoque enfants pervers, voisines inquiètantes et parents rongés par d'étranges maléfices. Elle vient de remporter le Prix Georges-Sadoul.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Le Mari de la coiffeuse

de Patrice Leconte,
avec Jean Rochefort,
Anna Galiena,
Roland Bertin,
Maurice Chevit,
Philippe Clévenot,
Jacques Mathou.
Français (1 h 20).

Libre de toute vraisemblance, ne suivant que sa fantaisie et le talent de ses interprètes, Patrice Leconte invente l'improbable et hilarante histoire de l'homme qui voulait épouser une coiffeuse, accomplit cet ambitieux dessein, et vécut heureux –mais n'eut aucun enfant. Tant de gaîté farfelue vient de lui valoir le Prix Louis-Delluc (*ex aequo* avec *le Petit Criminel*).

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Rez-de-chaussée

d'Igor Minaiev,
avec Maxim Kiseliev,
Evguenia Dobrovolskaia,
Svetlana Kruchkova,
Nicolai Tokar,
Ludmila Davidova,
Alexandre Berda.
Soviétique, noir et blanc (1 h 10).

Elle voulait lui apprendre l'amour, il a découvert la passion et la jalousie. L'impossible rencontre, inspirée de la *Carmen* de Mérimée, entre la jeune fille gourmande de vie et le jeune homme coincé entraine de le quotidien moscovite par des chemins buissoniers, observés dans le miroir d'un noir et blanc de rêve.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Taxi Blues

de Pavel Lounguine,
avec Piotr Mamonov,
Piotr Zaitchenko,
Vladimir Kachpour,
Natalia Koliakanova,
Hal Singer,
Elena Saphonova.
Franco-soviétique (1 h 50).

Ivan le chauffeur de taxi et Liocha le musicien alcoolique sont deux pauvres types que tout sépare, que toute la misère russe d'aujourd'hui porte à se détester. De leur rencontre impromptue, Pavel Lounguine tire un film noir incandescent, vibrant comme le saxo de l'un, enivrant comme la vodka des deux.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Tilaï

d'Idrissa Ouedraogo,
avec Rasmane Ouedraogo,
Ina Cisse,
Roukietou Barry,
Assane Ouedraogo,
Sibidou Sidibe,
Moumouni Ouedraogo.
Burkinabé (1 h 21).

Parabole de l'amour rebelle à la loi coutumière, tragédie antique transportée en Afrique sans rien perdre de son authenticité, *Tilaï* vole sur les ailes de la beauté des visages et des lieux, semble réinventer le cinéma pour mieux dire les plus anciennes, les plus essentielles légendes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Un thé au Sahara

de Bernardo Bertolucci,
avec Debra Winger,
John Malkovich,
Campbell Scott,
Jill Bennett,
Timothy Spall,
Amina Annabi.
Britannique (2 h 15).

Se jouant du destin de ses trois personnages, le couple de voyageurs américains et leur ami fuyant la civilisation moderne au fond du Sahara, Bertolucci compose un opéra de variations sur la solitude et le besoin d'amour, le vide des mots et la fertilité du désert.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).

Uranus

de Claude Berri,
avec Philippe Noiret,
Gérard Depardieu,
Jean-Pierre Marielle,
Michel Blanc,
Michel Galabru,
Gérard Desarthe.
Français (1 h 40).

Chronique au vitriol des petites lâchetés et des gros mensonges de la France profonde au lendemain de la Libération, cette adaptation de Marcel Aymé devient une fable noire sur les travers de l'espèce humaine, incarnée par une galerie de très grands comédiens.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, THX, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

REPRISES

L'Adorable Voisine

de Richard Quine,
avec James Stewart,
Kim Novak,
Jack Lemmon,
Elsa Lanchester,
Janice Rule,
Philippe Clay.
Américain, 1958 (1 h 45).

Sorcellerie et romance étaient les ingrédients de cette comédie new-yorkaise mémorable par sa prestigieuse et réjouissante distribution.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Les Contrebandiers de Moonfleet

de Fritz Lang,
avec Stewart Granger,
Jon Whiteley,
George Sanders,
Joan Greenwood,
Liliane Montevecchi,
John Hoyt.
Américain, 1955 (1 h 23).

Voir notre photo légendée ci-contre.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'esprit s'amuse

de David Lean,
avec Rex Harrison,
Constance Cummings,
Margaret Rutherford,
Kay Hammond,
Hugh Wakefield,
Joyce Carey.
Britannique, 1944 (1 h 36).

Avant de devenir le maître des épopées sur grand écran, David Lean se révélait expert en comédie farfelue. Il signait un marivaudage dans lequel l'au-delà tient lieu d'armoire où dissimuler l'objet des jalousies de sa légitime. Le spiritisme au secours du *nonsense*, et de successives épouses passées de vie à trépas, pour rire.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Music Lovers

de Ken Russell,
avec Richard Chamberlain,
Glenda Jackson,
Christopher Gable,
Max Adrian,
Isabella Telezynska.
Britannique, 1970, copie neuve (2 h 03).

Sous-titrée *la Symphonie pathétique*, cette évocation baroque, foisonnante de la vie de Tchaïkovski s'enfle en un cyclone de fêtes, de paysages, de sentiments et de musiques dont le centre serait l'homosexualité du compositeur.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

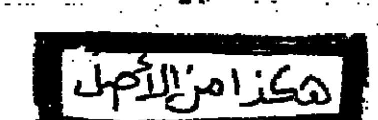
Taxi Driver

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Jodie Foster,
Peter Boyle.
Américain, 1975 (2 h).

Quinze ans avant *les Affranchis* (mais après *Mean Streets*), le tandem Scorsese-De Niro faisait de terribles étincelles avec cette cauchemardesque histoire de vétéran du Vietnam s'instituant justicier des rues de New-York. Une descente aux enfers, et un sommet.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

La sélection cinéma a été établie par Jean-Michel Frodon.





THÉÂTRE

« COMÉDIENNES EN MÉMOIRE », UN LIVRE DE DANIEL BESNEHARD

Douze femmes sans colère





MARC ENGUERAND

Jeanne Moreau dans *le Récit de la servante Zerline* et Nada Strancar dans *Phèdre.*

Auteur dramatique de trente-six ans, dramaturge et quelquefois journaliste, Daniel Besnehard a voulu rencontrer les actrices qu'il admirait. Il a provoqué douze rencontres, avec des stars ou des femmes moins connues, et consigné ces conversations dans un livre tout simple et aussitôt indispensable.

DOUZE femmes entrevues, chez elles ou dans des bars et des chambres d'hôtel. Douze femmes de tous âges et d'une seule condition : actrice. Douze actrices donc, ni plus, ni moins, et pourquoi pas ?, comme un clin d'œil à l'une des inventions les plus audacieuses de ce siècle, depuis qu'au début des années 20 Arnold Schoenberg se lançait sur douze sons dans l'écriture d'une suite pour piano qui allait métamorphoser la musique.

Le théâtre lui aussi est dépositaire de la « modernité ». Il le doit à des auteurs nombreux qui ont, par leurs talents de plume, réussi à mettre le dix-neuvième siècle entre parenthèses pour hisser le nôtre presque aussi haut que le dix-huitième, rugissant. Il le doit encore à des metteurs en scène qui ont voulu et su lire le théâtre comme on n'osait auparavant l'imaginer : un art vivant, capable de triompher de l'effet musée qui le menace perpétuellement par cette incroyable aptitude à se nourrir des humeurs de l'époque mais aussi de tous les autres arts, peinture, sculpture – et leurs jeux de lumière, – musique, jusqu'au cinéma à qui l'on doit, dans les années 70, l'apparition du « théâtre d'images ».

Mais que serait la scène sans la présence, la chair, la palpitation des acteurs ? Et comment ne pas être d'accord, sans pouvoir l'expliquer tout à fait, avec cet avant-propos de Daniel Besnehard dans son livre qui affirme : « *L'acteur pour moi est femme. Proposition paradoxale, sans doute, mais qui s'explique par le fait qu'aujourd'hui, comme hier, le répertoire a toujours privilégié les rôles masculins. Jouer, pour une femme, c'est surmonter plus d'obstacles. Aussi, lorsqu'elles ont la chance d'avoir été élues, distribuées, leurs « êtres en scène », loin de sécréter le ressentiment ou l'amertume, rayonnent de cette joie d'être là en lumière. Interprètes pour notre ravissement.* »

Il est vrai que la plupart sinon toutes les actrices dont Daniel Besnehard a rassemblé les confidences ont suscité, chacune à sa façon, ces moments de ravissement qui sont le théâtre d'art : Jeanne Moreau et sa Zerline sans âge (avec Grüber), Nada Strancar et sa Phèdre de vingt ans (avec Vitez), Michelle Marquais et sa Merteuil tour à tour indifférente et cruelle (*Quartett*, avec Chéreau), Catherine Hiégel et sa Monique déboussolée (*Quai Ouest*, avec Chéreau, encore lui), Bulle Ogier, petite fiancée de Jean-Pierre Aumont (*Des journées entières dans les arbres*, avec Régy)...

Les racines profondes de ces moments-là resteront enfouies, secrètes, c'est le charme du théâtre. Le livre de Besnehard permet seulement d'approcher ce secret dans lequel les femmes ne sont pas pour rien. Il y a chez elles un point absolument commun : la belle simplicité, cette absence de toute vanité quand elles parlent d'elles et de leur art. En ville comme en scène, elles paraissent n'avoir d'autre prétention que de se réjouir sans effet de leur chance d'être femmes et actrices. Pas l'ombre d'un emportement, pas de forfanterie, jamais de démonstration. Simplement, sous-jacente, entre les mots, entre les lignes, une incroyable envie de bonheur.

Qui a fréquenté un peu l'acteur, l'homme, l'a vu envahir un plateau et habiter un texte, sait qu'à un moment ou à un autre, celui-là ne pourra s'empêcher de démontrer, au risque de nous « sortir » du spectacle, qu'il est le meilleur interprète qu'on ait vu dans tel rôle, au service de tel ou tel auteur, le plus sûr vecteur du rythme de telle ou telle mise en scène... Cela vaut pour tous, tout au moins avant qu'une carrière réussie ne soit venue les rassurer. Avec l'âge, l'acteur devient plus calme et vraiment émouvant, pourvu, bien sûr, qu'il ait du talent. L'actrice, soumise aux mêmes tourments pourtant, paraît avoir une conduite radicalement différente. Les femmes qui parlent ici insistent souvent sur leur goût de la « troupe », les déclics essentiels venus de leurs ami(e)s, se souviennent avec enthousiasme de leurs années d'apprentissage et, pour la plupart, des ambiances fraternelles et joyeuses qu'elles paraissent avoir imprimées, sans le dire, dans les cours d'art dramatique et les distributions qui ont bien voulu d'elles.

Il y a dans *Comédiennes en mémoire* d'innombrables anecdotes rassemblées dans une langue très simple, sans effets. Ainsi cette notation sur Suzanne Flon : « *En se levant,* écrit Daniel Besnehard, *à la fin de l'entretien, Suzanne s'est aperçue qu'elle avait gardé ses chaussures de scène. Elle est partie légère, vers le théâtre où elle jouait en matinée* Une absence. » Comment répondre mieux à ceux qui s'interrogent sur l'alchimie étrange femme et actrice ?

Tous les souvenirs ne sont pas aussi légers. Il y a le cauchemar de Catherine Hiégel avant de monter pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française ou ces mots sombres de Jeanne Moreau – « *L'acte théâtral absolu est un acte terroriste. Il faut se l'imposer à soi jusqu'au prix parfois douloureux de se séparer des autres, un moment* » – ou ceux d'Hélène Vincent, qui s'ingénie à se débarrasser de toute trace concrète de sa vie d'actrice – « *Quand on meurt, on disparaît vraiment. Seule la vie est vivante. Les souvenirs concrets, c'est de la vie morte, figée. Je n'ai pas envie que les gens derrière moi aient à décider quoi faire des traces de ma vie* ».

Au bout du compte, la force des actrices paraît bien être une capacité à admirer les autres, à se laisser surprendre, une aptitude singulière à l'amitié. Celle d'Andrée Tainsy pour l'auteur de *Comédiennes en mémoire*, celle de Denise Péron pour la troïka strasbourgeoise Vincent-Jourdheuil-Engel ou celle, admirative, manifestée par Nada Strancar pour une des ses aînées, Maria Casarès : « *Elle a toujours travaillé avec les gens qui font la génération théâtrale du moment : Vilar hier, Sobel, Chéreau, Pintilié aujourd'hui. Elle a su magnifiquement être synchrone avec l'immédiat et le contemporain du théâtre.* »

Pour toutes, happées souvent par le cinéma, comme Nathalie Baye, Bulle Ogier, Emmanuelle Riva et Françoise Fabian, ce même amour du théâtre. Et ces mots de George Cukor, en guise de conclusion : « *Le théâtre, c'est la générosité, le cinéma, c'est l'avarice. La caméra vient vous chercher, il faut tout garder. Le théâtre est le véritable espace d'expression du comédien* ».

OLIVIER SCHMITT

★ *Comédiennes en mémoire.* Actes Sud, Coll. « Le temps du théâtre », 141 p., 119 F.

SPECTACLES NOUVEAUX

La Malle

mise en scène de Fanny Mentré, avec Fanny Mentré, M. Sebea, A. Le Moullec, G. De Gouvello, F. Kreutzer, A. Giraud, J. Olewski, D. Mathieu et T. Arrive.

Le poker est un jeu dangereux et farfelu.

Rosseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. A partir du 19 décembre. Du lundi au dimanche à 18 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-71-30-20. 60 F et 80 F.

Noun

avec la Fura del Baus.

Le chaos des origines, recréé par les Catalans les plus déglingués de Barcelone, avec l'aide de machines infernales et artisanales, et aussi des vidéos les plus sophistiquées. Une chose est sûre : le théâtre de la Fura del Baus n'est ni sobre ni timide.

Grande Halle de La Villette. Espace Charlie-Parker, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 19 décembre. Du mercredi au dimanche à 21 heures. Tél. : 48-78-75-00. 100 F et 130 F.

On purge bébé ! On va faire la cocotte

de Georges Feydeau, mise en scène de Marie-Odile Amal, avec R. Hervé, M.-F. Habert, I. Groller, M.-O. Amal, A.-S. Robin, N. Grujic et P. Colin.

Feydeau, encore, pour les fêtes. Pourquoi pas ?

Théâtre Montorgueil, 46, rue Montorgueil, 2e. A partir du 25 décembre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 43-38-43-50. 50 F.

SÉLECTION PARIS

42nd Street

d'après le roman de Bradford Ropes, mise en scène de George Martin, avec Patrick Wetzel, Dean Crocker, William Gilinsky, Karen Prunczik, Elizabeth French, Art Ostrin, Oliver Woodall, Catherine Wydner, Neva Leigh Edrington et Amiee Turner.

L'histoire de la chorus girl catapultée au sommet de l'affiche. L'essence même de la comédie musicale avec ses stéréotypes et ses ballets rétros, endiablés.

Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 180 F à 335 F.

Alexis ou le Traité du vain combat

de Marguerite Yourcenar, mise en scène d'Albert-André Lheureux, avec Jean-Charles Modet.

Jean-Charles Modet se perd parfois dans les mots abrupts, brûlants du premier roman d'une jeune fille de vingt-six ans. Mais il faut découvrir cet Alexis courageux, et relire Yourcenar.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 10. 60 F et 80 F.

L'Annonce faite à Marie

de Paul Claudel, mise en scène de Philippe Adrien, avec Jean Dautremay, Béatrice Delavaux, Jean-Pol Dubois, Jacques Gamblin, Hélène Lapiower, Annie Mercier, Huguette Kingué et Fabrice Camel.

Amour impossible, folie fratricide : Philippe Adrien dont la mise en scène et la direction d'acteur vont droit à l'essentiel, monte cette saga familiale comme Claudel l'aurait aimé.

Cartoucherie – Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 3 heures. De 45 F à 100 F.

Boomerang ou le Salon rouge

de Philippe Minyana, mise en scène de Michel Didym, avec Micheline Presle, Michel Berto, Catherine Kocher-Matisse, Nathalie Krebs et Dominique Parent.

L'un de nos – encore – jeunes auteurs les plus joués qui rencontre l'interprète dont il n'osait rêver : Micheline Presle. En mère lorraine – et probable matricide, – elle trouve un rôle invraisemblablement difficile à la mesure de son talent.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 90 F.

Le Château de Cène

d'après le roman de Bernard Noël, mise en scène de Patrick Brunie, avec Philippe Léotard, Sumako Koseki (danse), Nathalie Cannet, Sapho (voix) et Tcheky Karyo (voix).

➡



THÉATRE

MARC ENGUERAND

Visages grimés, gestes emphatiques, lourds costumes orientaux : Ariane Mnouchkine recrée une Grèce barbare, à la fois clinquante et somptueusement dépouillée, pour faire revivre la terrible histoire des Atrides. Iphigénie sacrifiée par son père pour que les dieux accordent enfin des vents favorables aux navires partant vers Troie : c'est *Iphigénie* d'Euripide. Puis la vengeance de Clytemnestre, le meurtre d'Agamemnon revenant vainqueur : c'est *Agamemnon* d'Eschyle *(notre photo)*. Plus qu'une histoire, un mythe, dont le Théâtre du Soleil fait entendre chaque péripétie.

➡

Lancé à corps perdu, Philippe Léotard donne dans ce texte incandescent le cœur et la rage qu'on lui connaît.

Bataclan, 50, bd Voltaire, 11e. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. Durée : 1 h 45. 140 F et 190 F.

Cité Cornu

de Wladyslaw Znorko,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Boëglin,
Patrice Goubier,
Jean-Pierre Hollebecq,
Elisabeth Legillon,
Jacques Pabst,
Florence Masure,
Irina Vavilova
et Sylvie Znorko-Bronsart.

Dans la mémoire brouillée d'un fils d'immigrés, les images de trains et de gares, de langages étrangers se mêlent aux souvenirs de jeux et aux émotions enfouies.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 22 décembre.

Les Clowns de Leningrad

avec Licedeï.

Parodies, mimes, cascades et galipettes, le quotidien de la troupe Licedeï bouillonne de burlesque. Une fête.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Les mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 80 F à 150 F.

Conversation sur l'infinité des passions

de Louise Doutreligne,
mise en scène
scénographie de Jean-Luc Palies,
avec Claudine Fievet
et Jean-Luc Palies.

Les affres de la passion et du libertinage ; le drame de la jalousie et de la rupture à travers trois siècles de mots doux. Une soirée très galante.

Hôtel Lutétia (Salon Saint-Germain), 45, bd Raspail, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 47-70-32-63. Durée : 1 h 40. 100 F et 130 F.
Dernière représentation le 22 décembre.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand,
mise en scène
de Robert Hossein,
avec Jean-Paul Belmondo,
Béatrice Agenin,
Pierre Vernier,
Antoine Nouel,
Olivier Proust,
Claude Evrard
et Jean-Pierre Bernard + 37 comédiens.

Le duo de choc Bébel-Hossein au service de l'un des chefs-d'œuvre du théâtre français.

Marigny, carré Marigny, 8e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 15, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Emmanuel et ses ombres, le Piège

d'après Emmanuel Bove,
mise en scène
de Didier Bezace,
avec Jean-Claude Frissung,
Philippe Paimblanc,
Patricia Jeanneau
et Michel Baudinat.

Mensonge, illusion, stratagème, quand un fan de Pétain traduit l'aveuglement presque collectif d'un peuple devant le régime de Vichy. Du théâtre dans le théâtre.

Cartoucherie Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvres, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 50. De 50 F à 100 F.
Dernière représentation le 22 décembre.

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme,
Emmanuelle Bataille
et Eric Thannberger.

Maria Pacôme inverse les rôles et proclame, déchaînée, que l'on ne choisit pas ses enfants. Une dénonciation, pour rire, de l'égoïsme de la jeunesse et de la solitude de la femme mûre.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45, les mardi et dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 110 F à 225 F.

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Macha Makeieff,
avec Jean-Marc Bihour,
Jérôme Deschamps,
Philippe Duquesne,
François Morel
et Philippe Rouèche.

Derrière un pan de mur, un inventaire tourbillonnant des créations de Jérôme Deschamps.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 30. De 100 F à 140 F.

L'Idée fixe

de Paul Valéry,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Pierre Arditi
et Bernard Murat.

Quand un philosophe tombe amoureux, il perd les pédales, tout déboussolé qu'il est dans le monde de l'irrationnel. Et ce n'est pas un médecin désabusé qui lui remettra les idées en place. Une rencontre malicieuse.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 50. De 100 F à 220 F.

Iphigénie à Aulis

d'Euripide,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian,
Silvia Bellei,
Duccio Bellugi,
Georges Bigot,
Juliana Carneiro da Cunha,
Christian Dupont,
Maurice Durozier,
Pascal Durozier,
Brontis Jodorowsky
et Eric Leconte.

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Cartoucherie Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvres, 12e. Le samedi à 15 h 30 et 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 100 F et 130 F.

Jacob seul

de Jean Louvet,
mise en scène
de Nabil El Azan,
avec Albert Delpy.

Voyage à deux dans l'utopie, mais l'interlocuteur de Jacob n'est que rêve, imagination. Un combat ambigu contre l'ombre.

Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Je ne suis pas Rappaport

d'Herb Gardner,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Georges Wilson,
Jacques Dufilho,
Paola Lanzi,
Jean-Pierre Dravel,
Virginie Benoit,
Jacques Jacquemin
et Serge Feuillard.

Georges Wilson et Jacques Dufilho incarnent deux poignants vieillards rejetés par la société.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45, les mardi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 220 F.

Liliom

de Ferenc Molnar,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec Marie Barsotti,
Gilles Baudelet,
Agnès Berthon,
Blandine Clémot,
Gilles Dao,
Michel Fouquet,
Sophie Guille des Buttes,
Olivier Maltinti,
Michel Quidu
et Véronique Vellard.

Dérive lancinante, déchirante d'un mauvais garçon au cœur tendre, bien sûr, dans les stands tapageurs d'une fête foraine de Budapest.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 45 F à 100 F.

Love Letters

de A.-R. Gurney,
mise en scène
lars Schmidt,
avec Anouk Aimée
et Bruno Cremer.

On les regarde, et on les aime. Anouk Aimée et Bruno Cremer, qui retrouvent et lisent leurs lettres - des fragments de leur vie - avant de comprendre trop tard qu'elles n'étaient que serments d'amour.

Petit Marigny, carré Marigny, 8e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à 18 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 1 h 30. 150 F et 220 F.

La Maman et la Putain

d'après Jean Eustache,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Catherine Anne,
Gérard Barreaux,
Charles Berling,
Anouk Grinberg
et Sylvie Milhaud.

Cette adaptation du film de Jean Eustache sur les planches est incontestablement l'une des plus grandes réussites de la saison. Et la révélation d'une immense comédienne : Anouk Grinberg.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 15. 90 F et 120 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart,
Roger Dumas,
Hervé Briaux,
Alison Hornus,
Evelyne Buyle
et Pierre Gérard.

L'affrontement toujours renouvelé de l'homme et de la femme provoque toujours la même émotion. Jacques Weber a choisi de camper un Alceste costaud. Emmanuelle Béart lui oppose un calme décidé.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 h 30. De 90 F à 230 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christiane Muller,
Patrick Zard'
et Claude d'Yd.

Grand succès de la saison passée, ce vaudeville scientifique continue de faire les beaux jours des Mathurins. Un succès largement mérité.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée mardi à 16 heures, samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 220 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jacques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François Berleand.

Nuit exotique et passionnée sur la mer de Chine. Un texte autobiographique dit par quatre superbes comédiens.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 h 30. De 120 F à 240 F.

Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage

de Jules Renard,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Anny Duperey
et Bernard Giraudeau.

Un piège de linguistique amusante, tant Normand Chaurette sait donner urgence, gaieté, angoisse, suspense aux empoignades de ces « empreintes » de géologues.

Edouard-VII Sacha Guitry, 10, place Edouard-VII, 9e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-42-59-92. Durée : 1 h 45. De 80 F à 250 F.

Polivka

avec l'auteur.

Du cirque encore avec Polivka, bouffon de la reine. Celui dont le comique fait rire un public tout puissant qui exige que le spectacle continue, quoi qu'il advienne. Mais le bouffon n'est pas forcément celui que l'on pense.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Les mercredi et jeudi à 21 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 80 F à 150 F.

Popeck

avec l'auteur.

L'humour yiddish en version originale.

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mardi à 17 heures. Tél. : 47-42-25-49. 150 F et 180 F.

Premières Armes

de Neil Simon,
mise en scène
de Raymond Acquaviva,
avec Sébastien Goy,
Thierry Gabet,
Vincent Jouan,
Stéphane Butet,
Patrick Lizana,
Bruno Randon,
Laurent Schwenke,
Marie-Christine Letort
et Emmanuelle Lepoutre.

Comment une petite ville de garnison se prépare à laisser partir les *boys* pour le débarquement. Un texte d'actualité. Mais aujourd'hui, les héros sont dans le désert saoudien.

Comédie Caumartin, 25, rue Caumartin, 9e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-42-43-41. Durée : 2 heures. De 2 F à 180 F.

Le Songe d'une nuit d'été

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Natacha Amal,
Jean-Marie Bon,
Régis Bouquet,
Michèle Bruhat,
Olivier Capelier,
Daniel Dublet,
Patrick Dupont-Deshais,
Mona Heftre,
Jacky Henser
et F. Laval.

Ce songe, Jérôme Savary l'a rêvé peuplé de gitans. Titania, Hermia et Puck se métamorphosent, s'aiment, se dérobent sur fond de feu d'artifice.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée mardi à 16 heures, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 10. De 100 F à 140 F.

Théâtre équestre Zingaro

avec vingt-quatre acteurs,
musiciens,
cavaliers,
danseurs,
dresseurs,
seize chevaux de douze races différentes,
trois ânes,
etc.

Il ne reste que quelques jours pour s'embarquer dans la carriole tzigane des Zingaro.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-78-75-00. De 100 F à 200 F.

Une des dernières soirées de carnaval

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Claude Penchenat,
avec Guilhem Pellegrin,
Sophie Lahayville,
Mathieu Buscatto,
Louis-Basile Samier,
Nadine Alari,
Maurice Tuech,
Catherine Berriane,
Mathias Mlékuz,
Raphaëlle Gitlis
et Bénédicte Wenders.

La Troupe du Théâtre du Campagnol se donne à cœur joie, sans excès dans cette brillante comédie de Goldoni, une apologie de la Sérénissime.

Théâtre du Campagnol, 254, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 60 F à 100 F.
Dernière représentation le 22 décembre.

Le Vrai Classique du vide parfait

de Lie Tseu,
mise en scène
de Dominique Quehec,
avec Emmanuelle Meyssignac,
Alexis Nitzer
et Cong Shan.

Des petits textes et contes chinois anciens habilement agencés par Dominique Quéhec pour une heure trente de dépaysement intelligent et sensible. Deux actrices ont la part belle et particulièrement Cong Shan, inconnue ici et pourtant star dans son pays. Ce dont on ne s'étonne pas tant sa beauté et ses talents d'actrices sont évidents.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-56-60-70. De 80 F à 220 F.

Zone libre

de Jean-Claude Grumberg,
mise en scène
de Maurice Bénichou,
avec Raphaëline Goupilleau,
Jean-Claude Grumberg,
Ralf Hofmann,
Monique Mélinand,
Geneviève Mnich,
Brigitte Mounier,
Jérôme Nicollin,
Benjamin Rataud,
Jean-Paul Roussillon
et Georges Trillat.

Souvenirs d'enfance, souvenirs des temps de peur. Une mise en scène rondement menée.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 10. 130 F.

RÉGIONS

Angers

L'ourse blanche

de Daniel Besnehard,
mise en scène de Claude Yersin,
avec Florence Giorgetti,
Fabienne Monteiro-Braz
et Laurent Grevill.

Au temps des grandes émigrations vers le nouveau monde, sur un bateau qui va vers New-York, trois passagers : une riche comtesse polonaise qui s'en va chercher une vie nouvelle avec son ancien valet, son amant. Une jeune femme pauvre, enceinte, juive et qui n'a plus rien à perdre. Dans le huis clos du navire, ils ne peuvent échapper les uns aux autres. La pièce est une suite de flashs sur ce moment entre deux mondes où tout pourrait arriver. Florence Giorgetti et Laurent Grevill font vivre et ressentir avec violence tout ce que les mots ne disent pas.

Nouveau Théâtre d'Angers, 12, bd Gaston-Dumesnil, 49000 Angers, 20 h 30, jusqu'au 22 décembre. Tél. : 41-88-90-08. (Au théâtre Paris-Villette, du 4 janvier au 9 février.)

Lyon

Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent

de Peter Hacks,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Christine Gagnieux.

Un beau texte ambigu joué par une magnifique comédienne.

Théâtre de Lyon, 7, rue des Aqueducs, 69000 Lyon. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 78-36-67-67. 95 F.
Dernière représentation le 22 décembre.

Montpellier

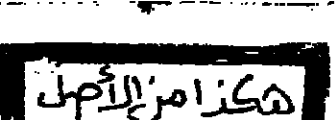
Le Magicien prodigieux

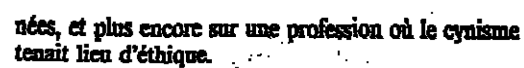
de Pedro Calderon de La Barca,
mise en scène
de Jacques Nichet,
avec Nathalie Bécue,
Jean-Paul Bibé,
Claude Bouchery
et Patrice Camboni.

L'Opéra Berlioz du Corum étant pluridisciplinaire, il a déjà été inauguré par un spectacle lyrique *(les Huguenots)* et un spectacle chorégraphique *(So Schnell)*. Voici enfin le théâtre. Jacques Nichet et le Centre dramatique du Languedoc-Roussillon et cette pièce mal connue dans laquelle il est question d'amour, de magie noire et de religion.

Théâtre des Treize-Vents, opéra municipal, bd Victor-Hugo, 34000 Montpellier. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 67-52-72-91. De 65 F à 95 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Colette Godard et Bénédicte Mathieu.





MUSIQUES

«ISRAËL EN ÉGYPTE», DE HAENDEL, AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Herreweghe au plus vrai

Parce qu'il est belge, gantois, médecin-psychiatre de formation, Philippe Herreweghe fut un temps victime d'un ostracisme certain. Mais son art s'est imposé, loin de l'effet facile et des préoccupations à court terme. Très justement, ce chef d'orchestre et la Chapelle royale qu'il dirige sont devenus emblématiques du renouveau de la musique baroque.

par Renaud Machart

SI la biographie de Philippe Herreweghe, incluse au programme de ses concerts, rappelle clairement sa double formation de musicien et de médecin-psychiatre, c'est qu'il n'en rougit point. A peine laisse-t-il poindre l'agacement poli de celui qui devance la question, lorsqu'un novice lui demande de justifier une fois de plus ce point biographique. Certains, dans de délicats pamphlets anonymes distribués naguère sous le manteau, n'en faisaient pas un simple point de détail : Belge, psychiatre et, ô sacrilège!, de surcroît subventionné par l'Etat français : c'en était trop.

Les *«carreaux propres d'un hôpital»* furent évoqués, censés décrire, avec une force de suggestion dont on admirera la saveur, la prétendue froideur de ses interprétations. Il y a dix ans, il est vrai, que cet intrus, révélé en 1980 à l'occasion d'une mémorable *Passion selon saint Matthieu*, à Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, n'était pas encore celui qu'il est aujourd'hui, perché au «Top 50» du baroque.

La psychiatrie? Il en a fait depuis son affaire, en la balançant par-dessus les moulins pour se consacrer au seul métier de musicien, qui, on s'en doute, n'avait pas l'heur d'être la profession la plus en vogue dans les milieux bourgeois gantois.

A qui s'étonnerait des raisons de cet abandon sans appel, Herreweghe aime raconter cette histoire glaciale et implacable, vécue dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine où il parachevait sa spécialité : lors d'une séance publique, où la parade le dispute à la mondanité, un notable universitaire tente de démontrer le bien-fondé d'une lobotomie pratiquée sur la personne d'un paysan, plutôt intimidé par cette mise en spectacle aux fins exemplairement scientifiques. L'illustre professeur, une coupe de champagne à la main, lui demande si, après l'opération, il reconnaît à présent le goût du breuvage. Bafouillant, l'homme répond : *«Monsieur le Professeur, je n'ai jamais bu de champagne.»* L'histoire, qui n'est pas fable, dit tout sur une certaine Belgique d'il y a une vingtaine d'années, et plus encore sur une profession où le cynisme tenait lieu d'éthique.

A tout jamais méfiant envers l'institution psychiatrique, Herreweghe fuit tout autant l'artifice du Landerneau musical, lequel regorge bien souvent de pratiques tout aussi marécageuses. La distance – la froideur selon certains – qu'il semble afficher ne lui vaut pas que des amis. Ne nous confiait-il pas récemment, pour *le Monde de la musique*, qu'il ne consacrait pas sa vie *« à la musique pour que les concerts soient un divertissement suivi d'un cocktail»*?

Ennemi des mondanités, de l'hypertrophie lyrique – pour reprendre l'une de ses expressions, – l'homme souffre parfois de l'incompréhension que rencontrent son travail et sa manière si particulière, si personnelle. La pratique de la musique ancienne, enfin admise, après avoir fait des émules et créé un marché aux dividendes appétissants, vit certainement aujourd'hui sa période la plus enrichissante, mais aussi la plus paradoxale. A peine intégrée au monde musical hexagonal et européen, la voici critiquée sur le fond par ceux-là mêmes qui la soutinrent et furent, à la grande époque, aux avant-postes de sa revendication. Le spectre du symphonique sirupeux et unificateur à peine écarté, voici que des phrasés sont jugés abusivement *baroques* et sautillants, des effectifs que l'on croyait naguère exacts mais que les compositeurs auraient certainement trouvés maigres, apparaissent au banc des accusés des errements de l'histoire de l'interprétation.

Sans faire machine arrière, Herreweghe lutte contre l'effet facile, le spectaculaire, le rentable à court terme. Ses conceptions sont souvent *classiques*, au mépris de l'extériorité immédiate et facilement communicative. Autant dire qu'à Paris, où le clinquant et la nouveauté sont une sorte de hotte de Noël permanente et bien garnie, cela suppose une volonté d'*intelligence* de la part de l'auditeur, celle où les signes de l'émotion se déchiffrent sans se laisser prendre au jeu de l'abstraction ni à celui de l'écorce du sentiment.

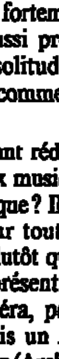
FAIRE DE LA BONNE MUSIQUE, RIEN QUE DE LA BONNE MUSIQUE

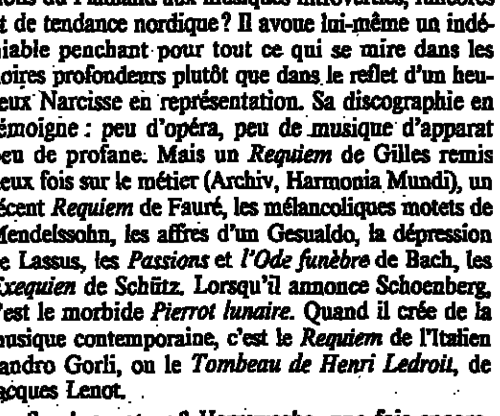
La jonglerie avec les affects, avec cette rhétorique ancienne qu'Herreweghe convoque sans se lasser, ne peut se faire que sur l'espace ténu qu'autorise la parole bien et justement dite. Être *juste* : là est la question. L'homme de la Renaissance – qui ne laisse Herreweghe aucunement insensible, au contraire – savait gérer cette part d'abstraction de l'art musical mêlée à l'absolu des disciplines de la pensée scientifique. Juste, la musique sacrée de ce temps ne l'était pas seulement par son tempérament, mais aussi et surtout par cette capacité d'émouvoir sans donner les *«signes de l'émotion»*, pour reprendre la célèbre formule de Roland Barthes.

J'aimerais pouvoir affirmer, sans craindre de me tromper trop, que c'est là le *credo* à peine formulé du musicien gantois. Et ce n'est pas son attachement à Lassus qui contredira ce point : le compositeur génial, dépressif et à l'humour légendaire, dit parfaitement comment être intimement soi au travers d'un langage universel et pourtant fortement subjectif. Herreweghe, au penchant tout aussi prononcé pour l'humour le plus ravageur et la solitude créatrice, nous dit idéalement, quant à lui, comment «é-mouvoir sans s'agiter».

Faut-il pour autant réduire le champ d'investigations du Flamand aux musiques introverties, funèbres et de tendance nordique? Il avoue lui-même un indéniable penchant pour tout ce qui se mire dans les noires profondeurs plutôt que dans le reflet d'un heureux Narcisse en représentation. Sa discographie en témoigne : peu d'opéra, peu de musique d'apparat peu de profane. Mais un *Requiem* de Gilles remis deux fois sur le métier (Archiv, Harmonia Mundi), un récent *Requiem* de Fauré, les mélancoliques motets de Mendelssohn, les affres d'un Gesualdo, la dépression de Lassus, les *Passions* et *l'Ode funèbre* de Bach, les *Exequien* de Schütz. Lorsqu'il annonce Schoenberg, c'est le morbide *Pierrot lunaire*. Quand il crée de la musique contemporaine, c'est le *Requiem* de l'Italien Sandro Gorli, ou le *Tombeau de Henri Ledroit*, de Jacques Lenot.

Sombre nature? Herreweghe, une fois encore, vise au plus près et au plus juste lorsqu'il calcule avec une lucidité étrange ses années de vie créatrice et assume ses choix : faire de la bonne musique, rien que de la bonne musique et surtout celle avec laquelle il se sent le plus en affinité. Il a trop froissé de susceptibilités en donnant ici et là des exemples – ce qu'il jugeait ne pas être de la *bonne* musique – pour qu'on insiste trop sur ce point. Et d'ailleurs, comme pour signifier qu'il sait ne point confondre Noël et Carême, Herreweghe nous promet l'explosif et théâtral *Israël en Egypte* de Haendel, exception magnifique confirmant la règle. Mais nul ne se plaindra de cette escapade au pays du divin Saxon.





D.R.

★ *Israël en Egypte*, de Haendel. Isabelle Poulenard, Gérard Lesne, Howard Crook, Christopher Purves. La Chapelle royale (Philippe Herreweghe, direction) et le Collegium Vocale. Le samedi 22 décembre à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Élysées. Tél. : 47-20-30-88. Cette représentation fait partie d'une longue et belle saison parisienne de la Chapelle royale et de Philippe Herreweghe, au Théâtre des Champs-Élysées et à l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.

▶ *Chanteur et musicologue, né en 1962, Renaud Machart a de longue date été un proche collaborateur de Philippe Herreweghe. Il écrit dans* le Monde de la musique *et dirige actuellement le Festival estival de Paris.*

SÉLECTION PARIS

Mercredi 19 décembre

Dernière Conquête

Lydia Pruvot (soprano), Léon Napias (ténor), Jean-Pierre Gesbert (piano), Laurent Pelly (mise en scène).

Ils ne chantent pas très bien et ne jouent pas très bien la comédie. Voilà vingt ans qu'ils tournent en province un spectacle ni fait ni à faire, pot-pourri d'airs connus. Il faut du courage pour se lancer aujourd'hui dans la parodie et le comique chanté.
Ceux-là en ont et nous offrent une heure d'un divertissement certes perfectible mais souvent drôle.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 19, 20, 21, 22 et 25, 18 heures ; le 23, 15 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 80 F à 100 F.

Rêves de cantates

Béatrice Cramoix, Isabelle Desrochers (sopranos), Philippe Cantor (baryton), Marie-Geneviève Massé (danse), Ensemble instrumental les Festes galantes, Dominique Visse (direction et haute-contre), Mireille Larroche (mise en scène).

Sur un argument composé autour de cantates profanes des dix-septième et dix-huitième siècles, un spectacle comique pour quatre chanteurs, six instrumentistes et une danseuse. Mis en scène par Mireille Larroche, la maîtresse de ces lieux insolites, les petites fantaisies de la Péniche sont généralement un régal.

Péniche Opéra (du 19 au 22, 21 heures ; le 23, 17 heures). Tél. : 42-45-18-20. De 70 F à 100 F.

Offenbach

La Vie parisienne

Gabriel Bacquier (baryton), Eliane Lublin (soprano), Bernard Alane (ténor), Pierre-Michel Durand (direction musicale), Olivier Benezech (mise en scène).

Une avalanche de productions de *la Vie parisienne*, que celle de la Salle Favart – elle se poursuit tout au long des fêtes – ne dépare pas. *(Lire notre article page 30.)*

Opéra-Comique. Salle Favart (les 19, 20, 21, 22 et 25, 20 heures ; le 23, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 60 F à 350 F.

Martinu

Rhapsodie-concerto pour alto et orchestre

Stravinsky

L'Oiseau de feu

Josef Suk (alto), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Encore un hommage à Martinu (le compositeur tchèque aurait eu cent ans le 9 décembre), avec une *Rhapsodie-concerto* pour alto qu'on n'entend jamais, par un très célèbre violoniste praguois, qui fonda un trio portant son nom, et qui mène deux carrières : la seconde à l'alto. L'Orchestre de Paris, jouant pour le Festival d'automne, a donné tout récemment *l'Oiseau de feu*, une œuvre qui flatte la qualité exceptionnelle de sa petite harmonie. Mais, chez Stravinsky, les cordes doivent chanter aussi ; il se peut que l'Orchestre philharmonique ait là la primauté.

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Jeudi 20

Florentz

Magnificat

Haydn

Paukenmesse

Ian Caley, Peter Jeffes (ténors), Charlotte Margiono (soprano), Sylvie Sullé (mezzo-soprano), Martin Blasius (baryton), Ensemble vocal Michel Piquemal, Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan (direction).

➡

MUSIQUES

➡

Jean-Louis Florentz, compositeur français de quarante-trois ans, passé par la Villa Médicis, a terminé à Rome, en 1980, ce *Magnificat* sous-titré *Antiphonie pour la Visitation*. Il l'avait commencé l'année précédente, au Niger et en Côte-d'Ivoire, et c'était une commande du Festival d'art sacré, qui le reprend aujourd'hui. « *Ma préoccupation majeure*, écrit le compositeur (qui a reçu depuis le grand prix de la Ville de Paris) *était de parvenir à une très grande souplesse de la matière sonore : la voix doit être naturelle et donner constamment l'impression de n'avoir pas été travaillée. Je voulais aussi une fusion des timbres entre les hommes et des femmes.* » Quant à la *Paukenmesse* (*Messe des timbales*) de Haydn, elle fut composée après *la Missa in tempore belli*, sous la poussée patriotique qui s'empara de l'Autriche dans les toutes dernières années du dix-huitième siècle. Le général Bonaparte venait de traverser le pont d'Arcole...

Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. Location FNAC, Agences. De 120 F à 150 F.

MARC LAFON/STILLS

A-t-on jamais vu un enfant ne pas être apeuré en écoutant les terribles cors figurant le loup dans *Pierre et le loup* ? A-t-on jamais vu un adulte ne pas être attendri par la mélodie dévolue à Pierre, par la clarinette-chat bondissant du grave à l'aigu, par le hautbois-canard dandinant et nasillard ? Julien Clerc vient d'enregistrer ce chef-d'œuvre inaltérable de Prokofiev (Virgin). Il le racontera aux petits et aux grands, le samedi 22, à l'Opéra-Bastille et le dimanche 23, à 11 heures, au Théâtre des Champs-Elysées. Le sévère Marek Janowski conduira sa petite troupe au jardin zoologique.

Copland
Rodeo Suite

Ives
Three Places in New-England

Bernstein
West Side Story, suite

Gershwin
Un Américain à Paris
Orchestre national de France, David Zinman (direction).

Dirigé par un chef américain, un programme cent pour cent yankee ; un hommage à deux compositeurs récemment disparus, Bernstein et Copland ; l'œuvre d'Ives est un portrait de trois localités des Etats-Unis, mêlé de marches militaires et teinté d'un chauvinisme narquois.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F.

Haendel
Israël en Egypte
Isabelle Poulenard, Delphine Collot (sopranos), Gérard Lesne (alto), Howard Crook (ténor), Christopher Foster, Julian Clarkson (basses), Collegium Vocale de Gand, La Chapelle royale. Philippe Herreweghe (direction).

Lire notre article page précédente.

Suresnes. Théâtre Jean-Vilar, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. De 110 F à 140 F. Le 22 au Théâtre des Champs-Elysées à 20 h 30. 250 F à 40 F. Tél. : 47.20.36.37.

Samedi 22

Suppé
Poète et paysan, ouverture
La Belle Galatée, ouverture

Saint-Saëns
Le Carnaval des animaux

Prokofiev
Pierre et le loup
Güher et Süher Pekinel (pianos), Julien Clerc (récitant), Orchestre philharmonique de Radio-France. Marek Janowski (direction).

Les Pekinel sont, comme leur prénom le dit mal, deux jeunes femmes turques, agiles au piano, ici en duo dans un environnement instrumental piquant pour une très célèbre fantaisie zoologique : *le Carnaval des animaux*. (*Lire également notre photo légendée*).

Opéra Bastille, 20 h 30. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Dimanche 23

Prokofiev
Pierre et le loup
Julien Clerc (récitant), Orchestre philharmonique de Radio-France. Marek Janowski (direction).

Voir notre photo légendée ci-dessus

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 80 F.

RÉGIONS

Angoulême

Haendel
Israël en Egypte, oratorio
Isabelle Poulenard, Delphine Collot (sopranos), Gérard Lesne (alto), Howard Crook (ténor), Julian Clarkson, Christopher Foster (basses), Chœur de la Chapelle royale, Collegium Vocale, Orchestre de la Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).

Lire notre article page précédente.

Le 19. Les Plateaux, 21 heures. Tél. : 45-95-43-45. De 145 F à 165 F.

La Rochelle

Ravel
L'Enfant et les sortilèges
Isabelle Eschenbrenner, Marie Boyer, Sylviane Davene, Isabelle Dupuis-Pardœl, Isabelle Sauvageot, Jean-Louis Meunier, Philippe Fourcade, Jean-Marc Bruin (voix), Laurent Pillot, Didier Puntos (piano), Corinne Sagnol (flûte), Philippe Lenoir (violoncelle), Patrice Caurier, Moshe Leiser (mise en scène).

Caurier et Leiser, on les connaît parce qu'ils ont mis en scène *les Troyens* à Lyon, à une époque où l'opéra de Berlioz n'avait toujours pas trouvé droit de cité à Paris. *L'Enfant et les sortilèges* est une rêverie délicieuse sur l'enfance, autant et plus peut-être qu'un spectacle pour enfants. Un régal pour metteurs en scène « visuels ».

Les 21 et 22. La Coursive, 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. De 80 F à 120 F.

Strasbourg

Mahler
Symphonie n° 3
Doris Soffel (soprano), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Maîtrise de garçons de Colmar, Chœur féminin Elégie, Eliahu Inbal (direction).

Inbal rendrait mahlérien l'orchestre le plus rétif à cette musique. D'autant que la *Troisième symphonie* est, dit-on, la plus mahlérienne des dix, la plus gaie aussi.

Les 19 et 20. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-37-67-87. De 120 F à 225 F.

JAZZ

Christian Vander

Batteur explosif, compositeur ivre d'idées, animateur vibrant, fondateur du groupe en fusion Magma, Christian Vander est en club. Aux abris ! L'occasion est trop belle, là, de voir le geste se faire son et la violence intérieure, musique.

Du 19 au 23. Au Duc des Lombards, 22 heures. Tél. : 42-33-22-88.

Dizzy Gillespie and Friends

Le Lionel-Hampton Jazz-Club, la scène du Méridien, est un club de luxe à l'ancienne, comme à New-York, avec ses programmes inespérés ; on y trouve cette impression d'entrer dans l'intimité de la musique et dans celle des plus grands musiciens, d'être convié à un mystère, ici celui de la drôlerie, de l'invention et de la vitalité d'un art purement américain : la musique en spectacle, le goût des tréteaux. En un nom : Dizzy Gillespie, légende accessible.

Du 26 décembre au 5 janvier. Jazz-Club Lionel-Hampton, 21 h 30 et 23 h 30. Tél. : 40-68-34-34. 250 F.

Richard Raux

Les soirs de fête, cadeaux, sapins, familles et querelles, c'est, pour d'autres, des soirs de solitude. Par chance, les musiciens veillent ; ils préfèrent jouer pour ceux qui traînent. Que faire la nuit du 24 décembre ? La tournée des grands ducs. En commençant par celui des Lombards (Richard Raux, ténor généreux, opulent, volontaire). On pourra continuer par l'Eustache, c'est à deux pas (Turk Mauro, baryton expressif, doué remarquable) ; et finir au Bar du Potager (avec Bibi Louison et Jack Samson).

Les 24 et 25. Au Duc des Lombards, 22 heures. Tél. : 42-33-22-88.

ROCK

Les Rita Mitsouko

Les Rita flirtent avec le public. Ils l'allument et lui refusent ce qu'il est venu chercher (le répertoire, les classiques, les tubes) pour lui offrir autre chose : un son neuf, un rapport différent entre salle et scène, une musique à penser et à danser.

Les 19, 20, 21, 22, 23 et 25. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-52-98-23. 140 F.

That Petrol Emotion

Pour l'anniversaire de la Locomotive, un joli cadeau : That Petrol Emotion et ses guitares savantes, ses chansons tristes et son rock mouvant.

Le 20. Locomotive, 0 heure. Tél. : 42-57-37-37. 60 F.

Little Nicky and the Slicks

Rhythm'n'blues de Chicago. Little Nicky, la chanteuse, présente l'amusante particularité d'être aussi violoniste. C'est apparemment la principale originalité d'une formation d'un classicisme de bon aloi. Musique solide et chaude pour début d'hiver.

Le 21. New Morning. 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

CHANSONS ET MUSIQUES DU MONDE

Chanson Plus Bifluorée

Ils sont drôles, inventifs. Pas Parisiens pour deux sous, admirateurs de Trenet, Brassens, Brel, prompts à la parodie, chanteurs de charme à l'accent du Midi, les bons vivants de Chanson Plus font le tour de la chanson française avec une solide bonne humeur.

Jusqu'au 31 décembre, Espace Européen, 21 h 30. Tél. : 42-93-69-68.

Manu di Bango

Manu di Bango est à la base du concept des musiques mélangées, un de ses pères fondateurs. La soul-makossa, grimpée très haut dans les hits dès 1973, a permis la percée de l'Afrique dans le paysage international. Un bel album vient de sortir, *Polysonik* (Bird/BMG) où le saxophoniste, et multi-instrumentiste, camerounais sort des impasses où l'avaient emmené trop de recherches acoustiques.

Les 19 et 20. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Roé

Flamenco-rock, dit-on. Un Catalan qui fait les yeux doux à l'Andalousie, à la France (avec Couture, Enzo Enzo, Voulzy) et à la pub (Eram, et plus récemment, un presque clip Orangina sur TF1). Aïe, *Soledad* !

Le 19. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Lambert Wilson

On savait que Lambert Wilson avait une jolie présence, une jolie voix et un joli accent anglais. Autant de qualités qui explosent dans ce spectacle qui arrive à « sonner » Broadway, surtout dans sa seconde partie. Une performance qui redonne un peu de saveur au music-hall.

Les 19 et 20, Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-98-98. De 90 F à 190 F.

Claude Semal

Un Belge qui fait du vrai music-hall, drôle, inventif. Avec des chansons mitonnées de Brel et de Guidoni revues à l'humour. Suite de « Chanson, mode d'emploi », concoctée par le Centre de la chanson d'expression française, beau programme où l'on a retrouvé Catherine Ribeiro, Gratien Midonet et découvert les polyphonies bretonnes de Roulez Fillettes. Rare.

Les 20 et 21 Auditorium des Halles, 19 h. Tél. : 42-36-13-90.

Patrick Bruel

Le succès aidant, Patrick Bruel, plein d'une énergie tourbillonnante mais assagi par l'envie du romantisme qui plaît tant aux 7-77 ans, avec penchant adolescent, rempile au Zénith. Avec des chansons qui ne resteront pas forcément dans les annales, Bruel mène le public par le bout du nez avec des trucs de comédien : la tchatche, l'esthétique, les détours (par le Brésil, par Brel, par des imitations de Montand, Macias, Renaud). On aime ou pas, mais, au total, on passe une soirée fort divertissante.

Les 20, 21 et 22, 20 h 30 ; le 23, 16 heures et 21 heures. Zénith. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 165 F.

Aire Flamenco

Le Café de la Danse, lieu de rencontres musicales et chorégraphiques, était au bord de la fermeture, par KO financier. Les artistes y croient toujours et le spectacle continue, sans billetterie ni cachet. Une raison suffisante pour aller (re)découvrir la petite et courageuse salle de la rue de Lappe. Les sept musiciens et danseurs d'Aire Flamenco ne se sont pas tenus à la tradition du « cante ». Structures respectées, mais chorégraphie et rythmique rénovées.

Les 20 et 21. Café de la Danse, 20 heures. Tél. : 43-57-05-35.

Quintet de clarinettes Quatuor Ricardo Tesi Louis Sclavis

Un nouveau label de musiques traditionnelles, Silex, présente deux groupes qui viennent d'intégrer ses rangs. Les Bretons du Quintet de clarinettes, répertoire choisi et belles sonorités, avec Louis Sclavis en invité et le Quatuor de Ricardo Tesi, entre l'Italie et la Vendée (Patrick Vaillant), accordéons et instruments multiples.

Le 20. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Africolor

Deuxième édition d'un festival qui se termine en apothéose par une Nuit de Noël malienne. Ouverture féminine avec Angélique Kidjo (du Bénin), Djanka Diabaté (du Mali) et Amina (de Tunisie), trois jeunes talents montés à Paris pour y faire des musiques mélangées (le 21). Deuxième chapitre, la fusion créole, à dominante lusophone, avec Finaçon (du Cap Vert), Naka (de Guinée-Bissau) et Ultramarine (de partout). Dansant (le 22). Rencontres rock-Afrique ensuite (le 23) : FFF, la Fédération française de funk, à découvrir, Bisca, un groupe new-wave de Naples, accompagné de quelques tambourinaires de Doudou N'Diaye Rose, le groupe nancéen Double Nelson et So Kalméry, auteur d'un bel album où s'étalent les rythmes de la brakka, inventée entre Kenya, Rwanda et Zambie.

Et enfin, Noël. La salle était comble l'année passée, elle le sera certainement en 1990. La voix superbe de Kasse Mady Diabate, la guitare de Dounawke Koita, la musique bambara de Zani Diabate, les percussions de Mare Sanogo, le blues de Lobi Traore, et une révélation : Oumou Sangare, une jeune femme peul moderne, accompagnée au violon.

Le 21. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe, 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. 100 F. Finaçon, Naka, Ultramarine le 22 à 20 h 30. FFF, Bisca, Double Nelson, So Kalmery le 23 à 20 h 30.

Louis Chédid

Louis, reviens-nous ! Avec l'humour et la poésie. Et ce charme, presque désuet, intelligent. Chedid contourne la capitale, heureux dans la périphérie des mots, des notes et des sentiments.

Les 21 et 22. Sartrouville. Théâtre, 21 heures. Tél. : 39-14-23-77. De 40 F à 95 F.

DANSE

Nijinski clown de Dieu Maurice Béjart

Henry Miller disait que le *Journal* de Nijinski était l'un des trois livres qu'il emporterait sur une île déserte. Autour de citations de ce texte bouleversant, Béjart construit un spectacle étrange (aucun rapport avec le ballet portant le même titre, qu'il créa en 1971) pour deux interprètes : Jorge Donn, sans doute frère de Nijinski en pureté et en brûlure, et la comédienne argentine Cipe Lincovsky, traversant les miroirs de la danse et de la folie au risque de se perdre.

Théâtre des Champs-Elysées, les 23 et 25 à 17 heures, les 24, 26, 27 et 28 décembre à 20 h 30. 80 F et 280 F. Tél. : 48-78-75-00.

Daphnis et Chloé Groupe Emile Dubois

Les reprises sont rares dans la danse contemporaine. Voici l'occasion de vérifier comment vieillit ce cru Gallotta 1982, qui avait paru succulent à l'époque. Il est dansé par Jean-Claude Gallotta lui-même, Mathilde Altaraz et Pascal Gravat, musique d'Henri Torgue et costumes de Jean-Yves Langlais, les complices habituels.

Théâtre de la Ville, du 19 au 22 décembre. 20 h 30. 75 F. Tél. : 42-74-22-77.

Welcome to Paradise Bouvier/Obadia

Encore trois jours pour voir une des grandes réussites de la saison dernière, reprise par ses merveilleux créateurs Joëlle Bouvier et Régis Obadia. Une heure de paradis, ça ne se refuse pas.

Théâtre de la Ville, du 20 au 22 décembre. 18 h 30. 75 F. Tél. : 42-74-22-77.

Don Quichotte Ballet de l'Opéra de Paris

Une grande machine en trois actes et un prologue, d'après quelques épisodes du roman de Cervantès. Chorégraphie et mise en scène de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa. Des longueurs, mais des rôles en or pour les deux héros, Quitri et Basile. Monique Loudières y est particulièrement étincelante. Sylvie Guillem le dansera deux soirs (les 27 et 29) avec Patrick Dupont.

Palais Garnier, du 21 au 31 décembre. 19 h 30 du lundi au vendredi. Le samedi à 14 h 30 et 20 heures. De 30 F à 320 F. Tél. : 47-42-53-71.

Metz Achterland Compagnie Rosas

Une création en France d'Anne-Teresa de Keersmaeker, sur des musiques de György Ligeti et d'Eugène Ysaye. Pour ceux qui ne seraient pas à Metz, signalons que cette pièce viendra au Théâtre de la Ville, à Paris, en janvier.

Arsenal. Le 19 décembre. 20 h 30. 50 F à 125 F. Tél. : 87-74-16-16.

La sélection « Musiques » a été établie par : Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel « Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne « Danse » : Sylvie de Nussac

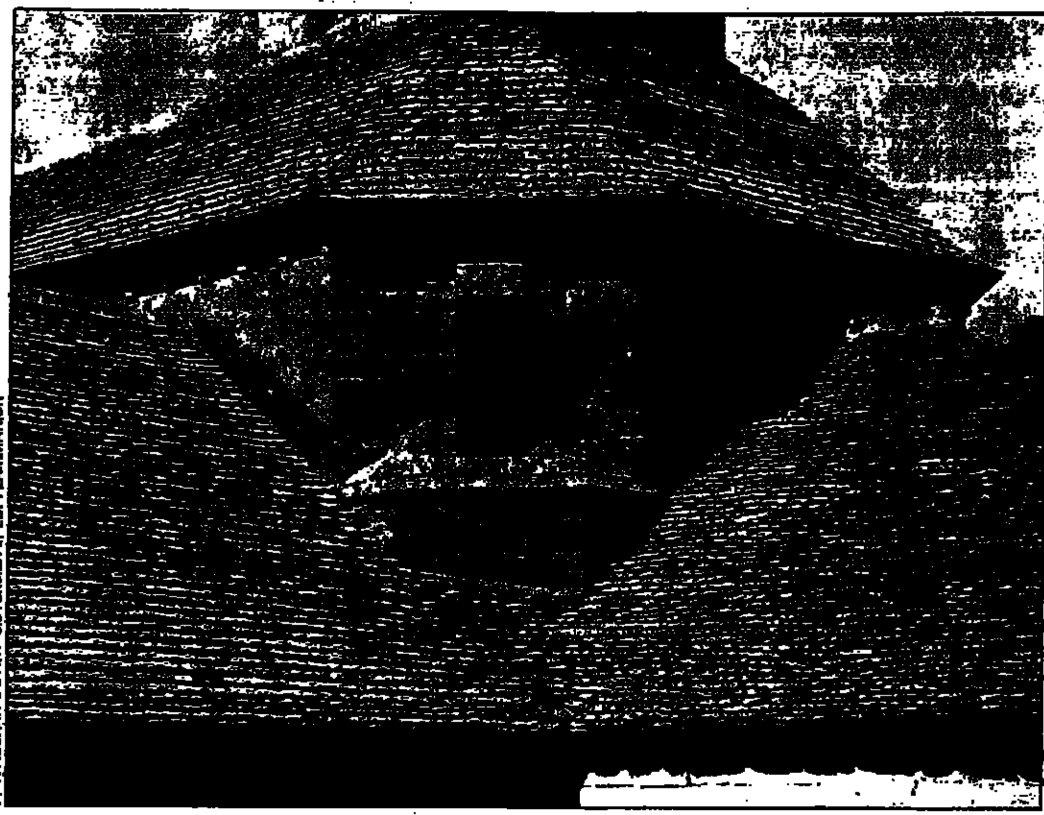
« SAINT BERNARD ET LE MONDE CISTERCIEN » A LA CONCIERGERIE

Quand les pierres chantaient

Ainsi s'achève la célébration du neuvième centenaire de la naissance de Bernard de Fontaine en 1090 : une exposition à la Conciergerie qui réunit trois cents œuvres et objets illustrant la vie quotidienne du saint à Clairvaux, le microcosme qu'est l'abbaye cistercienne et l'esthétique de cet ordre à la charnière de l'art roman et de l'art gothique.

« *L'ÉGLISE resplendit dans ses murs, mais elle manque de tout dans ses pauvres ; elle orne d'or ses monuments de pierre, et laisse ses fils aller tout nus* », écrit l'abbé de Clairvaux, futur saint Bernard, dans son *Apologie*, texte adressé en 1125 à l'abbé bénédictin de Saint-Guillaume. Et pour bien faire comprendre son refus de *la décoration, de la richesse*, voire du luxe dont témoigne alors la formidable abbaye de Cluny, Bernard se résume ainsi : « *De quelle utilité cela peut-il être pour des pauvres, pour des moines, pour des hommes spirituels ?* » Ainsi va naître et se définir, au douzième siècle, cet art cistercien que sa nudité même réduit, ou grandit, à sa seule expression architecturale. Et voici que, neuf siècles plus tard, la fin du vingtième siècle redécouvre ces abbayes qui ont jalonné la France et l'Europe.

Certes, Cluny la bénédictine n'est plus là pour faire office de mauvais exemple, ses pierres ont servi de carrière aux constructeurs du dix-neuvième siècle. Mais il y a toutes celles qu'a laissé subsister la Révolution, et que leur reconversion en prison ou en caserne ont sauvées de la destruction. Et parmi celles-ci, justement, ces abbayes cisterciennes dont l'architecture a retrouvé une parfaite actualité au pays de Le Corbusier, une étonnante harmonie avec le renouveau des communautés religieuses, et sans doute, plus largement, avec les inquiétudes spirituelles de l'époque. Il n'est pas indifférent que, là où la vie monastique n'a pas repris ses droits, des centres de rencontre ou des centres à vocation culturelle, avec leur cortège de concerts, d'expositions, de colloques, trouvent aujourd'hui naturellement leur place, aussi naturellement que le dix-neuvième siècle y casernait ses troupes ou y reléguait ses forçats.



F. WALCHUIN « L'ART CISTERCIEN », ED. FLAMMARION

Des lauzes de Sénanque...

INVENTION, ÉVOLUTION ET RÉVOLUTION

C'est dans ce contexte de joyeuses retrouvailles que la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS), vigilante tenancière de la plupart des monuments historiques nationaux ouverts au public, salue le neuvième centenaire de *la naissance de saint Bernard et lui consacre*, à la Conciergerie, la plus nécessaire des expositions : « Saint Bernard et le monde cistercien ». C'est dire, comme le souligne Léon Pressouyre, commissaire de cette exposition, qu'une telle présentation ne s'arrête pas à la seule personne ni au temps de Bernard de Clairvaux, mais concerne bien, à travers les siècles, les *« avatars »* de ce *« modèle cistercien »* qu'il a su engendrer. C'est dire aussi qu'au-delà des soucis d'entretien et d'usage de la CNMHS, ce n'est pas seulement l'architecture qui est objet d'étude : c'est également l'esprit et la doctrine qui ont ainsi façonné la pierre, l'ont conduite elle aussi à obéir à la charte de charité, à favoriser l'union mystique des hommes avec Dieu, au moins dans les véritables périodes d'ascèse qui caractérisent l'ordre.

On ne présente sans doute plus Bernard de Clairvaux (1090-1153), à ceux du moins qui le connaissent comme saint Bernard. Aux autres, qui devront affiner leur connaissance à la Conciergerie, on livrera ici le paradoxe d'une carrière qui fut aussi utile à la vie monastique qu'elle fut, dans ses résultats immédiats, peu fructueuse sur le plan politique. Bernard de Fontaine arrive avec une trentaine de compagnons à Citeaux à l'âge de vingt et un ans. Quatre ans plus tard, en 1115, il part fonder Clerveaux. Et à la fin du siècle l'ordre comptera déjà trois cent quarante-trois monastères. Le futur canonisé, qui n'est tendre ni pour lui-même ni pour les autres, aura moins de succès ailleurs, malgré une aura considérable dans toute la chrétienté. Sa lutte inutile contre les idées d'Abélard, ses croisades ratées ou mort-nées, et jusqu'à ses interventions pour Anaclet II, pape issu d'un schisme éphémère qui clora le conflit par un décès opportun, sont autant d'exemples d'une agitation assez souvent stérile, et fondée sur des idées qu'on qualifie parfois, rétrospectivement, d'intégristes. Mais le personnage n'est pas simple : un jour, il va arrêter les massacres de juifs en Allemagne ; un autre jour, il accompagne Albéric mater les Cathares.

A barboter ainsi dans ses réalités humaines, historiques et spirituelles, l'architecture donne les clefs indispensables à sa compréhension. Mieux, une telle exposition peut livrer la logique d'un type d'édifices ou d'ensembles, trop souvent réduits à leur valeur esthétique ou touristique. Il y a une invention, le plan de Saint-Gall vers 820, qui définit, en écho aux règles de saint Benoît, le monastère idéal. Il y a une évolution, qui culmine avec Cluny et son abbatiale de 190 mètres de long. Il y a enfin la révolution imposée par Citeaux, qui, dans son extrême dépouillement, ne laissera guère de marge aux architectes des abbayes. Et si l'histoire de l'architecture monastique ne s'arrête pas là (il suffit de penser aux monuments baroques), elle ne produira sans doute plus de doctrine aussi évidente, aussi forte.



... au chapiteau de Bellaigue

Aussi contraignante ? Les constructeurs cisterciens ont en tout cas trouvé, dans cette grammaire de l'espace, la source d'un langage extraordinairement varié, non seulement d'un pays à l'autre, mais à l'intérieur de chaque pays. L'entorse la plus fréquente et la plus visible réside dans la présence de clochers de pierre, en principe interdits, par esprit d'humilité devant Dieu, plutôt que par crainte de l'« esprit de clocher ». On en trouve cependant dans beaucoup d'abbayes, à Sénanque, au Thoronet, à Silvacane, et très souvent en Angleterre. L'organisation des bâtiments autour de l'église, la place du cloître, l'importance, notable, du réfectoire, souffrent moins de variations. L'emplacement même des abbayes n'est pas laissé au hasard. Il leur faut des lieux isolés, au creux de vallées secrètes, au profond des forêts, sur des collines. Et il leur faut la présence de l'eau. Pour sa charge symbolique de pureté, et pour les travaux quotidiens qu'elle permet d'accomplir.

A force de rigueur, l'architecture cistercienne finit paradoxalement par brouiller l'ordre convenu des styles du Moyen Age, tels que l'histoire les ânonne : une architecture romane austère et simple, un gothique qui tend vers le flamboyant. Les premières abbayes cisterciennes épousent la fin de la période romane, mais très vite elles vont intégrer le gothique et contribuer à en diffuser le modèle et les techniques à travers toute l'Europe, au point que les architectes cisterciens seront quelquefois appelés les *« missionnaires du gothique »*. Ce gothique, pourtant, et ses voûtes brisées, n'accepte pas davantage les décors que la formule romane. Jamais de figures dans les chapiteaux, jamais de sculpture, à l'exception de la Vierge Marie, et s'il arrive qu'un motif floral apparaisse dans la pierre taillée des ouvertures, en façade, on ne trouvera jamais de vitraux autres que blancs (ou beaucoup plus tard grisés). Quant aux fresques, à la peinture, elles sont, bien sûr, de l'ordre de l'impensable.

Aussi, on ne s'étonnera pas des réticences d'un Viollet-le-Duc devant cette architecture peu propice aux exercices de haute voltige. Les monastères cisterciens sont pour lui *« une déviation de l'architecture religieuse qui ralentit et comprima l'élan des écoles monastiques »*... Ce que disant, l'illustre restaurateur montrait les limites de son érudition, ou de sa sensibilité. Car un siècle est depuis passé, et la lumière des abbayes des maîtres d'œuvre cisterciens, l'acoustique de leurs églises, ou simplement l'extraordinaire travail des tailleurs et des maçons des monastères sont rentrés en grâce dans la culture et l'histoire. Pour les auteurs cisterciens, *« la pierre chante »*, pour Dieu au moins et pour la création. Les architectes cisterciens savaient aussi l'aider à chanter.

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ « Saint-Bernard et le monde cistercien ». Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, 75001 Paris, jusqu'au 28 février 1991. Catalogue : 300 p., 380F.

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Art et publicité

Des photos d'Atjet et Seeberger témoignant des formes de la publicité urbaine vers 1900 aux artistes d'aujourd'hui qui détournent les idées et le langage publicitaires, l'histoire d'une relation d'exécration-fascination. En 1 200 œuvres rassemblées au Centre Pompidou par le musée, le CCI et la BPI. Non sans quelque confusion.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 25 février 1991. 16 F.

Artistes tchèques et slovaques

Que font les peintres tchèques, moraves et slovaques depuis les années 60 ? Une triple exposition, au Musée du Luxembourg, sous la coupole du Printemps-Haussmann et à la Défense, permet de s'en faire une idée. Elle réunit une quarantaine d'artistes qui parfois ont quitté le pays. Certains, comme Vaclav Bostik, Jiri Kolar, Miloslav Moucha ou Vladimir Skoda, sont connus, les autres, à découvrir.

Le Printemps, coupole Haussmann, 7e étage, 64, boulevard Haussmann, Paris 9e. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 35 à 19 heures. Jusqu'au 5 janvier 1991.

Musée du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 42-34-25-95. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 janvier 1991.

Galerie la Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense, Paris-la Défense, 92000. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 février 1991.

Werner Bischof

Première rétrospective d'un photographe suisse mort à trente-huit ans, en 1954, dans un ravin de la cordillère des Andes. Entré à l'agence Magnum en 1949, il réalisait pour *Life* et *Paris-Match* des reportages sur la misère et la guerre, aux antipodes des recherches abstraites de ses débuts.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (entrée du musée).

Bill Brandt

De la *high society* aux crassiers du Nord, une vision rêvée, inventée, presque surréelle de l'Angleterre des années 30 à 45. Bill Brandt, débarquant dans son propre pays à l'âge de vingt-sept ans, entreprenait de révéler aux Anglais une image d'eux-mêmes jusque-là occultée.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 3 février 1991. 10 F.

Jacques Charlier

Pour résumer en deux mots l'œuvre de Jacques Charlier, artiste belge d'aujourd'hui (figurant d'ailleurs dans le panorama du Musée d'art moderne), on pourrait dire qu'elle est le produit fantaisiste et détonant d'un peintre qui aime la peinture plus que peindre.

Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier 1991. Jusqu'au 12 janvier 1991.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était l'un d'eux. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 25 décembre de 12 heures à 22 heures. Visites-conf. jusqu'au 29 décembre les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Ferracci

Hommage à un affichiste de cinéma (1927-1982), dont on ne connaît pas forcément le nom, mais sûrement quelques-unes de ses meilleures créations, par exemple pour *le Charme discret de la bourgeoisie, Providence, Diva* ou *Casanova*. L'exposition réunit près de cent trente affiches.

Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1991. 20 F.

Il y a cent ans ils ont donné l'« Olympia »

Le Musée d'Orsay fête l'entrée, en novembre 1890, de l'*Olympia* de Manet dans les collections nationales. Cette entrée n'allait pas de soi. Un dossier rappelle « l'affaire » : la souscription à l'initiative de Monet et le don accepté à regret. Parallèlement sont exposés soixante-dix dessins et pastels du peintre.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au : 45-49-45-46. Jusqu'au 20 janvier 1991. 25 F (dimanche : 18 F.). Billet jumelé exposition-musée : 40 F.

Joël Kermarrec

Peintures, dessins et objets d'un artiste, chef d'atelier aux Beaux-Arts depuis 1987. Avec lui l'école du quai Malaquais inaugure une série d'expositions consacrées aux travaux des professeurs ou des élèves.

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 42-60-34-57. Tous les jours sauf mardi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 janvier 1991.

Chris Killip

Entre Brandt et Koudelka, cet opérateur britannique – grand prix Cartier-Bresson 1989 – a réalisé durant quinze ans un reportage sans concession sur le nord-est de l'Angleterre. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en a rapporté des images de désespoir et de terreur.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

La Rome baroque de Maratti à Piranèse

De Carlo Maratti à Giovanni Battista Piranèse, une évocation de la Rome baroque, en cent soixante dessins, études pour des tableaux ou des grandes décorations. Cet ensemble inaugure les nouvelles salles d'exposition du pavillon de Flore.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 25 décembre et 1er janvier de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 février 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

➡

ARTS

➡

L'art en Belgique

Un point de vue sur l'art du vingtième siècle en Flandre et Wallonie, dans la foulée de Wiertz, Rops, Khnopff et Ensor. Où le surréalisme fait poids et loi, où dans la foulée de Magritte la subversion des images est de mise.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 10 mars 1991. 15 F.

Le Paris de Boubat

De Montmartre, où il a passé son enfance, au pont des Arts, le photographe retrouve dans Paris le temps qui passe, le temps perdu et les visages aimés. Ce voleur de lumière au verbe séducteur opère comme s'il marchait sur un fil, en état de grâce.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 janvier 1991. 28 F.

Mémoires d'Egypte

Trois cents pièces en provenance des plus grands musées, pour une exposition tout aussi scientifique que spectaculaire, dont la mise en scène a été confiée aux décorateurs de Cités-Ciné. Tel s'annonce à Paris l'hommage de l'Europe à Champollion, qui remporta cet été, à Strasbourg, un vif succès.

Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Nocturne le samedi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 17 mars 1991. 35 F.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois Femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son vivant on avait un peu tendance à en faire un martyr de l'indifférence, un artiste maudit. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire, dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 janvier 1991. 16 F.

Saint Bernard et le monde cistercien

Lire notre article page précédente.

Conciergerie, palais de Saint-Louis, 1, quai de l'Horloge, Paris 1er. Tél. : 43-54-30-06. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Visites-conf. 9 et 23 janvier, 8 et 22 février. Rendez-vous à 14 h 30, 1, quai de l'Horloge. Jusqu'au 28 février 1991. 30 F.

Simon Vouet

Ce n'est pas à une mince entreprise que se sont attelés les responsables de cette exposition Vouet. L'essentiel de son œuvre décorative a disparu et nombre des tableaux sortis de son atelier ont été peints par des élèves auxquels il savait insuffler son propre talent. Soixante tableaux autographes ont toutefois pu être réunis, qui rappellent le séjour en Italie de Vouet et son inspiration caravagesque, ou qui relèvent de la veine française, plus légère, de ce peintre favori de Louis XIII.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 février 1991. 33 F.

GALERIES

Jonathan Borofsky

L'Américain Jonathan Borofsky est un artiste capricieux et changeant, une sorte de transavantgardiste, qui manipule toutes sortes d'images et de matériaux, mêle volontiers peinture, dessin et sculpture, privilégie les installations. Dans son exposition chez Yvon Lambert il traite la lumière et tourne autour de l'idée de spectre.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 janvier 1991.

Vaclav Bostik

Vaclav Bostik, qui est né en 1913, est le vétéran de la culture « inofficielle » en Tchécoslovaquie. C'est un abstrait qui, dans le recueillement de son atelier pragois, pratique depuis longtemps une peinture de méditation en tramant de fines couleurs-lumières. L'exposition complète le panorama de l'art contemporain tchèque, morave et slovaque actuellement proposé à Paris.

Galerie Lamaignère-Saint-Germain, 43, rue de Saintonge, Paris 3e. Tél. : 48-04-59-44. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier 1991.

Victor Brauner

Cinquante œuvres importantes de cet artiste d'origine roumaine, disparu en 1966 et dont la dernière grande rétrospective remonte à 1972. C'est un moderne, après un bref passage surréaliste, et avant d'être simplement un peintre solitaire qui livre ses obsessions et ses inquiétudes, explorant tour à tour les palettes de l'inconscient et de l'ésotérisme.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre.

Alan Charlton, Gerhard Richter, Michel Verjux

Des simples lignes (anciennes) d'Alan Charlton à l'opération lumineuse de Michel Verjux mettant en évidence l'acte même d'exposer, en passant par une série de photos repeintes de Gerhard Richter : trois expositions, et trois aspects de la recherche plastique contemporaine exigeante et dépouillée.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris 3e. Tél. : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 février 1991.

Hélène Delprat

Cette jeune artiste active et passionnée, qui, ces derniers temps, travaille beaucoup pour le théâtre, inaugure la nouvelle galerie Maeght, rue Saint-Merri. Avec ses toiles les plus récentes.

Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 février 1991.

Jacques Doucet

Un peintre dans le genre véhément, resté fidèle à l'esprit du mouvement Cobra auquel il a participé dès 1948. Un choix de tableaux depuis cette période et des gouaches récentes le montrent, chez Boulakia (rive gauche, pour les tableaux ; rive droite, pour les gouaches).

Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-56-79. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 janvier 1991.

André Masson

42 huiles de 1922 à 1966, 24 pastels et dessins. 11 sculptures pour une exposition qui doit, après Paris, aller en Suisse et au Japon. Parmi les œuvres les plus importantes : la *Vue emblématique de Tolède* de 1936-1939, un tableau apocalyptique avec feu, sang, cristal et Minotaure, lourd de toutes les mythologies développées par André Masson au fil de sa vie.

Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 42-66-92-58. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 février 1991.

Arnulf Rainer, Alberto Giacometti

Le corps à corps avec la peinture d'un artiste autrichien, qui applique la couleur directement, à main nue, les fait dégouliner sur ses tableaux en forme de croix, ou par-dessus des photos. Outre les œuvres récentes de Rainer, la galerie Lelong propose une exposition Giacometti, cet autre déchiré, à l'occasion de la publication de ses écrits (chez Hermann).

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1991.

RÉGIONS

Antibes

Henri Nouveau

On connaît mal Henri Nouveau (1901-1959), compositeur de musique et peintre originaire de Transylvanie, fixé à Paris, dont les recherches abstraites s'inscrivent dans la lignée du Bauhaus. C'est d'ailleurs lors d'un séjour au Bauhaus, en 1928, que Nouveau conçut, sur une partition de Bach, la sculpture musicale présentée à Antibes parmi les huiles, les dessins, les collages de l'artiste.

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1991. 20 F.

Grenoble

Anish Kapoor

Il est né à Bombay (en 1954), il vit à Londres, il expose partout en Europe depuis une dizaine d'années. Sa sculpture aux formes organiques, couverte de poudre noire, jaune, rouge, blanche ou bleue, fascine. A Grenoble, il expose certaines des grandes pièces présentées à la Biennale de Venise, ainsi qu'une nouvelle série créée spécialement pour le Magasin.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier 1991. 8 F.

Lyon

Le démon des anges

Il s'agit d'une exposition d'œuvres d'artistes chicanos vivant du côté de Los Angeles. Les plus âgés d'entre eux ont participé, autour de 1970, à la réalisation de grands murals, où ils ont fixé les thèmes de leur culture, sinon les termes de la peinture que les plus jeunes pratiquent aujourd'hui. L'exposition organisée à Nantes il y a un an s'est promenée à l'étranger avant d'arriver à Lyon.

Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Mulhouse

Dessins et dessins

Un point de vue, celui d'Olivier Kaeppelin, sur le dessin contemporain en France. Y sont proposées des œuvres de Jean-Pierre Bertrand, François Bouillon, Pierre Buraglio, Thierry Delaroyère, Daniel Dezeuze, Wolfgang Gafgen, Jean-François Lacalmontie et Georges Touzénis.

Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell, 68100. Tél. : 89-32-58-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 10 février 1991.

Nîmes

Robert Filliou

Quatre-vingts œuvres en tout genre, pour illustrer la production insolite et turbulante d'un artiste touche-à-tout, qui, partageant les vues des néodadaïstes du mouvement Fluxus, s'est déclaré pour la créativité permanente et l'abolition des frontières entre l'art et la vie.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 janvier 1991.

Quimper

La compagnie des objets

Mais oui, il arrive aux artistes d'aujourd'hui de peindre des natures mortes. A preuve les œuvres d'Alberola, Barcelo, Garouste, Laget, Polke ou Sicilia présentées en compagnie des objets de quelques grands aînés comme Braque, Morandi et Picasso. Pour inaugurer Le Quartier, le nouveau centre d'art contemporain de Quimper.

Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29000. Tél. : 98-55-55-77. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, samedi de 14 heures à 18 heures, dimanche de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 28 février 1991. 20 F.

Rennes

Disegno

Au dix-huitième siècle, un parlementaire rennais achetait des dessins de Vinci, de Bellini et de Donatello. Le musée de la ville en a, enfin, dressé l'inventaire et les expose comme ils méritent de l'être.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jeu. jusqu'à 20 heures. Visites commentées gratuites jeudi à 18 heures, dimanche à 15 heures et 16 h 30. Jusqu'au 7 janvier 1991. 11 F.

Saint-Etienne

L'écriture griffée

Un propos, une réflexion sur l'art et la problématique de la représentation du réel dans les années 30, 40 et 50, partant de quelques individualités, par exemple Artaud, Dubuffet, Fautrier, Giacometti, Gruber, Wols, dont le Musée de Saint-Etienne propose des peintures, des dessins, des sculptures, en des rapprochements imprévus et enrichissants.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 25 février 1991. 22 F.

Tours

Zao Wou-Ki

Du plus français des peintres extrême-orientaux, le musée de Tours propose un choix de peintures, d'encres de Chine et d'estampes. Depuis *le Vent* (1954) du Musée national d'art moderne jusqu'aux grandes abstractions récentes.

Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février 1991.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette